

Cour pénale internationale

ICC-ASP/7/33/Add.1

Assemblée des États Parties

Distr.: générale
8 décembre 2008

FRANÇAIS
Original: anglais/espagnol/français

Septième session (première reprise)

New York

19-23 janvier 2009

Troisième élection des juges de la Cour pénale internationale

Additif

Annexe

Liste alphabétique des candidats (avec exposé des qualifications)

Sommaire

	<i>Nom et nationalité</i>	<i>Page</i>
1.	AGBANRIN-ELISHA, Victoire Désirée Adétoro (Bénin)	3
2.	ALUOCH, Joyce (Kenya)	7
3.	ARBOLEDA RIPOLL, Fernando Enrique (Colombie)	12
4.	CHIBESAKUNDA, Lombe P. (Zambie)	17
5.	DASCALOPOULOU - LIVADA, Phani (Grèce)	22
6.	DUGARD, Christopher John Robert (Afrique du Sud).....	29
7.	EBOE-OSUJI, Chile (Nigéria)	52
8.	GONZÁLEZ CABAL, María del Carmen (Équateur)	63
9.	KAM, Gberdao Gustave (Burkina Faso).....	70
10.	MONAGENG, Sanji Mmasenono (Botswana).....	87
11.	N'GUM, Aminatta Lois Runeni (Gambie)	99
12.	RASOZANANY, Vonimbolana (Madagascar)	110
13.	SAIGA, Fumiko (Japon).....	114
14.	SHAHABUDDEEN, Mohamed (Guyana)	119
15.	SITA AKELE MUILA, Angélique (République démocratique du Congo)	129
16.	SOW, El Hadji Malick (Sénégal)	139
17.	TARFUSSER, Cuno (Italie)	149
18.	THOMASSEN, Wilhelmina (Pays-Bas)	154
19.	THOMPSON, Rosolu John Bankole (Sierra Leone).....	160
20.	VAN DEN WYNGAERT, Christine (Belgique).....	168
21.	VUKOJE, Dragomir (Bosnie-Herzégovine).....	178

1. Agbanrin-Elisha, Victoire Désirée Adétoro (Bénin)

[Original: français]

Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des Béninois de l'extérieur du Bénin présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire parvenir en annexe le dossier de candidature de Me Victoire Désirée Adétoro Agbanrin-Elisha, Avocat près la Cour d'appel de Cotonou, à l'élection à l'un des postes de juges de la Cour pénale internationale prévue en janvier 2009 lors de la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties.

Le Gouvernement du Bénin sollicite l'élection de Me Agbanrin-Elisha sur la liste A.

En effet, selon le curriculum vitae ci-joint, Me Agbanrin-Elisha a exercé comme juge, conseiller et procureur dans les juridictions béninoises, de 1970 à 1988, avant de s'établir comme avocat près la Cour d'appel de Cotonou à sa retraite en 1989.

Compte tenu de son expérience et de ses compétences avérées, l'intéressée avait été déjà présélectionnée en 2003 pour occuper le poste de Procureur adjoint de la Cour.

La présente candidature est soumise par le Gouvernement du Bénin dans l'intention de faire bénéficier la justice pénale internationale de l'expérience et du professionnalisme de Me Agbanrin-Elisha.

...

Exposé des qualifications

Renseignements personnels

Date et lieu de naissance: 28 mars 1944, Pobé (Bénin)

Nationalité: Béninoise

Formation

1963 - 1967 Faculté de droit de Poitiers (France) - Licence en droit public.

Formation professionnelle

1967 - 1969 Magistrature - Centre National d'études judiciaires, Paris (France); stage d'application près la Cour d'appel de Poitiers (France).

Expérience professionnelle

- 1970 - 1971 Juge d'instruction au Tribunal de première instance de Cotonou.
- Informations sur tout crime ou délit commis dans le ressort du Tribunal sur réquisitions du Procureur de la République ou sur plaintes avec constitution de partie civile.
- 1971 - 1972 Juge des enfants au Tribunal de première instance de Cotonou avec compétence étendue aux Tribunaux de Porto Novo et de Ouidah.
- Informations sur les crimes et/ou les délits commis par les mineurs ;
 - Placement de mineurs délinquants ;
 - Présidente du Tribunal pour enfants.
- 1972 - 1973 Juge au Tribunal de première instance de Cotonou chargée de l'état des personnes.
- Présidente des Tribunaux de conciliation et de jugement chargés des dossiers de divorce, de pension alimentaire, de garde d'enfant, de désaveu ou recherche en paternité, d'adoption et relatifs à l'état civil, etc.
- 1973 - 1975 Conseillère à la Cour d'appel de Cotonou.
- Assesseur à la Chambre traditionnelle chargée du juger en appel les dossiers de contentieux immobiliers et d'état des personnes en droit coutumier ;
 - Présidente de la Chambre correctionnelle chargée de juger en appel les affaires pénales.
- 1975 - 1978 Juge d'Instruction du Tribunal de première instance de Cotonou.
- Informations sur tout crime ou délit commis dans le ressort du Tribunal et exceptionnellement hors du ressort sur réquisition du Procureur de la République ou du Procureur Général près la Cour d'appel de Cotonou ;
 - Présidente du Tribunal des flagrants délits chargée du jugement des délits flagrants commis dans le ressort du Tribunal de Cotonou.
- 1978 - 1981 Conseillère à la Cour d'appel de Cotonou.
- Présidente de la Chambre d'accusation.

En cette qualité, exercice personnel:

- D'un contrôle sur le bon fonctionnement de tous les cabinets d'instruction près les tribunaux du Bénin ;
- Visite des maisons d'arrêt du Bénin aux fins de vérification de la situation des inculpés en état de détention préventive ou de saisine de la Chambre d'accusation concernant le maintien d'une détention préventive.

Collégalement avec les deux autres membres de la Chambre d'accusation:

- Contrôle de l'activité des officiers de police judiciaire ;
- Vérification de la régularité de la procédure pénale dans les dossiers d'instruction criminelle suivis par les juges d'instruction ;
- Appréciation des charges et des décisions de renvoi devant la Cour d'assises avec ordonnances de prise de corps contre les accusés ;
- En matière de police ou en de délit, examen en appel des ordonnances rendues par les juges d'instruction.

1981 - 1986

Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Cotonou.

- Direction des activités des officiers de police judiciaire et agents de police judiciaire dans le ressort du Tribunal ;
- Réception des plaintes et dénonciations ;
- Ouverture d'enquêtes préliminaires et réception des procès-verbaux d'enquête ;
- Réquisitions aux fins d'enquêtes ou d'information pour rechercher les causes de la mort (découverte de cadavre, etc.) ;
- Déclenchement des poursuites pénales
 - (i) par saisine du
 - juge d'instruction, du juge des enfants sur réquisitions;
 - Tribunal en cas de flagrants délits, suivant la procédure prévue à cet effet. ;
 - Tribunal correctionnel ou de police sur citation directe ;
 - (ii) et par transmission au Procureur général près la Cour d'appel des dossiers d'enquête suivis sur procédure de crimes flagrants ;
- Participation aux audiences des tribunaux de police et correctionnels dans le rôle du Ministère public ;
- Participation à plusieurs sessions de la Cour d'assises dans le rôle :
 - du Ministère public (réquisitions dans les affaires de détournement de deniers publics, de meurtre, d'empoisonnement, de viol, de vols à mains armées, d'assassinats, d'association de malfaiteurs, etc.) ;
 - de Présidente de la Cour d'assises saisie des mêmes affaires criminelles.

1986 - 1988

Conseillère à la Cour d'appel : Présidente de la Chambre d'accusation, mêmes activités qu'en 1975 - 1981.

Fév. 1988 - Sept. 1988

Conseillère à la Chambre judiciaire de la Cour suprême.

- Études des dossiers frappés de pourvoi en matière pénale en qualité de Conseillère-Rapporteur ;
- Établissement des rapports ;
- Participation aux audiences de la Chambre judiciaire dans le rôle de conseillère.

Oct. 1988

Admission à la retraite par anticipation le 1^{er} octobre 1988, après une carrière judiciaire de 20 ans.

- 1989 Admission à l'ordre des Avocats de Bénin.
- 1989 à nos jours Avocat près la Cour d'appel de Cotonou. Domaines d'activités privilégiés : affaires pénales, civiles, commerciales, sociales, traditionnelles, etc.
- Membre du Conseil de l'Ordre des avocats depuis 1989.
- Présidente de la Commission chargée des relations avec les magistrats;
 - Participation à diverses activités à l'initiative de l'Ordre;
 - Coordination et arbitrage par délégation des relations conflictuelles, pseudo-conflictuelles et socioprofessionnelles entre avocats et magistrats.

Autres activités

- 1973 Participation au Congrès de l'IDEF (Institut de droit d'expression française) à Tunis : présentation d'un exposé sur « La femme en droit coutumier dahoméen » publié dans la R. Jur. Pol. Ind; Coop. L 28 No 4, p. 505 à 1336, Paris, Décembre 1973.
- 1985 Participation aux travaux de la Conférence organisée à Milan (Italie) par l'Organisation des Nations-Unies sur le thème : « Prévention du crime et Justice Pénale ». Voyages d'études de droit comparé organisé par l'ONU (Cross-Roads) aux États-Unis.
- 1983 - 1988 Participation à la formation des magistrats à l'ENA – Université nationale du Bénin. Matière enseignées: droit pénal spécial, procédure pénale et études de cas pratiques.
- 2002 Participation à la troisième session de formation des avocats organisée par le Centre international de formation en Afrique des avocats francophones (CIFAF). Thème développé : « Procédure des assises (l'organisation des assises et l'avocat aux assises 2007-2008) ». Cours de procédure pénale dispensés aux étudiants dans le cadre de la préparation au Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA).

2. Aluoch, Joyce (Kenya)

[Original: anglais]

Note verbale

La Mission permanente de la République du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, comme suite à la présentation de la candidature de Mme la juge Aluoch au titre de la Liste A, a l'honneur de lui faire parvenir l'exposé de ses qualifications, à l'appui de sa candidature, ainsi qu'un curriculum vitae à jour.

Mme la juge Aluoch réunit les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires, comme prévu au paragraphe 3 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour. Elle a la compétence requise dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire, conformément aux conditions stipulées dans le Statut de Rome. Elle a également une expérience approfondie du droit international relatif aux droits de l'homme.

...

Exposé des qualifications

Le Gouvernement kényan propose la candidature de Mme la juge Aluoch, actuellement juge de la Cour d'appel du Kenya, au siège de juge de la Cour pénale internationale lors de l'élection qui doit avoir lieu au cours de la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir à New York du 19 au 23 janvier 2009.

La candidature de Mme Aluoch est présentée au titre de la Liste "A" conformément au paragraphe 3 b) i) de l'article 36 et au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

Mme Aluoch est la doyenne des magistrates du Kenya. Après s'être distinguée pendant plus de 30 ans comme juge de première instance à la Haute Cour, elle a été nommée à la Cour d'appel en 2007.

Mme Aluoch a l'expérience du droit pénal et de la procédure pénale. Après avoir été magistrate chargée du Tribunal pour mineurs et avoir en cette qualité statué sur de nombreuses affaires impliquant des mineurs, elle a successivement été resident magistrate et senior resident magistrate chargée de la présidence des audiences pénales, juge à la Haute Cour exerçant une juridiction en première instance et en appel en matière pénale et civile et juge à la Cour d'appel exerçant une juridiction en appel des décisions rendues par la Haute Cour en matière pénale et civile.

Dans le domaine des droits de l'homme, Mme le juge Aluoch s'est toujours employée à promouvoir les droits des enfants et des femmes. Elle a été, à deux occasions, membre du Comité des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies et également membre du Comité d'experts sur les droits de l'enfant de l'Union africaine. Dans l'exercice de ces fonctions aux échelons international et régional, elle a occupé des postes de responsabilité comme ceux de vice-présidente et de présidente respectivement de ces deux organes. L'œuvre qu'elle a accomplie au service de la cause des droits des enfants et l'expérience qu'elle a acquise dans ce domaine ont contribué à sa nomination en qualité de juge au Tribunal international pour les droits de l'enfant, au Canada.

Au plan national, Mme la juge Aluoch a joué un rôle actif dans la réforme de la législation concernant les femmes. Elle a participé à la création de la Chambre chargée du droit de la famille de la Haute Cour du Kenya. Elle préside actuellement le Groupe de travail chargé de mettre en œuvre la nouvelle Loi de 2006 relative aux infractions sexuelles. Elle a présidé les commissions judiciaires chargées de réviser les aspects de procédure du droit de la famille afin d'accélérer l'examen des affaires. Elle a également été responsable de la formation d'officiers de justice à différents instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme.

Mme Aluoch parle et écrit couramment l'anglais.

Le curriculum vitae de Mme la juge Aluoch est joint.

Renseignements personnels

Nationalité: kenyane

Sexe: féminin

Formation

2008 Maîtrise en relations internationales, Fletcher School of Law and Diplomacy, Université Tufts, Medford, Massachusetts, (États-Unis).

1974 Diplôme d'études juridiques supérieures, Faculté de droit du Kenya.

1973 Licence en droit, Université de Nairobi (Kenya).

Qualifications professionnelles

Avocate près la Haute Cour du Kenya.

Expérience judiciaire

2007 - 2008 Juge auprès de la Cour d'appel du Kenya ; a siégé pour des affaires civiles et pénales dans le cadre d'appels et de requêtes.

1983 - 2007 Juge à la Haute Cour du Kenya ; a siégé en première instance et en appel (en matière pénale), notamment dans des procès pour meurtre et des affaires touchant le droit civil, le droit de la famille et le droit constitutionnel.

1980 - 1982 Magistrat résident principal ; a jugé des affaires familiales et pénales.

1977 - 1980 Magistrat résident ; a jugé des affaires pénales.

1974 - 1977 Magistrat de district ; a jugé des affaires de délinquance juvénile.

Activités judiciaires

- 2008 Vice-présidente du Comité de révision du cursus judiciaire chargé de mettre en place le cursus de l'Institut de formation judiciaire nouvellement installé.
- 2007 - 2008 Présidente du Groupe de travail sur l'application de la loi sur les crimes et délits sexuels (2006). A établi des règlements à l'usage des tribunaux, des enquêteurs de police, des procureurs et du personnel médical en ce qui concerne les crimes et délits à caractère sexuel.
- 1998 - 2008 En tant que juge principal à la Haute Cour et maintenant à la Cour d'appel, a orienté la formation des juges et des magistrats en ce qui concerne les dispositions des instruments juridiques, régionaux et internationaux, de protection des droits de l'homme.
- 2000 - 2004 Juge, Tribunal international pour les droits des enfants, Canada, Grande-Bretagne et Bosnie-Herzégovine. Cette fonction l'a amenée à voyager dans les régions concernées pour s'entretenir avec des enfants, des gouvernements et des organisations non gouvernementales et pour réunir des témoignages d'enfants touchés par la guerre en Irlande et en Grande-Bretagne. A rédigé un rapport qui a été soumis au Bureau international des droits des enfants à Ottawa (Canada).
- 2000 - 2005 Membre du Comité de formation judiciaire. A facilité la formation des juges, des magistrats et de leurs assistants.
- 2000 - 2005 Présidente du Comité pour la création d'une chambre chargée du droit de la famille au sein de la Haute Cour du Kenya. A élaboré des règles de fonctionnement pour cette section.
- 1985 - 2003 Membre de la Commission du service judiciaire. Chargée de faire des recommandations au Président du Kenya pour la nomination des juges.
- 1996 - 2000 Membre du Groupe de travail mis en place par l'Attorney General du Kenya sur les lois relatives aux femmes dans le but de réformer la législation. Le Groupe de travail a préparé la mise en œuvre de lois telles que la loi sur l'égalité et la loi sur la protection de la famille (loi sur les violences au foyer).

Expérience pertinente

- 2003 - 2008 Vice-présidente et membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, New York et Genève. Chargée d'examiner les rapports des États Parties et de leur recommander des mesures appropriées.
- 2001 - 2005 Présidente du Comité d'experts de l'Union africaine sur les droits de l'enfant. A rédigé des règles de fonctionnement et de procédure pour le Comité, y compris des procédures permettant à des particuliers et à des organisations de le saisir. A établi des directives en vue de la soumission d'un rapport initial au Comité par les États membres de l'Union africaine.

Sélection de conférences et d'articles

- 2002 "Protecting the Rights of Child Soldiers", discours-programme devant la Conférence des Grands Lacs, organisée par la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats.
- 2004 "Securing the Rights of Children using Human Rights Principles", exposé présenté à la Conférence sur le droit de la famille au Cap (Afrique du Sud) en 2004.
- 2005 "A report on the fact-finding mission of the war torn northern Uganda", rapport établi pour l'Union africaine après la mission effectuée dans le nord de l'Ouganda.
- 2006 "The Plight of Girls and Women in Africa", publication préparée et présentée au forum du Mouvement panafricain pour l'enfant à Addis Abeba (Éthiopie).
- 2006 "Discrimination against Children in Africa", exposé prononcé à une conférence internationale à Belfast (Royaume-Uni).
- 2007 "Children, HIV/AIDS and the Law", exposé prononcé à une conférence internationale du Conseil de l'alliance des unions chrétiennes féminines à Nairobi (Kenya).
- 2008 "Practice Meets Policy and the Law: Implementation of Sexual Offences Act No. 3 of 2006 (Kenya)", exposé présenté à la neuvième Conférence biennale des femmes juges tenue à Panama.
- 2008 "Recruitment and use of child soldiers in Uganda and Mozambique: A comparative analysis", mémoire de maîtrise, Fletcher School of Law and Diplomacy, Université Tufts.
- 2008 "Challenges in the Interpretation of the Constitution of Kenya and the Application of the Constitution (Supervisory Jurisdiction and Enforcement of the Fundamental Rights and Freedoms of the Individual)", Règles de procédure et de fonctionnement de la Haute Cour, 2006, exposé présenté au Colloque annuel des juges de 2008.

Activités annexes et fonctions occupées

- 2000 - 2006 Membre honoraire de la Kenya Girl Guides Association. Préalablement Présidente de l'Association pendant six ans. A élaboré en 2002 le "Peer Prevention Education Programme on HIV/AIDS for Girls and Young Women". Le projet, après avoir recueilli la majorité des suffrages à la Conférence mondiale sur le SIDA tenue à Barcelone en 2002, est maintenant utilisé comme modèle dans de nombreux pays.
- 2005 - 2008 Membre honoraire de l'Association des femmes juges du Kenya.
- 2008 Administratrice de l'Association internationale des femmes juges, à Washington D.C., élue par la région Afrique à la neuvième Conférence biennale tenue à Panama.

Missions spéciales

- 2004 A entrepris des missions au Darfour (Soudan) sous l'égide de l'Union africaine et a obtenu du gouvernement soudanais la ratification de la Charte africaine pour les droits des enfants.
- 2006 A entrepris une mission dans le nord de l'Ouganda ravagé par la guerre pour analyser les effets de 20 ans de conflit sur les enfants et a fait rapport à l'Union africaine pour suite à donner.

Distinctions

- 2000 Titulaire de la Elder of the Burning Spear (EBS), honneur national qui lui a été conféré par le Président de la République du Kenya pour son travail et en faveur des droits de l'homme et son action humanitaire.
- 2007 Lauréate du Judicial Certificate of Merit remis par le Chief Justice du Kenya à l'occasion du premier Judicial Open Day.
- 2007 Reconnaissance de son travail en faveur des droits des enfants, au Kenya et à l'international, par le Parlement des enfants du Kenya en liaison avec le Réseau africain pour la prévention et la protection contre l'abus et la négligence envers les enfants (ANPPCAN).

Langues et compétences

- Anglais courant écrit et oral.
- Kiswahili courant écrit et oral.
- Dholuo courant écrit et oral (langue maternelle).
- Français, niveau de base.
- Maitrise de l'informatique.

3. Arboleda Ripoll, Fernando Enrique (Colombie)

[Original: anglais]

Note verbale

L'Ambassade de Colombie à La Haye présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties et, se référant à ses notes ICC-ASP/7/S/19 du 15 avril 2008, ICC-ASP/7/S/44 du 14 octobre 2008, ICC-ASP/7/S/66 du 28 octobre 2008 et ICC-ASP/7/S/73 du 11 novembre 2008, a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement colombien a décidé de présenter la candidature de M. Fernando Enrique Arboleda Ripoll, actuellement juge assesseur à la Cour suprême de Colombie, aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale lors des élections qui auront lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir à New York du 19 au 23 janvier 2009.

Cette candidature est présentée conformément aux dispositions du paragraphe 4 a) ii) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Conformément aux dispositions du paragraphe 3 b) i) et du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome, la candidature de M. Arboleda Ripoll est présentée au titre de la Liste A.

Comme en témoigne son curriculum vitae, M. Arboleda Ripoll réunit les conditions stipulées par lesdites dispositions. Il a une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale et a l'expérience nécessaire du procès pénal en qualité aussi bien de juge que d'avocat.

Au cours des 20 dernières années, M. Arboleda Ripoll a exercé les fonctions de magistrat assistant à la Cour suprême de justice et de juge à la Chambre pénale de la Cour suprême de justice de Colombie, et est actuellement juge assesseur de cette même Cour.

Indépendamment de la longue expérience qu'il a acquise en qualité de magistrat M. Arboleda Ripoll est un expert réputé en matière de droit pénal et de procédure pénale. Diplômé de l'Université de Salamanque (Espagne), il est spécialisé dans le droit pénal, y compris le droit pénal international.

En outre, M. Arboleda Ripoll possède une longue expérience en matière des droits de l'homme. Dans ce contexte, il a été conseiller pour le Vice-Président de la Colombie et pour l'Union européenne pour le projet « La lutte contre l'impunité en cas de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ».

M. Arboleda Ripoll a une parfaite maîtrise de l'anglais ainsi que de l'espagnol, sa langue maternelle.

L'état prévu au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et le curriculum vitae de M. le juge Arboleda Ripoll sont joints.

...

Exposé des qualifications

Exposé présenté conformément au paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties relative à la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale (ICC-ASP/3/Res.6).

Le Gouvernement colombien a décidé de présenter la candidature de M. Fernando Enrique Arboleda Ripoll, actuellement juge assesseur à la Cour suprême de Colombie, aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale lors des élections qui doivent avoir lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui se tiendra à New York du 19 au 23 janvier 2009.

La candidature de M. Arboleda Ripoll est présentée au titre de la Liste A. Il a les compétences reconnues dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal en qualité de juge et d'avocat (paragraphe 3 b) i) et paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome).

M. Arboleda Ripoll jouit d'une haute considération morale et est connu pour son impartialité et son intégrité et réunit les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires, comme prévu au paragraphe 3 a) de l'article 36 du Statut de Rome.

M. Arboleda Ripoll, dont le curriculum vitae est joint, a l'expérience du droit pénal et de la procédure pénale. Au cours des 20 dernières années, il a été magistrat assistant à la Cour suprême et juge à la Chambre pénale de la Cour suprême de justice et est actuellement juge assesseur à cette même Cour. La Colombie a également présenté sa candidature au poste de Procureur adjoint de la Cour pénale internationale. Au cours de sa longue carrière de magistrat, M. Arboleda Ripoll a été appelé à statuer sur un grand nombre d'affaires pénales complexes.

M. Arboleda Ripoll a également acquis une longue expérience des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Dans ce contexte, il a été appelé à de nombreuses occasions à prêter son concours, à titre de consultant, à des organisations gouvernementales. Il a été conseiller du Vice-Président de la Colombie et de l'Union européenne pour le projet « La lutte contre l'impunité en cas de violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire ».

Diplômé de l'Université de Salamanque (Espagne), il est spécialisé dans le droit pénal. Il a été professeur invité de droit pénal, de criminologie et de procédure pénale dans différentes universités réputées de Colombie.

M. Arboleda Ripoll a une grande expérience de sujets très divers qui présentent un intérêt pour le travail judiciaire de la Cour, sujets parmi lesquels il convient de citer, entre autres, les suivants:

- Droit pénal ;
- Procédure pénale ;
- Règles de procédure et de preuve ;
- Droit international ;
- Droits de l'homme ; et
- Droit international humanitaire.

M. Arboleda Ripoll parle couramment l'anglais et sa langue maternelle est l'espagnol (paragraphe 3 c) de l'article 36).

M. Arboleda Ripoll est ressortissant colombien et ne possède la nationalité d'aucun autre État.

La Colombie est membre du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Renseignements personnels

Nom : Fernando Enrique Arboleda Ripoll

Date de naissance : 20 août 1951

Nationalité : Colombienne

Formation

1972 - 1976 Université La Gran Colombia, Bogotá : Docteur en droit et en sciences politiques.

1994 - 1995 Université de Salamanque (Espagne) : spécialisation en droit pénal (programme du troisième cycle).

Carrière judiciaire

Actuellement Juge assesseur à la Cour suprême de justice.

Actuellement Membre de l'Académie colombienne de jurisprudence.

2004 Membre de la Commission pour la réforme du système judiciaire.

1995 - 2003 Juge à la Chambre criminelle de la Cour suprême de justice.

1995 Membre de la Commission d'édition du nouveau Code de justice militaire.

1989 - 1991 Magistrat assistant à la Cour suprême de justice.

1988 - 1989 Membre de la Commission d'édition du Code de justice militaire (Décret No. 2550 de 1988).

1984 - 1986 Membre de la Commission d'édition du Code de procédure pénale (Décret No. 050 de 1987).

1983 - 1984 Membre de la Commission de révision du Code de justice militaire.

Antécédents professionnels

2004 - 2005 Conseiller pour le projet « La lutte contre l'impunité en cas de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ». Accord entre la Vice-Présidence de la Colombie et l'Union européenne.

2004 Candidat de la Colombie au poste de Procureur adjoint à la Cour pénale internationale.

- 2003 - 2004 Président de la Commission spéciale créée par le Président de la Colombie en vue de faire enquête sur la corruption au sein de la police nationale.
- 2002 Représentant plénipotentiaire de la Colombie à la onzième session du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, à Vienne.
- 1988 - 1989 Consultant auprès du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Expérience universitaire

- Depuis 1987 Professeur de droit pénal, cours de maîtrise, Université d'Externado, Bogotá (Colombie).
- Depuis 1987 Professeur de droit pénal, programme du troisième cycle, Université d'Externado, Bogotá (Colombie).
- 1981 - 2005 Professeur de droit pénal, Université Santo Tomás, Bogotá (Colombie).
- 1992 - 2005 Professeur de droit pénal, programme de troisième cycle, Université de Santo Tomás, Bogotá (Colombie).
- 1983 - 1989 Professeur de droit pénal, Université de La Savane, Bogotá (Colombie).
- 1986 - 1989 Chef du Département de droit pénal de l'Université de La Savane, Bogotá (Colombie).
- 1984 - 1986 Professeur de droit pénal, Université de Los Andes, Bogotá (Colombie).
- 1979 - 1986 Professeur de droit pénal, de criminologie et de procédure pénale, Université de La Gran Colombia, Bogotá (Colombie).
- 1984 - 1986 Directeur du Département de droit pénal, Université de La Gran Colombia, Bogotá (Colombie).
- 1983 - 1984 Directeur du Département de procédure pénale, Université de La Gran Colombia, Bogotá (Colombie).

Sélection de publications et de recherches

- "Cours de criminologie" (co-auteur), Association Alfonso Reyes Echandía de professeurs de criminologie.
- "Consideraciones en torno a la relación: Dogmática - Política Criminal", *IUSTA* No. 9.
- "Las normas rectoras en el nuevo procedimiento penal", *IUSTA* No. 11.
- "Política Criminal del Proceso Penal en Colombia", *IUSTA* No. 16.
- "La codificación penal colombiana en el contexto latinoamericano", *Nuevo Foro Penal* No. 38.
- "Funciones de la Pena en la Constitución Colombiana", *Revista de Derecho Penal y Criminología* No. 49, Université d'Externado (Colombie).

- "Independencia Judicial", *Cour suprême de justice*, No. 5.
- "Juzgamiento de altos funcionarios del Estado", *Cour suprême de justice*, No. 12.
- "Reforma procesal en Latinoamérica: proyecto inconcluso", *Corporación Excelencia en la Justicia*, 1998.
- "Contenido y sentido del derecho penal de la globalización", *Fiscalía General de la Nación*, 2000.
- "La reforma de la Fiscalía General", *Corporación Excelencia en la Justicia*, Université de Los Andes, 2001.
- Estudio sobre los nuevos códigos penales, Université de Salamanque – *Cour suprême de justice*, 2001.
- "Sistema penal – Política criminal" (Homenaje a Günther Jakobs), *Revue internationale de droit pénal*, No. 2, Legis, 2003.
- "Casación y Constitución" (Homenaje a Bernardo Gaitán Mahecha), *Legis – Université Javeriana*, 2003.
- "Casación y nuevo sistema procesal penal", Université d'Externando, 2005.
- "Revisión y nuevo sistema procesal penal", Université d'Externando, 2005.
- La teoría de la pena de Günther Jakobs en libro de homenaje a Alfonso Reyes Echandía, *Legis*, 2005.

Activités de sensibilisation

Discours, conférences et interviews (télévision, radio et presse écrite).

Connaissances linguistiques

Espagnol : Langue maternelle

Anglais : Courant (lu, écrit et parlé)

4. Chibesakunda, Lombe P. (Zambie)

[Original: anglais]

Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères de la République de Zambie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire savoir que la Zambie a décidé de présenter la candidature de Mme Lombe P. Chibesakunda aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale. La candidature de Mme Chibesakunda est présentée au titre de la liste A, conformément au paragraphe 3 b) i) et au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, en vue des élections qui auront lieu lors de la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir du 19 au 23 janvier 2009 à New York.

Mme Chibesakunda, actuellement juge à la Cour suprême, est un magistrat expérimenté qui a une compétence reconnue en matière de procès pénal. Elle a en outre une excellente connaissance du droit international relatif aux droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne le prononcé de décisions finales et de jugements en appel. Ses réalisations pendant ses 40 ans de carrière sont nombreuses : elle a notamment été la première avocate de Zambie et la première Procureure générale non seulement en Zambie, mais aussi en Afrique. Le curriculum vitae de Mme Chibesakunda est joint à la présente note.

Le Gouvernement zambien considère Mme Chibesakunda comme une candidate éminemment qualifiée pour occuper les fonctions de juge et est certain que sa présence à la Cour pénale internationale lui offrira l'occasion de contribuer efficacement à l'administration de la justice. La présentation de sa candidature témoigne en outre de l'importance que la Zambie attache à la promotion du droit international.

...

Exposé des qualifications

Renseignements personnels

Nom : Lombe P. Chibesakunda

Fonction actuelle : Juge à la Cour suprême

Éducation

1969 Barrister at Law, Grays Inn, Royaume-Uni.

1991 Diplômée d'études du troisième cycle en droit international, Australian National University, Australie.

Expérience professionnelle

1969 - 1977 Substitut du Procureur.

1972 - 1973 Avocate, pratique privée.

- 1973 - 1975 Procureure générale et Vice-Ministre des affaires juridiques, Députée du District de Matero.
- 1975 - 1977 Ambassadrice au Japon.
- 1977 - 1982 Haut-Commissaire au Royaume-Uni, Ambassadrice auprès du Saint-Siège et aux Pays-Bas.
- 1981 - 1986 Présidente du Tribunal des relations industrielles. En cette qualité, a été appelée à statuer sur des affaires relevant du droit du travail et a délibéré au sujet des rapports entre employés et employeurs conformément aux conventions internationales du travail.
- 1986 - 1994 Juge à la Haute Cour de Lusaka. Application des principes du droit pénal concernant la mise en accusation, la présomption de culpabilité, la norme de preuve, la charge de la preuve, la présomption d'innocence, les verdicts de culpabilité ou de non-culpabilité, les droits de représentation légale, les droits de l'accusé en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et les principes applicables en matière de prononcé des peines.
- 1994 - 1997 Juge chargée du Copperbelt, Luapula, provinces du Nord et du Nord-Ouest. A présidé à l'examen d'affaires civiles et pénales et a supervisé les magistrats des régions susmentionnées.
- 1997 Juge à la Cour suprême, juridiction d'appel en dernier ressort pour toutes les affaires relevant du droit civil et pénal et du droit constitutionnel, les affaires électorales, les affaires relevant du droit de la famille et en particulier les questions liées aux droits de la défense et à la compétence des juridictions de première instance. La Cour suprême fait également fonction de juridiction de première instance pour les pétitions présidentielles.
- 1997 - 2003 Présidente de la Commission permanente des droits de l'homme. Suivi et application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme auxquels la Zambie est partie, visite des prisons et des camps de réfugiés en Zambie, fourniture de conseils au gouvernement concernant l'incorporation au droit interne des instruments internationaux.
- Participation à l'élaboration des rapports périodiques à soumettre à l'Organisation des Nations Unies au sujet de l'observation des normes internationales en matière des droits de l'homme.
- Depuis 1997 Juge au Tribunal administratif de la Banque africaine de développement. Prononcé de décisions concernant des affaires administratives relevant du droit administratif international et des conventions internationales du travail.
- Depuis 2005 Vice-Présidente du Tribunal administratif de la Banque africaine de développement.
- Depuis 2005 Examinatrice externe à l'Institut zambien d'études juridiques avancées, institut chargé de la formation des juristes avant leur admission au Barreau.

Principaux domaines d'intérêt

Le procès pénal dans le contexte de l'application des principes du droit international relatif aux droits de l'homme ; examen d'affaires relevant du droit pénal et du droit international relatif aux droits de l'homme, en particulier au stade du prononcé de décisions définitives et de décisions en appel.

Autres contributions

- 1974 - 1979 Chef de la délégation à différentes conférences sur le droit de la mer tenues au Canada, à Genève, à New York, à Kampala et à Caracas.
- 1975 Chef de la délégation aux conférences sur la prévention du crime et le traitement des délinquants tenues à Genève, Suisse, et à New York, États-Unis d'Amérique.
- 1976 Participation aux négociations de la Convention de Lomé III, Genève, Suisse.
- 1979 Membre de la réunion préparatoire de hautes personnalités gouvernementales en vue de la réunion des États membres du Commonwealth, Kuala Lumpur, Malaisie.
- 1979 Haute représentante du gouvernement à la réunion des chefs d'État du Commonwealth à Lusaka.
- 1979 A accompagné la Reine en Zambie à l'occasion de la réunion des chefs d'État du Commonwealth.
- 1979 - 1980 Participation active aux pourparlers de Lancaster House qui ont débouché sur un accord concernant l'indépendance du Zimbabwe.
- 1980 Conférence des Nations Unies sur la femme.
- 1980 Comité directeur pour la création de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), Londres.
- 1980 Conférence de mobilisation des donateurs à la SADCC, Maputo.
- 1984 - 1988 Chef de la délégation à la Commission de la condition de la femme de l'Organisation des Nations Unies, Vienne.
- 1985 Conférence des Nations Unies sur la Décennie de la femme, Nairobi.
- 1985 Candidate au poste de Secrétaire général du POW, Luanda, Angola.
- 1986 Chef de la délégation à la réunion sur le désarmement nucléaire, Moscou.
- 1998 Participation à un cours sur les droits de l'homme à l'Université de Lund, Suède.
- 2000 Participation au Colloque sur les droits de l'homme, Beijing, Chine.

- 2003 Participation à la réunion régionale des Nations Unies sur l'applicabilité des instruments internationaux devant les juridictions nationales.
- 2003 Membre de l'Équipe spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur les femmes, les filles et le VIH/sida.
- 2006 Participation à la réunion régionale des Nations Unies sur l'applicabilité des instruments internationaux devant les juridictions nationales.

Associations et organisations

- 1970 - 1973 Présidente de l'organisation non gouvernementale Social Action Programme in Lusaka.
- 1979 Link, organisation non gouvernementale militant en faveur de l'établissement de liens Sud-Sud. Membre du Conseil d'administration parallèle de la Standard Bank of South Africa (en vue de décourager les gros investissements d'Afrique du Sud en raison de l'apartheid).
- 1994 - 1997 Membre du Rotary Club.
- 1994 - 1997 Membre de l'International Association of Women Judges.
- Depuis 2005 Présidente de la Zambia Association of Women Judges.

Distinctions

- 1980 Distinction décernée par le pape Jean-Paul II (Ordre du pape Pie XIII).
- 1988 Femme de l'année.
- 1996 Patronage de la Medical Women Association of Zambia (MWAZ).
- 1998 Femme de l'année.
- 1999 Ambassadrice de la paix.
- 2000 Inscrite sur la liste des 500 personnes les plus influentes au début du XXI^e siècle.
- 2000 Patronage de la Dental Association of Zambia.

Réalisations

- 1969 Première avocate de Zambie.
- 1973 Première Procureure générale de Zambie et d'Afrique.
- 1975 Première Ambassadrice de Zambie au Japon.

Documents présentés

- 1975 Le droit de la mer.
- 1979 La nécessité pour le Zimbabwe d'être indépendant.

- 1979 Le dialogue Nord-Sud.
- 1979 L'apartheid.
- 1980 Les prix du cuivre.
- 1984/1988 La violence au foyer et l'autonomisation des femmes.
- 1986/1987 L'avenir du non-alignement, Africa Centre, Londres.
- 1987 Le rôle des organisations non gouvernementales, Ndola, Zambie.
- 1993 L'indépendance de la magistrature.
- 1997 Le rôle de la Commission permanente des droits de l'homme dans le développement démocratique de la Zambie.
- 1998 Le développement des droits de l'homme en Zambie.
- 1999 La justice pénale dans le contexte des réfugiés : les intérêts de l'État.
- 2004 Allocution d'ouverture lors de la célébration du quarantième anniversaire de l'accession de la Zambie à l'indépendance, Amsterdam, Pays-Bas.

5. Dascalopoulou-Livada, Phani (Grèce)

[Original: anglais]

Note verbale

L'Ambassade de la République hellénique au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement de la République hellénique a décidé de présenter la candidature de Mme Phani Dascalopoulou-Livada à un poste de juge à la Cour pénale internationale en vue des élections qui auront lieu à New York, en janvier 2009, lors de la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties. Cette candidature est présentée conformément à l'article 36, paragraphe 4 a) ii) du Statut de Rome.

Mme Dascalopoulou-Livada est actuellement Conseiller juridique et Chef de la Section de droit international public au Service juridique du Ministère grec des affaires étrangères.

Elle est candidate au titre de la Liste B, conformément à l'article 36, paragraphe 5 du Statut de Rome.

Comme l'indique son curriculum vitae, ainsi que le document détaillé établi en application de l'article 36, paragraphe 4 a) du Statut de Rome, qui figure également en annexe, Mme Phani Dascalopoulou-Livada remplit toutes les conditions requises au paragraphe 3 de ce même article. Faisant partie du Service juridique du Ministère des affaires étrangères depuis 1978, elle a une compétence reconnue ainsi qu'une large expérience dans tous les domaines du droit international public, y inclus le droit international pénal.

Elle possède également des connaissances vastes et approfondies et une ample expérience dans des domaines directement liés au travail de la Cour, tel le droit international humanitaire et les droits de l'homme.

Mme Dascalopoulou-Livada a la nationalité grecque exclusivement. Elle a une excellente connaissance de l'anglais et du français et parle couramment ces langues.

...

Exposé des qualifications

Exposé détaillé présenté conformément à l'article 36, paragraphe 4) a), du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la Résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États concernant la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale.

Le Gouvernement de la République hellénique a décidé de présenter, conformément à l'article 36 paragraphe 4 a) ii) du Statut de Rome, la candidature de Mme Phani Dascalopoulou-Livada, actuellement Conseiller juridique et Chef de la Section de droit international public du Service juridique du Ministère grec des affaires étrangères, à un poste de juge à la Cour pénale internationale en vue des élections qui se tiendront lors de la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties à New York, du 19 au 23 janvier 2009.

Mme Dascalopoulou-Livada jouit d'une haute considération morale, elle est connue pour son impartialité et son intégrité et réunit les conditions requises en Grèce pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires (article 36 paragraphe 3 a)).

Comme le montre son curriculum vitae, Mme Dascalopoulou-Livada remplit les conditions de l'article 36 paragraphe 3 b) ii). En tant que Conseiller juridique au Ministère grec des affaires étrangères pendant une longue période de temps, elle a une expérience établie dans tous les domaines pertinents du droit international public, en particulier le droit international humanitaire et les droits de l'homme, ainsi qu'une vaste expérience dans une profession juridique qui présente un intérêt pour le travail judiciaire de la Cour.

Mme Dascalopoulou-Livada, dont la langue maternelle est le grec, a une excellente connaissance et une pratique courante de l'anglais et du français.

Sa candidature est présentée au titre de la liste B conformément au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut.

Les informations se rapportant à l'article 36 paragraphe 8 a) i) à iii) sont les suivantes:

Mme Dascalopoulou-Livada est avocate de formation, admise au Barreau d'Athènes et a exercé la profession d'avocat et de conseiller juridique en Grèce, pays doté d'un système juridique de droit continental. Ayant fait des études post-maîtrise au Royaume-Uni, elle a également une ample connaissance du système de *common law*.

Elle est de nationalité grecque exclusivement. La Grèce est membre du groupe d'États d'Europe occidentale et autres États.

Mme Dascalopoulou-Livada est de sexe féminin.

Dans le contexte du paragraphe 8 b) de l'article 36, Mme Dascalopoulou-Livada a une expertise dans une large gamme de questions juridiques ayant un intérêt pour le travail de la Cour. En particulier:

- Elle est académiquement active et possède une ample expérience pratique dans des domaines se rapportant au droit international humanitaire et aux droits de l'homme. Elle a, de surcroît, participé au processus de négociation et d'adoption de nombreux instruments internationaux relatifs à ces branches du droit.
- Elle a une connaissance approfondie du Statut de Rome. Elle a suivi de près son élaboration, à laquelle elle a contribué activement depuis qu'elle a été entreprise. Elle a particulièrement travaillé sur les questions concernant la compétence, la recevabilité et la complémentarité, les crimes de guerre et le crime d'agression.
- Elle a une longue expérience des questions d'entraide judiciaire internationale et d'extradition, ainsi que des questions de coopération avec les tribunaux pénaux internationaux. Elle a, en plus, participé à la procédure interne pour la ratification du Statut de Rome et son intégration à l'ordre juridique grec.

Renseignements personnels

Nom: Phani Dascalopoulou-Livada

Date de naissance: 21 décembre 1948

Fonctions actuelles

Conseillère juridique et Chef de la Section de droit international public du Service juridique du Ministère grec des affaires étrangères.

Carrière professionnelle

1973: Avocate au Barreau d'Athènes.

1978: Entre au Service juridique du Ministère des affaires étrangères, dont elle fait partie depuis lors.

- Conseillère juridique depuis 1994.
- Chef de la Section de droit international public depuis 1999.

Activités et expérience

Générales

- Chef ou membre de délégations de la Grèce lors de la négociation et de la conclusion de traités bilatéraux d'entraide judiciaire en matière pénale, d'extradition et de transfèrement de détenus et de personnes condamnées.
- Chef ou membre de délégations de la Grèce lors de la négociation et la conclusion d'accords consulaires bilatéraux, de traités d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale, de succession en matière de traités, de statut des forces (SOFA), etc.
- Chef ou membre de délégations de la Grèce à des négociations avec des pays limitrophes ou des pays tiers sur des sujets divers d'intérêt mutuel.
- Chef ou membre de délégations de la Grèce à des conférences internationales pour la négociation de traités multilatéraux ou d'autres instruments, au sein des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de l'Organisation maritime internationale (OMI), de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), d'UNIDROIT, de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies, etc., dont les traités et instruments suivants: la Convention de l'OMI conclue à Rome en 1988 sur la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime (SUA), ainsi que son Protocole d'amendement conclu à Londres en 2005, le Protocole de Montréal de l'OACI pour la répression des actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'aviation civile internationale (1988), la Convention d'Helsinki de 1992 (CEE) sur la protection et l'utilisation des cours d'eaux transfrontières et des lacs internationaux, la Convention de 1992 sur la conciliation et l'arbitrage au sein de l'OSCE, la Convention de Lugano de 1993 (Conseil de l'Europe) sur la responsabilité civile de dommages résultant d'activités dangereuses pour l'environnement, la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés, la Convention des Nations Unies de 1997 sur l'usage des cours d'eaux internationaux à des fins autres que la navigation, la Convention de l'OMI faite à Nairobi en 2007 sur l'enlèvement des épaves, etc.

- Représentante de la Grèce à des conférences internationales et réunions tenues sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), d'UNIDROIT, de la CEE de l'ONU, de l'OSCE, du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de l'OMI, de l'Organisation juridique consultative afro-asiatique (AALCO), etc.
- Membre de la délégation grecque à la Sixième Commission (Juridique) de l'Assemblée générale (1984-2007).
- Membre du Comité juridique de l'OMI depuis 2003.
- Représentante de la Grèce au Comité spécial sur la Charte des Nations Unies (1983-1990).
- Représentante de la Grèce au Comité *ad hoc* de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'élaboration d'une Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif (1998).
- Représentante de la Grèce au Comité du Conseil de l'Europe pour l'environnement (CJ-EN) (1991-1993).
- Membre du Groupe de travail de l'Union européenne sur le droit international public (COJUR) depuis 1995.
- Présidente du groupe de travail susmentionné lors de la présidence grecque de l'Union européenne (premier semestre de 2003).
- Membre du Comité *ad hoc* de droit international (CAHDI) du Conseil de l'Europe depuis 1995.
- Présidente du comité susmentionné pour la période 2005-2006.
- Présidente de l'équipe spéciale (CEE-ONU) sur les questions juridiques et administratives relatives à l'interprétation et l'application de la Convention CEE-ONU sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (1994-2004).
- Présidente du Groupe de travail de la CEE-ONU chargé de la négociation et l'élaboration du Protocole de Kiev (2003) sur la responsabilité civile et l'indemnisation en cas de dommages causés par les effets transfrontières d'accidents industriels sur les eaux transfrontières (Protocole de Kiev de 2003 se rapportant à la Convention de 1992 de la CEE-ONU sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux et à la Convention de la CEE-ONU de 1992 sur les effets transfrontières des accidents industriels).
- Juge à la Cour d'appel du Tribunal administratif de l'Union de l'Europe occidentale (2004-2006) et Présidente de ce même Tribunal au cours de 2006.
- Membre élue au Comité chargé de l'examen du respect des dispositions du Protocole sur l'eau et la santé se rapportant à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (depuis 2007).
- Membre de l'Association de droit international.
- Membre de la Société hellénique de droit international et de relations internationales.

- Rapporteuse pour différentes matières du droit international, notamment le règlement des différends, le droit de l'environnement et le droit international sur les cours d'eaux internationaux, le terrorisme, le droit de la mer etc., lors de nombreux séminaires, réunions et colloques internationaux. Parmi ces activités figurent la réunion de Chatham House sur les immunités juridictionnelles des États (2005), ainsi que des colloques et conférences sur la responsabilité civile et le règlement de différends liés à la pollution des cours d'eaux internationaux, organisés par la CEE-ONU à Kiev, Bishkek et Genève (2001-2003).
- Auteur de l'ouvrage intitulé « Terrorisme: développements récents en droit international », 1998 (en grec).
- Auteur de plusieurs articles ainsi que de contributions à des ouvrages collectifs, parmi lesquels:
 - "The Protocol on civil liability and compensation for damage caused by the transboundary effects of industrial accidents on transboundary waters", *Environmental Liability, Vol. 11, Issue 4*, 2003.
 - "The CSCE Valletta Meeting on peaceful settlement of disputes: A step forward or an opportunity missed?", *Revue hellénique de droit international*, 1994.
 - "La Convention SUA de l'OMI de 1988" (en grec), *To Syntagma (Revue de droit constitutionnel)*, 1988.
 - "La Conférence de la CSCE sur le règlement pacifique des différends" (en grec), *To Syntagma (Revue de droit constitutionnel)*, 1984.

En relation avec la Cour pénale internationale, le droit humanitaire et les droits de l'homme

- Membre de la délégation grecque à l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale depuis 2002.
- Participante au processus intersessions à l'Université de Princeton (2004-2007) sur l'inclusion du crime d'agression aux domaines de compétence de la Cour et coordinatrice adjointe chargée du sujet "Définition de l'agression en tant qu'acte d'un État".
- Chef de la délégation grecque à la Commission préparatoire pour l'établissement d'une Cour criminelle internationale (1998-2002).
- Membre de la délégation grecque à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies pour l'établissement d'une Cour criminelle internationale, à Rome.
- Chef de la délégation grecque au Comité *ad hoc* et au Comité préparatoire pour l'établissement d'une Cour criminelle internationale (1995-1998).
- Participante au processus intersessions de Syracuse (1995-1997) pour l'élaboration du « Projet de Syracuse » pour le Statut de Rome.
- Membre du Groupe de travail de l'Union européenne sur le droit international public (COJUR) consacré à la Cour pénale internationale depuis 2002.
- Présidente du groupe de travail susmentionné lors de la présidence grecque de l'Union européenne (premier semestre de 2003).

- Chef de la délégation grecque aux consultations tenues sous l'égide du Conseil de l'Europe au sujet de la Cour pénale internationale (2000, 2001, 2003, 2006).
- Membre du comité interministériel pour la ratification du Statut de la Cour pénale internationale par la Grèce ainsi que pour son intégration à l'ordre juridique interne (2001-2004).
- Rapporteuse sur la Cour pénale internationale à la Conférence sur les droits de l'homme et la Cour, tenue à Sanaa, Yémen (2004).
- Représentante de la Grèce au Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies pour l'élaboration de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme (1998).
- Représentante de la Grèce au Comité directeur du Conseil de l'Europe sur la coopération judiciaire (CDCJ) ainsi qu'au Comité d'experts pour l'extension des droits prévus par la Convention européenne des droits de l'homme (DH-EX), (1982-1986).
- Rapporteuse pour différentes questions concernant la Cour pénale internationale, le droit international humanitaire et les droits de l'homme lors de nombreux colloques, séminaires et réunions internationales, parmi lesquels:
 - Conférence "La CPI et la dynamique de son évolution: Dix ans après la Conférence de Rome", Santorin, Grèce, 2008.
 - VII^{ème} Séminaire des Conseillers juridiques auprès des Forces militaires "Conseillers juridiques au sein des opérations post-conflit", Windhoek, Namibie, 2008.
 - Université de Trente, Italie, séminaires sur la Cour pénale internationale tenus en 1999, 2003 et 2007.
 - Université de Lecce, Italie, séminaire sur la mise en œuvre du Statut de Rome et le droit humanitaire, 2004.
 - Colloque de la Société pour le droit pénal international sur la mise en œuvre du Statut de Rome en Europe centrale et orientale, Bucarest, Roumanie, 2003.
 - Rencontre entre l'Union européenne et le Japon concernant la Cour pénale internationale, Tokyo, 2003.
 - Colloque du Comité international de la Croix-Rouge sur le droit humanitaire tenu à Damas, Syrie, en 2002.
 - Réunion annuelle de l'American Society of International Law, Washington, 2001.
 - Université de Teramo, Italie, séminaire sur le Statut de Rome et les ordres juridiques internes, 1999.
 - Conférence pour les juges de Bosnie-Herzégovine organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et l'OSCE à Tuzla, Bosnie-Herzégovine, 1996.
 - Colloques sur la Cour pénale internationale, le droit humanitaire et les droits de l'homme, organisés par les Universités d'Athènes, Thessalonique et Komotini en Grèce.
- Chargée de cours sur la Cour pénale internationale, les droits de l'homme et le règlement des différends à l'Académie diplomatique du Ministère grec des affaires étrangères.
- Conférencière invitée par de nombreuses universités sur des sujets relatifs à la Cour pénale internationale, le droit humanitaire et les droits de l'homme, dont une conférence à

la Faculté de droit de l'Université de New York portant sur les affaires grecques devant la Cour européenne des droits de l'homme, 2003.

- Auteur de nombreux articles dans diverses revues juridiques, grecques et internationales, ainsi que de contributions à des ouvrages collectifs, dont les suivants:
 - "The ICC and Security Council referrals", *Proceedings of the 2007 Trento Seminar on the ICC*, 2008 (à paraître)
 - "The crime of aggression: Making operative the jurisdiction of the ICC-Tendencies in the PrepCom", *Proceedings of the 96th Annual Meeting of the American Society of International Law*, 2002.
 - "The International Criminal Court: Some basic questions of jurisdiction", *Justice Pending: Indigenous Peoples and Other Good Causes, Essays in honour of Erica-Irene Daes*, The Raoul Wallenberg Institute, eds. G. Alfredsson et M. Stavropoulou, 2002.
 - "Aggression: Actual state of play-The Greek/Portuguese proposal", *International Criminal Court: A new dimension in international justice—Questions and prospects for a new international humanitarian order*, Proceedings of the Santorini Colloquium, 2002.
 - "Current political developments and their impact on the future of the ICC", *The Rome Statute of the International Criminal Court, A challenge to impunity*, ed. M. Politi et G. Nesi, 2001.
 - "The implementation of the ICC Statute in Greece: Some thoughts", *The Rome Statute and domestic legal orders*, Vol. I, C. Kress et Fl. Lattanzi, 2000.
 - « Pratique de la Grèce concernant le développement du droit international humanitaire »(en grec), *Implementation of IHL in Greece – Reality and prospects*, 2000.
 - "Crimes under the jurisdiction of the International Criminal Court", *Revue hellénique de droit international*, 2/1998.
 - "The International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia", *Thesaurus Acroasium, Vol. XXVI, on International Justice*, Institut de droit international public et de relations internationales de Thessalonique, 1997.
 - "The work of the U.N. Preparatory Committee for the establishment of an International Criminal Court", *Revue hellénique de droit international*, 1/1997.

Éducation

Diplômée de la Faculté de droit de l'Université d'Athènes. 1971.

M.A., Ph.D., Londres (Brunel, City of London) en droit international et comparé (1973-1977).

Langues

Grec (langue maternelle).

Excellente connaissance et pratique courante de l'anglais et du français.

Connaissance de l'espagnol.

6. Dugard, Christopher John Robert (Afrique du Sud)

[Original: anglais]

Note verbale

L'Ambassade de la République sud-africaine auprès des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale et a l'honneur de faire référence à ses notes ICC-ASP/7/S/19 et ICC-ASP/7/S/66 en date du 15 avril 2008 et du 28 octobre 2008, respectivement, et de l'informer que le Gouvernement de la République sud-africaine présente la candidature de M. Christopher John Robert Dugard au poste de juge de la Cour pénale internationale en vue des élections qui doivent avoir lieu lors de la première reprise de la septième session de l'Assemblée, à New York, du 19 au 23 janvier 2009.

La candidature de M. Dugard est présentée au titre du paragraphe 4 a) i) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, à savoir selon la procédure de présentation de candidatures à la Cour internationale de Justice prévue par le Statut de celle-ci.

M. Dugard est nommé au titre de la liste B, qui concerne les candidats ayant une compétence reconnue dans des domaines pertinents du droit international, tels que le droit international humanitaire et les droits de l'homme, ainsi qu'une grande expérience dans une profession juridique qui présente un intérêt pour le travail judiciaire de la Cour.

Le document rédigé conformément au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et le curriculum vitae de M. Dugard sont joints à la présente note.

...

Exposé des qualifications

Exposé présenté conformément au paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et du paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties sur les modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale (ICC-ASP/3/Res.6).

Le Gouvernement de la République sud-africaine a décidé de présenter la candidature de M. Christopher John Robert Dugard à un des postes de juge de la Cour pénale internationale conformément à la procédure prévue pour la présentation de candidats de la Cour internationale de Justice dans le Statut de ladite Cour.

M. Dugard est de nationalité sud-africaine.

1. *Qualifications au titre du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut de Rome*

M. Dugard est une personne de haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité, ayant milité sans relâche pour la défense de la cause des droits de l'homme et possédant une grande expérience du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

M. Dugard, outre qu'il possède un important bagage universitaire attestant de ses compétences en droit international public et en droit pénal, a fait preuve d'une force morale indéniable et d'une grande intégrité en défendant les droits de l'homme en Afrique du Sud et ailleurs dans le monde.

Il est intervenu en qualité de conseil ou de consultant juridique dans plusieurs procès contestant le régime sud-africain d'apartheid du point de vue du droit international. En 1968, il a présenté les arguments juridiques remettant en question la validité de la législation sécuritaire d'apartheid appliquée en Namibie, au motif que l'Assemblée générale des Nations Unies avait de façon licite mis fin au mandat sur le Sud-Ouest Africain. En 1981, il a exercé les fonctions de conseil dans un procès intenté pour contester la validité des mesures prises au titre de la loi sur l'habitat séparé (Group Areas Act), qui définissait des zones exclusivement réservées à la population blanche, au motif que cette délimitation contrevenait aux normes internationales concernant les droits de l'homme. En 1982, il a défendu la thèse selon laquelle l'annulation du passeport de l'archevêque Desmond Tutu était illicite, et, en 1989, il a remis en cause la validité du bantoustan de Bophuthatswana au motif que la création de cet État "était contraire aux principes du droit international". Il est également parvenu à faire annuler des proclamations visant à étendre le territoire des bantoustans et a défendu sur la base d'arguments juridiques la thèse selon laquelle les détenus membres de mouvements de libération d'Afrique australe (SWAPO et ANC) devaient être traités comme des prisonniers de guerre et non comme des criminels.

Sur le plan international, il a servi la communauté internationale avec talent, faisant là encore preuve d'intégrité et d'impartialité dans ses fonctions de rapporteur spécial sur les violations du droit de l'homme et du droit humanitaire dans le territoire palestinien occupé.

En raison de sa réputation de personne jouissant d'une haute considération morale, il a été nommé plus d'une fois juge *ad hoc* à la Cour internationale de Justice (CIJ).

2. *Qualifications techniques visées aux paragraphes 3 b) et 5, de l'article 36 du Statut de Rome*

M. Dugard est nommé au titre de la liste B relative aux candidats ayant une compétence reconnue dans des domaines pertinents du droit international, tels que le droit international humanitaire et les droits de l'homme, ainsi qu'une grande expérience dans une profession juridique qui présente un intérêt pour le travail judiciaire de la Cour.

Comme l'indique son curriculum vitae présenté ci-après, M. Dugard possède non seulement des compétences juridiques et des connaissances universitaires unanimement reconnues dans le domaine international des droits de l'homme ou du droit humanitaire ainsi que du droit pénal et de la procédure pénale mais également une expérience pratique du droit international humanitaire et des droits de l'homme, de même qu'une expérience judiciaire internationale pertinente.

M. Dugard a une connaissance approfondie du droit pénal international et de la procédure y relative puisqu'il a publié plusieurs documents sur le sujet, dont un ouvrage sur la procédure pénale, et dirigé la publication d'ouvrages et de documents divers dans ce domaine.

Il a également mis ses compétences au service de la communauté internationale de 1997 à 2006 en sa qualité de membre de la Commission du droit international, à laquelle il est le premier sud-africain à avoir été élu. Durant son mandat, M. Dugard a beaucoup contribué au développement du droit international et a en outre exercé avec un grand talent les fonctions de rapporteur spécial de la Commission du droit international sur la protection diplomatique.

Outre qu'il a accompli ce travail de précurseur à la Commission du droit international, il est reconnu comme un éminent expert international dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Commission du droit international des Nations Unies depuis 1998. Il a occupé les fonctions de Président de la commission créée par la Commission des droits de l'homme pour enquêter sur les violations du droit humanitaire dans le territoire palestinien occupé.

Il a acquis une expérience en qualité de conseiller juridique (notamment dans le domaine des droits de l'homme) mais également dans le domaine judiciaire international en tant que juge *ad hoc* à la Cour internationale de Justice dans l'affaire concernant les activités armées sur le territoire du Congo (*République démocratique du Congo c. Rwanda*) et dans l'affaire concernant la souveraineté de Pedra Branca/Pulau Batu Putela, Middle Rocks et South Ledge (Malaisie/Singapour).

3. *Compétences particulières: article 36, paragraphe 8*

M. Dugard a étudié le droit en Afrique du Sud et au Royaume-Uni et a donné des cours de droit dans différentes parties du monde, notamment au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie, aux Pays-Bas et en Suisse. Il a également occupé les fonctions de juge *ad hoc* à la Cour internationale de Justice et maîtrise plusieurs systèmes juridiques.

M. Dugard est candidat pour la région Afrique. Il est de sexe masculin.

4. *Connaissance d'au moins une des langues de travail de la Cour: article 36, paragraphe 3 c)*

M. Dugard possède une excellente connaissance de l'anglais, qu'il parle couramment.

Renseignements personnels

Nom: Christopher John Robert Dugard

Date de naissance: 23 août 1936

Lieu de naissance: Fort Beaufort (Afrique du Sud)

Nationalité: Sud-africaine

Titres universitaires

1956 Licence, Université de Stellenbosch.

1958 Licence en droit, Université de Stellenbosch.

1965 Licence en droit, Cantab (Université de Cambridge).

1965 Diplôme de droit international, Cantab.

1980 Doctorat en droit, Cantab.

1990 Doctorat en droit *honoris causa*, Université du Natal.

1996 Doctorat en droit *honoris causa*, Université du Cap.

- 2003 Doctorat en droit *honoris causa*, Université métropolitaine Nelson Mandela, Port Elizabeth.
- 2004 Doctorat en droit *honoris causa*, Université du Witwatersrand.
- 2004 Doctorat en droit *honoris causa*, Université de Pretoria.

Fonctions universitaires

Afrique du Sud

- 1961 - 1963 Chargé de cours de droit, Université du Natal.
- 1965 - 1969 Maître de conférences en droit, Université du Witwatersrand.
- 1969 - 1998 Professeur de droit, Université du Witwatersrand.
- 1972 - 1974 Président du Comité de direction de la faculté de droit, Université du Witwatersrand.
- 1975 - 1977 Doyen de la faculté de droit, Université du Witwatersrand.
- 1978 - 1990 Directeur du Centre d'études juridiques appliquées, Université du Witwatersrand.
- (Durant cette période, le Centre d'études juridiques appliquées avait pour objectif premier de sensibiliser l'opinion aux questions de droits de l'homme, du droit du travail et du droit concernant la communauté noire, au moyen de publications, de travaux de recherche, de conférences et de séminaires).
- Depuis 1998 Professeur émérite, Université du Witwatersrand.
- Depuis 2000 Professeur honoraire, Université de Pretoria (cours de maîtrise en droit, programme des droits de l'homme).
- Depuis 2001 Professeur honoraire, Université du Cap-Ouest.
- Depuis 2004 Professeur chargé de recherche honoraire, Université du Witwatersrand.
- Depuis 2005 Professeur honoraire, Université du Cap.

États-Unis, Australie, Royaume-Uni, Pays-Bas et Suisse

- Depuis 1969 Professeur invité, cours de relations publiques et internationales, École de relations publiques et internationales Woodrow Wilson, Université de Princeton.
- 1974 - 1975 Professeur invité de droit, Université Duke.
- 1981 Professeur invité de droit, Université de Californie, Berkeley (Boalt Hall).
- 1985 Professeur invité, Centre de recherche sur le droit international, Université de Cambridge.
- 1989 Professeur invité de droit, Université de Pennsylvanie.

1991	Professeur invité de droit, Université de Nouvelle-Galles du Sud (Australie).
1995 - 1996	Professeur invité de sciences juridiques dans le cadre du programme Arthur Goodhart, Université de Cambridge.
1995 - 1997	Membre du Sidney Sussex College, Cambridge.
1995 - 1997	Directeur du Centre de recherche Lauterpacht sur le droit international, Université de Cambridge.
1998 - 2006	Professeur de droit international public, Université de Leyde (Pays-Bas).

Qualifications professionnelles

1959	Admis au barreau de la Cour suprême d'Afrique du Sud.
1961 - 1963	Avocat à Durban.
Depuis 1963	Consultant et avocat à temps partiel, principalement dans les domaines du droit international, des droits de l'homme et du droit constitutionnel.
Depuis 1998	Avocat principal.

Il est intervenu en qualité de conseil ou de consultant juridique dans plusieurs procès contestant le régime sud-africain d'apartheid du point de vue du droit international. En 1968, il a présenté les arguments juridiques remettant en question la validité de la législation sécuritaire d'apartheid appliquée en Namibie, au motif que l'Assemblée générale des Nations Unies avait de façon licite mis fin au mandat sur le Sud-Ouest Africain: *S c. Tuhadeleni* (1969) 1 *South African Law Reports* (SALR) 153 (A). En 1981, il a exercé les fonctions de conseil dans un procès intenté pour contester la validité des mesures prises au titre de la loi sur l'habitat séparé (Group Areas Act), qui définissait des zones exclusivement réservées à la population blanche, au motif que cette délimitation contrevenait aux normes internationales concernant les droits de l'homme: *S. c. Adams*, *S c. Werner* (1981) 1 SALR 187 (A). En 1982, il a défendu la thèse selon laquelle l'annulation du passeport de l'archevêque Desmond Tutu était illicite (*Tutu c. Minister of Internal Affairs* (1982) 4 SALR 571 (T)), et, en 1989, il a remis en cause la validité du bantoustan de Bophuthatswana au motif que la création de cet État "était contraire aux principes du droit international": *S c. Banda* (1989) 4 SALR 519 (B). En 1988, il est également parvenu à faire annuler des proclamations visant à étendre le territoire des bantoustans (*Mathebe c. Government of South Africa* (1988) 3 SA 667(A)) et a défendu sur la base d'arguments juridiques la thèse selon laquelle les détenus membres de mouvements de libération d'Afrique australe (SWAPO et ANC) devaient être traités comme des prisonniers de guerre et non comme des criminels: *S c. Sagarius* (1983) 1 SALR 833 (SWA).

Fonctions dans les instances juridictionnelles internationales

2002 - 2006	Juge <i>ad hoc</i> à la Cour internationale de Justice dans l'affaire concernant les activités armées sur le territoire du Congo (<i>République démocratique du Congo c. Rwanda</i>).
2004	Juge <i>ad hoc</i> à la Cour internationale de Justice dans l' <i>Affaire concernant la souveraineté sur Pedra Branca/Pulau Batu Puteh, Middle Rocks et South Ledge</i> (Malaisie/Singapour).

Fonctions en Afrique du Sud

- Président de l'Institut sud-africain des relations interraciales (1978 à 1980).
- Membre du Conseil administratif national de l'Institut sud-africain des affaires internationales pendant une dizaine d'années.
- Fondateur et membre du Conseil national des avocats pour les droits de l'homme (1980 à 1991).
- Membre de la Commission des droits de l'homme (1988 et 1989).
- Membre de la Commission d'enquête indépendante sur les violations des droits de l'homme commises par les forces de sécurité (1990 à 1994).
- Conseiller juridique de l'évêque Tutu, diocèse (anglican) de Johannesburg, (1985 à 1987).
- Université de Fort Hare, Membre du Conseil d'administration (1990 à 1998).

Organisation des Nations Unies

1997 - 2001	Membre de la Commission du droit international (premier Sud-Africain à être élu). Rapporteur spécial de la Commission du droit international sur la protection diplomatique (élu sur proposition du Groupe africain).
Depuis 1998	Commission des droits de l'homme.
Depuis 2000	Président de la Commission créée par la Commission des droits de l'homme pour enquêter sur les violations du droit humanitaire dans le territoire palestinien occupé (Voir rapport du Conseil économique et social (E/CN4/2001/121) du 16 mars 2001.
2000 - 2007	Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé (Voir premier rapport dans le document du Conseil économique et social (E/CN4/2002/33) du 6 mars 2002).
2000 - 2006	Réélu membre de la Commission du droit international avec le plus grand nombre de voix du groupe africain.
2000 - 2006	Rapporteur spécial du droit international sur la protection diplomatique.

Organismes internationaux de droit

1973 - 1975	Membre du Comité d'étude sur la protection internationale des droits de l'homme de la Société américaine de droit international.
1974 - 1984	Membre du Comité sur le terrorisme international de l'Association de droit international.

1985 - 1988	Membre du Comité sur l'extradition et le terrorisme international de l'Association de droit international.
1992 - 1998	Co-rapporteur du Comité sur l'extradition et les droits de l'homme de l'Association de droit international.
1993 - 1995	Président de l'antenne sud-africaine de l'Association de droit international.
1998	Président de l'antenne sud-africaine de l'Association de droit international.
Depuis 1995	Membre du Conseil d'administration de la Société africaine de droit international et de droit comparé.
Depuis 1995	Membre de l'Institut de droit international (premier et seul Sud-Africain élu).
1997 - 1999	Membre du Groupe d'experts pour l'étude des règles coutumières du droit humanitaire international (Comité international de la Croix-Rouge).

Négociations constitutionnelles

1993	Membre du Comité technique sur l'abolition ou la révision des lois discriminatoires et répressives (dans le cadre des négociations sur la Constitution provisoire de l'Afrique du Sud).
1995	Membre du Comité technique chargé de conseiller l'Assemblée constituante pour la formulation de la Déclaration des droits de la Constitution de 1996.

Prix et distinctions honorifiques

1991	Prix des relations communautaires fondations Claude Harris Léon et Percy Fox, 1991, avec le commentaire suivant: "Cette distinction est attribuée à M. John Dugard pour son attachement aux libertés publiques et à l'application générale du droit en Afrique du Sud. En tant que Directeur du Centre des études juridiques appliquées, créé pour une large part à son initiative, il a œuvré avec beaucoup d'énergie et de courage pour démanteler l'ordre juridique de l'apartheid par l'éducation du public, les recherches spécialisées et l'ouverture de procès au nom de l'intérêt général".
1995	Distinguished Researcher Award, Université du Witwatersrand.
1999	A prononcé la troisième conférence du Manfred Lachs Memorial au Palais de la Paix, à La Haye, le 15 avril 1999 sur le sujet suivant: "Dealing with crimes of a past regime. Is amnesty still an option?".

Publications

Ouvrages

- *The South West Africa/Namibia Dispute* (University of California Press, 1973).
- *Introduction to criminal procedure* (Juta and Co. Ltd., 1977).
- *Human Rights and the South African legal order* (Princeton University Press, 1978).
- *Recognition and the United Nations* (Grotius Publications, 1987).
- *The Last Years of apartheid. Civil Liberties in South Africa* (en collaboration avec N. Haysom et G. Marcus), South Africa Update Series, Ford Foundation – Foreign Policy Association, 1992.
- *International Law - A South African perspective*, 3^{ème} édition, (Juta and Co Ltd, 2005).

Rapports de l'ONU

Au cours des dernières années, M. Dugard a consacré une grande partie de son temps à rédiger des rapports annuels pour la Commission du droit international et la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies.

Protection diplomatique

- Premier rapport sur la protection diplomatique, *Documents officiels de l'Assemblée générale des Nations Unies, Commission du droit international, cinquante-deuxième session, 2000, A/CN.4/506 et Add.1.*
- Deuxième rapport sur la protection diplomatique, *Documents officiels de l'Assemblée générale des Nations Unies, Commission du droit international, cinquante-troisième session, 2001, A/CN.4/514.*
- Troisième rapport sur la protection diplomatique, *Documents officiels de l'Assemblée générale des Nations Unies, Commission du droit international, cinquante-quatrième session, 2002, A/CN/523 et Add.1.*
- Quatrième rapport sur la protection diplomatique, *Documents officiels de l'Assemblée générale des Nations Unies, Commission du droit international, cinquante-cinquième session, 2003, A/CN 4/530 et Add 1.*
- Cinquième rapport sur la protection diplomatique, *Documents officiels de l'Assemblée générale des Nations Unies, Commission du droit international, cinquante-sixième session, 2004, A/CN 4/538.*
- Sixième rapport sur la protection diplomatique, *Documents officiels de l'Assemblée générale des Nations Unies, Commission du droit international, cinquante-septième session, 2005, A/CN 4/546.*

Territoire palestinien occupé

- Rapport de la Commission créée en application de la résolution S-51/1 du 19 octobre 2000 de la Commission des droits de l'homme pour enquêter sur les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire commises après le 28 septembre 2000 dans le territoire palestinien occupé. *Conseil économique et social, Commission des droits de l'homme, E/CN.4/2001/121*, 16 mars 2001.
- Rapport sur la question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine, *Documents officiels de l'Assemblée générale, Conseil économique et social, Commission des droits de l'homme, A/56/440*, 4 octobre 2001.
- Rapport sur la question de la violation des droits de l'homme et des territoires arabes occupés, y compris la Palestine, *Documents officiels de l'Assemblée générale, Conseil économique et sociale, Commission des droits de l'homme, E/CN.4/2002/32*.
- Rapport sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, *Documents officiels de l'Assemblée générale des Nations Unies*, soixantième session, A/60/271, 18 août 2005.
- Rapport sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, *Conseil économique et social, Commission des droits de l'homme, E/CN.4/2006/029*, 22 décembre 2005.

Ouvrages publiés

- Rights and constitutionalism. The new South African legal order, Van Wyk, Dugard, de Villiers and Davis (eds), Juta and Co, Le Cap, 1994. Réimpression par Clarendon Press, Oxford, 1996.
- International criminal law and procedure, Dugard and Van den Wyngaert (eds), Dartmouth, Aldershot (Royaume-Uni), 1996.
- Documents sur le droit international. Manuel à l'intention des étudiants en droit et des avocats spécialisés en droit constitutionnel, Mtshaulana, Dugard and Botha (eds), Juta and Co., Le Cap, 1996.

Travaux de publication

Depuis 1985	<i>South African Journal on Human Rights</i> (Membre honoraire, Comité de rédaction).
Depuis 1976	<i>Annual Survey of South African Law</i> (Comité de rédaction).
Depuis 1984	<i>International Legal Materials</i> , publié par l'American Society for International Law (Rédacteur correspondant pour l'Afrique australe).
Depuis 1992	<i>South African Yearbook of International Law</i> (Comité de rédaction).
Depuis 1994	<i>Cambridge Studies in International and Comparative Law</i> (Comité de rédaction).
Depuis 1998	<i>Yearbook of International Humanitarian Law</i> , TMC Asser Press, La Haye (Comité de rédaction).

1999 - 2004	<i>Netherlands International Law Review</i> (Comité de rédaction).
Depuis 1998	<i>Leiden Journal of International Law</i> (Conseil de fondation).
Depuis 2000	<i>International Criminal Law Review</i> , Martinus Nijhoff (Comité de rédaction).
Depuis 2003	<i>Journal of International Criminal Justice</i> , Oxford University Press (Comité consultatif).
Depuis 2005	<i>Human Rights Law Review</i> , Oxford University Press (Comité de rédaction consultatif).

Publications dans le domaine du droit international

Articles parus dans des publications spécialisées

- 'Objections to the revision of the 1962 judgment of the International Court of Justice in the South West Africa cases' (1965) 82 *South African Law Journal* 178-191.
- 'The legal effect of United Nations Resolutions on Apartheid' (1966) 83 *South African Law Journal* 44-59.
- 'South West Africa cases, second phase, 1966' (1966) 83 *South African Law Journal* 429-460.
- 'The Organization of African Unity and Colonialism: An enquiry into the plea of self-defence as a justification for the use of force in the eradication of colonialism' (1967) 16 *International and Comparative Law Quarterly* 157-190.
- 'The revocation of the mandate for South West Africa' (1968) 62 *American Journal of International Law* 78-97.
- 'The Simonstown Agreement: South Africa, Britain and the United Nations' (1968) 85 *South African Law Journal* 142-156.
- 'South West Africa and the supremacy of the South African parliament' (1969) 86 *South African Law Journal* 194-201.
- 'South West Africa and the "Terrorist Trial"' (1970) 64 *American Journal of International Law* 9-41.
- 'Naciones Unidas, derechos humanos y el "apartheid"' (1970) 11 *Foro International (Mexico)* 286-307.
- 'The Opinion on South West Africa (Namibia): The teleologists triumph' (1971) 88 *South African Law Journal* 460-477.
- 'Namibia (South West Africa): The court's opinion, South Africa's response and prospects for the future' (1972) 11 *Columbia Journal of International Law* 14-49.
- 'International terrorism: Problems of definition' (1974) 50 *International Affairs* 67-81.
- 'Towards the definition of international terrorism' (1973) *Proceedings of the American Society of International Law* 94-100.

- 'The Nuclear Tests cases and the South West Africa cases: Some realism about the international judicial decision' (1976) 16 *Virginia Journal of International Law* 463-504
- 'SWAPO: The Jus ad Bellum and the Jus in Bello' (1976) 93 *South African Law Journal* 144-158.
- 'International Terrorism and the just war' (1977) 2 *Stanford Journal of International Studies* 21-37.
- 'South Africa's "independent" homelands: An exercise in denationalization' (1980) *Denver Journal of International Law and Policy* 11-36.
- 'Silence is not golden' (1982) 46 *Foreign Policy* (Washington DC) 37-48.
- 'The application of customary international law affecting human rights' (1982) *Proceedings of the American Society of International Law* 245-251.
- 'Grotius, the jurist and international lawyer: Four hundred years on' (1983) 100 *South African Law Journal* 213-220.
- 'The denationalization of black South Africans in pursuance of apartheid' (1984) 33 *International Commission of Jurists Review* 49-60.
- 'Israel and the international community: The legal debate' (1984) 10 *South African Yearbook of International Law* 35-55.
- 'The conflict between international law and South African law: Another divisive factor in South African society' (1986) 2 *South African Journal on Human Rights* 1-28.
- 'Permissible Measures and obligations for outside states and internal peoples towards minority rule in South Africa' (1986) *Proceedings of the American Society of International Law* 314-317.
- 'Human rights, humanitarian law and the South African conflict' (1988) 2 *Harvard Human Rights Yearbook* 101-110.
- 'Walvis Bay and international law: Reflections on a recent study' Review article of Lynn Berat Walvis Bay (1991) 108 *South African Law Journal* 82-92.
- 'The role of international law in the struggle for liberation in South Africa' (1991) *Social Justice* (USA) 83-94.
- 'Secession: Is the case of Yugoslavia a precedent for Africa?' (1993) 5 *African Journal of International and Comparative Law* 63-75.
- 'The role of international law in interpreting the bill of rights' (1994) 10 *South African Journal on Human Rights* 208-215.
- 'International law and the "final" Constitution' (1995) 11 *South African Journal on Human Rights* 241-251.
- 'The influence of international human rights law on the South African Constitution' (1996) 49 *Current Legal Problems* 305-324.

- '1996 and all that. The South West African judgment revisited in the East Timor case' (1996) 8 *African Journal of International and Comparative Law* 549-563.
- 'International Law and the South African Constitution' (1997) 8 *European Journal of International Law* 77-92.
- 'Obstacles in the way of an international Criminal Court' (1997) 56 *Cambridge Law Journal* 329-342.
- 'Is the Truth and Reconciliation Process compatible with international law? An unanswered question. Azapo v President of Republic of South Africa' (1997) 13 *South African Journal on Human Rights* 258-268.
- 'Bridging the gap between human rights and humanitarian law: The punishment of offenders' (1998) 38/324 *Revue internationale de la Croix-Rouge* 445-453.
- 'The South African judiciary and international law in the apartheid era' (1998) 14 *South African Journal on Human Rights* 110-126.
- 'Reconciling extradition with human rights' (1998) 92 *American Journal of International Law* 187-212 (en cooperation avec Van den Wyngaert).
- 'Reconciliation and justice: The South African experience' (1998) 8 *Transnational Law and Contemporary Problems* 277-311.
- 'How effective is the International Law Commission in the development of international law?' (1998) 23 *South African Yearbook of International Law* 34-44.
- 'War crimes in internal conflicts' (1998) 28 *Israel Yearbook on Human Rights* 91-96
- 'Dealing with crimes of a past regime: Is amnesty still an option?' (1999) 12 *Leiden Journal of International Law* 1001-1015.
- 'Africa and international criminal law' (2000) *Proceedings of the American Society of International Law* 229-231.
- 'Diplomatic protection and human rights: The draft articles of the international Law Commission' (2005) 24 *Australian Yearbook of International Law* 75-91.
- 'Immunity, human rights and international crimes' (2005) *Journal of South African Law* (Tydskrif vir die Suid-Afrikaanse Reg) 482-488.

Commentaires parus dans des publications spécialisées

- 'Succession to federal treaties on the dissolution of a federation' (1965) 82 *South African Law Journal* 430-437.
- 'Consular immunity' (1966) 83 *South African Law Journal* 126-132.
- 'Succession to federal treaties revisited' (1967) 84 *South African Law Journal* 250-254.
- 'The treaty-making process' (1968) 85 *South African Law Journal* 1-4
- 'The Extradition Agreement between South Africa and Swaziland' (1969) 86 *South African Law Journal* 88-92.

- 'International law is part of our law' (1971) 88 *South African Law Journal* 13-15.
- 'Rhodesia. Does South Africa recognise it as an independent state?' (1977) 94 *South African Law Journal* 127-130.
- 'International law in South Africa: The restrictive approach to sovereign immunity approved' (1980) 97 *South African Law Journal* 357-363.
- 'South African report' (1981) 14/April *International Practitioner's Notebook*.
- 'Jurisdiction over persons on board an aircraft landing in distress' (1981) 30 *International and Comparative Law Quarterly* 901-905.
- 'Denationalization: Apartheid's ultimate plan' (1983) 28 *Africa Report* (African American Institute New York) 43-46.
- 'Educating South Africans for an independent Namibia' (1985) 15 *South Africa International* 129-132.
- 'The Revocation of the Mandate for Namibia revisited' (1985) 1 *South African Journal on Human Rights* 154-159.
- 'Soldiers or terrorists? The ANC and SADF compared' (1988) 4 *South African Journal on Human Rights* 221-224.
- 'Abduction: Does the Appellate Division care about international law?' (1997) 12 *South African Journal on Human Rights* 324-328.

Parties d'ouvrages et de monographies

- 'Legal aspects of investment in Namibia' in Murray, Morris, Dugard and Rubin *The role of foreign firms in Namibia*. Projet d'étude sur les investissements étrangers en Afrique du Sud et en Namibie (Sud-Ouest africain), Africa Publications Trust (1974),
- *South West Africa and the International Court. Two viewpoints on the 1971 opinion*, Dugard and Grosskopf, South African Institute of International Affairs (1974).
- *Namibia and Human Rights*, South African Institute of International Affairs (1976).
- *Independent Homelands. Failure of a fiction*, South African Institute of Race Relations (1979).
- 'The "purist" legal method, international law and sovereign immunity' in Gauntlett (ed) *J C Noster 'n Feesbundel*, Butterworths (1979).
- 'A satellite arrangement?' in Breytenbach (ed) *The constellation of states*, South African Foundation (1980).
- 'International terrorism and the just war' in Rapoport and Alexander (eds) *The morality of terrorism*, Columbia University Press (2nd ed 1989).
- 'International human rights norms in domestic courts. Can South Africa learn from Britain and the United States?' in Kahn (ed) *Fiat Justitia. Essays in memory of Oliver Deneys Schreiner* (1983).

- *The denationalization of black South Africans in pursuance of apartheid: A question for the International Court of Justice?* Occasional Paper No 8, Centre for Applied Legal Studies, University of the Witwatersrand (1984).
- 'The responsibility of the legal profession' in Cohen and Gouin (eds) *Lawyers and the nuclear debate*, University of Ottawa Press (1988).
- 'Sanctions against South Africa: An international law perspective' in Orkin (ed) *Sanctions against apartheid* (1989).
- 'The place of public international law in South African law' in Visser (ed) *Essays in honour of Ellison Kahn*, Visser (1989).
- 'Enforcement of human rights in the West Bank and the Gaza Strip' in Playfair (ed) *International law and the administration of occupied territories* (1992).
- 'The treatment of rebels in conflicts of a disputed character: The Anglo-Boer War and the "ANC-Boer War" compared' in Delissen and Tanya (eds) *Humanitarian law of armed conflict. Challenges ahead. Essays in honour of Frits Kalshoven*, Martinus Nijhoff (1991).
- 'Apartheid: A case study in the response of the international community to gross violations of human rights' in Cotler and Eliadis (eds) *International human rights law. Theory and practice*, Fondation canadienne des droits de l'homme (1992).
- 'International human rights' in Van Wyk, Dugard, De Villiers and Davis (eds) *Rights and constitutionalism*, Juta (1994).
- 'Public international law' in Chaskalson, Kentridge, Klaaren, Marcus, Spitz and Woolman (eds) *Constitutional law of South Africa*, Juta (1996).
- 'Retrospective justice: International law and the South African model' in McAdam (ed) *Transitional justice and the rule of law in new democracies*, University of Notre Dame Press (1997).
- 'Collective non-recognition: The failure of South Africa's Bantustan states' in Boutros-Boutros Ghali. *Amicorum Discipulorumque Liber* (1998).
- 'Terrorism and international law: Consensus at last?' in Yakpo and Boumedra (eds) *Liber Amicorum: Mohammed Bedjaoui* (1999) 159-172.
- 'Reconciliation and justice: The South African experience' in Burns, Weston and Marks (eds) *The future of international human rights*, Transnational Publishers (1999) 399-432.
- 'The role of human rights standards in domestic law: The Southern African experience' in Alston and Crawford (eds) *The future of UN human rights treaty Monitoring*, Cambridge University Press (2000).
- 'L'Apartheid' in Ascensio, Decaux and Pellet (eds) *Droit International Penal*, A Pedone (2000).
- 'Judicial review of sanctions' in Gowlland-Debbas (ed) *United Nations sanctions and international law*, Kluwer (2001).

- 'Judicial review in public international law' in Scharge (ed) *Judicial review*, Nijmegen: Ars Aequi Libri (2002) Paul Scholten Instituut, University of Amsterdam ISBN 90-6916-456-6.
- 'Possible conflicts of jurisdiction with truth commissions' in Cassese, Gaeta and Jones (eds) *The Rome Statute of the International Criminal Court: A commentary* (2002).
- 'Non-applicability of Statute of Limitations' (with Van den Wyngaert) in Cassese Gaeta and Jones (eds) *The Rome Statute of the International Criminal Court: A commentary* (2002).
- 'The problem of the definition of terrorism in international law' in Eden and O'Donnell (eds) *September 11, 2001. A turning point in international and Domestic law* (2005) Ardsley NY Transnational Publishers ISBN 1-57105-326-3.
- 'The role of recognition in the law and practice of secession' (with Raic) in Kohen (ed) *Succession: International law perspectives* (2005).
- 'Articles 13-15 of the Statute of the International Court of Justice' in Zimmerman and Tomuschat (eds) *Commentary on the Statute of the International Court of Justice*, Oxford University Press (2006).
- 'Diplomatic protection' in Crawford (ed) *State responsibility*, Cambridge University Press (2006).

Études annuelles de la législation sud-africaine

A lancé la rubrique du droit international dans l'*Annual survey* en 1965 et rédige cette rubrique chaque année depuis cette date.

Jurisprudence, droits de l'homme et procédure pénale

Articles parus dans des publications spécialisées

- 'The judicial process, positivism and civil liberty' (1971) 88 *South African Law Journal* 181-200.
- 'Academic freedom in South Africa' (1970) 3 *Droits de l'homme* 186-194.
- 'The political trial: Some special considerations' (1974) 95 *South African Law Journal* 59-72.
- 'Statutory interpretation as an exercise in choice' (1978) 95 *South African Law Journal* pp 451-454.
- 'Some realism about the judicial process and positivism' (1981) 98 *South African Law Journal* 372-387.
- 'Chief Justice versus President: Does the ghost of *Brown v Leyds NO* still haunt our judges?' (1981) 165 *De Rebus* 421-422.
- 'Judges and unjust laws' (1981) 22/2 *Codicillus* 50-55.
- 'The judiciary and national security' (1982) 99 *South African Law Journal* 655-659.

- 'A triumph for executive power – an examination of the Rabie report and the Internal Security Act 74 of 1982' (1982) 99 *South African Law Journal* 589-604.
- 'Using the law to pervert justice' (1983) 11/2 *Human Rights* (American Bar Association) 22-25, 50-54.
- 'Should judges resign? – a reply to professor Wacks' (1984) 101 *South African Law Journal* 286-294.
- 'Collective cabinet responsibility and human rights' (1985) 1 *South African Journal on Human Rights* 52-54.
- 'The jurisprudential foundations of the apartheid legal order' (1986) 28 *The Philosophical Forum* (USA) 115-123.
- 'A Bill of Rights for South Africa: Can the leopard change its spots?' (1986) 2 *South African Journal on Human Rights* 275-77.
- 'The judiciary in a state of national crisis – with special reference to the South African experience' (1987) 44 *Washington and Lee Law Review* 477-501.
- 'The quest for a liberal democracy in South Africa' (1987) *Acta Juridica* 237-58 (Publié aussi dans *Law under stress*).
- 'Towards a democratic order for South Africa' (1990) 2 *African Journal of International and Comparative Law* 361-383.
- 'A Bill of Rights for South Africa?' (1990) 23 *Cornell International Law Journal* 441-466.
- 'Towards genuine democracy in conflict ridden countries: A South African perspective' (1991) 1 *Beyond Law (Mas Alla del Derecho, Colombia)* 65-76.
- 'Human rights, apartheid and lawyers. Are there any lessons for lawyers from common law countries?' (1992) 15 *University of New South Wales Law Journal* 439-447.

Parties d'ouvrages et de monographies

- 'The legal framework of apartheid' in Rhodie (ed) *South African dialogue* McGraw-Hill (1972).
- 'South African lawyers and the liberal heritage of the law' in *Law, justice and society* Report of the Legal Commission of the Study Project on Christianity in Apartheid Society (SPRO-CAS).
- 'A review of South African legal education' in *Legal aid in South Africa* University of Natal (1973).
- 'Racial legislation and civil rights' in Hellman and Lever (eds) *Conflict and progress. Fifty years of race relations in South Africa* (1979).
- 'Human rights in South Africa – retrospect and prospect' in Forsyth and Schiller (eds) *Human rights: The Cape Town Conference* (1979).

- 'Political options for South Africa and implications for the west' in Rothberg and Barratt (eds) *Conflict and compromise* (1980).
- 'Judicial power and a constitutional court' in Boulle and Baxter (eds) *Natal and Kwa-Zulu constitutional and political options* (1981).
- 'The judiciary and constitutional change' in Van Vuuren and Kriek (eds) *Political alternatives for Southern Africa* (1983).
- 'The South African Constitution 1910-1980' *Our legal heritage* (1982).
- 'The judiciary and national security' in Bell and Mackie (eds) *Detention and security legislation in South Africa* (1985).
- 'Human rights and the rule of law' in Butler, Elphick and Welsh *Democratic liberalism in South Africa. Its history and prospect* (1987).
- 'Changing attitudes towards a bill of rights' in Van der Westhuizen and Viljoen (eds) *A Bill of Rights for South Africa* (1988).
- 'Towards racial justice in South Africa' in Henkin and Rosenthal (eds) *Constitutionalism and rights. The influence of the US Constitution abroad* (1990).
- 'Helen Suzman' in Salokar and Volcansek (eds) *Women in law. A bibliographical sourcebook* (1996).

Droit pénal et procédure connexe

Articles parus dans des publications spécialisées

- '1570 revisited: An examination of South African criminal procedure and the Hiemstra proposals' (1970) 87 *South African Law Journal* 410-423.
- 'Lay participation in the administration of justice' (1972) 1 *Crime, punishment and correction* 65-70.
- 'Training needs in sentencing in South Africa' (1985) 1 *South African Journal on Human Rights* 93-105.

Commentaires parus dans des publications spécialisées

Droit pénal

- 'Provocation' (1966) 83 *South African Law Journal* 261-266.
- 'Insane automatism' (1967) 84 *South African Law Journal* 131-138.
- 'The demise of *DPP v Smith* and the renaissance of subjectivism in criminal intent' (1967) 84 *South African Law Journal* 210-212.
- 'Judges, academics and unjust laws: The Van Niekerk contempt case' (1972) 89 *South African Law Journal* 271-287.

Procédure pénale

- 'The rights to counsel: South African and American developments' (1967) 84 *South African Law Journal* 1-6.
- 'The courts and the Attorney-General' (1968) 85 *South African Law Journal* 232-237.
- 'Bail: More power to the Attorney-General' (1968) 85 *South African Law Journal* 466-469.
- 'The courts and section 6 of the Terrorism Act' (1970) 87 *South African Law Journal* 289-293.
- 'Autrefois acquit and substantially identical offences' (1971) 88 *South African Law Journal* 301-305.
- *Annual survey* Chapter on criminal procedure 1966-1968.

Critiques d'ouvrages

M. Dugard a rédigé plus de soixante critiques d'ouvrages pour les organes de presse suivants: *South African Law Journal*, *British Year Book of International Law*, *American Journal of International Law*, *American Historical Review*, *American Journal of Comparative Law*, *International and Comparative Journal of Southern Africa*, *Journal of Contemporary African Studies*, *Cambridge Law Journal* et *South African Yearbook of International Law*.

Importants procès mettant en jeu des questions de droit international et de droit constitutionnel lors desquelles M. Dugard a comparu en qualité de consultant ou de conseil

- *S v Tuhadeleni* 1969 1 SA 153 (A)
Contestation de la validité du Terrorism Act 83 de 1967 en Namibie aux motifs que le mandat sur le Sud-ouest Africain avait été révoqué par l'Assemblée générale des Nations Unies en toute légalité.
- *S v Ramotse* 1970 Annual Survey of SA Law 80
Contestation de l'exercice d'une compétence pénale sur un responsable de l'ANC enlevé au Botswana.
- *Sobukwe v Minister of Justice* 1972 1 SA 693 (A)
Tentative de faire respecter le droit du dirigeant du Pan-Africanist Congress de quitter l'Afrique du Sud sur la base d'un droit fondamental à quitter son pays.
- *Lendlease Finance Co (Pty) Ltd v Corporation de Mercadeo Agricola v CMA* 1975 4 SA 397 (C); 1976 4 SA 464 (A)
Affirmation d'une interprétation restrictive de l'immunité absolue.
- *Inter-Science Research and Development Services v Republica Popular de Mocambique* 1980 2 SA 111 (T); 1982 3 SA 330 (T)
Affirmation d'une interprétation restrictive de l'immunité absolue.
- *Nkondo v Minister of Police* 1980 2 SA 894 (O)
Contestation de l'exercice d'une compétence pénale sur une personne transportée dans un appareil effectuant un vol international ayant été forcé à atterrir en catastrophe.

- *S v Adams; S v Werner* 1981 1 SA 1980 2 SA 313 (W); 1981 1 SA 187 (A)
Contestation de la validité du Groupe Areas Act aux motifs que le Tribunal municipal aurait dû tenir compte des règles internationales en matière de droit de l'homme pour interpréter le South African statute.
- *Tutu v Minister of Internal Affairs* 1982 4 SA 571 (T)
Contestation de la validité juridique de l'annulation du passeport de l'archevêque Desmond Tutu.
- *S v Banda* 1989 4 519 (B)
Contestation de la souveraineté du Bophuthatswana, aux motifs que ce bantoustan n'était pas un État au regard du droit international.
- *Mathebe v Regering van die Republiek van Suid-Afrika* 1988 3 SA 667 (A)
Contestation réussie de la validité de la décision prévoyant d'incorporer le district de Moutse dans le KwaNdebele.
- *Staatspresident v Lefuo* 1990 2 SA 679 (A)
Contestation réussie de la validité de la décision prévoyant d'incorporer le township de Botshabelo dans le QwaQwa.
- *Attorney-General of Lesotho v Swissbourgh Diamond Mines* 1997 8 BCLR (Lesotho, CA)
Contestation réussie de la législation en matière d'expropriation.
- *Swissbourgh Diamond Mines v Government of the RSA, (TP)* 1999 2 SA 279 (T)
Doctrines de l'acte de gouvernement.
- *Harksen v President of the RSA* 2000 2 SA 825 (CC)
Extradition.

Affaires dans lesquelles M. Dugard a témoigné en tant qu'expert sur des questions de droit international (statut des combattants de la SWAPO et de l'ANC en vertu du droit international)

- *S v Sagarius* 1983 1 SA 833 (SWA)
- *S v Mogoerane* (TPD; 6/8/1983)
- *S v Thoms* (Appeal reported in 1990 2 SA 802 (A))
- *S v Mncube and Nondula* (TPD Circuit Court, Messina; 5/5/1988; Appeal reported in *S v Mncube* 1991 3 SA 133 (A))

Autres arrêts publiés dans lesquels M. Dugard a comparu comme conseil

- *S v Gumbi* 1962 1 SA 188 (D)
- *S v Arenstein* 1963 2 599 (N)
- *S v Malinga* 1963 1 SA 692 (A)
- *S v Roodt* 1983 3 SA 382 (T)

Conférences

Au cours desquelles M. Dugard est intervenu ou auxquelles il a participé en dehors de l'Afrique du Sud:

- 1973 Réunion annuelle de l'American Society of International Law, Washington DC (Communication sur la mise hors la loi du terrorisme international).
- 1974 Comité des Droits de l'Homme, American Society of International Law, Wingspread, Wisconsin (participation à un séminaire).
- 1974 Association de droit international, American Branch, New York (membre du panel).
- 1976 Namibia and Human Rights, Commission internationale de juristes, Dakar, Sénégal (participant).
- 1976 Association de droit international, Madrid (participation à un Comité).
- 1978 'The International Legal Effects of South Africa's System of Apartheid', City of New York Bar (communication).
- 1980 Colloquium on Law and Liberty to Honour Charles Hamilton Houston, Amherst College, Massachusetts (communication sur les carences du positivisme juridique).
- 1982 Réunion annuelle de l'American Society of International Law, Washington DC (communication sur le thème "droit international et tribunaux nationaux").
- 1982 Association de droit international, réunion sur le thème du terrorisme international, Lexington, Virginie (participant).
- 1982 Allard K Lowenstein Symposium on International Human Rights Law, Yale Law School (membre du panel).
- 1982 Seminar on Justice and Society, Aspen Institute for Humanistic Studies, Aspen (participant).
- 1982 Seminar on Tradition and Modernization, Aspen Institute for Humanistic Studies, Jérusalem (participant).
- 1983 Réunion annuelle de l'African-American Institute, Harare (membre du panel).
- 1983 Association de droit international, réunion sur le thème du terrorisme international, Fletcher School of Law and Diplomacy, Tufts University, Boston (participant).
- 1983 'US Foreign Policy: Adjusting to Change in the Third World', Aspen Institute for Humanistic Studies, Wingspread, Wisconsin (participant).
- 1984 'Recent Developments in South Africa', Study Commission on US Policy towards South Africa, New York (communication sur la Constitution sud-africaine).
- 1985 'Recent Political and Constitutional Developments in South Africa', séminaire de la Fondation Ford, Washington DC.

- 1985 'Role of the Judiciary in South Africa', séminaire sur les aspects juridiques de l'apartheid, Washington DC.
- 1985 'The Role of the International Court in the Elimination of Apartheid' Media Round, table ronde pour les medias parrainée par l'Organisation des Nations Unies, La Haye (communication).
- 1986 'Permissible Measures and Obligations of Outside States towards Minority Rule in South Africa', American Society of International Law, réunion annuelle, Washington DC (communication).
- 1986 Association de droit international, réunion sur les thèmes de la non-extradition des responsables de crimes politiques et du terrorisme international, Fletcher School of Law and Diplomacy, Tufts University, Boston.
- 1987 Colloque sur le thème 'Judiciary in a Time of National Crisis' Washington and Lee School of Law (communication).
- 1987 'The Responsibility of the Legal Profession', Conférence canadienne sur les armes nucléaires et le droit, Ottawa (communication).
- 1987 Conférence sur les sanctions tenue à Gaborone (Botswana) (communication sur les aspects juridiques des sanctions contre l'Afrique du Sud).
- 1987 Réunion du Comité de droit international sur les problèmes d'extradition en rapport avec des actes de terrorisme, Heidelberg (Allemagne) (membre du Comité, rédaction du rapport du Comité à la séance plénière de l'Association de droit international tenue à Varsovie en août 1988).
- 1987 'The Teaching of International Criminal Law as Part of International Law and Human Rights Law', Conférence sur l'enseignement du droit pénal international, Syracuse (Italie), organisée sous les auspices de l'Institut supérieur international des sciences criminelles (communication).
- 1988 'The Enforcement of Human Rights in the West Bank and Gaza Strip', Conférence sur le droit en matière d'occupation militaire tenue à Jérusalem sous les auspices de l'Al Haq Law in the Service of Mankind (communication).
- 1989 'Prospects for Peace in Southern Africa' American Society of International Law, Réunion annuelle, Chicago (communication).
- 1989 'Effects of Apartheid on the Protection of Minorities', Conférence sur les conflits ethniques, les droits de l'homme et le système des Nations Unies organisée par le Harvard Law School Human Rights Program et le Centre international d'études ethniques, Sri Lanka (communication).
- 1989 Conférence sur l'Afrique du Sud et l'état de droit, Nuneham Park, Oxford (participant).
- 1992 Association de droit international, Le Caire (membre du panel sur le problème des successions d'États et des sécessions d'États).
- 1992 Association internationale de droit pénal, séminaire d'Helsinki sur l'extradition et les droits de l'homme.

- 1992 'Self-Determination, Territorial Integrity and Secession. The Implications for Human Rights of the Dissolution of Yugoslavia', Academia Internacional Liberdade E Desenvolvimento, Sintra, Portugal. Conférence sur les politiques internationales en matière de droit de l'homme pour la prochaine décennie: Conférence mondiale sur les droits de l'homme de 1993 (communication).
- 1993 'South Africa's Return to the International Community and International Law', Société africaine de droit international et comparé: cinquième conférence annuelle, Accra (communication).
- 1994 Réunion de l'Association de droit international, Comité sur l'extradition et les droits de l'homme, Bellagio (Italie), rapporteur.
- 1994 Soixante-sixième conférence de l'Association de droit international, Buenos Aires, (Argentine) (présentation du rapport du Comité sur l'extradition et les droits de l'homme; paru dans le rapport de la soixante-sixième conférence).
- 1994 Conférence sur la Cour pénale internationale, Syracuse (Italie), membre du panel.
- 1995 Réunion de l'Institut de droit international, Lisbonne (Portugal).
- 1995 Conférence sur l'amnistie et la justice transitionnelle, Syracuse (Italie, membre du panel).
- 1996 Réunion de l'Association de droit international, Comité sur l'extradition et les droits de l'homme, Bellagio (Italie), rapporteur.
- 1996 Colloque organisé pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Cour internationale de Justice, La Haye (participant). Publié sous le titre *Increasing the Effectiveness of the International Court of Justice* (UNITAR Nijhoff 1997).
- 1996 Soixante-septième conférence de l'Association de droit international, Helsinki (Finlande) (a présenté le rapport du Comité sur l'extradition des droits de l'homme publié dans le rapport de la soixante-septième conférence).
- 1996 'International Law in South Africa', African Society of International and Comparative Law, Conférence régionale, Nottingham (communication).
- 1996 African Society of International and Comparative Law, huitième conférence annuelle, le Caire (membre du panel).
- 1997 Réunion de l'Institut de droit international, Strasbourg (France).
- 1997 Réunion de l'Association de droit international, Comité sur l'extradition et les droits de l'homme, Otzenhausen (Allemagne).
- 1997 Conférence sur la Cour pénale internationale, Birkbeck College, Londres (communication).
- 1997 'International Human Rights Law in South Africa', Conference on International Human Rights, Research Centre for International Law, Cambridge (communication).
- 1997 Colloque organisé pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Commission du droit international, Organisation des Nations Unies, New York (participant).

- 1999 'Judicial Review of Sanctions' Colloque sur le thème 'United Nations Sanctions and International Law', Graduate Institute of International Studies, Genève (communication).
- 1999 'US Attitude towards the ICC', Duke University (États-Unis d'Amérique), Conférence sur la Cour pénale internationale (communication).
- 1999 Réunion de l'Institut de droit international, Berlin (Allemagne).
- 1999 Conférence sur le droit pénal international, Syracuse (Italie), communication.
- 1999 African Society of International and Comparative Law. Onzième conférence annuelle, Harare (membre du panel).
- 2000 'International Criminal Law in Africa', American Society of International Law, Réunion annuelle, Washington DC (communication).
- 2000 Gorbachev Foundation Conference on Constitutionalism, Madrid.
- 2001 Inter Action Council Seminar on Humanitarian Intervention, Boston.
- 2004 'International Terrorism', European Society of International Law, Florence (communication).
- 2005 'Legal Aspects of the Palestine/Israel Dispute', European Society of International Law, Genève (communication).

7. Eboe-Osuji, Chile (Nigéria)

[Original: anglais]

Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères de la République fédérale du Nigéria présente ses compliments à la Cour pénale internationale et à l'Assemblée des États Parties et a l'honneur de présenter à cette dernière la candidature de M. Chile Eboe-Osuji aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale lors de l'élection qui doit avoir lieu en 2009.

Comme en témoignent son curriculum vitae et l'état des qualifications de M. Eboe-Osuji (joints), l'élection de celui-ci aidera considérablement cette jeune institution à poser des bases jurisprudentielles solides à mesure que la Cour, pendant ces premières années de fonctionnement, aborde une phase extrêmement active de ses travaux. M. Eboe-Osuji apportera en effet à la Cour une expérience exceptionnellement solide tant de la théorie que de la pratique du droit pénal et du droit international en général et du droit pénal international et du droit international humanitaire en particulier.

Le Ministère des affaires étrangères tient également à relever la remarquable contribution apportée par M. Eboe-Osuji à propos du problème extrêmement troublant qu'est la violence dirigée contre les femmes en périodes de conflits armés, question qui préoccupe tout particulièrement aussi bien l'Organisation des Nations Unies que l'Assemblée des États Parties.

...

Exposés des qualifications

Considération et qualifications juridiques [article 36, paragraphe 3 a), du Statut de Rome]

M. Chile Eboe-Osuji jouit d'une haute considération morale et est connu pour son impartialité et son intégrité. Il réunit les conditions requises pour l'exercice des fonctions de juge à la Cour suprême du Nigéria, qui est l'une des plus hautes fonctions judiciaires du pays.

Compétences pertinentes [article 36, paragraphe 3 b)]

a) Comme il ressort clairement de son curriculum vitae et de ses antécédents professionnels, M. Eboe-Osuji possède une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale. Il tire son expérience de plus de 20 ans de pratique du droit devant les tribunaux du Nigéria et du Canada ainsi que devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et le Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Il a plus de dix ans d'expérience dans le domaine du droit pénal international, acquise notamment en qualité de substitut principal du Procureur, de conseil principal de la défense en appel et de conseiller juridique principal. Il est actuellement Chef de la Section des Chambres au TPIR. Il y a lieu de souligner tout particulièrement le fait que M. Eboe-Osuji a été substitut principal du Procureur, au TPIR, dans les affaires *Semanza* et *Bagosora et consorts*. Devant le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, il a été conseiller principal en appel dans les affaires *Brima et consorts* et *Fofana et Kondewa*. Il a également apporté son concours aux juges du TPIR pour la rédaction d'un certain nombre de jugements et de décisions. L'on trouvera de plus amples détails à ce sujet dans son curriculum vitae joint.

b) Les domaines de spécialisation de M. Eboe-Osuji sont notamment les suivants: droit pénal international (en particulier génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre) ; droit international humanitaire ; droit international relatif aux droits de l'homme ; droit international public général ; droit pénal du Nigéria ; et droit pénal du Canada. L'on trouvera de plus amples détails dans le curriculum vitae joint.

c) M. Eboe-Osuji a une longue expérience du travail judiciaire pour avoir été conseiller juridique principal des juges du TPIR et Chef de la Section des Chambres au TPIR. Des informations plus détaillées figurent dans le curriculum vitae joint.

d) En outre, M. Eboe-Osuji a enseigné le droit pénal international à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (Canada). De plus, il a été conférencier invité dans de nombreuses manifestations consacrées au droit pénal international.

e) M. Eboe-Osuji a publié de nombreuses études et de nombreux articles concernant le droit pénal international et le droit international. Ses recherches et ses articles portent, entre autres, sur les questions suivantes : définition et analyse du viol en droit pénal international ; le viol en tant qu'acte de génocide ; le viol et la responsabilité des supérieurs hiérarchiques en droit international ; le mariage forcé et le droit pénal international ; la jurisprudence des tribunaux spéciaux en matière de responsabilité des supérieurs hiérarchiques ; le rôle du Conseil de sécurité dans la poursuite du crime d'agression ; le droit international, les activités des mercenaires et la prévention des conflits en Afrique ; le manque de précision des chefs d'accusation et les questions de justice devant les tribunaux pénaux internationaux ; le meurtre en tant que crime contre l'humanité ; le génocide, la justice et la prudence en matière judiciaire du Comité international de la Croix-Rouge ; la complicité de génocide et l'entente en vue de commettre un génocide ; la compétence en matière de poursuites d'étrangers pour des crimes contre l'humanité commis à l'étranger ; la guerre mondiale contre le terrorisme aérien ; l'immunité des États, les atrocités imputables à l'État et la justice civile en droit international contemporain ; la responsabilité des États pour les crimes de génocide ; l'intention criminelle dans le terrorisme en tant que crime de guerre ; les graves violations en tant que crimes de guerre ; les crimes contre l'humanité : les attaques délibérées dirigées contre des civils en tant que crimes contre l'humanité ; l'incendie en tant que modalité du crime de guerre qu'est le pillage ; les appels interlocutoires devant les tribunaux spéciaux ; l'état de nécessité en tant qu'excuse absolutoire en droit pénal international ; le droit en tant que frein à la guerre.

Liste préférée [article 36, paragraphe 5]

M. Eboe-Osuji est amplement qualifié pour être candidat au titre des listes aussi bien A que B. Comme il doit n'en choisir qu'une, il souhaite que sa candidature soit examinée au titre de la Liste A.

Nationalité [article 36, paragraphe 7]

M. Eboe-Osuji exerce ses droits civils et politiques au Nigéria.

Représentation des différents systèmes juridiques et représentation géographique [article 36, paragraphe 8 a)]

Bien que M. Eboe-Osuji ait été formé et ait surtout pratiqué le droit dans des pays de *common law*, l'expérience qu'il a acquise au cours des dix dernières années dans le cadre de sa collaboration avec des conseils et des juges originaires de pays de tradition romaniste lui a permis de se familiariser assez bien avec le fonctionnement de ce système aussi.

S'il est élu, M. Eboe-Osuji sera le seul juge de nationalité nigériane à siéger.

Expérience particulière des questions liées à la violence contre les femmes [article 36, paragraphe 8 b)]

Comme le montre son curriculum vitae, M. Eboe-Osuji est spécialisé dans différents domaines du droit pénal international, et en particulier dans les aspects de ce droit concernant les conflits armés et la violence contre les femmes. Entre autres:

- Il a été substitut du Procureur dans l'affaire *Semanza*, qui est l'une de trois affaires seulement dans lesquelles le TPIR a prononcé une condamnation du chef du crime de sévices sexuels ;
- Il a récemment achevé le manuscrit d'un ouvrage intitulé: *La violence contre les femmes, les conflits armés et le droit international* ; et
- Comme indiqué ci-dessus, il a publié des études et des articles sur des questions comme la définition et l'analyse du viol en droit pénal international ; le viol en tant que génocide ; le viol et la responsabilité des supérieurs hiérarchiques en droit international ; les sévices sexuels dans les conflits armés comme élément du terrorisme en tant que crime de guerre ; et les mariages forcés en droit pénal international. Des informations plus détaillées figurent dans le résumé ci-joint des antécédents professionnels de M. Eboe-Osuji.

Renseignements personnels

Nom: Chile Eboe-Osuji

Date de naissance: 2 septembre 1962

Nationalité: Nigériane

Sexe: Masculin

Affiliations professionnelles

Membre des barreaux ci-après:

- 1) Nigéria – septembre 1986
- 2) Ontario (Canada) – février 1993
- 3) Colombie britannique (Canada) – novembre 1993

Membre des associations ci-après:

- 1) Law Society of Upper Canada
- 2) Advocates' Society of Ontario (Canada)
- 3) Conseil canadien de droit international
- 4) American Society of International Law
- 5) British Institute of International Law
- 6) Association de droit international

Expérience professionnelle

- Depuis 2008 Chef de la Section des Chambres, Organisation des Nations Unies, Tribunal pénal international pour le Rwanda, Arusha (Tanzanie).
- Fourniture d'avis juridiques et d'un appui aux Chambres du TPIR en tant que juriste principal ; supervision et coordination du travail des juristes affectés aux Chambres ; organisation et supervision de la rédaction des jugements ; supervision de l'organisation des procédures judiciaires, en liaison avec le Greffe du Tribunal ; etc.
- 2007 - 2008 Conseil principal en appel, Tribunal spécial pour la Sierra Leone, Freetown (Sierra Leone).
- Représentation du Procureur du Tribunal spécial pour la Sierra Leone en tant que conseiller principal dans les appels interjetés par l'accusation devant la Chambre d'appel du Tribunal ; rédaction de mémoires, de conclusions et d'autres documents juridiques ; coordination du travail de l'équipe chargée des appels formés par les services du Procureur.
- 2006 - 2007 Chargé de cours à la Section de la *common law* anglaise à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Ontario (Canada).
- Enseignement du droit pénal international aux étudiants de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.
- 2005 - 2007 Avocat, Borden Ladner Gervais LLP, Ottawa, Ontario (Canada).
- Présentation d'affaires devant différents tribunaux administratifs et juridictions, rédaction de conclusions, motions et autres documents juridiques, recherches, rédaction d'avis juridiques et d'études, etc.
- 2003 - 2005 Juriste hors classe de l'Organisation des Nations Unies affecté aux Chambres du Tribunal pénal international pour le Rwanda, Arusha (Tanzanie).
- Fourniture d'une assistance juridique aux juges de la Chambre de première instance II (recherches sur le droit pénal et la procédure pénale dans les pays de *common law*, le droit pénal et la procédure pénale canadiens, le droit pénal et la procédure pénale au plan international, le droit international humanitaire, le droit international relatif aux droits de l'homme et le droit international public ; rédaction d'avis juridiques, de décisions et de jugements pour les juges des Chambres de première instance du TPIR) ; supervision du travail réalisé par d'autres juristes (recherches et rédaction d'avis pour les juges) ; etc.
- 2000 - 2003 Juriste principal/Substitut principal du Procureur, Organisation des Nations Unies, Tribunal pénal international pour le Rwanda, Arusha (Tanzanie).

- Représentation du Procureur du Tribunal en tant que substitut principal dans les affaires *Bagosora, Nsenyuumva, Kabiligi et Ntabakuze* et dans l'affaire *Semanza* ; rédaction de motions, mémoires, conclusions et autres documents juridiques ; supervision du travail des juristes de l'accusation.
- 1999 - 2000 Juriste principal de l'Organisation des Nations Unies affecté à la Chambre d'appel du Tribunal international pour le Rwanda, La Haye (Pays-Bas).
- Fourniture d'un appui juridique aux juges de la Chambre d'appel (recherches sur le droit pénal et la procédure pénale dans les pays de *common law*, le droit pénal et la procédure pénale au Canada, le droit pénal international, le droit international humanitaire, le droit international relatif aux droits de l'homme, le droit international public) ; responsable de la rédaction d'avis juridiques, de décisions et de jugements pour les juges de la Chambre d'appel du TPIR ; supervision du travail réalisé par les autres juristes chargés de faire des recherches et de rédiger des textes pour les juges ; etc.
- Février - septembre 1999 Conseil de l'accusation, substitut adjoint du Procureur, Organisation des Nations Unies, Tribunal pénal international pour le Rwanda, Arusha (Tanzanie).
- Représentation de l'Organisation des Nations Unies dans les poursuites intentées devant le TPIR du chef de crimes de guerre, de crimes contre la paix, de crimes contre l'humanité et d'autres crimes internationaux commis par des Rwandais au Rwanda et dans les États voisins en 1994.
- 1997 - février 1999 Substitut adjoint du Procureur, Organisation des Nations Unies, Tribunal pénal international pour le Rwanda, Kigali (Rwanda).
- Représentation du Procureur devant le TPIR du chef de crimes de guerre, de crimes contre la paix, de crimes contre l'humanité et d'autres crimes internationaux commis par des Rwandais au Rwanda et dans les États voisins en 1994.
- 1996 - 1997 Avocat, Cabinet Eboe-Osuji & Adetunji, Toronto (Canada).
- Chargé de différentes affaires devant les tribunaux de différents niveaux de l'Ontario (Canada), de la Cour fédérale du Canada et de la Cour suprême du Canada, rédaction de conclusions, de mémoires et d'autres documents juridiques.
- 1994 - 1995 Avocat au Cabinet Robinson-Hinkson, Toronto (Canada).
- Chargé de différentes affaires devant les tribunaux de différents niveaux de l'Ontario (Canada), rédaction de conclusions, de mémoires et d'autres documents juridiques.
- 1993 - 1994 Avocat au Cabinet Russell & DuMoulin, Vancouver (Canada).
- Chargé de différentes affaires devant les tribunaux, rédaction de conclusions, de mémoires et d'autres documents juridiques.

- Février - novembre 1993 Juriste associé/avocat au Cabinet Russell & DuMoulin Vancouver (Canada).
Chargé de différentes affaires devant la Cour fédérale du Canada, les Small Claims Courts et les tribunaux de Colombie britannique, rédaction de conclusions, de mémoires et d'autres documents juridiques, recherches sur des points de droit, rédaction d'avis juridiques et d'études, etc.
- 1991 - 1992 Juriste associé au Cabinet Scott & Ayles, Ottawa (Canada).
Chargé de différentes affaires devant les Small Claims Courts et les tribunaux administratifs, rédaction de conclusions, de mémoires et d'autres documents juridiques, recherches sur des points de droit, rédaction d'avis juridiques et d'études, etc.
- 1989 - 1991 Chercheur au Centre de recherche sur le droit aérien et spatial à l'Université McGill, Montréal (Canada).
Recherches sur des points de droit, rédaction d'études, de documents destinés à des conférences juridiques, etc.
- 1988 - 1989 Chercheur (indépendant), Montréal (Canada).
Recherches sur points de droit et fourniture aux demandeurs d'asile d'avis sur les instruments juridiques canadiens et internationaux.
- 1986 - 1988 Avocat au Cabinet Ugochuku & Co., Port Harcourt (Nigéria).
Chargé de différentes affaires devant les tribunaux, rédaction de mémoires, de conclusions, de contrats, de baux, d'hypothèques et d'autres documents juridiques.
- 1985 - 1986 Juriste associé au Cabinet Ahamba & Associates, Owerri (Nigéria).
Rédaction de conclusions, de mémoires et d'autres documents juridiques, recherche sur des points de droit, rédaction d'avis juridiques et d'études, etc.

Formation

Diplômes de droit du troisième cycle

- 1989 - 1991 Maîtrise en droit, Université McGill, Montréal (Canada).
Distinction: premier prix, concours de rédaction de 1990, programme de hautes études de droit aérien et spatial de l'Université McGill.

Diplômes de droit

- 1989 - 1991 Certificate of Qualification (équivalent canadien d'une licence en droit) de la Faculté de droit de l'Université McGill (Comité mixte sur la reconnaissance des diplômes de la Federation of Canadian Law Societies).
- 1981 - 1985 Licence en droit (avec mention) de l'Université de Calabar, (Nigéria).

Diplômes professionnels

Février - avril 1993	Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (cours de formation aux professions juridiques), Society of British Columbia, Vancouver (Canada).
Mai - juin 1991	Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (cours de préparation à l'admission au Barreau).
Septembre - décembre 1992	The Law Society of Upper Canada, Ontario, Ottawa (Canada).
1985 - 1986	Certificat d'aptitude à la profession d'avocat décerné par la Faculté de droit du Nigéria, The Nigerian Council of Legal Education.

Résumé des principales activités professionnelles

- Premier substitut du Procureur dans l'affaire *Le Procureur c. Brima et consorts*, Tribunal spécial pour la Sierra Leone.
- Premier substitut du Procureur dans l'affaire *Le Procureur c. Fofana et consorts*, Tribunal spécial pour la Sierra Leone.
- Substitut du Procureur dans l'affaire *Le Procureur c. Semanza* (No. ICTR-97-20-T), Tribunal pénal international pour le Rwanda, jugement du 15 mai 2003. [À l'issue du procès, Laurent Semanza (maire de Bicumbi, au Rwanda) a été condamné pour complicité de génocide et crimes contre l'humanité: extermination, deux assassinats, viol et torture].
- Substitut du Procureur dans l'affaire *Le Procureur c. Bagosora, Nsengiyumva, Kabiligi et Ntabakuze* (No. ICTR-98-48-T). Préparation de l'affaire, lecture des chefs d'accusation et interrogatoire du premier expert appelé à déposer comme témoin [<http://65.18.216.88/ENGLISH/PRESSREL/2002/312chile&delponete.htm>].
- Chargé de l'affaire *Cummings c. Budget Rent-A-Car et Zurich Ins Co* (1996), 29 OR (3rd) 1, 136 DLR (4th) 330 (Ontario Court of Appeal, application for leave to appeal dismissed by the Supreme Court of Canada (1997), 31 OR (3^d) 1) – affaire qui a fait jurisprudence en matière de droit canadien des assurances: a fait connaître le principe que l'assureur a l'obligation de défendre les jeunes conducteurs qualifiés exclus par la compagnie de louage d'automobiles.
- Chargé de l'affaire *Ferrel & ors c. A-G (Ontario)* ['the Employment Equity Case'] – affaire qui a fait jurisprudence en droit constitutionnel canadien en matière d'égalité : principe selon lequel l'abrogation des lois relatives à l'équité en matière d'emploi de la province de l'Ontario est inconstitutionnelle et constitue une mesure du gouvernement dont la constitutionnalité peut être attaquée.
- Défense, qui a donné lieu à un acquittement, de trois hommes accusés au Nigéria d'un crime passible de la peine capitale.

Sélection de publications, de discours et de recherches

Articles

- "Rape as Genocide: Some Questions Arising", (2007) 9 *Journal of Genocide Research*, p. 251-273.
- "The Role of the Security Council in Prosecuting the Crime of Aggression: an African Perspective", (2007) 34 *The Monitor-Journal of the Coalition for the International Criminal Court*, p. 8.
- "Superior or Command Responsibility – A Doubtful Theory of Criminal Responsibility at the Ad Hoc Tribunals", in: Deceaux et al, *From Human Rights to International Criminal Law* [La Haye: Brill, 2007], p. 105.
- "International Law, Mercenary Activities and Conflict Prevention in Africa", [en collaboration avec Adama Dieng] in: Deceaux et al, *From Human Rights to International Criminal Law* [La Haye: Brill, 2007], p. 617.
- "'Vague' Indictments and Justice at the International Criminal Tribunals: Learning from the World of Common Law", in: C.P.M. Waters (ed.), *British and Canadian Perspectives on International Law* [La Haye: Brill, 2006], p. 105.
- "Rape and superior responsibility in international law" [http://www.icc-cpi.int/library/organs/otp/050620_Chile_presentation.pdf].
- "Murder as a Crime against Humanity at the Ad Hoc Tribunals: Reconciling Differing Languages", (2005) *Canadian Yearbook of International Law*, p. 145.
- "Genocide, Justice and the Forensic Sensibilities of the International Committee of the Red Cross", *Chinese Journal of International Law* (2006) Vol. 5, No. 1, p. 149.
- "Crimes Against Humanity: from *Finta* to *Mugesera*" or "In Sync at Last: Canadian Law and International Law of Crimes Against Humanity", site web du Conseil canadien de droit international (novembre 2005)
http://www.ccil-ccdi.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=124&Itemid=76
- "The World Our Stage: Practice at the Bar of International Law", *The Advocates' Society Journal* (été 2005), pp. 14-16.
- "Complicity in Genocide vs. Aiding and Abetting Genocide: Construing the Difference in ICTR and ICTY Statutes", (2005) 3 *Journal of International Criminal Justice*, p.56-81.
- "Kleptocracy: a desired subject of international criminal law that is in dire need of prosecution by universal jurisdiction", *African Perspectives on International Criminal Justice* (2005), p. 121.
- "Crimes against Humanity: the End of Impunity in a New Order of International Criminal Law", *AFLA Quarterly* (octobre – décembre 1999), p. 15.
- "The Jurisdiction to Prosecute Foreigners for Crimes Against Humanity Committed Abroad", *AFLA Quarterly* (avril – juin 2000), p. 12 [en collaboration avec Suzanne Schairer].

- "World War against Aviation Terrorism ... the Role of Canada", in: Matte (ed.), *Arms Control and Disarmament in Outer Space: Towards a New Order of Survival*, Vol. IV, p. 59.
- "The Duty to Defend an Unnamed Insured - Even the Fourth Generation Driver", (1996) 14 *Canadian Journal of Insurance Law*, p. 65.
- "Repeal of the Ontario Employment Equity Laws: A Lesson in Denial of Equal Protection of the Laws", in: Agocs, *Workplace Equality: International Perspectives on Legislation, Policy and Practice*' (2002), p. 109 [en collaboration avec Elizabeth McIsaac].
- "State Immunity, State Atrocities, and Civil Justice in the Modern Era of International Law" [à paraître dans l'*Annuaire canadien de droit international*].
- "Torture, Terrorism, and Civil Suits against Foreign States in Canadian Courts", *Law Times*, 9 octobre 2007.
- "Responsibility of States for Genocide Crimes", *Law Times*, 17 mai 2007.
- "Another Look at the *Mens Rea* of the War Crime of Terrorism" [à paraître].
- "Grave Breaches' as War Crimes: Much Ado About ... "Serious Violations'" [à paraître].
- "Defining and Analyzing Rape in International Criminal Law: an Unsettled Tug-of-War?" [à paraître].
- "Forced Marriage: an International Crime?" [à paraître].
- "Crimes against Humanity: Civilians as Deliberate Targets of Attacks" [à paraître].
- "Burning as a Mode of the War Crime of Pillage" [à paraître].
- "Interlocutory Appeals at The International Criminal Tribunal for Rwanda" [à paraître].
- "Curbing War through Law: a teleological approach to international criminal justice" [à paraître].

Thèses

- *Aviation Incidents and the Earth-based Victims: a Review of Anglo-Canadian Tort Law* [Thèse de maîtrise rendue à l'Université McGill de Montréal, 1991] v. 203 p. ISBN: 0315744812.

Manuscrits d'ouvrages

- "Sexual Violence against Women, Armed Conflicts and International Law".
- "International Criminal Law: an Inside View of an Edifice under Construction".
- "Spirit of Sankey - Commentary on Aspects of Canadian Constitutional Law".

Recherches juridiques pertinentes

- Très longue expérience : plus de 500 recherches et études juridiques de caractère universitaire et professionnel.

Discours et conférences

- Conférence annuelle de 2007 de l'Association nigériane du Barreau, Ilorin (Nigéria), 28 août 2007 [document présenté : « Un développement juridiquement responsable »].
- Conférence biennale de 2006 de l'Association de droit international, Toronto (Canada), 7 juin 2006 [document présenté : « La responsabilité des supérieurs hiérarchiques en cas de viol en période de conflits armés »].
- Canadian Lawyers Abroad, chapitre de l'Université d'Ottawa, conférence sur le sursis à la vengeance et la poursuite des crimes internationaux, Ottawa (Canada), 10 mars 2006 [allocution d'ouverture : « La compassion dans les procès pour génocide : la mort en chiffres »].
- Faculté de droit de l'Université McGill, Centre pour les droits de l'homme et le pluralisme juridique, conférence sur les tribunaux hybrides dans leur contexte, Montréal (Canada) 17 février 2006 [a animé le débat sur la contribution des tribunaux hybrides à la réconciliation en période postconflictuelle].
- Conférence annuelle de 2005 du Conseil canadien de droit international, Ottawa (Canada), 27 octobre 2005 [document présenté : « Définition et analyse du viol en droit pénal international – un conflit persistant? »].
- Conférence internationale du Comité international de la Croix-Rouge sur le thème « Le droit international humanitaire coutumier : défis, pratique et débat », Montréal (Canada), 30 septembre 2005 [document présenté : « Le droit international coutumier dans la pratique des tribunaux pénaux internationaux pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie »].
- British Association of Canadian Studies, Legal Studies Group, Canada-UK Perspectives on Public International, Londres (Angleterre), 24 juin 2005 [document présenté: « L'imprécision des chefs d'accusation et la justice devant les tribunaux pénaux internationaux : l'enseignement du monde de la *common law* »].
- Cour pénale internationale ; série de cours organisés par le Bureau du Procureur, La Haye (Pays-Bas), 20 juin 2005 [document présenté : « Le viol et la responsabilité des supérieurs hiérarchiques en droit international », disponible à l'adresse: <www.icc-cpi.int/otp/otp_guest_lecturer&id=30.html>].
- Congrès d'automne de l'Advocates' Society of Ontario, Scottsdale, Arizona, 19-20 novembre 2004 [document présenté : « La pratique du droit international dans un monde en mutation: une perspective canadienne »].
- Conférence de la Chaire Maddison du Yukon College, Whitehorse, Territoire du Yukon, 22 novembre 2004 [document présenté : « L'apport du Tribunal pénal international pour le Rwanda au développement du droit international des crimes de guerre »].
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, réunion d'experts sur le Tribunal spécial indépendant pour la Sierra Leone et la Commission vérité et réconciliation en Sierra Leone, New York, 19-22 décembre 2001.

- Africa Legal Aid, réunion d'experts sur « La perspective africaine concernant la compétence universelle en matière de crimes internationaux », Arusha (Tanzanie), novembre 2002.
- Africa Legal Aid, réunion d'experts sur « La perspective africaine concernant la compétence universelle en matière de crimes internationaux », Le Caire (Égypte), 30-31 juillet 2001 [document présenté : "Kleptocracy: A Viable Candidate for International Criminal Law, in Dire Need of Prosecution by Universal Jurisdiction"].
- Association des étudiants noirs de l'Université de Harvard, Conférence sur la discrimination positive, 7-8 février 1997 [titre du discours : « Égalité, démocratie et la politique de l'intérêt bien compris »].
- Faculté de droit de l'Université de Western Ontario, 12 mars 1997 [titre du discours : « Un devoir de principe – l'État et l'élimination de la discrimination inconstitutionnelle »].
- Association canadienne des juristes noirs, 29 juin 1997 [titre du discours : « Justiciabilité d'une action en inconstitutionnalité de l'abrogation des lois relatives à l'équité en matière d'emploi de la province de l'Ontario »].

Connaissances linguistiques

Première langue : Anglais

Langue maternelle : Ibo

Autres langues : Bonne connaissance du français

8. González Cabal, María del Carmen (Équateur)

[Original: espagnol]

Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères, du commerce et de l'intégration présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note ICC-ASP/7/S/73 du 11 novembre 2008, a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement équatorien a décidé de présenter la candidature de Mme María del Carmen González Cabal, au titre de la Liste B, à l'un des sièges vacants de juge à la Cour pénale internationale qui doit être pourvu lors des élections qui auront lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée, qui doit se tenir en janvier 2009 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

Le Ministère fait tenir ci-joint au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties l'exposé présenté par le Gouvernement équatorien ainsi que le curriculum vitae de Mme María del Carmen González Cabal.

...

Exposé des qualifications

Exposé présenté par le Gouvernement équatorien au sujet de la candidature de Mme María del Carmen González Cabal à l'un des sièges vacants de juge à la Cour pénale internationale, au titre de la Liste B, conformément à la résolution ICC-ASP/3/Res.6 du 10 septembre 2004.

La candidate de l'Équateur, Mme María del Carmen González Cabal, est une avocate et une diplomate qui jouit d'un immense prestige moral, intellectuel et académique. Elle est titulaire d'un diplôme en sciences sociales et politiques. En 1981, elle a obtenu le diplôme de docteur en droit et d'avoué devant les tribunaux de la République et, depuis lors, elle est membre de l'Association du Barreau de Quito. Mme González Cabal est membre du corps diplomatique équatorien depuis 30 ans.

À l'université, Mme González Cabal a travaillé à titre bénévole dans les services du conseil juridique gratuits fournis par l'Université catholique de l'Équateur et a fourni une assistance à la communauté d'agriculteurs de Guamote, dans la province équatorienne de Chimborazo. Elle a également milité en faveur de l'égalité des femmes. Depuis lors, elle entretient d'étroites relations avec les milieux universitaires et les organisations qui s'occupent des questions sociales en Équateur ainsi que dans certaines des villes où elle a représenté son pays en qualité de membre des missions diplomatiques de l'Équateur, notamment à Vienne, à Brasilia, à San Salvador, à Buenos Aires, à Managua et à La Haye.

Pendant l'année universitaire 1981/1982, Mme González Cabal a suivi le cours d'introduction à la carrière diplomatique à l'*Instituto Rio Branco*, académie diplomatique du Ministère des affaires étrangères de la République fédérative du Brésil. En 1988, elle a suivi un cours de droit international public à l'Institut de recherche et de relations internationales de Florence (Italie). En 1990, elle a suivi des cours sur les droits de l'homme offerts par l'Office des Nations Unies à Genève ainsi qu'un programme de formation aux droits de l'homme offert par l'Université de Strasbourg (France). En 1997, Mme González Cabal a obtenu un diplôme de maîtrise en relations internationales de l'Université de Brasilia, où elle a défendu une thèse

traitant des garanties offertes par le droit international public et du règlement pacifique des conflits. En 2007, elle a suivi un cours d'été de droit pénal international organisé par le Centre Grotius et l'Université de Leiden.

L'Équateur présente la candidature de Mme González Cabal au poste de juge à la Cour pénale internationale au titre de la Liste B étant donné sa vaste expérience des questions de droit international. Entre 1979 et 1980, elle a été Directrice générale des affaires sociales du Ministère des affaires étrangères, fonctions qui l'ont mise en contact avec différentes organisations nationales et internationales s'occupant des droits de l'homme, des affaires humanitaires, des stupéfiants, du droit de la famille et de la problématique hommes-femmes. En 1985, Mme González Cabal a été représentante de l'Équateur auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne, et elle s'est occupée de questions comme les droits de l'homme, les handicapés, l'égalité entre les sexes, les réfugiés, la famille et d'autres questions semblables. En 1988, elle a été membre de la délégation équatorienne à la première Conférence mondiale sur le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, et a représenté l'Équateur à la Commission pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1990.

Entre 1990 et 1992, Mme González Cabal a été Directrice du Département des affaires sociales du Ministère des affaires étrangères de l'Équateur et, à ce titre, a collaboré avec différentes organisations nationales et internationales dans des domaines comme les droits de l'homme, les affaires humanitaires, les stupéfiants, le droit de la famille et la problématique hommes-femmes.

En 2001, Mme González Cabal a été Coordonnatrice nationale de la dixième Conférence d'épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques. Cette conférence, consacrée aux problèmes des adolescents dans les Amériques, avait pour but d'évaluer le fonctionnement des mécanismes de services consultatifs mis en place au cours des dix années précédentes. Les participants ont procédé à un échange de vues afin d'essayer de trouver des solutions aux problèmes sociaux et humanitaires qui affectent les enfants, les femmes et les personnes âgées dans les Amériques. À l'issue de la conférence, il a été adopté un Plan d'action en faveur des adolescents.

En 2002, Mme González Cabal a été conseillère de l'Institut national de l'enfant et de la famille (INNFA) et chargée de mettre en œuvre le Plan d'action élaboré par la conférence susmentionnée. Ce plan d'action portait sur des questions comme l'éducation, la santé, la formation professionnelle, le comportement social et la participation des citoyens. Les questions liées à la violence au foyer et à l'égalité des sexes étaient également inscrites à l'ordre du jour de l'Institut.

En 2001 et 2002, Mme González Cabal a parrainé et a fondé un projet intitulé "Laboratoires d'entreprises scolaires", réalisé en Équateur sous l'égide de l'Organisation des États américains. Ce projet a par la suite été lancé au Nicaragua avec l'appui de la Chambre de commerce Nicaragua-États-Unis.

Pendant la période 2003-2005, Mme González Cabal a été Ambassadrice de l'Équateur au Nicaragua et s'est occupée surtout de problèmes liés à la traite de personnes, ce qui l'a conduit à avoir des contacts étroits avec le système pénitentiaire nicaraguayen et les détenus équatoriens. Sa collaboration avec l'Assemblée nationale et le Gouvernement de la République du Nicaragua a facilité la solution des problèmes juridiques des migrants en situation irrégulière en provenance de l'Équateur ainsi que d'autres pays.

Compte tenu de l'importance de l'équilibre entre la paix et la justice qui est reflété dans le Traité de Rome, il y a lieu de relever tout particulièrement que Mme González Cabal jouit d'une longue expérience des pourparlers de paix. En fait, en 1995, elle a été membre de

la délégation équatorienne aux pourparlers de paix entre l'Équateur et le Pérou qui ont eu lieu à Rio de Janeiro et à Brasilia et qui ont débouché sur la Déclaration de paix d'Itamaraty le 17 février 1995. Cette déclaration a marqué le début du processus de détente entre les deux pays.

La même année, Mme González Cabal a fait partie de la délégation équatorienne chargée de négocier les procédures de retrait des troupes et la création de la mission d'observateurs militaires Équateur-Pérou. Elle a également été membre des groupes de travail qui ont appuyé les commissions et les pourparlers de paix de haut niveau qui ont conduit les Présidents de l'Équateur et du Pérou à signer un Traité de paix définitif en 1998 et à adopter un important programme commun de développement binational.

Parlant couramment l'espagnol, l'anglais, le portugais et l'italien, Mme González Cabal a également une connaissance passive de l'allemand. Elle a représenté son pays aux quatrième et cinquième sessions de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome tenus l'une et l'autre à La Haye en 2005 et 2006 respectivement.

Mme González Cabal a représenté l'Équateur auprès des Gouvernements de l'Autriche, du Brésil et d'El Salvador et a été Ambassadrice en Argentine, au Nicaragua et au Royaume des Pays-Bas. Elle a également été Représentante permanente de l'Équateur auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et du Fonds commun pour les produits de base.

En outre, Mme González Cabal a été observatrice internationale lors des élections générales qui ont eu lieu en mai 2004 au Panama et a été Vice-Présidente du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes au Conseil des gouverneurs du Fonds commun pour les produits de base.

Mme González Cabal est l'auteur de nombreuses publications et a fait des conférences dans plusieurs universités et institutions au sujet de questions de droit international public. Mariée, elle a deux enfants.

L'élection de Mme González Cabal contribuerait à améliorer la répartition géographique entre les juges de la Cour, comme prévu au paragraphe 8 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

L'Équateur a signé le Statut de Rome en 1998 – sans formuler de réserves – et l'a ratifié le 5 février 2002. L'Équateur a ratifié l'Accord relatif aux privilèges et immunités de la Cour pénale internationale en 2006.

L'Équateur tient à réaffirmer la grande importance qu'elle accorde aux droits de l'homme et aux affaires humanitaires ainsi que sa ferme volonté de contribuer – par l'entremise de la Cour pénale internationale – à faire en sorte que les crimes visés par le Statut de Rome ne demeurent pas impunis.

Renseignements personnels

Nom : María del Carmen González Cabal

Date de naissance : 23 mars 1956

Lieu de naissance: Bahía de Caráquez (Équateur)

Nationalité : Équatorienne

Formation

- Maîtrise en Relations internationales, Université de Brasilia (Brésil), 1997.
- Doctorat en droit et Avouée devant les Cours de la République, Université catholique de l'Équateur, janvier 1981, Quito (Équateur).
- Licence en sciences politiques et sociales, Université catholique de l'Équateur, Quito, 1981.

Autres cours

- Droit pénal international, cours d'été 2007, Grotius Centre, Université de Leiden (Les Pays Bas).
- Droits de l'homme, Université de Strasbourg (France), 1992.
- Processus d'intégration de la Communauté européenne, Salzbourg (Autriche), 1990.
- Relations internationales, Institut de recherche et relations internationales, Florence (Italie), 1988.
- Introduction à la carrière diplomatique, Institut Rio Branco, Ministère des affaires étrangères, Brasilia (Brésil), 1981 - 1982.

Expérience professionnelle

- Membre du Corps diplomatique de l'Équateur depuis 1978 et membre de l'Association nationale des avocats de Quito depuis 1981.

Fonctions à l'étranger en représentation de l'Équateur

- Ambassadrice au Royaume des Pays Bas, 2005 - 2007.
- Représentante permanente de l'Équateur auprès de l'OIIAC, La Haye, octobre 2005 - décembre 2007.
- Présidente de la délégation équatorienne aux quatrième et cinquième sessions de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Court pénale internationale, La Haye, 28 novembre - 3 décembre 2005 et 23 novembre - 1^{er} décembre 2006.
- Gouverneur de l'Équateur auprès du Fonds commun pour les produits de base, Amsterdam, octobre 2005 - décembre 2007.

- Vice-Présidente pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Conseil des gouverneurs du Fonds commun pour les produits de base, Amsterdam, décembre 2006 - décembre 2007.
- Ambassadrice au Nicaragua, 2003 - 2005.
- Observatrice internationale des élections présidentielles, République du Panama, mai 2004.
- Ambassadrice en Argentine, 2002 - 2003.
- Chargée d'affaires de l'Équateur au Salvador, janvier 2001.
- Chargée d'affaires de l'Équateur au Brésil, octobre 1998 - janvier 1999.
- Ministre à l'Ambassade de l'Équateur au Brésil, 1994 - 1999.
- Membre de la délégation équatorienne aux "Pourparlers de paix Équateur – Pérou" (Rio de Janeiro et Brasília) qui ont débouché sur la signature de la "Déclaration de paix d'Itamaraty" le 17 février 1995.
- Membre de la délégation équatorienne au "Huitième Sommet du Groupe de Rio", Rio de Janeiro, septembre 1994.
- Représentante de l'Équateur auprès de la Commission pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes", Vienne (Autriche), 1990.
- Représentante de l'Équateur auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne, qui s'occupe de divers thèmes concernant les droits de l'homme, les handicapés, l'égalité de genre, les réfugiés et les affaires de famille, entre autres, Vienne, 1985 - 1990.
- Représentante suppléante de l'Équateur auprès de l'ONUDI, Vienne, 1985 - 1990.
- Représentante suppléante de l'Équateur auprès de l'Agence de l'énergie atomique, Vienne, 1985 - 1990.
- Représentante suppléante de l'Équateur auprès du Fonds de l'OPEP, Vienne, 1985 - 1990.
- Membre de la délégation équatorienne à la Première Conférence mondiale sur les stupéfiants et les substances psychotropes, Vienne, 1998.
- Premier Secrétaire chargée des affaires consulaires à l'Ambassade de l'Équateur à Vienne, 1985 - 1990.

Fonctions en Équateur

- Directrice générale du Bureau des affaires européennes, Ministère des affaires étrangères, Quito, depuis janvier 2008.
- Conseillère de l'Institut national de l'enfant et de la famille, Quito, janvier 2001 - octobre 2002.
- Secrétaire privée principale du Ministre des affaires étrangères, Quito, mai 2001.
- Coordonnatrice nationale de la Dixième Conférence d'épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques et du Plan d'action de suivi, Quito, janvier 2001 - septembre 2002.

- Coordinatrice générale du Ministère des affaires étrangères, Quito, octobre 1999 - mars 2001.
- Sous-Secrétaire par intérim au littoral, Guayaquil, 1993 - 1994.
- Membre du Conseil national pour le développement de la pêche, Guayaquil, 1992 - 1994.
- Directrice générale des affaires sociales du Ministère des affaires étrangères, dans les domaines concernant les droits de l'homme, les handicapés, l'égalité de genre, les droits des enfants et des familles, Quito, 1990 - 1992.
- Directrice du Département de la coopération technique, Quito, 1983.
- Membre du Comité de sélection de projets de développement, Conseil national de développement, Vice-Présidence de la République de l'Équateur, Quito, 1983.
- Membre du Comité de sélection, Institut équatorien de crédit éducatif et des bourses, Quito, 1983.
- Sous-Directrice du Département juridique et Jurisconsulte, Ministère des affaires étrangères, Quito, 1979 - 1980.
- Sous-Directrice du service de la communication et de la presse, Ministère des affaires étrangères, Quito, 1978.

Langues

- Espagnol, anglais, portugais, italien, connaissance passive de l'allemand.

Autres activités importantes

- Fondatrice du projet "Laboratoires d'entreprises scolaires" de l'Organisation d'États américains - OEA - Young Americas Business Trust, en Équateur (2001 - 2002) et au Nicaragua (2004 - 2005).
- Conférencière invitée, Académie diplomatique Antonio J. Quevedo, Quito, Équateur.
- Conférencière invitée, Université de Brasilia, Brasilia (Brésil), 1994.
- Conférencière invitée, Université catholique de Guayaquil (Équateur), 1993.
- Conférencière invitée, Université de Salerne (Italie), 1988.
- Professeur adjointe à la Faculté de droit de l'Université catholique de l'Équateur, dans le domaine "Problèmes latino-américains", Quito, 1983 - 1984.
- Volontaire pour les projets d'assistance juridique dans les communautés paysannes de l'Université catholique de l'Équateur, Guamate, 1977.
- Volontaire dans les Centres de conseils juridiques gratuits de l'Université catholique de l'Équateur, Quito, 1976.

Décorations

- Grande-Croix de l'Ordre de José de Marcoleta, Managua (Nicaragua), 2005.
- Grand-Officier de l'Ordre de Rio Branco (Brésil), mars 2002.
- Grande-Croix de l'Ordre du mérite (République fédérale d'Autriche), 1991.

Thèses et publications

- "Las especies altamente migratorias en el nuevo derecho del mar", thèse de doctorat, Université catholique de l'Équateur, Quito (Équateur), janvier 1981.
- "Crisis Superada", article sur la crise politique de l'Équateur en février 1997, qui a débouché sur la chute du Président Bucaram, Lettre internationale No. 49, mars 1997, São Paulo (Brésil).
- "Algunas Reflexiones sobre la Garantía del Protocolo de Río de Janeiro de 1942", Thèse de maîtrise, Université de Brasilia (Brésil), décembre 1997.
- "Reflexiones sobre la Garantía del Protocolo ecuatoriano-peruano de paz, amistad y límites de 29 de enero de 1942", Lettre internationale No. 20, juin 1998, São Paulo (Brésil).

9. Kam, Gberdao Gustave (Burkina Faso)

[Original: français]

Note verbale

L'Ambassade du Burkina Faso auprès du Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui soumettre la candidature de M. Gberdao Gustave Kam à l'un des six postes de juge à la Cour pour les élections qui se tiendront durant la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, prévue du 19 au 23 janvier 2009 à New York.

Conformément aux alinéas a), b) et c) du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut et conformément à l'alinéa 4 a) de l'article 36 du Statut, M. Kam est magistrat burkinabé de haut rang et a eu à occuper les plus hautes fonctions judiciaires au Burkina Faso. Il jouit d'une haute considération morale et est reconnu pour son impartialité et son intégrité. Le français est sa première langue de travail qu'il maîtrise parfaitement. Il travaille aussi en anglais, et son expérience sur les cinq dernières années à Arusha a renforcé une telle aptitude. Durant sa carrière au Burkina Faso, il a été successivement avocat, procureur et juge. Il s'est ainsi spécialisé en droit pénal, et maîtrise très bien la procédure pénale. Pour cette raison, sa candidature est présentée ici au titre de la liste A.

M. Kam maîtrise bien le système romano-germanique avec une certaine dose de droit non écrit. Par ailleurs son environnement de travail actuel lui a permis d'approfondir sa culture juridique au-delà du système juridique du Burkina Faso, en raison de la multiculturalité des acteurs juridiques dans les procédures devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda. La candidature de M. Kam répond donc aux conditions posées à l'article 36 8) a) i) à iii) du Statut.

Par ailleurs, M. Kam est spécialisé en droit pénal et maîtrise aussi bien le droit international. D'abord en raison de ses compétences en matière de droits de l'homme. Ensuite en raison de son séjour prolongé au Tribunal pénal international pour le Rwanda. Cette spécialisation s'étend aux questions de procédure qu'il tranche dans les différentes affaires assignées aux Chambres au sein desquelles il siège.

M. Gustave Kam Gberdao est de nationalité burkinabé et c'est à ce titre que le Burkina Faso, par lettre n° 08-00175/MJ/SG/DACPS/zo/lj du 22 septembre 2008 du Ministre burkinabé de la justice, Garde des Sceaux, présente sa candidature qui est une réelle plus-value en raison de sa vaste expérience au Tribunal pénal international pour le Rwanda et de sa participation active à la délégation burkinabé qui avait négocié les textes de la Cour.

...

Exposé des qualifications**Renseignements personnels**

Nom: Gberdao Gustave Kam
Date de naissance: 19 mai 1958
Lieu de naissance: Dolo - Bougouriba (Burkina Faso)
Nationalité: Burkinabé

Profession

Magistrat, grade exceptionnel, 4^e échelon.

Fonction actuelle

Juge au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

Expérience professionnelle

24 septembre 2008	Jugement de condamnation rendu par la Chambre dans l'affaire No. ICTR-2001-63 (<i>Le Procureur c. Nchamihigo</i>).
Mars 2008	Désigné par le Président du Tribunal membre de Comité de relecture du Règlement du Tribunal.
31 avril 2008	Le Secrétaire général de l'ONU, conformément à l'article 12 <i>ter</i> , paragraphe 2, du Statut du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), m'a affecté à compter du 31 avril 2008 à l'affaire No. ICTR-2005-88 (<i>Le Procureur c. Callixte Kalimanjira</i>) devant débiter le 5 mai 2008 et se terminer approximativement à la mi-2009.
13 octobre 2006	Le Conseil de sécurité a décidé, comme suite à la demande formulée par le Secrétaire général, et nonobstant les dispositions de l'article 12 <i>ter</i> du Statut du Tribunal pénal international pour le Rwanda, de proroger jusqu'au 31 décembre 2008 le mandat des juges <i>ad litem</i> du Tribunal pénal international qui ont été élus le 25 juin 2003.
4 décembre 2007	Jugement de condamnation rendu par la Chambre dans l'affaire No. ICTR 07-90-77 (<i>Le Procureur c. GAA</i>).
8 novembre 2007	Le Secrétaire général de l'ONU, conformément à l'article 12 <i>ter</i> , paragraphe 2, du Statut du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), m'a affecté à compter du 6 novembre 2007 à l'affaire No. ICTR 07-90-77 (<i>Le Procureur c. GAA</i>) devant débiter le 3 décembre 2007 et se terminer dans les trois mois qui suivent le début du procès.
13 décembre 2006	Jugement de condamnation rendu par la Chambre dans l'affaire <i>Le Procureur contre Athanase Seromba</i> .

- 18 septembre 2006 Le Secrétaire général de l'ONU Unies, conformément à l'article 12 *ter*, paragraphe 2, du Statut du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), m'a affecté à compter du 25 septembre 2006 à l'affaire No. ICTR-2001-63 (*Le Procureur c. Nchamihigo*) devant débiter le 25 septembre 2006 et se terminer approximativement à la mi-2007.
- 20 septembre 2006 Jugement d'acquiescement dans l'affaire *Le Procureur contre André Rwamakuba*, Affaire No. ICTR-98-44C-T.
- 1^{er} septembre 2005 Le Secrétaire général de l'ONU, conformément à l'article 12 *ter*, paragraphe 2, du Statut du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), m'a affecté à compter du 5 septembre 2005 à l'affaire *Le Procureur c. Karemera* et deux autres devant débiter le 12 septembre 2004 et se terminer approximativement dans le courant de l'année 2007.
- 26 mai 2005 Le Secrétaire général de l'ONU, conformément à l'article 12 *ter*, paragraphe 2, du Statut du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), m'a affecté à compter du 1^{er} juin 2005 à l'affaire *Le Procureur c. André Rwamakuba* devant débiter le 5 juin 2006 et se terminer approximativement dans le courant de l'année 2007.
- 27 août 2004 Le Secrétaire général de l'ONU, conformément à l'article 12 *ter*, paragraphe 2, du Statut du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), m'a affecté à compter du 13 septembre 2004 à l'affaire *Le Procureur c. Athanase Seromba* devant débiter le 20 septembre 2004 et se terminer approximativement 10 mois plus tard.
- Juillet 2004 Conseiller technique du Ministre de la justice (cumulativement avec les fonctions de coordonnateur du Projet PADEG).
Assister le Ministre dans l'étude de toutes les questions relevant de sa compétence. Étude de dossiers. Représenter le Ministre.
- 25 juin 2003 Élu par l'Assemblée générale des Nations Unies comme juge *ad litem* au Tribunal pénal international pour le Rwanda afin de lui permettre d'accélérer ses travaux. L'assignation à une affaire n'interviendra que plus tard, le 13 septembre 2004.
- 2003 L'élection fait suite à la décision du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies contenue dans sa résolution 1431 (2002), d'établir un groupe de juges *ad litem* pour le TPIR. Les juges sont élus pour un mandat de quatre ans.
Coordonnateur national du Programme d'appui à la consolidation du processus démocratique, l'état de droit et la bonne gouvernance, cumulativement avec les fonctions de DEP.
- Attributions :
- Élabore et exécute les devis programmes annuels, présente les rapports techniques et financiers au comité de pilotage du programme, ouvre et gère le compte régie FED.

- Ordonnateur (en vertu de l'article 313 de la Convention de Lomé IV) pour la signature de marchés de travaux, de marchés de fournitures/équipements.
- Ordonnateur pour la signature de protocoles d'accord.
- Régisseur pour l'exécution de dépenses de rémunérations locales.

2001

Directeur des études et de la planification.

Attributions :

- Centraliser l'ensemble des données relatives aux activités du ministère et des projets en cours de réalisation ou à réaliser.
- Suivre et de contrôler les projets inscrits ou non dans les plans et programmes de développement.
- Réaliser les études nécessaires à la dynamisation du Ministère, notamment l'étude et la conception des projets du Département.
- Organiser les passations des marchés publics relevant du Ministère. A ce titre, élabore les dossiers techniques des appels d'offres et les lettres de commande.
- Suivre les relations avec les institutions internationales.
- Suivre les travaux des commissions mixtes de coopération.
- Élaborer, exécuter et suivre le schéma informatique du Ministère.
- Élaborer et de suivre le planning des activités du Ministère.
- Élaborer et assurer l'exécution des programmes annuels et triennaux d'investissements publics et du Ministère.

1999 - 2001

Direction des affaires civiles pénales et du sceau – Ministère de la justice.

Attributions :

- Suivre l'activité des juridictions civiles, commerciales, pénales, sociales et administratives.
- Contrôler le fonctionnement des tribunaux départementaux et d'arrondissement.
- Veiller à l'application effective des conventions internationales intéressant le droit privé la remise d'actes judiciaires, la transcription des mentions marginales sur les registres d'état civil, l'instruction des demandes de naturalisation, etc.

1998 à 2002

Participation aux travaux préparatoires pour la création de la Cour pénale internationale.

Participation à Rome et au Siège de l'ONU à :

- l'élaboration du Statut de la Cour (1998).
- l'élaboration du Règlement de procédure et de preuve et des éléments constitutifs des crimes.
- l'élaboration du Règlement financier et des Règles de gestion financière; de l'Accord sur les privilèges et immunités; de l'Accord sur les relations entre la Cour et l'ONU.

- 2001 Membre de la Commission de privatisation des entreprises publiques.
- Attributions :
- La Commission nationale de privatisation composée de compétences multidisciplinaires, avait pour objectif la privatisation de certaines sociétés d'État. J'en étais membre au titre du Ministère de la justice.
- Membre de la Commission nationale de codification pour la relecture du Code de procédure pénale et de la Loi portant procédure applicable à la Chambre criminelle.
- Attributions : Relecture des textes juridiques du Ministère et avis sur des domaines ne relevant pas directement du ministère.
- 1998 - 2000 Commissaire du Gouvernement près le Tribunal militaire de Ouagadougou.
- Attributions :
- Assurer les fonctions du Ministère public devant le Tribunal militaire.
 - Procéder ou faire procéder à tous actes nécessaires à la poursuite des infractions à la loi pénale devant le tribunal militaire.
- 1996 - 1999 Procureur général près la Cour d'appel de Ouagadougou.
- Attributions :
- Assurer les fonctions du Ministère public devant la Cour d'appel.
 - Veiller à l'application de la loi pénale sur le territoire national.
 - Procéder ou faire procéder à tous actes nécessaires à la poursuite des infractions à la loi pénale.
 - Contrôler l'activité des Procureurs devant les juridictions du premier degré.
- 1995 - 1996 Président du Tribunal de grande instance de Koudougou.
- Attributions :
- Rendre des décisions judiciaires au 1er degré dans les affaires civiles, commerciales, et pénales relevant de sa compétence et dont il est saisi.
 - En matière de référé: dans les cas d'urgence le Président peut ordonner toutes les mesures qui ne se heurtent pas à aucune contestation sérieuse.
 - Prescrire des mesures conservatoires ou de remise en état qui s'imposent.
 - En matière d'ordonnance sur requête: ordonner toutes mesures urgentes lorsque les circonstances exigent qu'elles ne soient pas contradictoirement prises.
- 1992 - 1995 Président du Tribunal de grande instance de Bobo Dioulasso.
- Attributions :
- Rendre des décisions judiciaires au 1er degré dans les affaires civiles, commerciales, et pénales relevant de sa compétence et dont il est saisi.

- En matière de référé: dans les cas d'urgence le Président peut ordonner toutes les mesures qui ne se heurtent pas à aucune contestation sérieuse.
- Prescrire des mesures conservatoires ou de remise en état qui s'imposent.
- En matière d'ordonnance sur requête: Ordonner toutes mesures urgentes lorsque les circonstances exigent qu'elles ne soient pas contradictoirement prises.

1988 - 1992

Cabinet populaire d'assistance judiciaire – Ouagadougou (Avocat).

Attributions :

- Représenter et assister en justice les parties et principalement les sociétés d'État, d'économie mixte.
- Postuler, conclure et plaider devant les juridictions.

1991 - 1992

Membre de la Commission d'enquête indépendante sur les crimes d'assassinat de Oumarou Clément Ouedraogo, de tentative d'assassinat sur la personne de Moctar Tall.

Attributions :

- Procéder à toutes investigations sur toute l'étendue du territoire national pour rechercher, appréhender les auteurs, coauteurs, complices des crimes commis sur la personne de Oumarou Clément Ouédraogo, ancien membre du Gouvernement.

1987 - 1988

Président du Tribunal de première instance de Tenkodogo.

Attributions :

- Rendre des décisions judiciaires au 1er degré dans les affaires civiles, commerciales, et pénales relevant de sa compétence et dont il est saisi.
- En matière de référé: dans les cas d'urgence le Président peut ordonner toutes les mesures qui ne se heurtent pas à aucune contestation sérieuse.
- Prescrire des mesures conservatoires ou de remise en état qui s'imposent.
- En matière d'ordonnance sur requête: ordonner toutes mesures urgentes lorsque les circonstances exigent qu'elles ne soient pas contradictoirement prises.

1985 - 1987

Juge d'instruction au Tribunal de première instance de Bobo Dioulasso.

Attributions :

- Procéder conformément à la loi à tous les actes d'information jugés utiles pour la manifestation de la vérité.
- Procéder ou faire procéder à tous actes d'information (enquête de personnalité, prescrire un examen médical, etc.).

Éducation

- 1984 - 1985 École nationale de la magistrature – Section internationale de Paris: Diplôme de magistrat.
- 1978 - 1983 Université de Ouagadougou (École supérieure de droit) : Maîtrise en droit – Option: droit privé.
- 1971 - 1978 Lycée Ouezzin Coulibaly de Bobo Dioulasso : Baccalauréat série B.
- 1965 - 1971 École primaire publique de Dolo: CEPE.

Autre formation

Informatique.

Diplôme universitaire de communicateur en multimédia.

- Internet et messagerie
- Montage de sites web
- Logiciels : traitement de texte
- Excel
- Publisher
- Photoshop
- Toolbook
- Fireworks
- Dreamweather

Divers stages, séminaires et ateliers en rapport avec ma profession de magistrat.

Autres centres d'intérêts

- 1986 Membre du Mouvement Burkinabé de lutte contre le racisme, l'apartheid et pour l'amitié entre les peuples (MOBRAP) Mouvement associatif à caractère humanitaire international au Burkina Faso.
- 1989 Membre fondateur et Secrétaire général de l'APED-Liberté: Mouvement associatif pour la défense de la démocratie et de la liberté.
- Janvier 1992 Membre fondateur de la Ligue des consommateurs du Burkina (LCB): La Ligue des consommateurs du Burkina (LCB) est une association de défense des consommateurs. La consommation de produits illicites, périmés et de mauvaise qualité est devenue une question de santé publique.

Langues

Français: Parlé : très bien. Lecture : très bonne. Écrit : très bien

Anglais: Parlé : Assez bien. Lecture : Bien. Écrit : Bien

Distinctions

Médaille de Chevalier de l'Ordre national

Annexe

Dossiers assignés au Tribunal pénal international pour le Rwanda

1. 27 août 2004 : *Le Procureur contre Athanase Seromba*
2. 26 mai 2005 : *Le Procureur contre André Rwamakuba*
3. 1^{er} septembre 2005 : *Le Procureur contre Karamera et consorts*
4. 18 septembre 2006 : *Le Procureur contre Nchamihigo* (n° ICTR – 2001-63)
5. 8 novembre 2007 : *Le Procureur contre GAA* (n° ICTR 07-90-77)
6. 30 avril 2008 : *Le Procureur contre C. Kalimanjira* (n° ICTR-2005-88)

Quelques décisions rendues

1. 050105 – E (OR) (filed on 6 January 2004): Decision granting extension of time to the Defence Counsel for Rwamakuba to respond to the Prosecution Motion for severance of Rwamakuba and amendment of the indictment (doc)
2. 050117 – E (OR): Decision on time-limit to file a response (doc)
3. 050125-E(OR): Decision Granting Time-Limit to File a Reply to Defence Responses (doc)
4. 050214 – E (OR): Decision on Severance of André Rwamakuba and For Leave to File Amended Indictment (doc) Version française (pdf)
5. 050215 – E (OR): *Corrigendum* to Decision on Severance of André Rwamakuba and for Leave to File Amended Indictment (doc) Version française (pdf)
6. 050218 – E (OR): Decision on Prosecution Motion for Leave to File Amended Indictment and Filing of Further Supporting Material (doc) Version française (pdf)
7. 050223 – F (OR): Décision relative à la requête de Joseph Nzirorera aux fins d'obtenir la coopération du gouvernement d'un certain État – Annexe under seal (doc) (pdf)
8. 050223 – F (OR): Décision relative à la requête de Joseph Nzirorera aux fins d'obtenir la coopération du Gouvernement français (doc) (pdf)
9. 050223 – E (OR): Decision on Motion to Vacate Sanctions (doc) (pdf) Version française (pdf)
10. 050223 – E (OR): Decision on Disclosure of Witness Reconfirmation Statements (doc) (pdf) Version française (pdf)
11. 050303 - E (OR): Order (transfer of Serushago) (doc) Version française (pdf)
12. 050322 - F (OR): Décision relative à la requête de Joseph Nzirorera aux fins de rejeter l'acte d'accusation pour poursuites discriminatoires (doc)
13. 050324 - E (OR): Oral Decision on Time-Limits to File Reply under Rule 73(E) of the Rules (doc) (version française)
14. 050324 – E (OR): Scheduling Order (doc)
15. 050331 – E (OR): Decision on Joseph Nzirorera's Application for Certification to Appeal the Decision Denying His Request for Cooperation to Government of France (doc) (pdf)
16. 050331 – E (OR): Decision on Prosecution's Motion to Renew and Extend the Transfer of Detained Prosecution Witness Omar Serushago (doc)
17. 050412-TC3-E (OR): Decision on Nzirorera's Motion to dismiss Amended Indictment for violation of Article 12^{quater} of the Statute (doc)
18. 050415-TC3- F(OR)-P- Décision relative à la requête du Procureur en prolongation de délai pour le dépôt de traductions de déclarations de témoins (doc)
19. 050419-TC3-E(OR)-P- Decision on the Prosecution Motion for Sanctions Against Counsel for Nzirorera for Violation of Witness Protection Order and for an Injunction Against Further Violations (doc)

20. 050419-TC3-E(OR)-NZ- Decision on Joseph Nzirorera's Motion For a Request For Governmental Cooperation (doc) – Annexe under seal
21. 050425-TC3-E(OR)-P- *Corrigendum* to Decision on the Prosecution Motion For Sanctions Against Counsel For Nzirorera For Violation of Witness Protection Order and For an Injunction Against Further Violations (doc)
22. 050503-TC3-E(OR)-NZ- Decision on Motion To Unseal *Ex Parte* Submissions and To Strike Paragraphs 32.4 and 49 from the Amended Indictment (doc)
23. 050505-TC3-E(OR)-*Proprio Motu*: Order For Filing Documents (doc)
24. 050511-TC3-E(OR)- *Proprio Motu*: Order For Filing Documents (doc) (pdf)
25. 050513-TC3-E(OR): Decision On Joseph Nzirorera's Motion To Hold Trial Sessions In Rwanda (doc)
26. 050516-TC3-E(OR)- *Proprio Motu*: Order Granting Time To Reply To Additional Prosecution's Submission (doc)
27. 050516-TC3-E(OR)- Decision on Joseph Nzirorera's Motion For Deadline For Filing of Reports of Experts (doc)
28. 050518-TC3-F(OR)- Décision relative à la requête d'Edouard Karemera en prolongation de délai (doc)
29. 050524-TC3-E(OR)- Decision on Joseph Nzirorera's Motion for Order Finding Prior Decisions to Be of "No Effect" (doc)
30. 050526-TC3-E(OR)- Decision on Joseph Nzirorera's Application for Certification to Appeal the Decision Denying His Motion to Vacate Sanctions (doc)
31. 050620-TC3-E(OR)- Decision Granting Extension of Time to File Pre-Trial Brief (doc)
32. 050701-TC3-E(OR)- Decision Granting Extension of Time to Defence File Pre-Trial Brief (doc)
33. 050704-TC3-E(OR): *Proprio Motu* Order for Filing Documents (doc)
34. 050705-TC3-E(OR): Decision on Joseph Nzirorera's Motion to Compel Inspection and Disclosure (doc)
35. 050712-TC3-F(OR): Décision sur les requêtes d'Edouard Karemera et de Mathieu Ngirumpatse aux fins de prorogation des délais pour le dépôt de leurs mémoires préalables au procès (doc)
36. 050712-TC3-E(OR): Decision Granting Extension of Time to Respond to the Prosecution Motion For Judicial Notice (doc)
37. 050712-TC3-E(OR): Decision on Prosecution's Motion for Return of Exhibits from Annulled Trial Sessions (doc)
38. 050713-TC3-OR(E): Decision on Joseph Nzirorera's Motion for Order Allowing Meeting With Defence Witness (doc)
39. 050725-TC3-D-ExtensionTime-ENG: Order Granting Extension of Time for the Prosecution (doc)
40. 050726-TC3-D-R90bisB-ENG: Decision on Transfer of Detained Witnesses (doc)
41. 050728-TC3-D-ExtensionTime-FR: Décision relative à requête en extension de délai de réponse à la requête du Procureur aux fins de prescription de mesures de protection spéciales pour les témoins G et T (doc)
42. 050801-TC3-O-R33B-DefenceInvestigators-ENG: Order for the Registrar to Make Submissions on Joseph Nzirorera's Motion for Allowing Defence Investigators in Closed Sessions (doc)
43. 050805-TC3-D-RenewUNChapter7-ENG: Decision on Renewed Motion to Dismiss for Lack of Jurisdiction: United Nations Charter, Chapter VII Powers (doc)
44. 050805-TC3-D-Indictment-DefectsForm-ENG: Decision on Defects in the Form of the Indictment (doc)
45. 050805-TC3-D-DismissCount7-ENG (Decision on Count Seven of the Amended Indictment – Violence to Life, Health and Physical or Mental Well-Being of Persons (doc)
46. 050805-TC3-D-JCE-ENG: Decision on Defence Motion Challenging the Jurisdiction of the Tribunal – Joint Criminal Enterprise (doc)

47. 050808-TC3-D-DisclosureAffidavit-ENG: Decision on Defence Motion for Disclosure of the Affidavit of Richard Renaud Related to Witnesses G & T (doc)
48. 050808-TC3-D-ExtensionTime-ConsolidatedReply-ENG: Decision Granting the Prosecution Time to File a Consolidated Reply to Defence Responses to the Judicial Notice Motion (doc)
49. 050808-TC3-O-SchedulingOrder-PFC-ENG: Scheduling Order- Request for Clarification Between the 2001 Indictment and the Amended Indictment (doc)
50. 050808-TC3-O-SchedulingOrder-Rape-JCE-ENG: Scheduling Order- Oral Arguments on Rape, Complicity in Genocide and the Pleading of Joint Criminal Enterprise in the Amended Indictment (doc)
51. 050810-TC3-D-JCE-Corrigendum-ENG: Corrigendum to the Decision on Defence Motion Challenging the Jurisdiction of the Tribunal – Joint Criminal Enterprise (doc)
52. 050818-TC3-D-Investigators-ClosedSessions-ENG: Decision on the Defence Motion to Permit Investigators to Attend Closed Sessions (doc)
53. 050823-TC3-D-PaymentsWitnesses-ENG: Decision on Defence Motion for Full Disclosure of Payments to Witnesses and to Exclude Testimony from Paid Witnesses (doc)
54. 050829-TC3-D-ModificationProtectiveMeasures-ENG: Decision on the Defence Motions for Reconsideration of Protective Measures for Prosecution Witnesses (doc)
55. 050901-TC3-NZ-OTPIInvestigators-ENG: Decision on Joseph Nzirerera's Motion to Exclude Testimony of OTP Investigators and Employees (doc)
56. 050906-TC3-NZ-E(OR)- *Proprio Motu*: Scheduling Order for Filing Response to Defence Motion (doc)
57. 050908-TC3-NZ-E(OR)- *Proprio Motu*: Scheduling Order for Submitting Reply to Defence Motions (doc)
58. 050909-TC3-NZ-E(OR): Oral Decision on Prosecutor's Submission in Compliance with the Chamber's Decision of 10 August 2005 (see transcripts E: p.; l. – F p.; l.)
59. 050909-TC3-KA-E(OR): Oral Decision on Karemera Motion for Extension of Time filed on 29 July 2005 (see transcripts E: p.; l. – F: p.; l.)
60. 050909-TC3-KA-E(OR): Oral Decision on Karemera Motion for Extension of Time filed on 7 September 2005 (see transcripts E: p.; l. – F: p.; l.)
61. 050909-TC3-P-E(OR): Decision on Prosecutor's Notice of Delay in Filing Expert Reports and Request for Additional Time to Comply with the Chamber Decision of 16 May 2005 (doc)
62. 050909-TC3-NZ-E(OR): Decision on Joseph Nzirerera's Motion to Exclude Evidence Seized in Benin (doc)
63. 050912-TC3-NZ-E(OR): Confidential: Decision on Joseph Nzirerera's Motion For Disclosure of a Confidential Annex (doc)
64. 050913-TC3-NZ-E(OR): Decision on Defence Motion to Exclude In-Court Identifications (doc) (FR)
65. 050914-TC3-NZ-E(OR): Decision on Motions to Compel Inspection and Disclosure and to Direct Witnesses to Bring Judicial and Immigration Records (doc) (FR)
66. 050914-TC3-NZ-E(OR): Decision on Continuance of Trial (doc)
67. 050914-TC3-NZ-E(OR): Decision on Defence Motions Challenging the Indictment as regards the Joint Criminal Enterprise Liability (doc)
68. 050914-TC3-NZ-E(OR)- Confidential: Decision on the Prosecutor's Motion for Special Protective Measures for Witnesses G and T (doc) (tiff)
69. 050914-TC3-NZ-E(OR): Oral Decision - Decision on Defence Motions objecting the Proposed Amended Indictment of 24 August 2005 (see transcripts E: p.; l. – F: p.; l.)

70. 050914-TC3-NZ-E(OR): Oral Decision - Decision on Ngirumpatse Motion to exclude the 143 Prosecution witness statements filed on 4 July 2005 (see transcripts E: p.; l. – F: p.; l.)
71. 050914-TC3-NZ-E(OR): Oral Decision - Scheduling Order (Defence Motion to reduce Prosecution Witness List (see transcripts E: p.; l. – F: p.; l.)
72. 050915-TC3-NZ-E(OR): Corrigendum to Decision on Defence Motions Challenging the Indictment as regards the Joint Criminal Enterprise Liability (doc)
73. 050920-TC3-NZ-E(OR): Decision on Motion to Set Deadlines For Filing Expert Reports of Norwojee and Reyntjens (doc)
74. 050920-TC3-NZ-E(OR): Decision on Defence Written Request to Interview Prosecution Witnesses (doc)
75. 050920-TC3-NZ-E(OR): Oral Decision – *Proprio Motu* Scheduling Order (Prosecution Witness List) (doc) (version française)
76. 050920-TC3-NZ-E(OR): Oral Decision – Decision on Joseph Nzirorera's Motion to Exclude the Testimony of Witness GFJ (doc) (version française)
77. 050920-TC3-NZ-E(OR): Oral Decision – Decision Joseph Nzirorera's Motion seeking certification to appeal Decision on Joseph Nzirorera's Motion to Exclude the Testimony of Witness GFJ (doc) (version française)
78. 050922-TC3-NZ-E(OR): Oral Decision on Admissibility of Witness GFJ's Testimony on a specific meeting (doc) (version française)
79. 050926-TC1-NZ-E(OR): Decision on Defence Written Request to Interview Prosecution Witnesses (pdf)
80. 050927-TC3-NZ-E(OR): Oral Decision on Request for Adjournment (doc) (version française)
81. 051003-NZ-E(OR): Oral Decision on Exclusion of Testimony of Alison Des Forges and Granting Extension of Time for Disclosure of the Expert Report (doc) (version française)
82. 051003-NZ-E(OR): Oral Decision Authorizing Representative of Prosecution and of Defence for Each Accused to be present at the location where Witness G will testify (doc) – closed session (version française)
83. 051003-NZ-E(OR): Oral Scheduling Order for Testimony of Witness G (doc)
84. 051005-NZ-E(OR): Décision relative à la requête de la défense en extension de délai (doc)
85. 051007-NZ-E(OR) - CONFIDENTIAL: Decision on the Defence Motion to Unseal and for Application for Certification to Appeal Decision on the Prosecutor's Motion for Special Protective Measures for Witnesses G and T (doc)
86. 051010-KA-F(OR): Décision sur les requêtes d'Edouard Karemera en certification d'appel (doc) (ENG)
87. 051011-NZ-E(OR): Decision on Joseph Nzirorera's Motion for Reconsideration or Certification to Appeal Decision on Motion for Order Allowing Meeting With Defence Witness (doc)
88. 051012-NZ-E(OR): Proprio Motu Order for Filing Documents (doc)
89. 051012-TC2-NZ-E(OR): Decision on Defence Request to Interview Prosecution Witness HAF (pdf)
90. 051014-TC3-NZ-P-E(OR): Decision on Defence Motion for Disclosure of Prosecution *Ex Parte* Motion under Rule 66(C) and Request for Cooperation of a Certain State (with confidential annex doc) – (without confidential annex – doc) (FR)
91. 051024-TC3-O-RegistrySubmission-E(OR): Order for Submission (doc)
92. 051028-TC3-KA-E(OR): Décision sur la requête d'Edouard Karemera aux fins de lui garantir un procès équitable (doc)
93. 051031-TC3-NZ-E(OR): Decision on Defence Motion For Modification of Protective Order: Timing of Disclosure (doc)
94. 051108-TC3-P-E(OR): Decision Granting Extension of Time to File Prosecution Expert Report (doc) (FR)

95. 051109-TC3-P-JudicialNotice-E(OR): Decision on Prosecution Motion for Judicial Notice (doc)
96. 051111-TC3-Proprio Motu –F(OR): Ordonnance portant extension de délai pour le dépôt de soumissions (without Annex under Seal) (with Annex under Seal)
97. 051115-TC3-P-E(OR): Decision on Admission of Transcript of Prior Testimony of Antonius Maria Lucassen (doc)
98. 051202-TC3-P-E(OR): Certification of Appeal Concerning Judicial Notice (doc)
99. 051212-TC3-P-E(OR): Decision on Prosecution Request for Additional Time to file Expert Report and Joseph Nzirorera's Motion to Exclude Testimony of Charles Ntampaka (doc)
100. 051213-TC3-Proprio Motu – E(OR): Scheduling Order (doc)
101. 051213-TC3-P-E(OR): Decision on Variance of The Prosecution Witness List (doc)
102. 051215-TC3-P-E(OR): Order on Filing of Expert Report of Andre Guichaoua (doc)
103. 051215-TC3-P-E(OR): Decision On Prosecution' S Motion To Renew And Extend Transfer Order Of Detained Prosecution Witness Omar Serushago (doc)
104. 060119-TC3-E (OR): Order For the Transfer of Detained Witnesses from Rwanda (doc)
105. 060120-TC3-E(OR): Décision sur la requête d'Edouard Karemera en certification d'appel (doc)
106. 060120-TC3-E(OR): Second Order for the Transfer of Detained Witnesses from Rwanda (doc)
107. 060131-TC3-E(OR): Order On Filing of Expert Report of Charles Ntampaka (doc) (FR)
108. 060201-TC3-E(OR): Order For The Registrar's Submission On The Defence Motion For Order Concerning Unlawful Disclosure of Confidential Ex Parte Defence Filing And For Stay Of Proceedings (doc)
109. 060201-TC3-E(OR): Decision on Prosecutor's Notice of Delay In Filing Expert Report Of Professor André Guichaoua; Defence Motion To Exclude The Witness' Testimony; And Trial Chamber's Order To Show Cause (doc) (FR)
110. 060202-TC3-E(OR): Decision Granting Extension Of Time To Reply To The Prosecution's Response To Nzirorera's *Ex Parte* Motion For Order For Interview Of Defence Witness NZ1 (doc)
111. 060208-TC3-E(OR): Decision On Defence Motion For Issuance Of Subpoena To Witness T (doc)
112. 060209-TC3-E(OR): Scheduling Order – Oral Arguments on Stay of Proceedings (doc)
113. 060210-TC3-E(OR): Decision on Prosecution Motion Seeking Extension of Time To File Applications Under Rule 92bis (doc)
114. 060213-TC3-E(OR): Decision on Delay in Filing of Expert Report of Charles Ntampaka (doc)
115. 060213-TC3-E(OR): Decision on Motions For Order For Production of Documents By The Government of Rwanda and For Consequential Orders (doc) – With confidential annex
116. 060213-TC3-E(OR): Ordonnance Visant Au Dépôt De Soumissions D'un Etat Without annex – With confidential annex
117. 060215-TC3-E(OR): Decision on Defence Motion to Report Government of a Certain State to United Nations Security Council and on Prosecution Motions under Rule 66(C) of the Rules Without annex – With confidential annex (FR)
118. 060216-TC3-E(OR): ORAL Decision on Stay of Proceedings (T:ENG/FR)
119. 060222-TC3-E(OR): ORAL Decision on Request for Certification of Compliance with Rule 68 (T.: ENG/FR)
120. 060222-TC3-E(OR): Oral Decision To Exclude Or Postpone The Testimony Of Witness UB (T.: ENG/ FR)
121. 060224-TC3-F(OR): Décision Relative À La Requête Aux Fins D'inspecter Certains Documents (doc)

122. 060228-TC3-E(OR): Oral Decision On Certification Of The Oral Decision Of 16 February 2006 For Stay Of Proceedings (T.: ENG/ FR)
123. 060309-TC3-E(OR): Decision on Defence Motion for Reconsideration of Special Protective Measures for Witness "T" (doc) (FR)
124. 060309-TC3-E(OR): Oral Decision On The Motion For Inspection Of Non-Rule 68 Material (T.: ENG / FR)
125. 060310-TC3-E(OR): Décision sur la requête d'Edouard Karemera aux fins de certification d'appel (doc)
126. 060314-TC3-E(OR): Decision on Requests For Certification To Appeal Decision On Defence Motion To Report Government of A Certain State To United Nations Security Council And Prosecution Motions Under Rule 66(C) (doc)
127. 060315-TC3-E(OR): Décision relative aux requêtes de Mathieu Ngirumpatse aux fins d'exclusion des notices du Procureur ou d'ajournement de l'audition des témoins ALG et AWB (doc)
128. 060317-TC3-E(OR): Decision On Defence Requests For Certification To Appeal Decision On Motions For Order For Production Of Documents By The Government Of Rwanda And For Consequential Orders (doc)
129. 060317-TC3-E(OR): Decision On Requests For Disclosure Of Witness T's Immigration Records (doc)
130. 060330-TC3-E(OR): Scheduling Order (doc)
131. 060330-TC3-E(OR): Decision On Motions To Exclude Testimony Of Prosecution Witness ADE (doc)
132. 060331-TC3-E(OR): Order For The Prosecutor For Filing Information And Material Ex Parte And Under Seal Regarding Witness ADE (doc)
133. 060405-TC3-E(OR): Decision Granting Extension of Time For Filing Information And Material *Ex Parte* And Under Seal Regarding Witness ADE (doc)
134. 060418-TC3-E(OR): Decision On Reconsideration Of The Scheduling Order For The Next Trial Session (doc) (FR)
135. 060419-TC3-E(OR): Order For The Transfer Of Prosecution Witnesses From Rwanda (doc)
136. 060420-TC3-E(OR): Decision On Defence Motions To Exclude Testimony Of Professor Andre Guichaoua (doc) (FR)
137. 060426-TC3-E(OR): Decision On Defence Motion For Disclosure Or Inspection Of Hand-Written Notes From OTP Investigator (doc)
138. 060427-TC3-E(OR): Decision on Defence Motions for Disclosure of Information Obtained From Juvénal Uwilingiyimana (doc)
139. 060503-TC3-E(OR): Decision On Prosecutor's Confidential Motion For Special Protective Measures For Witness ADE (doc) (FR) (FR pdf)
140. 060516-TC3(OR): Oral Decision on Defence Motion For Certification To Appeal Chamber's Decision On Witness ZF's Protective Measures (doc) (French)
141. 060518-TC3-E(OR): Decision On Defence Motions Challenging The Pleading Of A Joint Criminal Enterprise In A Count Of Complicity In Genocide In The Amended Indictment (doc)
142. 060519-TC1-E(OR): Decision on Nzirorera request for Access to Protected Material (doc)
143. 060523-TC3-E(OR): Oral Decision on Nzirorera Motion for disclosure of payments and benefits for G and T (doc)
144. 060523-TC3-E(OR): Separate Opinion of Judge Short on Complicity In Genocide and Joint Criminal Enterprise Theory (doc)
145. 060524-TC3-E(OR): Oral Decision on late disclosure of Witness T's Statement and Imposing a Warning pursuant to Rule 46(A) to the Prosecution (doc)
146. 060530-TC3-E(OR): Decision On Defence Motion For An Order Requiring Notice Of *Ex Parte* Filings And To Unseal A Prosecution Confidential Motion (doc)
147. 060530-TC3-E(OR): Oral Decision on disclosure of material from Joseph Serugendo (doc)

148. 060530-TC3-E(OR): Oral Decision on Motion for Reconsideration of the Chamber's Decision of 15 February 2006 (R66C) and ordering the Prosecution to disclose Witness T's statements in redacted form (not excerpts) (doc)
149. 060531-TC3-E(OR): Oral Decision on Nzirorera's Motion to assist WVSS meeting with Witness XBM to determine whether he agrees to meet with Defence Counsel (doc)
150. 060531-TC3-E(OR): Interim Order On Defence Motion For Subpoena To Meet With Defence Witness NZ1 - Without confidential annex (doc) - With confidential annex
151. 060606-TC3-E(OR): Oral Decision on Five Defence Motions (doc)
152. 060607-TC3-E(OR): Decision on Defence Motions For Certification To Appeal Decision Granting Special Protective Measures For Witness ADE (doc)
153. 060607-TC3-E(OR): Ordonnance complémentaire visant au dépôt de soumissions d'un Etat (doc - Without confidential annex) - With confidential annex
154. 060608-TC3-E(OR): Decision On Oral Motion For A Bill Of Particulars (doc) (FR)
155. 060620-TC3-E(OR): Order For The Registrar's Submission On Joseph Serugendo's Health Condition And Ability To Testify (doc)
156. 060621-TC3-E(OR): Decision On Prosecution's Motion To Permit Limited Disclosure Of Information Regarding Payments And Benefits Provided To Witness Ade And His Family (doc)
157. 060704-TC3-E(OR): Decision on the Prosecutor's application pursuant to Rules 39, 68 and 75 of the Rules of Procedure and Evidence for an order for conditional disclosure of witness statements and other documents pursuant to Rule 68(A) (doc)
158. 060712-TC3-E(OR): Decision On Joseph Nzirorera's Notice Of Violation Of Rule 68 And Motion For Remedial Measures (doc) (FR)
159. 060712-TC3-E(OR): Decision On Nzirorera's *Ex Parte* Motion For Order For Interview Of Defence Witnesses NZ1, NZ2 And NZ3 (doc)
160. 060717-TC3-E(OR): Scheduling Order (doc)
161. 060913-TC3-E(OR): Order For The Transfer Of Prosecution Witnesses from Rwanda (doc)
162. 060913-TC3-E(OR): Décision accordant une prorogation de délai de réponse à deux requêtes du Procureur et ordonnant la communication de documents certifiés conformes (doc)
163. 060927-TC3-F(OR): Décision accordant une prorogation de délai de réponse à deux requêtes du Procureur (doc) (ENG)
164. 060928-TC3-E(OR): Decision Amending The Chamber's Prior Order For The Transfer of A Prosecution Witness From Rwanda (doc) (FR)
165. 061002-TC3-OR(E): Decision on Defence Motion to Reconsider Special Protective Measures Granted to Prosecution Witness ADE (doc)
166. 061002-TC3-OR(E): Decision on Defence Motion to Report Government of Rwanda to United Nations Security Council (doc)
167. 061002-TC3-OR(E): Decision on Prosecutor's Motion to Vary its Witness List (doc)
168. 061010-TC3-E(OR): Decision on Defence Motion to Compel Best Efforts To Obtain And Disclose Statements And Testimony Of Witness UB (doc)
169. 061012-TC3-E(OR): Decision On Motion For Disclosure Of Closed Session Transcripts And Exhibits (doc)
170. 061019-TC3-E(OR): Decision On Defence Oral Motions For Exclusion Of Witness XBM's Testimony, For Sanctions Against The Prosecution And For Exclusion Of Evidence Outside The Scope Of The Indictment (doc) (French version)
171. 061019-TC3-E(OR): Decision On Defence Motion For Disclosure Of RPF Material And For Sanctions Against The Prosecution (doc)
172. 061025-TC3-E(OR): Decision On Motions To Disclose A Prosecution Witness Statement And To Unseal Confidential Documents – with confidential annex – without confidential annex

173. 061030-TC3-E(OR): Decision On Reconsideration Of Protective Measures For Prosecution Witnesses (doc)
174. 061030-TC3-E(OR): Decision On Defence Motion For Certification To Appeal The Chamber's Decision On Nzirorera's *Ex Parte* Motion For Order For Interview Of Defence Witnesses NZ1, NZ2 And NZ3 (doc) (FR) (FR pdf)
175. 061121-TC3-E(OR): Decision on Admission of UNAMIR Documents (doc) (FR)
176. 061127-TC3-E(OR): Decision on Defence Motion For Exclusion of Witness GK's Testimony Or For Request For Cooperation From Government Of Rwanda (doc) (FR)
177. 061127-TC3-E(OR): Decision on Defence Motion To Obtain Documents Pertaining To Witness HH In Possession Of Government of Rwanda (doc) (FR) (FR-PDF)
178. 061127-TC3-E(OR): Decision On Defence Motion For Further Order To Obtain Documents In Possession Of Government Of Rwanda (doc) (FR)
179. 061206-TC3-E(OR): Decision on Prosecutor's Motion To Admit Prior Sworn Trial Testimony of The Accused Persons (doc) (FR)
180. 061211-TC3-E(OR): Decision on Appeals Chamber Remand of Judicial Notice (doc) (FR)
181. 061211-TC3-E(OR): Decision on Prosecution Motion for Admission of Evidence of Rape and Sexual Assault Pursuant to Rule 92*bis* of the Rules; and Order for Reduction of Prosecution Witness List (doc) (FR)
182. 061214-TC3-E(OR): Decision on Defence Motion for Request for Cooperation to Government of Rwanda: MRND Videotape (doc) (FR)
183. 061215-TC3-E(OR): Decision on Defence Motions to Prohibit Witness Proofing (doc)
184. 061215-TC3-E(OR): Decision On Prosecutor's Motion To Admit Witness Statement From Joseph Serugendo (doc) (FR)
185. 061229-TC3-E(OR): Decision On Admission of Defence Exhibits (doc) (FR)
186. 061229-TC3-E(OR): Decision On Defence Motion For Investigation of Prosecution Witness Ahmed Mbonyunkiza For False Testimony (doc) (FR)
187. 061229-TC3-E(OR): Decision On Motion For Disclosure of Letter From Prosecution Witness BTH to the Witness and Victim Support Section (doc)

List of 2007 Decisions (AC)

1. 070314-AC-NG-NZ-OR(E): Order Assigning Judges to a Case Before the Appeals Chamber (doc)
2. 070320-AC-NG-NZ-OR(E): Order Assigning Judges to a Case Before the Appeals Chamber (doc)
3. 070412-AC-NZ-(OR): Order Assigning Judges to a Case Before the Appeals Chamber (doc)
4. 070420-AC-NZNG-OR(ENG): Decision on Appeals pursuant to Rule 15*bis* (D) (doc)
5. 070511- AC-NZ-OR(ENG): Decision on Interlocutory Appeal Regarding Witness Proofing (doc)
6. 070531-AC-NZ-OR(ENG): Decision on "Joseph Nzirorera's Interlocutory Appeal of Decision on Obtaining prior Statements of Prosecution Witnesses after they have testified" (doc)
7. 070531- AC-NZ-OR(ENG): Order Assigning Judges to an Appeal Before the Appeals Chamber (doc)
8. 070703-AC-NZ-OR(ENG): Decision on Joseph Nzirorera's Appeal from Denial of a Request for Designation of a Trial Chamber to Consider Referral to a National Jurisdiction (pdf) (doc)
9. 070710-AC-NZ-OR(ENG): Order Assigning Judges to an Appeal Before the Appeals Chamber (doc)

10. 070718-AC-NZ-OR(ENG): Order Assigning Judges to an Appeal Before the Appeals Chamber (doc)
 11. 070821-AC-NZ-OR(ENG): Decision on Motion of Decision on Joseph Nzirorera's Appeal from Denial of a Request for Designation of Trial Chamber to Consider Referral to a National Jurisdiction (doc)
 12. 071005-AC-NZ-OR(ENG): Decision on Nzirorera's Interlocutory Appeal Concerning His Right to Be Present at Trial (doc)
 13. 071005-AC-NZ-OR(ENG): Decision on Nzirorera's Motion to Reject Prosecution Response (doc)
 14. 071005-AC-NG-OR(ENG): Decision on Ngirumpatse's Motion for Reconsideration (doc)
 15. 071206-AC-NZ-OR (ENR): Decision on motion for leave to withdraw appeal (doc)
-
1. 060421-ICTR-2001-63-I-E(OR): Decision on Defence Motion to Set a Date for Trial (pdf)
 2. 060628-ICTR-2001-63-I-E(OR): Decision on Request for Extension of Time to Respond (pdf)
 3. 060714-TC1-ICTR-2001-63-I-E(OR): Decision on Request for Leave to Amend the Indictment (doc) (pdf)
 4. 060726-TC3-ICTR-2001-63-PT-E(OR): Decision on Motions for Protective Measures for Prosecution Witnesses (doc) (pdf)
 5. 060809-TC3-ICTR-2001-63-PT-E(OR): Order for Filing (doc) (FR)
 6. 060810-TC3-ICTR-2001-63-PT-E(OR): Scheduling Order (doc)
 7. 060912-TC3-ICTR-2001-63-PT-E(OR): Order for the Transfer of Detained Witnesses (doc)
 8. 060913-TC3-ICTR-2001-63-PT-E(OR): Decision on Defence Request for Certification to Appeal Decision Granting Leave to Amend the Indictment (doc)
 9. 060927-TC3-ICTR-2001-63-T-E(OR): Decision on Defence Motion on Defects in the Form of the Indictment (doc)
 10. 060927-TC3-ICTR-2001-63-T-E(OR): Oral Decision Denying Admission of Transcript of Interview of the Accused as a Suspect (doc-EN) (doc-FR)
 11. 060927-TC3-ICTR-2001-63-T-E(OR): Oral Decision on Defence Request for Extension of Time to Respond to Prosecution's Motion to Admit Hearsay Evidence (doc-EN) (doc-FR)
 12. 061002-TC3-ICTR-2001-63-T-E(OR): Oral Decision on Admission of Exhibits Related to the Allegation of a Forged Diploma (doc-EN) (doc-FR)
 13. 061012-TC3-ICTR-2001-63-T-E(OR): Order for Judicial Records (doc) (FR)
 14. 061025-TC3-ICTR-2001-63-T-E(OR): Scheduling Order (doc)
 15. 061207-TC3-ICTR-2001-63-T-E(OR): Decision on Defence Motion for Non-Conformity of the Indictment with the Chamber's Decision on Defects in the Form of the Indictment (doc)
 16. 061207-TC3-ICTR-2001-63-T-E(OR): Order for the Transfer of Detained Witnesses (doc)
-
1. 070109-TC3-2001-63-T-E(OR): Decision on Prosecution Motion for Leave to Vary the Witness List (doc) (FR)
 2. 070122-TC3-2001-63-T-E(OR): Decision on the Prosecution Motion to Admit Hearsay Evidence pursuant to Rule 89 (C), or in the Alternative, in accordance with Rule 92 bis (C) of the Rules of Procedure and Evidence (doc)
 3. 070127-TC3-2001-63-T-E(OR): Decision on the Prosecution Motion to Hear the Testimony of Witness LM by Video-Link (doc)
 4. 070205-TC3-ICTR-2001-63-T-E(OR): Decision on Application to Admit into Evidence the Transcript of the Accused's Interview as a Suspect and to Hold a Voir Dire Hearing (doc)
 5. 070205-TC3-2001-63-T-E(OR): Scheduling Order (doc)

6. 070205-TC3-E(OR): Decision on Defence Motion to Authorize the Presence of Investigators in the courtroom (doc) (FR)
7. 070308-TC3-2001-63-T-E(OR): Decision on Defence Motion for Judgement of Acquittal (doc)
8. 070319-TC3-2001-63-T-E(OR): Decision on Defence Motion for Extension of Time for Complying with Chamber's Scheduling Order of 5 February 2007 and Scheduling the Presentation of the Defence Case (doc)
9. 070320-TC3-2001-63-E(OR): Decision on Defence Motion for Protection of Defence Witnesses (doc)
10. 070418- TC3-2001-63-E(OR): Decision Following Defence Submissions on Compliance with Rule 67 of the Rules (doc)

10. Monageng, Sanji Mmasenono (Botswana)

[Original: anglais]

Note verbale

L'Ambassade de la République du Botswana et Mission accréditée auprès de la Cour pénale internationale présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint une déclaration du Gouvernement de la République du Botswana présentant le candidat du Botswana aux fonctions de juges à la Cour pénale internationale.

Le Gouvernement de la République du Botswana propose la candidature de Mme Sanji Mmasenono Monageng pour inclusion sur la liste B conformément au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut.

La candidature de Mme Monageng a également reçu l'aval des structures politiques de l'Union africaine, à savoir le Conseil exécutif et l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement.

...

Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Botswana présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement de la République du Botswana a décidé de présenter la candidature de Mme Sanji Mmasenono Monageng aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale (CPI). L'élection doit avoir lieu lors de la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir du 19 au 23 janvier 2009. La candidature de Mme Monageng est présentée au titre de la liste B, conformément à l'alinéa b) ii) du paragraphe 3 et au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut.

Mme Monageng est une autorité reconnue en matière de droit international relatif aux droits de l'homme et de droit humanitaire et est respectée pour son impartialité et son intégrité. Elle a pris une part active à différentes conférences consacrées aux questions liées aux droits de l'homme et au droit humanitaire.

En juillet 2003, Mme Monageng a été élue membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des droits des peuples, organe de l'Union africaine, qui est la seule institution africaine mandatée pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et les droits des peuples. Elle est actuellement Présidente de la Commission.

Mme Monageng a été nommée juge des tribunaux de la République de Gambie en 2006, à titre d'expert, dans le cadre du Programme de coopération technique du Commonwealth Fund. Elle est actuellement investie des mêmes fonctions au Royaume du Swaziland. L'expérience qu'elle a acquise comme magistrat, membre de la Commission et juge en fait une personne dotée de vastes aptitudes et de connaissances approfondies dans les domaines de l'analyse juridique et de la rédaction de jugements.

Avant d'être nommée dans la carrière judiciaire, Mme Monageng était Secrétaire exécutive de la Law Society of Botswana, créée par une loi du Parlement, la Loi No. 13/96 relative aux professions juridiques (Cap 61:01, Laws of Botswana). C'est elle qui a mis sur

piet et inauguré les bureaux de la Law Society en novembre 1997 ; elle en a été la première Directrice générale et a également été investie des fonctions de conseillère déléguée, dont elle s'est acquittée jusqu'en janvier 2006.

Le Gouvernement du Botswana est certain que Mme Monageng peut apporter une précieuse contribution à l'œuvre de la Cour pénale internationale. Ses qualifications répondent pleinement aux critères exigés pour servir en cette haute qualité.

Le curriculum vitae de Mme Monageng est joint.

...

Exposé des qualifications

Exposé présenté par la République du Botswana conformément au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et à la résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États Parties concernant la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale.

Conformément au paragraphe 4) a) de l'article 36 du Statut de la Cour pénale internationale, la République du Botswana présente la candidature de Madame le juge Sanji Mmasenono Monageng, ressortissante du Botswana, à l'un des sièges qui deviendront vacants à la Cour pénale internationale en 2009.

1) Mme Sanji M. Monageng répond aux conditions visées aux alinéas a), b) et c) du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

i) Comme prévu au paragraphe 3 a) de l'article 36 du Statut, Mme Monageng possède les plus hautes qualités d'impartialité et d'intégrité et a été magistrat en République du Botswana pendant plus de dix ans après avoir été admise au Barreau du Botswana. Mme Monageng a été juge à la Haute Cour de la République de Gambie pendant deux ans et juge à la Haute Cour du Royaume du Swaziland dans le cadre du Programme d'assistance technique du Commonwealth Fund. Mme Monageng, ayant acquis plus de dix ans d'expérience depuis son admission au Barreau, est qualifiée pour occuper les plus hautes fonctions judiciaires au Botswana. En témoignage de ses immenses qualités, après avoir été proposée par la République du Botswana, elle a été élue par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des droits des peuples. Aux termes de l'article 31 de la Charte africaine des droits de l'homme et des droits des peuples, qui a porté création de la Commission africaine, « les membres de la Commission doivent être des personnalités africaines jouissant de la plus haute réputation et connues pour leur haute qualité d'intégrité et d'impartialité et leur compétence en matière de droits de l'homme et de droits des peuples ».

ii) Conformément au paragraphe 3 b) de l'article 36 du Statut, Mme Monageng possède une longue expérience et de solides compétences en matière de droit international, en particulier de droit international relatif aux droits de l'homme et au droit humanitaire et elle a acquis une longue expérience professionnelle en rapport avec les fonctions judiciaires de la Cour. Mme Monageng a été nommée membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des droits des peuples en juillet 2003 et est actuellement Présidente de la Commission. La Commission est un organe de l'Union africaine chargé de promouvoir et de protéger les droits de l'homme en Afrique. Mme Monageng a également été Présidente du Groupe de travail de la Commission africaine sur l'interdiction et la prévention de la torture. En cette qualité,

elle a joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du programme de la Commission concernant l'interdiction et la prévention de la torture en Afrique, notamment en ayant recours aux Directives élaborées par la Commission. Elle a également été Présidente du groupe de travail sur les droits économiques et sociaux. Comme membre de la Commission, Mme Monageng a travaillé sans relâche pour promouvoir d'autres mécanismes spéciaux de la Commission, par exemple ceux qui sont chargés des droits des réfugiés, des personnes déplacées dans leur propre pays et des migrants ainsi que des femmes emprisonnées dans des établissements pénitentiaires et dans d'autres lieux de détention.

Mme Monageng s'est rendue dans plusieurs pays d'Afrique pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et les droits des peuples, notamment dans le cadre de missions de promotion des droits de l'homme, de missions d'établissement des faits ou d'enquête (qui lui ont permis d'acquérir les compétences nécessaires pour identifier les crimes proscrits par le Statut de Rome) ainsi que de séminaires et de conférences. En outre, en juin/juillet 2007, Mme Monageng a suivi un cours de droit pénal international au Centre Grotius d'études de droit international de La Haye (Pays-Bas). Elle a également été invitée par différentes organisations d'Europe et des Amériques à faire des conférences au sujet du système de protection des droits de l'homme en Afrique.

En sa qualité de membre, et surtout de Présidente, de la Commission, Mme Monageng a beaucoup contribué, par son examen des plaintes et communications soumises à la Commission, à l'établissement d'une jurisprudence africaine en matière des droits de l'homme.

En ce qui concerne le droit international humanitaire, Mme Monageng a collaboré très étroitement avec le Rapporteur spécial sur les réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées et migrants en Afrique nommé par la Commission africaine ainsi qu'avec différents réseaux d'organisations non gouvernementales dotées du statut d'observateur auprès de la Commission africaine. Elle a présenté dans un grand nombre d'instances plusieurs documents qui ont fait date au sujet de questions extrêmement diverses, souvent liées aux droits de l'homme et au droit humanitaire.

Mme Monageng, diplômée de l'Université du Botswana, a exercé pendant de nombreuses années différentes fonctions dans le système judiciaire du Botswana et de la sous-région. Elle a aussi acquis de solides compétences et une connaissance approfondie aussi bien du droit pénal que du droit international dans des domaines en rapport avec les activités de la Cour pénale internationale, notamment dans le cadre des activités ci-après:

- En sa qualité d'avocat, de magistrat et de juge, Mme Monageng a eu à connaître d'une large gamme de questions pénales en rapport avec les activités de la Cour. Elle dirige des procès, rédige et prononce des jugements et impose les peines. Pendant deux ans, elle a été le seul juge de la Chambre pénale de la Haute Cour de Banjul (Gambie) et a ainsi acquis des qualifications exceptionnelles en matière pénale, particulièrement pour ce qui est d'analyser les faits, de statuer sur les affaires pénales et de rédiger les jugements. Étant spécialiste des droits de l'homme, Mme Monageng a une intime connaissance de l'application des normes relatives aux droits de l'homme dans une instance pénale, ce qui est l'un de ses attributs qui peuvent le plus contribuer à l'œuvre de la Cour.

- En sa qualité de première Directrice, Mme Monegeng a inauguré les bureaux de la Law Society du Botswana, créée par une loi du Parlement, la Loi No. 13/96 relative aux professions juridiques (Cap: 61:01, Laws of Botswana), qui est devenue une institution extrêmement efficace. En cette qualité, elle a dirigé le personnel et l'administration financière de l'organisation, a assuré la liaison avec l'extérieur et a également été son porte-parole puis sa conseillère déléguée. Ses attributions consistaient notamment à collaborer avec la police aux fins de l'identification et des poursuites des actes criminels et de faire des déclarations. En outre, elle participait à la préparation des chefs d'accusation et des poursuites ainsi qu'à la préparation de dossiers destinés à des affaires civiles, par exemple des affaires de radiation de l'Ordre des avocats.
- Mme Monageng milite énergiquement en faveur des droits des femmes et a participé activement à différentes initiatives nationales et régionales tendant à faciliter l'autonomisation des femmes et à intégrer la problématique hommes-femmes aux efforts de développement déployés à l'échelle du continent, aussi bien en sa qualité de membre d'Emang Basadi, organisation non gouvernementale féminine basée au Botswana, que de membre de la Women in Law and Development in Africa (WiLDAF), organisation féminine panafricaine qui opère dans le domaine du droit.
- En sa qualité de membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des droits des peuples, Mme Monageng a participé à la rédaction du Protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des droits des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique et est au nombre des 11 membres de la Commission qui ont été chargés par l'Union africaine de promouvoir et de mettre en œuvre le Protocole, entre autres, par le biais de séminaires et de conférences, ainsi que de programmes de formation et de l'examen des affaires intentées devant la Commission contre des États Parties à la Charte.
- En tant que juge du Commonwealth en République de Gambie et au Royaume du Swaziland, Mme Monageng s'est parfaitement familiarisée avec la diversité des systèmes juridiques, dont le droit anglais, la *common law*, le droit néerlandais de tradition romaniste et le droit continental.

Conformément au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut, Mme Monageng réunit les conditions visées à l'alinéa i) et à l'alinéa ii) du paragraphe 3 b) de l'article 36. Comme elle l'a indiqué dans son curriculum vitae, elle a une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que dans les domaines pertinents du droit international, tels que le droit international humanitaire et les droits de l'homme.

Mme Monageng a une grande expérience dans une profession juridique en rapport avec l'œuvre de la Cour. Elle est donc amplement qualifiée pour être présentée au titre aussi bien de la liste A que de la liste B. Aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut, toutefois, sa candidature est présentée au titre de la liste B.

iii) Comme prévu à l'alinéa c) du paragraphe 3 de l'article 36, Mme Monageng a une excellente connaissance de l'anglais écrit et parlé, qui est l'une des langues de travail de la Cour. En effet, elle a suivi toutes ses études, y compris ses études supérieures, en anglais. Elle a également une bonne connaissance du français.

2) Aux fins de l'application des alinéas i) à iii) du paragraphe 8 a) de l'article 36 du Statut, les informations requises concernant Mme Monageng sont les suivantes:

i) Mme Monageng a reçu une formation au système juridique dualiste du Botswana et a pratiqué dans le cadre de ce système. En outre, en sa qualité de juge en République de Gambie et au Royaume du Swaziland, elle a travaillé et continue de travailler dans le cadre des systèmes juridiques en vigueur dans ces pays. En sa qualité de membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des droits des peuples, Mme Monageng, qui est Africaine, a une bonne connaissance des systèmes juridiques en Afrique et dans de nombreux pays du Commonwealth. Sa candidature a par conséquent été présentée compte dûment tenu de la nécessité d'assurer une représentation des principaux systèmes juridiques du monde ainsi qu'une représentation géographique équitable. Mme Monageng vient d'un système de *common law*, de sorte que son élection permettra d'améliorer cette représentation.

ii) Mme Monageng est ressortissante de la République du Botswana, qui est membre de la sous-région australe du Groupe des États d'Afrique.

iii) Mme Monageng est de sexe féminin.

3) Aux fins du paragraphe 7 de l'article 37 du Statut, Mme Monageng est ressortissante de la République du Botswana et n'a pas d'autre nationalité.

4) S'agissant du paragraphe 8 b) de l'article 36 du Statut, Mme Monageng milite en faveur des droits des femmes et des enfants ainsi que des victimes de la torture et de la violence au foyer. En tant que Président du Groupe de travail sur l'interdiction et la prévention de la torture et des châtiments et autres traitements inhumains et dégradants constitué par la Commission africaine, Mme Monageng a une spécialisation dans ce domaine du droit, que la Cour est appelée à appliquer. Mme Monageng a également travaillé sans relâche, au sein de la Commission, pour faire en sorte que soient établis des mécanismes spéciaux pour protéger les droits de groupes vulnérables, comme les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants en Afrique.

5) Jouissant d'une haute considération personnelle et morale, réputée pour son intégrité, ayant une compétence internationalement reconnue dans le domaine du droit international et en particulier du droit international humanitaire et des droits de l'homme et ayant apporté la preuve de sa compétence dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale, l'élection de Mme Monageng aux fonctions de juge à la Cour sera de nature à beaucoup contribuer à l'œuvre de la Cour en particulier et au développement du droit pénal international en général.

Renseignements personnels

Nom : Sanji Mmasenono Monageng

Nationalité : Botswana, née à Serowe

Date de naissance : 9 août 1950

Sexe : Féminin

Langues

Anglais, setswana et ikalanga.

Profession

Juge à la Haute Cour/membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des droits des peuples.

Formation

1982 - 1987 Licence en droit, Université du Botswana.

Participation à des programmes de courte durée

Juin - juillet 2007 Cours de droit pénal international – Centre Grotius d'études de droit international, Université de Leyde, La Haye (Pays-Bas).

Juin 1996 Cours d'administration judiciaire, RIPA International, Londres (Royaume-Uni).

Stages et détachements

Septembre 2005 Stage à la Brandeis University, Boston (États-Unis d'Amérique).

Janvier - mars 2005 Détachement auprès de la Law Society of England and Wales, Londres (Royaume-Uni).

Février - mars 1998 Détachement auprès de la Law Society of Zimbabwe.

Mars - mai 1994 Détachement auprès de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud, Johannesburg (République sud-africaine) en qualité de chef adjoint du Service des réclamations.

Résumé de l'expérience professionnelle pertinente

Depuis avril 2008 Juge à la Haute Cour du Royaume du Swaziland, recrutée par le Secrétariat du Commonwealth dans le cadre du Programme de coopération technique du Commonwealth Fund. Direction de procès en matières pénale et civile et examen de questions constitutionnelles.

2006 - 2008 Juge à la Haute Cour de la République de Gambie, recrutée par le Secrétariat du Commonwealth dans le cadre du Programme de coopération technique du Commonwealth Fund. Direction de procès, essentiellement en matière pénale, et, dans certains cas, en matière civile. Présidente de la Chambre d'appel des décisions des Magistrates Courts.

1997 - 2006 Secrétaire exécutive de la Law Society of Botswana.

Depuis 2003 Membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des droits des peuples.

1987 - 1997 Magistrate en République du Botswana.

Description de l'expérience professionnelle pertinente

Expérience dans les domaines des droits de l'homme et du droit international humanitaire

En juillet 2003, Mme Monageng a été élue membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des droits des peuples par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. La Commission africaine est un organe de l'Union africaine dont le secrétariat a son siège à Banjul (Gambie). La Commission est l'un des principaux organes panafricains chargés de la promotion et de la protection des droits de l'homme et des droits des peuples.

Dans son rôle de promotion, la Commission a pour attributions, entre autres, de formuler et de poser les principes et règles visant à résoudre les problèmes juridiques liés aux droits de l'homme et aux droits des peuples en Afrique, d'examiner les rapports périodiques des États Parties concernant les mesures législatives et autres qu'ils ont adoptées pour donner effet aux droits et libertés reconnus et garantis par la Charte africaine des droits de l'homme et des droits des peuples. En outre, la Commission coopère avec les autres institutions africaines et internationales qui s'emploient à promouvoir et à protéger les droits de l'homme et les droits des peuples.

Dans son rôle de protection, la Commission est chargée d'interpréter la Charte et d'assurer la protection des droits de l'homme et des droits des peuples dans les conditions fixées par la Charte africaine. Ce rôle se manifeste également par l'examen par les membres de la Commission des allégations de violation des droits de l'homme et de droits des peuples par des États Parties à la Charte africaine qui lui sont présentées par des particuliers, des organisations non gouvernementales et d'autres États Parties.

À ce titre, les membres de la Commission sont appelés à porter une appréciation sur les décisions rendues en matière de droits de l'homme par les juridictions suprêmes des 53 pays d'Afrique qui sont parties à la Charte africaine. Il y a lieu de souligner que, dans l'examen des communications reçues, la Commission applique les normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme et de droits humanitaires.

Dans certains cas, la Commission se transforme en tribunal de première instance et connaît d'affaires intentées contre des États Parties même si tous les recours internes n'ont pas été épuisés, comme l'exige la Charte. La Commission est également chargée d'interpréter toutes les dispositions de la Charte à la demande d'un État Partie, de chefs d'État ou de gouvernement et d'institutions ou organes de l'Union africaine ou bien d'une organisation africaine ou autre organisation intergouvernementale reconnue par l'Union africaine.

En sa qualité de membre de la Commission, Mme Monageng a présidé l'un des mécanismes spéciaux mis en place par la Commission, à savoir le Comité de suivi sur la torture et les châtimements ou autres traitements inhumains ou dégradants. Elle a joué un rôle de premier plan dans l'établissement du Comité, qui participe aux travaux de recherche et aux autres efforts visant à prévenir et à interdire de tels traitements en Afrique. Le Comité a à son actif l'élaboration des Lignes directrices de Robben Island concernant l'interdiction et la prévention de la torture, qui s'adressent aux États Parties, aux organisations de la société civile, aux institutions de défense des droits de l'homme et à la Commission africaine elle-même.

En novembre 2007, Mme Monageng a été élue Présidente de la Commission africaine des droits de l'homme et des droits des peuples. En cette qualité, elle dirige le Secrétariat, adopte les décisions de politique générale au nom de la Commission et est le principal porte-parole de celle-ci. Mme Monageng a également été Présidente du Groupe de travail de la Commission africaine sur l'interdiction et la prévention de la torture ainsi que du groupe de travail sur les droits économiques et sociaux.

En sa qualité de Présidente de la Commission, Mme Monageng a été appelée, à l'occasion, à intervenir dans des situations d'urgence et dans des situations dans lesquelles les droits de l'homme et des vies humaines se trouvaient menacés. À cette fin, elle a lancé des appels pressants et des demandes en prescription de mesures conservatoires à différents chefs d'État et a entrepris des missions pour s'entretenir avec les personnalités gouvernementales et les responsables de la protection des droits de l'homme dans les pays intéressés.

En tant que membre de la Commission, Mme Monageng a œuvré sans relâche pour promouvoir les autres mécanismes spéciaux de la Commission, comme le Rapporteur spécial sur le droit des femmes en Afrique, le Rapporteur spécial sur les réfugiés, les demandes d'asile et les personnes déplacées et les migrants en Afrique et le Rapporteur spécial sur les prisons et les conditions de détention en Afrique.

Mme Monageng s'est rendue dans plusieurs pays d'Afrique pour encourager la promotion et la protection des droits de l'homme et des droits des peuples dans le cadre, entre autres, de missions de promotion des droits de l'homme, de missions d'établissement des faits et de missions d'enquête (qui l'ont préparée à identifier les crimes proscrits par le Statut de Rome), de séminaires et de conférences, etc. En juin/juillet 2007, elle a assisté à un cours de droit pénal international au Centre Grotius d'études de droit international de La Haye (Pays-Bas). Elle a également été invitée par différentes organisations d'Europe et des Amériques à faire des conférences sur le système africain de protection des droits de l'homme.

Étant spécialiste des droits de l'homme, Mme Monageng a une intime connaissance de l'application des normes relatives aux droits de l'homme dans une instance pénale, ce qui est l'un de ses attributs qui peuvent le plus contribuer à l'œuvre de la Cour. Grâce à sa vaste expérience du droit et à son intime connaissance des questions liées aux droits de l'homme, Mme Monageng a énormément contribué à l'établissement d'une jurisprudence africaine en matière des droits de l'homme, en particulier dans le cadre de son examen des plaintes et communications soumises à la Commission.

En ce qui concerne le droit international humanitaire, Mme Monageng a collaboré très étroitement avec le Rapporteur spécial sur les réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées et migrants en Afrique nommé par la Commission africaine ainsi qu'avec différents réseaux d'organisations non gouvernementales dotées du statut d'observateur auprès de la Commission africaine. Elle a présenté dans un grand nombre d'instance plusieurs documents qui ont fait date au sujet de questions extrêmement diverses, souvent liées aux droits de l'homme et au droit humanitaire.

Mme Monageng milite énergiquement en faveur des droits des femmes et a participé activement à différentes initiatives nationales et régionales tendant à faciliter l'autonomisation des femmes et à intégrer la problématique hommes-femmes aux efforts de développement déployés à l'échelle du continent, aussi bien en sa qualité de membre d'Emang Basadi, organisation non gouvernementale féminine basée au Botswana, que de membre de la Women in Law and Development in Africa (WiLDAF), organisation féminine panafricaine qui opère dans le domaine du droit.

Mme Monageng représente la Commission dans sa collaboration avec les autres organes de l'Union africaine et dirige et supervise toutes les activités de la Commission. En outre, elle représente celle-ci aux réunions de gestion de l'Union africaine, par exemple le Conseil des représentants permanents, le Conseil des Ministres des affaires étrangères (Conseil exécutif) et l'Assemblée des Chefs d'État et de gouvernement. Elle présente les rapports d'activités de la Commission africaine à ces organes et est responsable de la liaison avec l'extérieur de la Commission.

Expérience en qualité de juge ou de Magistrat

Mme Sanji Monageng a été nommée à la Haute Cour du Royaume du Swaziland, en qualité d'expert, dans le cadre du Programme de coopération technique du Commonwealth Fund; elle a assumé ses fonctions le 1^{er} avril 2008. En cette qualité, elle connaît d'affaires pénales, civiles, constitutionnelles et autres en première instance. Elle statue également en appel sur les décisions rendues par les Magistrate Courts en matières civile et pénale ainsi que sur les demandes de mise en liberté sous caution, et rédige les ordonnances et les jugements rendus dans toutes les affaires susmentionnées.

Auparavant, Mme Monageng était juge de la Haute Cour de la République de Gambie (février 2006-janvier 2008), également recrutée comme expert dans le cadre du Programme de coopération technique du Commonwealth Fund. En cette qualité, elle était appelée à connaître d'affaires pénales, civiles et constitutionnelles en première instance, de demandes de mise en liberté sous caution et d'autres requêtes diverses et était également appelée à statuer en appel sur les décisions rendues par les Magistrates Courts dans des affaires pénales et civiles, rédigeant et prononçant les ordonnances et jugements rendus dans toutes ces affaires. En outre, Mme Monageng a participé à la formation de magistrats et de différentes catégories du personnel administratif de la magistrature, de la police et du Parquet. Mme Monageng a été chargée en outre de la mise en place du Tribunal pénal de district de Basse Gambie, aujourd'hui devenu juridiction permanente de la Haute Gambie.

De 1987 à 1997, Mme Monageng a été employée par le Ministère de la justice en tant que Magistrat de classe II au Botswana, avant d'être promue au rang de Principal Magistrat. Pendant ses dix années de services, elle a acquis une expérience précieuse et une excellente connaissance des questions juridiques concrètes, ayant dû connaître de très nombreuses affaires pénales portées devant les tribunaux pour adultes ou les tribunaux pour mineurs.

Dans ses fonctions de juge et de Magistrat, Mme Monageng relevait du Président de la Haute Cour. Elle était responsable de la compilation et de la présentation de rapports mensuels sur les affaires réglées et en instance. Entre autres attributions, elle devait évaluer le comportement professionnel de ses subordonnés, établir le budget du tribunal, superviser et contrôler l'administration des recettes et des dépenses et faire des tournées trimestrielles des prisons de son ressort afin de veiller au bien-être des détenus.

Mme Monageng a également acquis une expérience approfondie en matière civile, ayant été appelée à statuer sur des affaires concernant, entre autres, l'obligation alimentaire, l'adoption et les questions féminines, domaine qui lui tient très à cœur et auquel elle continue de s'intéresser de très près. Mme Monageng a également acquis l'expérience d'autres questions civiles concernant par exemple les différends du travail et les relations industrielles, avant la création de l'Industrial Court of Botswana.

Mme Monageng a ainsi acquis, dans ses fonctions de Magistrat et de juge, une vaste expérience et de solides qualifications dans les domaines de l'analyse des questions juridiques et autres et de la rédaction des jugements.

Postes de responsabilité occupés au sein d'associations de juristes

Avant d'être nommée juge, Mme Monageng était Secrétaire exécutive de la Law Society of Botswana, créée par une loi du Parlement, la Loi No. 13/96 relative aux professions juridiques (Cap 61:01, Laws of Botswana). C'est elle qui a mis sur pied et inauguré les bureaux de la Law Society en novembre 1997 ; elle en a été la première Directrice générale et a également été investie des fonctions de conseillère déléguée, dont elle s'est acquittée jusqu'en janvier 2006. En cette qualité, elle était responsable de l'administration au jour le jour du bureau et des affaires de la Society. Elle était notamment Secrétaire de la Society ainsi que de son conseil et de ses comités, et elle était chargée notamment des affaires disciplinaires, de l'éducation juridique et de la tutelle, de la réforme des lois et de la déontologie, des droits de douane et des droits de l'homme. Elle était également Secrétaire du Conseil de direction du Fonds de prévoyance de la Society.

Mme Monageng encadrait le personnel de la Society et était responsable des relations publiques et de l'administration financière de celle-ci. En outre, elle s'acquittait des autres tâches que pouvait lui confier de temps à autre le Conseil. Elle veillait à la réalisation des objectifs de la Law Society, tels qu'ils étaient définis par la loi pertinente, lesquels étaient notamment de veiller au respect des normes de déontologie, ainsi que d'aider le Gouvernement et les tribunaux du Botswana dans tous les domaines liés à l'administration de la justice.

Mme Monageng a introduit et dirigé un solide programme de formation juridique continue des juristes des secteurs privé et public qui a donné d'excellents résultats. Elle a assuré la liaison avec les chefs des services gouvernementaux et avec le secteur privé et était par conséquent responsable des négociations à mener au nom de la Society. En outre, elle représentait celle-ci au Conseil consultatif de haut niveau, organe au sein duquel les représentants du gouvernement et du secteur privé se réunissent, entre autres, pour discuter des questions de politique générale d'intérêt commun.

En sa qualité de Secrétaire exécutive, elle assumait, en alternance avec le Président de la Law Society, les fonctions de conseiller au Conseil de l'Association internationale du Barreau, laquelle est l'interprète des professions juridiques au plan mondial et est la plus vaste confédération internationale d'associations de juristes, d'ordres des avocats et de juristes spécialisés dans le droit transnational qui soit au monde.

Chargée de recherches et de la rédaction de rapports sur différentes questions pénales et civiles, Mme Monageng a pu se familiariser avec les aspects pratiques du droit. Elle a ainsi acquis une précieuse expérience de la conceptualisation des questions à régler, de l'analyse des faits et du droit et de leur présentation.

En 2005, Mme Monageng a été détachée pendant trois mois auprès de la Law Society of England and Wales, à Londres (Royaume-Uni), et elle a acquis une expérience approfondie des meilleures pratiques de gestion du bureau de la Law Society, des cabinets juridiques et du système judiciaire. À cette occasion, elle s'est également familiarisée avec les questions liées à la réglementation et à la représentation des professions juridiques.

Autres qualifications et expérience professionnelle

Mme Sanji Monageng a fait partie de plusieurs commissions d'enquête. Elle a présidé un groupe de travail de juges dans le cadre du Botswana National Youth Service Awards Scheme, programme mis en place par le Gouvernement du Botswana pour récompenser les jeunes qui participent et/ou contribuent au développement national et au développement des jeunes et de la collectivité.

En sa qualité de Secrétaire exécutive de la Law Society, elle a représenté la société civile du Botswana lors des tables rondes sur la lutte contre la corruption qui ont été organisées dans la sous-région sous les auspices de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Ces tables rondes ont débouché sur la promulgation du Protocole de la SADC contre la corruption et sur la création du Forum d'Afrique australe contre la corruption (SAFAC). En outre, dans ses efforts de lutte contre la corruption, Mme Monageng est l'un des membres fondateurs du Chapitre du Botswana de Transparency International, organisation anti-corruption qui exerce également un rôle de surveillance dans ce domaine.

En 1996, Mme Monageng a suivi au Royaume-Uni, pendant quatre semaines, un cours de formation à l'administration et à la gestion des tribunaux et du système judiciaire. En se familiarisant ainsi avec les fonctions de Greffier de la Haute Cour et avec l'administration des tribunaux, elle a acquis une expérience de première main de l'administration d'un tribunal.

En 2004, elle a été l'un des juges invités à assister à un important séminaire organisé en Autriche par Brandeis University qui avait pour thème la complémentarité et la coopération entre les cours et tribunaux nationaux et internationaux.

La nomination de Mme Monageng comme membre de la Commission africaine lui a permis de consolider encore davantage sa connaissance des systèmes internationaux et nationaux et de pouvoir se placer de l'un ou l'autre point de vue.

Mme Monageng a également présidé jusqu'en janvier 2006 le Comité sur la déontologie, le droit et les droits de l'homme du Conseil national pour la lutte contre le sida. Ce comité est responsable, entre autres, d'intégrer les aspects liés à la déontologie, au droit et aux droits de l'homme à l'intervention nationale mise sur pied pour combattre le VIH/sida. Il est également chargé d'identifier les dispositions de la législation nationale devant être réformée, en particulier dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la prestation des services médicaux et des recherches sur l'être humain.

Mme Monageng est également membre du conseil de direction du Southern Africa Litigation Centre qui vient d'être créé pour accompagner et guider les avocats de la région de l'Afrique australe pour les aider à préparer les affaires concernant les droits de l'homme et la défense de l'intérêt général devant être soumises aux tribunaux nationaux.

Participation à des séminaires et cours pertinents et autres activités entreprises au cours des cinq années écoulées

Mme Sanji Monageng a assisté et participé à un grand nombre de conférences sur des sujets extrêmement divers, parmi lesquels il y a lieu de citer les suivantes:

- Programme de formation de Magistrates et de juges à l'application au plan national des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, Mangochi, Malawi (2008).
- Juge au concours africain de plaidoiries à blanc Dakar, Sénégal (2008).
- Formation aux systèmes internationaux de protection des droits de l'homme, Banjul, Gambie (2007).
- Formation de procureurs et d'enquêteurs, Banjul, Gambie (2007).
- Conférence d'examen du système de justice pénale, Banjul, Gambie (2006).
- Conférence organisée à l'intention des Magistrates et juges du Commonwealth, Toronto, Canada (2006).
- Congrès de l'Association internationale du Barreau, Prague, République tchèque (2005).

- Congrès de la SADC Lawyers Association conference, Windhoek, Namibie (2005).
- Séminaire organisé à l'intention de juges internationaux, Salzbourg, Autriche (2004).
- Conférence organisée par l'Association internationale du Barreau, Auckland, Nouvelle-Zélande (2004).
- World Women Lawyers Conference, Londres, Royaume-Uni (2001).
- La défense de l'état de droit: le défi des professions juridiques, Amsterdam, Pays-Bas (2000).
- Conférence sur les politiques des peines organisée par la Société internationale pour la réforme du droit pénal, Vancouver, Canada (1993).

Principaux exposés et conférences

- « Le système africain des droits de l'homme », colloque organisé par la Brandeis University et l'Université de Boston.
- « Incidence de la fusion envisagée de la Cour africaine des droits de l'homme et des droits des peuples et de la Cour africaine de justice », document présenté à Auckland, Nouvelle-Zélande.
- « La violence au foyer (le délinquant, la victime et la police) », allocution prononcée à Gaborone, Botswana.
- « Le viol et le prononcé des peines dans les affaires de viol », Mochudi, Botswana.
- « Le but du prononcé des peines dans une perspective sociologique et philosophique du point de vue des droits de l'homme », Genève, Suisse.
- « Les droits de l'homme et le Commonwealth », Bermudes.
- « Le système africain des droits de l'homme 20 ans plus tard », Brazzaville, République du Congo.
- « Droit pénal et procédure pénale – ce que le juge attend des enquêteurs et des procureurs », Banjul, Gambie.

Appartenance à des organisations professionnelles et autres associations

- Société internationale pour la réforme du droit international, Vancouver, Canada.
- Association internationale du Barreau, Londres, Royaume-Uni.
- International Association of Women Judges, Washington, États-Unis d'Amérique.
- Emang Basadi Women's Organisation, Gaborone, Botswana.
- Women in Law and Development in Africa (WILDAF).
- Membre du Media Institute of Southern Africa (Chapitre du Botswana), Gaborone, Botswana.
- Co-fondatrice, Transparency International (Chapitre du Botswana), Gaborone, Botswana.
- Co-fondatrice, Directors Institute of Botswana (institut spécialisé dans la gouvernance des entreprises), Gaborone, Botswana.

11. N'gum, Aminatta Lois Runeni (Gambie)

[Original: anglais]

Note verbale

La Mission permanente de la République de Gambie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note ICC-ASP/7/S/19 du 15 avril 2008, a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement gambien a décidé de présenter la candidature de Mme Aminatta Lois Runeni N'gum aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale lors des élections qui doivent avoir lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui se tiendra à New York du 19 au 23 janvier 2009.

Cette candidature est présentée conformément au paragraphe 4 a) ii) de l'article 36 du Statut de Rome. Bien que Mme Aminatta Lois Runeni N'gum soit zimbabwéenne de naissance, il lui a été délivré un passeport diplomatique gambien en 1998 lorsqu'elle a été nommée secrétaire judiciaire dans la magistrature gambienne. Elle a épousé un ressortissant gambien qui jouit du statut diplomatique et a été autorisée à conserver son passeport diplomatique gambien. En outre, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a autorisé Mme N'gum à considérer son lieu de congé dans les foyers comme la Gambie.

La candidature de Mme Aminatta Lois Runeni N'gum est présentée au titre de la Liste B, conformément au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

Mme Aminatta Lois Runeni N'gum est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité, qui a une longue expérience en qualité de fonctionnaire non seulement nationale mais aussi internationale. Elle est une juriste qualifiée représentant un système juridique de *common law* et a 29 ans d'expérience professionnelle, période pendant laquelle Mme N'gum a fait partie de la magistrature gambienne en tant que secrétaire judiciaire (de 1998 à 1999), *master* à la Cour suprême (de 1990 à 1994) et *magistrate* (de 1980 à 1990). En outre, Mme N'gum a pratiqué le droit pour son compte (de 1994 à 1998), période pendant laquelle elle a également été conseillère principale de la Commission d'enquête sur l'administration foncière constituée par le Gouvernement de la Gambie.

Mme N'gum a une longue expérience de fonctionnaire internationale (depuis 1999) en tant que juriste au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), où elle a été chef adjoint, et parfois chef par intérim, de la Section de l'administration judiciaire (de 1999 à 2001), chef du Groupe chargé du Greffe et de l'appui à la Chambre d'appel du TPIR à La Haye (de 2001 à 2003), chef adjoint et responsable de la Section du Conseil de la défense et de la détention (de 2003 à 2006) et juriste (depuis 2006) à la Section de l'administration judiciaire. En outre, Mme N'gum s'est vue décerner par l'Université de Leiden, en 2005, le diplôme de maîtrise en droit international public, avec spécialisation en droit pénal international. Elle a par conséquent acquis des compétences, des connaissances approfondies et une grande expérience dans des domaines pertinents du droit international en rapport avec le travail judiciaire de la Cour, comme le droit pénal international, le droit international égalitaire, le droit relatif aux droits de l'homme et le droit relatif à la violence contre les femmes et les enfants.

En outre, Mme Aminatta Lois Runeni N'gum réunit les deux conditions spécifiées au paragraphe 3 b) i) et 3 b) ii) de l'article 36 du Statut de Rome.

Le Gouvernement gambien est convaincu que Mme Aminatta Lois Runeni N'gum est éminemment qualifiée et peut apporter une contribution précieuse à l'œuvre de la Cour. L'exposé des qualifications établi conformément au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome et le curriculum vitae de Mme Aminatta Lois Runeni N'gum sont joints.

...

Exposé des qualifications

Exposé présenté par la République de Gambie conformément au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et à la résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États Parties concernant la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale.

Le Gouvernement gambien a décidé, conformément au paragraphe 4 a) ii) de l'article 36 du Statut de la Cour pénale internationale, de présenter la candidature de Mme Aminatta Lois Runeni N'gum, actuellement juriste à la Section de l'administration judiciaire du Tribunal pénal international de l'Organisation des Nations Unies pour le Rwanda [TPIR], aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale lors des élections qui doivent avoir lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui se tiendra à New York du 19 au 23 janvier 2009.

En ce qui concerne le paragraphe 4 b) de l'article 36, Mme Aminatta L.R. N'gum, de nationalité zimbabwéenne, a épousé un ressortissant gambien en février 1981. Elle a servi dans la magistrature gambienne de mars 1980 à mai 1994 et à nouveau de mars 1998 à avril 1999. En outre, elle a pratiqué le droit à son compte de mai 1994 à mars 1998, période pendant laquelle elle a également été conseillère principale de la Commission d'enquête sur l'administration foncière. En 1998, alors qu'elle était secrétaire judiciaire, Mme N'gum s'est vue accorder un passeport diplomatique gambien qu'elle a été autorisée à conserver. Lors de son arrivée au TPIR, le 18 juillet 1999, Mme N'gum avait voyagé sur son passeport diplomatique gambien, étant venue de Gambie via le Royaume d'Arabie saoudite. À sa demande, le Secrétaire général lui a reconnu la nationalité gambienne conformément à la disposition 104.8¹ du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi Mme N'gum est présentée comme candidate de nationalité gambienne.

1) Mme Aminatta Lois Runeni N'gum réunit les conditions exigées au paragraphe 3) a), b) et c) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale:

a) Mme Aminatta Lois Runeni N'gum est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité, et réunit les conditions requises en Gambie pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires, comme prévu au paragraphe 3 a) de l'article 36 du Statut de Rome. Mme Aminatta Lois Runeni N'gum a une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale, ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal, en qualité de juge et d'avocat. Elle est membre du Barreau de l'Angleterre et du Pays de Galles (juillet 1979) et de l'Honorable Society of Lincoln's Inn (1977). Elle est une juriste qualifiée représentant un système juridique de *common law* et a près de 29 années d'expérience professionnelle aux niveaux national et international. Mme N'gum a servi dans la magistrature gambienne en qualité de secrétaire judiciaire (de 1998

¹ La disposition 104.8 du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies se lit comme suit: "Aux fins de l'application du Statut du personnel et du présent Règlement, un fonctionnaire ayant plusieurs nationalités est considéré comme le ressortissant du pays auquel, de l'avis du Secrétaire général, l'attachent les liens les plus étroits".

à 1999), de *master* à la Cour suprême (de 1990 à 1994) et de *magistrate* (de 1980 à 1990), comme le montre son curriculum vitae. En sa qualité de *master* à la Cour suprême (de 1990 à 1994) et de *magistrate* (de 1980 à 1990), elle a été appelée à statuer sur des affaires pénales dans des domaines comme les suivants: délinquance juvénile, coups et blessures volontaires à l'encontre de membres de partis de l'opposition, violence au foyer, morts suspectes, possession et/ou trafic de drogues et détournement de fonds publics de la part de membres du personnel de la police ou de départements de services ministériels. Elle a été appelée à statuer à titre préliminaire sur des infractions passibles de la peine capitale comme viol, vol à main armée, trahison et assassinat, affaires ensuite soumises pour décision à la Cour suprême, aujourd'hui devenue la Haute Cour. En sa qualité de *magistrate* et de *master* à la Cour suprême (juge d'une Chambre de la Cour), Mme N'gum a été appelé à rédiger et à rendre des décisions, jugements, avis et ordonnances. Elle a coordonné et assuré le bon fonctionnement du travail judiciaire de la Magistrates' Court, de la Haute Cour, de la Cour d'appel et de la Cour suprême. Elle a supervisé, motivé et encadré les juristes de la magistrature et, alors qu'elle était *master* à la Cour suprême et secrétaire judiciaire, elle a assuré le secrétariat de la Commission du service judiciaire chargée, sous la direction du Président de la Cour suprême, de la nomination des officiers de justice à tous les niveaux.

b) En outre, Mme N'gum a pratiqué le droit à son compte, période durant laquelle elle a été chargée d'affaires pénales et civiles devant ce qui était alors la Cour suprême et qui est aujourd'hui la Haute Cour ainsi que la Cour d'appel. En sa qualité d'avocat, elle a interrogé clients et témoins, a rédigé des mémoires et des appels et plaidé devant les Magistrates Courts, la Haute Cour et la Cour d'appel. Elle a également été conseillère principale de la Commission d'enquête sur l'administration foncière constituée par le Gouvernement gambien (de 1994 à 1998).

c) Mme N'gum a, conformément au paragraphe 3 b) de l'article 36, une compétence reconnue dans les domaines pertinents du droit international, tels que le droit international humanitaire et les droits de l'homme, ainsi qu'une grande expérience dans une profession juridique qui présente un intérêt pour le travail judiciaire de la Cour. Grâce à l'expérience qu'elle a acquise en sa qualité de fonctionnaire internationale (depuis 1999) en tant que juriste au Tribunal pénal international pour le Rwanda, où elle a été chef adjoint et responsable à plusieurs occasions de la Section de l'administration judiciaire et coordonnatrice de la Section de l'administration judiciaire de la Chambre de première instance I (de 1999 à 2001), chef du Groupe du Greffe et de l'appui à la Chambre d'appel du TPIR à La Haye (de 2001 à 2003), chef adjoint et, à plusieurs occasions, responsable de la Section du Conseil de la défense et de la détention (de 2003 à 2006) et (depuis 2006) coordonnatrice de la Section de l'administration judiciaire.

d) Dans l'exercice de ses fonctions, Mme N'gum a comparu en qualité de représentante du Greffe devant plusieurs Chambres et a acquis une expérience de première main de toutes les phases du procès, de sorte qu'elle est parfaitement familiarisée avec la procédure de ce Tribunal spécial à l'étape préliminaire ainsi qu'aux étapes du procès, de l'appel et de la révision. En outre, il est probable que la Cour pénale internationale a tiré des enseignements de l'œuvre menée par le TPIR et continuera de s'inspirer de la jurisprudence des Chambres de première instance et de la Chambre d'appel. Mme N'gum a supervisé, encadré et appuyé le travail des juristes de la Section de l'administration judiciaire, de la Section du conseil de la défense et de la détention ainsi que de la Chambre d'appel sous la direction du Président du Tribunal, du Président de la Chambre de première instance ou de la Chambre d'appel, du Greffier et/ou du Greffier adjoint. Elle a assuré la coordination des recherches juridiques menées pour préparer les conclusions présentées par le Greffier

conformément à la Règle 33 B) du Règlement de procédure et de preuve du TPIR, qui a servi de base aux décisions, ordonnances et jugements de la Chambre de première instance ou de la Chambre d'appel. En outre, elle a étudié et analysé les jugements, ordonnances et décisions rendus par la Chambre de première instance et/ou d'appel pour en extraire les instructions s'adressant au Greffe et a ensuite adressé la correspondance appropriée aux services ou fonctionnaires intéressés pour suite à donner. En outre, elle s'occupe de garantir le caractère confidentiel des documents versés aux archives et c'est elle qui accorde les autorisations d'accès à ces documents une fois qu'ils sont entrés dans la base de données TRIM.

e) En outre, Mme N'gum a acquis une expérience de l'administration en coordonnant la préparation des chapitres du rapport annuel présenté par le Président à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité concernant les activités de la Section de l'administration judiciaire, de la Section du conseil de la défense et de la détention et de la Chambre d'appel. Elle a également préparé et présenté les demandes de crédit pour l'exercice biennal pour la Section de l'administration judiciaire et de la Section du conseil de la défense et de la détention et a préparé les réponses fournies aux questions posées par le CCQAB. Elle a toujours établi ponctuellement les rapports d'appréciation du comportement professionnel de ses subordonnés lorsqu'elle était premier ou deuxième notateur à la Section de l'administration judiciaire et à la Section du conseil de la défense et de la détention. Par ailleurs, elle a été chargée de préparer et de coordonner la préparation des amendements et révisions apportés aux instruments juridiques du Tribunal. L'expérience qu'elle a acquise en organisant et en supervisant les programmes internes d'éducation juridique l'a menée à organiser un programme de perfectionnement des compétences de négociation à l'intention du personnel de la Section du conseil de la défense et de la détention, en décembre 2005. En outre, en sa qualité de *master* à la Cour suprême de la Gambie, elle a organisé conjointement avec la Commonwealth Magistrates' and Judges' Association, parfois en les animant ou en les présidant, des séminaires de perfectionnement de juges et de magistrats de pays du Commonwealth.

f) Par ailleurs, Mme N'gum a obtenu de l'Université de Leiden (Pays-Bas), en 2005, une maîtrise en droit international public, avec spécialisation en droit pénal international. Elle a ainsi acquis une compétence reconnue, des connaissances approfondies et une vaste expérience dans des domaines du droit international en rapport avec le travail judiciaire de la Cour, comme le droit pénal international, le droit international humanitaire, le droit relatif aux droits de l'homme et le droit concernant la violence contre les femmes et les enfants. Mme N'gum peut mener et superviser des recherches dans des bases de données juridiques, comme elle l'a fait lors de la préparation de sa thèse de maîtrise ainsi qu'au TPIR, lorsqu'elle était juge ainsi que lorsqu'elle pratiquait le droit à son compte. Grâce à la mémoire institutionnelle qu'elle a acquise pendant son travail au TPIR, Mme N'gum constituera un atout pour la Cour pénale internationale.

2) L'intérêt que Mme N'gum porte aux droits de l'homme et aux affaires humanitaires et son militantisme actif dans ces domaines remontent à son expérience personnelle, lorsqu'elle a grandi dans ce qu'était alors la Rhodésie, affectée par le conflit et l'apartheid, et qui est aujourd'hui le Zimbabwe. Lorsqu'elle était étudiante, elle a participé activement aux efforts de mobilisation de dons, par exemple pour les victimes de la guerre du Biafra. Parvenue à l'âge adulte, elle a été l'une des membres fondatrices de Soroptimist International of Banjul, affilié à Soroptimist International of Great Britain and Ireland, organisation qui fournit des services d'éducation et de conseil aux personnes désavantagées, et en particulier aux femmes et aux enfants. Elle a mené une action de plaidoyer et a organisé des cours de formation et d'autres activités en faveur des femmes et des élèves des écoles dans des domaines comme la protection des droits des femmes et des enfants. En outre, en sa qualité de membre fondatrice

de la Gambia Women's Finance Association, organisation affiliée à la Banque mondiale des femmes, elle s'est attachée à faire en sorte que des prêts puissent être accordés aux femmes qui en avaient besoin pour fonder leur propre affaire mais qui n'avaient pas les moyens de fournir une garantie, ce qui a contribué à les autonomiser et à améliorer les conditions de vie de leurs familles. Mme N'gum a participé, parfois en les organisant, à des ateliers et à des séminaires ainsi qu'à des programmes radiodiffusés et télévisés visant à promouvoir une bonne gouvernance et la protection des droits de l'homme pour tous, en particulier pour les femmes et les enfants. Ces séminaires et programmes ont été consacrés, entre autres questions, à des questions comme la violence contre les femmes, le trafic de drogues et la toxicomanie, les grossesses chez les adolescentes et l'éducation pour tous, en particulier pour les filles.

3) Grâce à la riche expérience qu'elle a acquise en tant que juriste et que magistrate, Mme Aminatta Lois Runeni N'gum répond aux deux conditions spécifiées aux paragraphes 3 b) i) et 3 b) ii) de l'article 36 du Statut de Rome, comme en témoigne son curriculum vitae. Elle est par conséquent amplement qualifiée pour que sa candidature puisse être présentée au titre aussi bien de la Liste A que de la Liste B. Cependant, sa candidature aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale est présentée par la Gambie au titre de la Liste B, conformément au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

4) La langue maternelle de Mme N'gum est le Shona, et elle parle aussi le Wollof. Comme l'exige le paragraphe 3 c) de l'article 36, Mme N'gum parle et écrit couramment l'anglais, qui est la langue qu'elle a utilisée pendant toute sa formation et pendant ses plus de 29 ans d'expérience professionnelle. En outre, elle a une bonne connaissance du français, ayant passé avec succès les examens de français écrit et oral des "Cambridge 'O' Levels en 1970 et ayant continué à apprendre le français au TPIR ainsi qu'à l'Alliance française en Gambie et à Arusha (Tanzanie). Au TPIR, Mme Aminatta Lois Runeni N'gum a supervisé et finalisé divers types de correspondance et de documents rédigés en français destinés au Greffier adjoint et/ou au Greffier. Elle attend actuellement les résultats de l'examen de français de l'Organisation des Nations Unies qu'elle a passé en mai 2008 ainsi que des examens sanctionnés par le Diplôme d'études de langue française de niveau intermédiaire B1 et B2 qu'elle a passés en juin 2008 à l'Alliance française d'Arusha (Tanzanie).

5) Les informations visées au paragraphe 8 a) de l'article 36 du Statut de Rome sont les suivantes:

a) Mme Aminatta Lois Runeni N'gum réunit les conditions requises en Gambie pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires et possède une expérience de fonctionnaire international, c'est-à-dire de juriste au TPIR. Sa candidature a donc été présentée compte dûment tenu de la nécessité d'assurer une représentation des différents systèmes juridiques du monde et une représentation géographique équitable. Provenant d'un pays de *common law*, son élection permettra d'assurer une représentation plus équitable des divers systèmes juridiques.

b) Mme Aminatta Lois Runeni N'gum est ressortissante du Zimbabwe mais sa candidature est présentée comme ressortissante gambienne par mariage, domicile et statut diplomatique. La Gambie est membre du Groupe des États d'Afrique.

c) Mme Aminatta Lois Runeni N'gum est de sexe féminin.

Renseignements personnels

Nom: Aminatta Lois Runeni N'gum

Date de naissance: 7 juin 1953

Lieu de naissance: Harare, Zimbabwe [alors Salisbury, Rhodésie].

Nationalité: Zimbabwéenne de naissance, gambienne par mariage, domicile et statut diplomatique.

Formation

Septembre 2005 Maîtrise de droit international public, avec spécialisation en droit pénal international, de l'Université de Leiden (Pays-Bas).

Formation continue Français, informatique, Westlaw, Lexis Nexis et TRIM.

La langue maternelle de Mme N'gum est le Shona, mais elle parle aussi le Wollof et parle couramment l'anglais, langue qu'elle a utilisée pendant toute sa formation et ses plus de 29 ans d'expérience professionnelle. Elle continue d'étudier le français et attend actuellement les résultats de l'examen de français de l'Organisation des Nations Unies qu'elle a passé en mai 2008 ainsi que les examens de français qu'elle a passée en juin 2008 à l'Alliance française d'Arusha (Tanzanie) (diplôme d'études de langue française de niveaux B1 et B2).

Juillet - septembre 1992 Premier cours d'administration judiciaire – Royal Institute of Public Administration, Londres (Royaume-Uni).

Mars 1980 Admise au Barreau de la Gambie et nommée *magistrate* de première classe.

Septembre 1997 - mars 1980 Stage sous la direction de Maître Henry Myers, 9 Stone Buildings, Lincoln's Inn, Londres (Royaume-Uni).

Juillet 1979 Bar Finals Inns of Court School of Law, Gray's Inn Place, Londres (Royaume-Uni). Admise au Barreau d'Angleterre et du Pays de Galles comme *Utter Barrister*.

1978 Baccalauréat en droit et sociologie (avec mention). Matières secondaires: biologie et sciences politiques. Keele University, Staffordshire (Royaume-Uni).

1970 et 1972 "'O' et 'A' levels", St. Augustine's High School, Penhalonga, Zimbabwe.

Antécédents professionnels

Depuis juillet 1999 Juriste au Tribunal pénal international de l'Organisation des Nations Unies pour le Rwanda [TPIR].

Avril 1998 - avril 1999 Secrétaire judiciaire, Judicial Service Commission.

Décembre 1994 - 1999 Chargée de cours de droit de niveau "A" et de cours de formation au système ILEX, The Gambia Technical Training Institute.

Mai 1994 - mars 1998 Pratique du droit à titre privé.

Novembre 1994 - février 1998 Conseillère principale de la Commission d'enquête sur l'administration foncière constituée par le Gouvernement gambien

Octobre 1994 - juin 1995 Rédactrice adjointe, Gambia Law Reports.

Judicial Service Commission, Gouvernement de la Gambie

Mai 1990 - mai 1994 *Master* à la Cour suprême.

Août 1989 - mai 1990 *Master* par intérim à la Cour suprême.

Février 1987 - juillet 1989 Principal magistrat.

Septembre 1981 - janvier 1987 Senior magistrat.

Mars 1980 - août 1981 *Magistrate* de première classe.

Organisations et associations professionnelles

Depuis 2002 Membre de l'International Criminal Law Network.

1997 Membre du Comité de gestion du Chapitre gambien de l'African Society of International and Comparative Law.

1996 - 1997 Membre du Conseil d'administration de l'Agency for the Development of Women and Children, organisation non gouvernementale qui a assumé la responsabilité des projets de Save the Children U.S.A. lorsque cette organisation a cessé d'opérer en Gambie.

1996 - 1999 Spécialistes des droits de l'homme, Soroptimist International Banjul.

1994 - 1996 Rédactrice adjointe, National Council for Law Reporting.

1994 Trésorière, National Council for Law Reporting.

1994 Vice-Présidente du Chapitre gambien de l'African First Ladies' Association for Women and Children.

1994 - 1999 Présidente du Sous-Comité de l'assistance juridique du Chapitre gambien de l'African Society of International and Comparative Law.

1993 - 1999 Membre du Project for Christian/Muslim Relations in Africa (PROCMURA).

1991 - 1994 Membre du Comité exécutif de l'Association de parents d'élèves de la Marina International School.

1992 - 1993	Présidente, Soroptimist International of Banjul.
1990 - 1992	Présidente du Conseil d'administration de la Gambia Women's Finance Association, Board of Directors (aujourd'hui GAWFA).
Depuis 1987	Membre fondatrice, Gambia Women's Finance Association.
Depuis 1986	Membre fondatrice, Soroptimist International of Banjul.
Depuis 1986	Membre associée, Commonwealth Magistrates' and Judges Association.
1984 - 1986	Membre <i>ad hoc</i> du Sous-Comité de révision du Code pénal, du Code de procédure pénale et Règles de preuve de la Commission gambienne de réforme des lois (projet devenu la Loi de 1994 relative aux preuves).
1984 - 1999	Membre des commissions spéciales nationales sur les femmes et le développement, la condition juridique et le bien-être des femmes, Committee of the Women's Bureau.
1980	Admise au Barreau de la Gambie.
1979	Admise au Barreau d'Angleterre et du Pays de Galles.
Depuis 1977	Membre de l'Honorable Society of Lincoln's Inn.
1974 - 1978	Membre d'Amnesty International, Keele University.

Programmes de formation suivis

Formation continue	Droit pénal international, cours avancés de français et informatique.
Novembre - décembre 2007	L'héritage des tribunaux pénaux internationaux pour l'Afrique et la jurisprudence du TPIR.
Juin 2007	Conférence conjointe de La Haye sur les aspects contemporains du droit contemporain – La juridiction pénale un siècle après la Conférence de paix de La Haye de 1907.
2006	Les sexospécificités au travail et l'intégration de la problématique hommes-femmes à la programmation.
2002 - 2005	Maîtrise en droit international public, avec spécialisation en droit pénale international, Université de Leiden (Pays-Bas).
2004 - 2006	Programme de formation à la gestion des ressources humaines à l'intention des cadres supérieurs : encouragement au travail en équipe pour les cadres moyens et le personnel des services de sensibilisation de l'ONU.
Janvier 1999	Séminaire sur les questions liées aux droits de l'homme à Harare (Zimbabwe).

- Octobre 1998 Participation à deux séminaires sur « L'indépendance de la magistrature », organisés à Chypre par la Commonwealth Magistrates' and Judges' Association et par le Centre africain d'études sur la démocratie et les droits de l'homme de Maurice.
- Septembre 1997 Gambia Management Development Institute, « Séminaire de sensibilisation aux sexospécificités de la magistrature et des professions juridiques en Gambie ». Consultante pour deux sessions : « Quelles dispositions de la Constitution entravent-elles l'autonomie des femmes et des filles? » et « Comment les femmes peuvent-elles avoir accès à des conseils juridiques si elles ont besoin et quels sont les types de questions pouvant être abordées dans une consultation juridique? ». Présentation de documents sur le même thème au séminaire TANGO (3 décembre 1997).
- Juillet 1997 Programme concernant le « Séminaire national sur les politiques de promotion de la condition de la femme ».
- 1996 Section féminine du Syndicat gambien du personnel enseignant, présentation lors du séminaire sur l'éducation civique d'un document intitulé « La nouvelle Constitution: les droits et les responsabilités civiques des femmes ».
- Avril - juin 1996 Forum d'alphabétisation des adultes de Soroptimist International, programme de questions et réponses par téléphone sur les questions féminines – éducation, violence, questions juridiques, etc.
- 1995 Personne-ressource, atelier organisé par le PROCMURA sur le thème « La violence contre les femmes ».
- 1994 Séminaire sur « La bonne gouvernance au Conseil d'administration » organisé au Botswana par la Gambia Women's Finance Association sous l'égide de la Banque féminine mondiale.
- 1994 Centre africain d'études sur la démocratie et les droits de l'homme, « Cours de formation à l'application des instruments relatifs aux droits de l'homme ».
- 1994 Séminaire sur « Les femmes, la religion, la politique et la santé ».
- 1993 Commonwealth Magistrates' and Judges' Association, « Programmes d'éducation judiciaire continue en Gambie ».
- 1993 Conférence tenue à Hong Kong sous l'égide de la Soroptimist International Federation of Great Britain and Ireland.
- 1993 Séminaire sur « Les services juridiques pour les pauvres en milieu rural et en milieu urbain et le statut juridique des femmes rurales » tenu à Accra (Ghana) sous l'égide de la Commission internationale de juristes, Women in Law and Development in Africa (WiLDAF) et le Chapitre ghanéen de la Fédération internationale des femmes juristes.

- 1991 - 1993 Animatrice de séminaires de formation à la gestion des petites entreprises organisés à l'intention des membres de la Gambia Women's Finance Association.
- 1993 Programme de formation aux droits de l'homme à l'intention des magistrats anglophones d'Afrique organisé par le Centre africain d'études sur la démocratie et les droits de l'homme.
- 1993 Animatrice du séminaire organisé en Gambie à l'intention des magistrats des pays d'Afrique de l'Ouest par la Commonwealth Magistrates' and Judges' Association.
- 1992 Présidence de deux sessions du séminaire régional sur « La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes » organisé en Gambie par le Secrétariat du Commonwealth.
- 1992 Royal Institute of Public Administration, « Premier cours d'administration judiciaire pour les pays du Commonwealth », Londres (Royaume-Uni).
- 1992 Séminaire de formation de formateurs chargés de revoir le manuel de formation de la Gambia Women's Finance Association/Save the Children U.S.A.
- 1991 Commission internationale de juristes, atelier sur « La formation du personnel parajuridique en Afrique ».
- 1991 Secrétariat du Commonwealth, « Programmes de sensibilisation aux droits de l'homme des agents publics ».
- 1990 Séminaire sur « La formation de formateurs pour le développement de l'entrepreneuriat chez les femmes », organisé en Côte d'Ivoire par la Banque africaine de développement en qualité de Présidente du Conseil d'administration de la Gambia Women's Finance Association.
- 1989 Séminaire sur "La magistrature et les droits de l'homme en Afrique" organisé par l'African Association of International Law et le Centre africain d'études sur la démocratie et les droits de l'homme.
- 1989 Séminaire sur la formation du personnel parajuridique en Afrique organisé par la Commission internationale de juristes et le Centre africain d'études sur la démocratie et les droits de l'homme.
- 1989 « Séminaire de formation de formateurs » organisé par le projet régional de promotion de la gestion financière dans le Sahel réalisé sous l'égide de l'USAID.
- 1984 - 1989 Participation à des programmes radiodiffusés, des ateliers et des séminaires en qualité de membre du Comité sur le statut juridique et le bien-être des femmes du Bureau des affaires féminines.

- 1986 Conférence de l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle tenue à Lusaka (Zambie).
- 1986 Participation en qualité d'observatrice au premier Congrès des présidents de cours suprêmes et magistrats de pays africains du Commonwealth.

Publications pertinentes

- 2005 Thèse de maîtrise en droit international public, avec spécialisation en droit pénal international, Université de Leiden (Pays-Bas), intitulée "Freedom of Expression and the Right to Restrict such Freedom – the Experience of Africa and the Diaspora".
- 1994 The Gambia Law Reports 1994, en qualité de rédactrice adjointe.
- 1990 Présentation, avec un financement de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, d'une étude nationale intitulée "The Statutory Legal Policies and Practices Pertaining to Women's Activities in the Informal Sector" dans le cadre du projet RAF/87/042: Programme des Nations Unies pour le développement sur le "Renforcement du rôle de la femme africaine dans la production et la gestion du secteur non structuré".
- 1989 Rédaction d'une étude, pour le compte du Bureau gambien des affaires féminines, intitulée "The Courts and the Legal Status of Women".

12. Rasoazanany, Vonimbolana (Madagascar)

[Original: français]

Note verbale

L'Ambassade de la République de Madagascar à Bruxelles présente ses compliments au Secrétariat des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement malgache a décidé de présenter la candidature de Mme Rasoazanany Vonimbolana à un poste de juge à la Cour pénale internationale (Liste A).

Mme Rasoazanany Vonimbolana exerce actuellement à la Cour suprême de Madagascar la fonction de Présidente de Chambre à la Cour de cassation.

Le Secrétariat voudra bien trouver en annexe le curriculum vitae de l'intéressée.

...

Note verbale

La Mission permanente de Madagascar auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, faisant suite à sa note verbale N° 08-159/Delonu/4B/CPI-08 du 13 octobre 2008, voudrait apporter les précisions ci-après:

Mme Rasoazanany Vonimbolana, candidate désignée par le Gouvernement de Madagascar est de nationalité Malagasy et se présente sur la liste A.

Actuellement Présidente de Chambre à la Cour de cassation- Cour suprême de Madagascar et ayant exercé les fonctions de juge *ad litem* au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de novembre 2003 à mars 2006, Mme Rasoazanany Vonimbolana a une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal en sa qualité de juge de 1^{er} grade. Elle est spécialisée en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire.

...

Exposé des qualifications

Renseignements personnels

Date de naissance: 13 novembre 1950, Antananarivo (Madagascar).

Nationalité: Malagasy (République de Madagascar).

Études et diplômes

1971 - 1975 Licence en droit de la Faculté de droit de l'Université d'Antananarivo.

1973 - 1975 Diplôme de l'Institut d'études judiciaires de la Faculté de droit de l'Université d'Antananarivo.

Expérience professionnelle

- Depuis septembre 2006 Présidente de Chambre à la Cour suprême de Madagascar ; affaires pénales et civiles.
- Novembre 2003 - mars 2006 Juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) dans l'affaire No. IT-01-47-T Procureur c. Enver Hadzihasanovic et Amir Kubura.
- Août 2005 Réélue juge *ad litem* du TPIY lors de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 24 août 2005 pour un mandat de quatre ans (24 août 2005 - 23 août 2009).
- Juin 2002 - mars 2003 Directeur des études et des relations extérieures au Ministère de la justice.
- Juin 2001 Élu(e) juge *ad litem* du TPIY lors de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies pour un mandat de quatre ans (12 juin 2001 - 11 juin 2005).
- Janvier 1991 - mai 2002 Conseillère à la Cour suprême de Madagascar, membre élue par l'Assemblée nationale à la formation de contrôle de la Cour suprême, magistrat inspecteur des tribunaux de première instance et des Cours d'appel.
- 1985 - 1990 Conseillère à la Cour d'appel d'Antananarivo, chargée de juger les affaires criminelles, correctionnelles et civiles, ayant fait l'objet d'appels.
- Présidente de la Cour criminelle ordinaire.
- 1978 - 1981 Juge et juge d'instruction à la section du tribunal d'Ambositra, chargée d'instruire, de faire des investigations sur les crimes de sang, de vols qualifiés, de massacres, etc. Juge chargée des affaires criminelles, correctionnelles et civiles.
- 1976 - 1978 Substitut du Procureur de la République au Tribunal de première instance de Diégo Suarez.

Autres activités professionnelles

- Depuis 2002 Membre de l'ONG "Comité national malgache pour la défense des droits de l'homme" (CNMDDH).
- Depuis 2000 Membre de la Ligue africaine des droits de l'homme et des peuples.
- 2000 Collaboratrice avec la consultante du PNUD pour l'élaboration de la Revue conjointe du Programme des Nations Unies sur le thème "Approche des droits de l'homme".
- Collaboratrice avec la consultante de l'UNICEF pour la rédaction du "Rapport sur le Sommet mondial de l'enfant" (Madagascar).
- Depuis 1998 Membre du Groupe de travail pour la promotion des droits de l'homme (Ambassade des États-Unis à Madagascar).

- 1997 Membre de l'équipe chargée du Projet "Humanisation de la détention préventive" (2497 détenus préventifs sur plus de 3000 détenus préventifs de plus de cinq ans ont été jugés).
- 1993 - 1996 Membre du Bureau du Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) en tant que conseillère.
- 1992 Membre expert du Comité de rédaction de la Constitution malgache.
- 1985 - 1986 Chargée des travaux dirigés en droit civil à l'Université d'Antananarivo.

Participation à des conférences et séminaires

- 2005 Conférence pour marquer la publication de l'étude du Comité international de la Croix-Rouge sur le "Droit international humanitaire coutumier" (La Haye, mai 2005).
- 2002 Séminaire de formation des formateurs sur le droit et le VIH/SIDA.
- 2001 Conférence OUA-société civile, "Développement d'un partenariat pour la promotion de la paix et du développement en Afrique" (Addis-Abeba).
- 2000 "Lutte contre la corruption"(conférencière).
"Les droits de l'homme et le christianisme" (conférencière).
- 1998 Conférence nationale sur "La stratégie de valorisation de la fonction de juger".
- 1996 Séminaire sur les femmes juristes.
Séminaire sur le droit de la défense, le rôle des avocats.

Formation théorique et pratique

- 2007 Formation continue des magistrats sur le thème: "La problématique de l'assurance: indemnisation des victimes d'accident de la circulation" (ENMG, Antananarivo).
- 2002 Formation relative au "Système judiciaire pour les cas liés aux drogues en Afrique australe et orientale" (7-11 octobre, Pretoria, Afrique du Sud).
- 2001 Formation sur les droits de l'homme, organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Antananarivo).
- 2000 Formation sur les droits des réfugiés, organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Antananarivo).

Formation sur la Chambre de cassation de la Cour suprême et la technique de la cassation.

Formation sur l'inspection des juridictions.

Formation des formateurs de magistrats.

1999 Formation sur "La lutte contre les drogues et les toxicomanies", organisée par le Service de la coopération technique internationale de police (Ambassade de France à Madagascar).

Formation sur les opérations de maintien de la paix, organisée par The United States Defense Institute of International Legal Studies.

Formation sur les droits de l'homme et la gestion.

Publications et articles

2001 "Rôle des tribunaux internationaux dans l'établissement de la responsabilité devant la justice et l'instauration de l'état de droit".

2000 "Lutte contre la corruption".

Distinctions

2007 Commandeur de l'Ordre national.

2004 "Great Woman of the 21st Century", distinction décernée par The American Biographical Institute (ABI).

2001 Officier de l'Ordre national.

1996 Chevalier de l'Ordre national.

Connaissances linguistiques

Malagasy : langue maternelle ;

Français : parlé et écrit ;

Anglais : bonnes connaissances de base.

Connaissances en informatique

Windows et Word Perfect.

13. Saiga, Fumiko (Japon)

[Original: anglais]

Note verbale

L'Ambassade du Japon aux Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note ICC-ASP/7/S/19 du 15 avril 2008, a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement japonais a décidé de présenter la candidature de Mme Fumiko Saiga à la réélection comme juge de la Cour pénale internationale lors des élections qui auront lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir du 19 au 23 janvier 2009 à New York.

La candidature de Mme Saiga est présentée conformément au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome.

Mme Saiga est candidate au titre de la liste B aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome. Elle récemment été élue juge de la Cour pénale internationale lors des élections qui ont eu lieu à la sixième session de l'Assemblée des États Parties, en novembre 2007, à New York, pour pourvoir trois sièges vacants à la Cour. Mme Saiga a des compétences reconnues dans les domaines pertinents du droit international, dont le droit humanitaire et le droit régissant les droits de l'homme, ainsi qu'une vaste expérience professionnelle de questions juridiques d'une grande utilité pour les travaux judiciaires de la Cour en raison non seulement de sa nouvelle carrière comme juge de la Cour pénale internationale mais aussi de sa longue carrière en qualité de diplomate représentant le Japon. Plus particulièrement, le travail assidu qu'elle mené au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes pendant la période 2001-2007, durant laquelle elle a été réélue à deux occasions, témoigne de son excellente connaissance et de sa vaste expérience des questions liées à la problématique hommes-femmes, y compris la violence contre les femmes. Il y a lieu de noter en outre que Mme Saiga a été la première et seule femme de la région asiatique à être élue juge et le seul juge asiatique sur la liste B, de sorte que sa réélection contribuerait beaucoup au maintien d'une représentation géographique équitable et d'une représentation adéquate des hommes et des femmes. La déclaration visée au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome et le curriculum vitae de Mme Saiga sont joints à la présente note.

Le Japon a toujours appuyé les activités de la Cour pénale internationale depuis sa création et, étant officiellement devenu Partie au Statut de Rome en octobre 2007 et ayant toujours été le plus important contribuable au budget de la Cour, il a l'intention de continuer de faire tout ce qui est en son pouvoir pour apporter son plein appui à l'institution. La décision du Gouvernement japonais de présenter la candidature de Mme Saiga à la réélection en tant que juge de la Cour pénale internationale reflète son ferme engagement de continuer de faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter les activités de la Cour. Le Gouvernement japonais a la ferme conviction que Mme Saiga possède l'expérience, les compétences et les connaissances nécessaires dans les domaines pertinents du droit international, comme le droit international humanitaire et le droit régissant les droits de l'homme, pour continuer d'apporter une solide contribution aux importants travaux de la Cour.

...

Exposé des qualifications

Exposé présenté conformément au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États Parties concernant la procédure de présentation de candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale.

a) Mme Fumiko Saiga, candidate japonaise à l'élection des juges de la Cour, est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité et réunissant les conditions requises au Japon pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires.

Mme Saiga compte parmi les plus éminents diplomates du Japon ; elle a une connaissance spécialisée des relations entre le Japon et l'Organisation des Nations Unies et a participé de très près à l'élaboration d'une législation internationale, notamment dans le domaine de la coopération sociale au sein de l'Organisation des Nations Unies. Elle a également exercé des fonctions au sein des autorités locales japonaises, en sa qualité de Vice-Gouverneur de la préfecture de Saitama ; elle a beaucoup œuvré pour faire de cette préfecture une administration locale en pointe s'agissant de la politique sur la parité des sexes. Au cours de sa carrière diplomatique, elle a été nommée à des postes importants, dont celui de Consul général à Seattle (États-Unis), d'Ambassadeur à la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, puis d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du Royaume de Norvège et de la République d'Islande. Ses compétences et ses capacités exceptionnelles ont pu se manifester dans le cadre de ces fonctions diplomatiques. Enfin, mais ce n'est pas là le moins important, Mme Saiga a récemment assumé ses fonctions de juge de la Cour pénale internationale, ayant reçu le plus grand nombre de voix (82 voix sur 105 États Parties) lors des élections qui ont eu lieu pour pourvoir les sièges vacants à la Cour en novembre 2007. Elle est actuellement affectée à la Section préliminaire. C'est au cours d'une réunion du Cabinet, et après l'examen attentif de la procédure précisée à l'alinéa a) i) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome, et compte tenu de son parcours, que la décision a été prise de désigner Mme Saiga comme candidate à l'élection des juges de la Cour.

b) Mme Saiga est désignée comme candidate du Japon à l'élection des juges de la Cour au titre de la liste B aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

Mme Saiga a beaucoup œuvré dans le domaine des droits de l'homme, et notamment la problématique hommes-femmes, et en a acquis une excellente maîtrise. Elle a participé de près au processus de ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et aux délibérations sur le Protocole facultatif se rapportant à la Convention. À cette occasion, elle s'est imposée dans des domaines pertinents du droit international, dont le droit international régissant les droits de l'homme. Forte de ce succès, Mme Saiga a été nommée membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes en 2001. De surcroît, reconnue comme étant l'un des experts les plus éminents et les plus expérimentés des questions relatives aux droits de l'homme au Japon, elle a été nommée Ambassadeur du Japon chargé des droits de l'homme. Elle s'efforce depuis lors de résoudre des questions relatives aux droits de l'homme, y compris la question des enlèvements de ressortissants japonais par la Corée du Nord, et ce notamment en assistant à des conférences de l'Organisation des Nations Unies et d'autres institutions, et en participant au dialogue entre États sur les questions relatives aux droits de l'homme. Tout porte à croire que l'expérience acquise dans le cadre de ses fonctions actuelles ne fera que renforcer l'expérience que Mme Saiga a de ces questions.

c) Pour ce qui est de l'application des critères définies à l'alinéa a) du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut de Rome:

- i) Mme Saiga est qualifiée pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires au Japon.
- ii) Mme Saiga est de nationalité japonaise ; le Japon est membre du groupe des États d'Asie.
- iii) Mme Saiga est de sexe féminin.

d) En sa qualité de membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de 2001 à 2007, Mme Saiga connaît bien les subtilités juridiques des questions spécifiques aux femmes, dont notamment celle de la violence à l'égard des femmes. La communauté internationale a reconnu, en s'en félicitant, la contribution de Mme Saiga aux activités de ce Comité, auquel elle a été réélue à deux reprises, en 2002 et en 2006.

e) Mme Saiga est de nationalité japonaise ; elle n'a pas d'autre nationalité.

Comme Mme Saiga n'aura exercé ses fonctions de juge à la Cour que moins de trois ans lorsque son mandat actuel viendra à expiration en mars 2009, elle est rééligible pour un mandat complet en 2009, conformément au paragraphe 2 de l'article 37 du Statut de Rome.

Renseignements personnels

Nom: Fumiko Saiga

Date de naissance: 30 novembre 1943

Études supérieures: Département des études d'anglais, Université de Tokyo pour les études internationales (diplômée en mars 1966)

Travaux concernant les aspects juridiques de la problématique hommes-femmes

Dans le cadre de la Division des conventions internationales et de la Division des affaires de l'Organisation des Nations Unies du Ministère des affaires étrangères ainsi que de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, Mme Saiga a pris part aux processus de négociation et de ratification des traités en tant que fonctionnaire responsable de conventions comme les suivantes :

- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- Convention relative au statut des réfugiés ;
- Protocole additionnel à la Convention relative au statut des réfugiés ;
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Mme Saiga a été membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de novembre 2001 à 2007 et a été réélue à deux occasions, en 2002 et en 2006. Elle est une experte internationalement reconnue en matière de droit régissant les droits de l'homme.

En outre, Mme Saiga a, en sa qualité de Vice-gouverneur de la préfecture de Saitama, travaillé à l'élaboration de l'Ordonnance pour la promotion de la parité entre les sexes, qui a été la première ordonnance concernant cette question jamais promulguée au Japon.

En 2005, Mme Saiga est devenue la première Ambassadrice du Japon chargée des droits de l'homme.

- Janvier 1980 - juin 1983 Chargée, dans le cadre de la Division des conventions internationales du Bureau des traités, des travaux préparatoires en vue de la ratification par le Gouvernement japonais de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la Convention relative au statut des réfugiés, du Protocole additionnel à la Convention relative au statut des réfugiés, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
- 1985 Participation à la Conférence des Nations Unies sur les femmes tenue à Nairobi (Kenya) et aux réunions préparatoires organisées par la Commission de la condition de la femme (1984 et 1985).
- 1988 - 1989 En sa qualité de Directrice adjointe de la Division de la coopération sociale, a notamment été responsable des questions relatives aux femmes, notamment en relation avec la Commission de la condition de la femme, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et l'application au Japon de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, en coopération avec d'autres ministères.
- 1996 - 1998 Responsable des questions relevant de la Troisième Commission, notamment de la Commission de la condition de la femme ; participation à la rédaction du Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- 1998 - 2000 Vice-gouverneur, conseillère du Gouverneur de la préfecture de Saitama pour les questions liées à la problématique hommes-femmes.
- Conseillère, Comité de rédaction de l'Ordonnance de la préfecture de Saitama concernant la parité entre les sexes.
- 2001 - 2007 Membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).
- Depuis 2007 Juge de la Cour pénale internationale (CPI).

Parcours professionnel

- Janvier 1980 Division des conventions internationales, Bureau des traités.
- Juin 1983 Première Secrétaire, Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies.
- Février 1988 Sous-Directrice de la Division des affaires de l'Organisation des Nations Unies.
- Mars 1988 Directrice adjointe de la Division de la coopération sociale, Bureau pour les Nations Unies.

Juillet 1989	Directrice de la Division des océans, Bureau des affaires économiques.
Août 1992	Conseillère, Ambassade du Japon au Danemark.
Mars 1996	Ministre, Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies.
Mai 1998	Vice-gouverneur de la préfecture de Saitama (Japon).
Septembre 2000	Consule générale du Japon à Seattle.
Juillet 2002	Ambassadrice, Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies.
Septembre 2003 - - avril 2007	Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire auprès du Royaume de Norvège.
Octobre 2003 - - avril 2007	Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la République d'Islande.
Décembre 2005 - - avril 2008	Ambassadrice chargée des questions relatives aux droits de l'homme.
Depuis décembre 2007	Juge de la Cour pénale internationale.

Participation à des réunions et conférences internationales

- Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (1983 - 1987, 1990 - 1991, 1996 - 1997).
- Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies.
- Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (1983).
- Organisation internationale du Travail (1988).
- Union internationale des télécommunications (1988).
- Organisation mondiale de la santé (1988).
- Fonds des Nations Unies pour la population (1988).
- Conférence des Nations Unies pour l'adoption d'une Convention contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, Vienne (1988).
- Organisation maritime internationale (1991).
- Comité préparatoire en vue de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1989 - 1992, New York et Jamaïque).
- Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992 à Rio de Janeiro).
- Sommet mondial pour le développement social (1995 à Copenhague).

14. Shahabuddeen, Mohamed (Guyana)

[Original: anglais]

Note verbale

La Mission permanente de la République du Guyana auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note ICC-ASP/7/S/19 du 15 avril 2008, a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement du Guyana a décidé de présenter la candidature du juge Mohamed Shahabuddeen, S.C., aux élections aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale qui auront lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée, qui doit se tenir à New York du 19 au 23 janvier 2009.

La candidature du juge Mohamed Shahabuddeen est présentée au titre de la liste B, conformément au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

Le juge Mohamed Shahabuddeen est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité, et a une large expérience en qualité de juge au plan international. Juriste qualifié d'un système juridique de *common law*, le juge Shahabuddeen est membre depuis plusieurs dizaines d'années du Barreau du Guyana et a exercé les fonctions de Ministre de la justice et de Ministre des affaires étrangères par intérim du Guyana. Ayant été juge à la Cour internationale de Justice (1988 - 1997), au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (depuis 1997, deux fois en qualité de Vice-Président) et à la Chambre d'appel du Tribunal pénal international pour le Rwanda (depuis 1997), le juge Shahabuddeen a acquis une compétence reconnue dans des domaines pertinents du droit international en rapport avec les activités judiciaires de la Cour, comme le droit international humanitaire, les droits de l'homme et le droit relatif à la violence dirigée contre les femmes et les enfants. Le juge Shahabuddeen est également un ardent défenseur de l'état de droit et du respect des droits de l'homme. Son curriculum vitae est joint à la présente note.

Le juge Mohamed Shahabuddeen répond aux exigences visées aussi bien au paragraphe 3 b) i) et ii) qu'au paragraphe 4 a) ii) de l'article 36 du Statut. Le Groupe national de la République du Guyana à la Cour permanente d'arbitrage a informé le Gouvernement du Guyana qu'il avait choisi le juge Shahabuddeen comme candidat à un poste de juge à la Cour pénale internationale. Cette candidature a également reçu l'aval de la Communauté des Caraïbes.

Le Gouvernement du Guyana a l'intime conviction que le juge Shahabuddeen est éminemment qualifié et pourra apporter une contribution précieuse à l'œuvre de la Cour.

...

Exposé des qualifications

Déclaration présentée conformément au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, relatif à la procédure de présentation et d'élection des juges de la Cour pénale internationale.

a) Le juge Mohamed Shahabuddeen, candidat du Guyana à un poste de juge à la Cour, est une personne qui jouit d'une haute considération morale, qui est connue pour son impartialité et son intégrité et qui réunit les conditions requises au Guyana pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires.

b) i) Le juge Shahabuddeen est l'un des juristes les plus prééminents du Guyana et est un juriste qualifié d'un système juridique de *common law*, ayant été membre du Barreau du Guyana durant plusieurs dizaines d'années. Il a occupé les fonctions de Conseil, de Magistrat, de Crown Counsel, de Procureur général (1962 - 1973) avec rang de juge de la Cour d'appel et Ministre de la justice (1973 - 1987). De 1978 à 1987, le juge Shahabuddeen a fait fonction de Ministre chargé des affaires juridiques et de Ministre des affaires étrangères par intérim et a également occupé le poste de Premier Vice-Premier Ministre et de Vice-Président du Gouvernement du Guyana. En outre le juge Shahabuddeen a acquis une vaste expérience des questions juridiques au plan international, ayant été juge de la Cour internationale de Justice de 1988 à 1997 et étant actuellement juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et à la Chambre d'appel du Tribunal pénal international pour le Rwanda. Étant donné sa vaste expérience juridique et ses qualifications, qui répondent aux conditions visées au paragraphe 4 a) i) de l'article 36 du Statut de Rome, le Gouvernement du Guyana a décidé de proposer la candidature du juge Mohamed Shahabuddeen comme juge à la Cour pénale internationale.

b) ii) La candidature du juge Shahabuddeen est présentée par le Guyana au titre de la liste B, conformément au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

Du fait des hautes fonctions qu'il a occupées en qualité de juge à la Cour internationale de Justice, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (depuis 1997, deux fois en qualité de Vice-Président) et à la Chambre d'appel du Tribunal pénal international pour le Rwanda, le juge Shahabuddeen a acquis une expérience et une compétence reconnues dans des domaines pertinents du droit international en rapport avec le travail judiciaire de la Cour, comme le droit international humanitaire, les droits de l'homme et le droit relatif à la violence dirigée contre les femmes et les enfants. Il est un ardent défenseur de l'état de droit et du respect des droits de l'homme.

c) Le juge Shahabuddeen parle couramment l'anglais, qui est sa langue maternelle.

d) Les informations visées au paragraphe 8 a) de l'article 36 du Statut de Rome sont les suivantes:

- i) Le juge Shahabuddeen réunit les conditions requises au Guyana pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires;
- ii) Le juge Shahabuddeen est ressortissant du Guyana, qui est membre du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes;
- iii) Le juge Shahabuddeen est de sexe masculin.

e) Le juge Shahabuddeen est ressortissant du Guyana et ne possède la nationalité d'aucun autre État.

Lettres du Groupe national du Guyana à la Cour permanente d'arbitrage

Lettre datée du 6 août 2008

Nous soussignés, Bernard C. DeSantos et Barton U.A. Scotland, membres du Groupe national du Guyana à la Cour permanente de l'arbitrage, confirmons qu'à notre avis, notre collègue le juge Mohamed Shahabuddeen, qui a été juge à la Cour internationale de Justice et qui est actuellement juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et au Tribunal pénal international pour le Rwanda, a une compétence reconnue dans des domaines pertinents du droit international tels que le droit international humanitaire et les droits de l'homme ainsi

que d'une grande expérience dans une profession juridique qui présente un intérêt pour le travail judiciaire de la Cour pénale internationale. Sur ces points, nous partageons l'avis de nos autres collègues du Groupe national, dont le juge Mohamed Shahabuddeen. En conséquence, nous nous associons à eux pour appuyer la candidature du juge Mohamed Shahabuddeen, au titre de la Liste "B", lors des élections des juges à la Cour pénale internationale qui doivent avoir lieu en janvier ou au début de 2009.

[Signé]

Bernard C. DeSantos
*Membre du Groupe national du Guyana à la
Cour permanente d'arbitrage*

Barton U.A. Scotland
*Membre du Groupe national du Guyana à la
Cour permanente d'arbitrage*

Lettre datée du 22 juillet 2008

Je soussigné, Bertram G. Ramcharan, membre du Groupe national du Guyana à la Cour permanente d'arbitrage, confirme qu'à mon avis, mon collègue le juge Mohamed Shahabuddeen, qui a été juge à la Cour internationale de Justice et qui est actuellement juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et au Tribunal pénal international pour le Rwanda, a une compétence reconnue dans des domaines pertinents du droit international tels que le droit international humanitaire et les droits de l'homme ainsi que d'une grande expérience dans une profession juridique qui présente un intérêt pour le travail judiciaire de la Cour pénale internationale. Sur ces points, je partage l'avis de nos autres collègues du Groupe national, dont le juge Mohamed Shahabuddeen. En conséquence, je m'associe à eux pour appuyer la candidature du juge Mohamed Shahabuddeen, au titre de la Liste "B", lors des élections des juges à la Cour pénale internationale qui doivent avoir lieu en janvier ou au début de 2009.

[Signé]

Dr. Bertram G. Ramcharan

Renseignements personnels

Nom: Mohamed Shahabuddeen

Nationalité: Guyana

Qualifications

- Admission au Barreau (Middle Temple, Londres), 9 février 1954.
- B.Sc. (Econ.), LL.B., LL.M., Ph.D., LL.D., (Londres).
- Queen's Counsel (Q.C.), mars 1966.
- Senior Counsel (S.C.), février 1970.
- LL.D. (Univ. West Indies) (*honoris causa*), 1992.
- Honorary Bencher of the Middle Temple, 1994.

Fonctions internationales actuelles

Depuis le 16 juin 1997 Juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, siégeant normalement à la Chambre d'appel.

Vice-Président du Tribunal du 17 novembre 1997 au 16 novembre 1999 et à nouveau du 16 novembre 2001 au 26 février 2003.

Depuis novembre 1997 Juge au Tribunal pénal international pour le Rwanda (Chambre d'appel).

Fonctions internationales antérieures

1988 - 1997 Juge à la Cour internationale de Justice (9 ans).

Fonctions précédentes au Guyana

Août 1954 - mai 1959 Avocat

Mai 1959 - août 1959 Magistrat.

Août 1959 - avril 1962 Crown Counsel.

Avril 1962 - juillet 1973 Procureur général (avec rang de juge à la Cour d'appel à compter de mai 1971).

1973 - 1987 Ministre de la justice.

1978 - 1987 Ministre chargé des affaires juridiques.

1978 - 1987 Ministre des affaires étrangères par intérim (occasionnellement).

Autres hauts postes ministériels, dont ceux de Premier Vice-Premier Ministre et de Vice-Président.

Expérience pertinente

1972 Membre de la délégation du Guyana auprès de l'Organisation des Nations Unies.

1963 - 1965 Membre du Conseil des gouverneurs de l'Université du Guyana.

1973 - 1987 Membre du Council of Legal Education of the Commonwealth Caribbean.

1966 - 1970 Membre (avec le rang d'ambassadeur) de la Commission mixte des frontières Guyana/Venezuela.

1962 - 1987 Membre de la délégation du Guyana à de nombreuses négociations et conférences internationales, dont les suivantes:

- Conférence des Nations Unies sur la succession d'États en matière de traités, Vienne, 1977.
- Conférences des chefs de gouvernement du Commonwealth à Lusaka (1979), Melbourne (1981), New Delhi (1983), Nassau (1985) et Vancouver (1987).

- Sommet Nord/Sud de Cancun (1981).
- Assemblée générale de l'Organisation des États américains, Sainte-Lucie, décembre 1981.
- Réunions des Ministres des affaires étrangères des pays non alignés, Georgetown (1972) et New Delhi (1981).
- Réunion du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, Alger (1981).
- Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays non alignés, New Delhi (1983).
- Conférences des chefs de gouvernement des pays des Caraïbes membres du Commonwealth, Ocho Rios (1982), Port-of-Spain (1983), Nassau (1984), Georgetown (1986) et Sainte-Lucie (1987).
- Réunions des Ministres de la justice des pays du Commonwealth, Lagos (1975), La Barbade (1980), Sri Lanka (1983) et Harare (1986).
- Conférence juridique du Commonwealth, Hong Kong (1983).

Depuis 1998 Membre de la Cour permanente d'arbitrage.

Associations professionnelles

- Membre (avant d'être juge) de l'Association du Barreau du Guyana, elle-même membre de l'Organisation des associations du Barreau des pays des Caraïbes membres du Commonwealth.
- Membre du Commonwealth Association of Legislative Counsel (1983).
- Membre honoraire de l'American Society of International Law (Président, Jessup International Law Moot Court, Washington, 1991).
- Membre de l'Association de droit international.
- Membre de l'Institut de droit international (premier Vice-Président, 1999 - 2001).
- Membre de la Société française pour le droit international.
- Membre associé de l'Académie internationale de droit comparé.
- Membre du Conseil consultatif de la Société africaine de droit international et de droit comparé.
- Membre honoraire à vie de l'Indian Society of International Law.
- Membre du Conseil consultatif, *European Journal of International Law*.
- Membre du Conseil consultatif, *Journal of International Criminal Justice*.
- Membre du Conseil des rédacteurs honoraires, *Chinese Journal of International Law*.
- Membre du Conseil consultatif, *The Law and Practice of International Courts and Tribunals: A Practitioner's Journal*.
- Membre du Conseil des électeurs à la Chaire Whewell de droit international de l'Université de Cambridge (1994 - 1998).
- Membre, Haut comité de patronage, Euxodie (Aide internationale aux universités ACP).

Ouvrages

- "The Legal System of Guyana", (Georgetown, 1973).
- "Constitutional Development in Guyana 1621 - 1978", (Georgetown, 1978).
- "Precedent in the World Court, Hersch Lauterpacht Memorial Lectures", (Cambridge University Press, 1996).

Articles

- "The Role of the Lawyer in Developing Guyana", (Georgetown, 1974).
- "Towards Industrial Justice in Guyana", (Georgetown, 1974).
- "Law Reform in Guyana", Guyana Bar Association Review, décembre 1981.
- "Refresher Courses: Compulsory or Optional?", *Proceedings of the Commonwealth Law Conference*, Hong Kong, septembre 1983.
- "Slavery and Historiographical Rectification," in: *Proceedings of the International Round Table to Commemorate the 150th Anniversary of the Abolition of Slavery in the Anglophone Caribbean*, publié par le Comité de commémoration du Guyana avec l'assistance de l'UNESCO, 1985.
- "The ICJ: First Impressions", Conférence, Research Centre for International Law, Université de Cambridge, février 1991.
- "The ICJ: An End to Underemployment", Proceedings of the American Society of International Law, avril 1991.
- "The ICJ: Selected aspects", Conférence, Université de Columbia, avril 1991.
- "The ICJ: The Integrity of an Idea", in: *International Law in Transition - Essays in Memory of Judge Nagendra Singh*, 1992, p. 341.
- "The ICJ: The Road to Universality", Conférence, Council of Legal Education of the Commonwealth Caribbean, Trinité-et-Tobago, 21 février 1992.
- "The International Court of Justice: The View from the West Indies", Conférence, Law Association of Trinidad and Tobago, 5 décembre 1992.
- "Developing Countries and the Idea of International Law", in: *Essays in Honour of Wang Tieya* (ed. R.St.J. Macdonald), 1993, p.72.
- "Municipal Law Reasoning in International Law", in: Vaughan Lowe and Malgosia Fitzmaurice (eds.), *Fifty Years of the International Court of Justice* (Cambridge, 1996), p. 90-103.
- "The International Court of Justice: Image, Mission, Mandate", The First Taslim Elias Memorial Lecture, Nigerian Society of International Law, 19 mai 1994.
- "The Hersch Lauterpacht Memorial Lectures", Cambridge University, novembre 1994.

- "The World Court at the Turn of the Century", in: A.S. Muller, D. Rai et J.T. Thuránszky (eds.), *The International Court of Justice: Its Future Role After Fifty Years* (La Haye, 1996), p. 3-29.
- "The Evolution of the Global Legal Framework", in: Boutros Boutros-Ghali, *Amicorum Discipulorumque Liber* (Bruxelles, 1998), vol. 1, p. 701-724.
- Note on Third Party Intervention in International Litigation, *Annuaire de l'Institut de droit international*, Session de Berlin, vol. 68-1, 1999 (Paris, 1999), p. 229-239.
- "Duress in International Humanitarian Law", in: C.A. Armas Barea et al. (eds.), *Liber Amicorum 'In Memoriam' of Judge Jose Maria Ruda* (Kluwer, 2000), p. 563-574.
- "The Competence of a tribunal to deny its existence", in: *International law in the Post-Cold War World, Essays in Memory of Li Haopel* (Londres, 2001), p. 473 et suivantes.
- "Consistency in Holdings by International Tribunals", in: N. Ando et al. (eds.), *Liber Amicorum Judge Shigeru Oda* (La Haye, 2002), p. 633-650.
- "Policy-Oriented Law in the International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia", in: L.C. Vohrah et al (eds.), *Man's Inhumanity to Man* (La Haye, 2003), p. 889-898.
- "Some Aspects of the ICTY", in: Andrea Giardina and Flavia Lattanzi (eds.), *Essays in Honour of Gaetano Arangio-Ruiz* (Naples, 2004), p. 1423-1494.
- "Customary International Law and *nullum crimen sine lege*", Conférence, European University Institute, Florence, Italie, 28 mai 2004.
- "Does the Principle of Legality Stand in the Way of Progressive Development of Law?", in: *Jo. Int'l Criminal Justice*, 2 (2004), p. 1007-1017.
- "The International Criminal Process and the Global Community", in: *The Integrationist* (Georgetown, 2005).

Cour internationale de Justice (février 1988 – février 1997)

A participé à toutes les affaires et a émis des opinions individuelles dans les 23 affaires ci-après:

- Accord relatif au Siège de l'Organisation des Nations Unies, *CIJ Recueil 1988*, p. 57-64.
- Actions armées frontalières et transfrontalières, *CIJ Recueil 1988*, p. 133-156.
- Incident aérien du 3 juillet 1988, *CIJ Recueil 1989*, p. 145-160.
- Différend frontalier terrestre, insulaire et maritime (Composition de la Chambre), *CIJ Recueil 1989*, p. 165-172.
- Applicabilité de la section 22 de l'article VI de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies, *CIJ Recueil 1989*, p. 212-221.
- Différend frontalier terrestre, insulaire et maritime (demande d'autorisation d'intervenir), *CIJ Recueil 1990*, p. 18-62.
- Sentence arbitrale du 31 juillet 1989, mesures conservatoires, *CIJ Recueil 1990*, p. 74-78.

- Passage par le Grand-Belt, *CIJ Recueil 1991*, p. 12, p.28- 36.
- Sentence arbitrale du 31 juillet 1989 (Guinée-Bissau/Sénégal), *CIJ Recueil 1991*, p. 106-119.
- Questions d'interprétation et d'application de la Convention de Montréal de 1971 résultant de l'incident aérien de Lockerbie (Jamahiriya arabe libyenne c. Royaume-Uni) (mesures conservatoires), *CIJ Recueil 1992*, p. 28-32.
- Questions d'interprétation et d'application de la Convention de Montréal de 1971 résultant de l'incident aérien de Lockerbie (Jamahiriya arabe libyenne c. États-Unis d'Amérique) (mesures conservatoires), *CIJ Recueil 1992*, p. 140-142.
- Certaines terres à phosphates à Nauru (Nauru c. Australie), Exceptions préliminaires, *CIJ Recueil 1992*, p. 270-300.
- Délimitation maritime dans la région située entre le Groenland et Jan Mayen (Danemark c. Norvège), *CIJ Recueil 1993*, p. 30-210.
- Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Serbie-et-Monténégro). Nouvelle demande en indication de mesures conservatoires, *CIJ Recueil 1993*, p. 353-369.
- Différend territorial (Jamahiriya arabe libyenne/Tchad), *CIJ Recueil 1994*, p. 42-48.
- Délimitation maritime et questions territoriales entre Qatar et Bahreïn (Qatar c. Bahreïn), compétence et recevabilité, *CIJ Recueil 1995*, p. 51-66.
- Timor oriental (Portugal c. Australie), *CIJ Recueil 1995*, p. 119-128.
- Demande d'examen de la situation au titre du paragraphe 63 de l'arrêt rendu par la Cour le 20 décembre 1974 dans l'affaire des *Essais nucléaires* (Nouvelle-Zélande c. France), *CIJ Recueil 1995*, p. 312-316.
- Frontière terrestre et maritime entre le Cameroun et le Nigéria (Cameroun c. Nigéria), mesures conservatoires, *CIJ Recueil 1996 (I)*, p. 28.
- Licéité de l'utilisation des armes nucléaires par un État dans un conflit armé, *CIJ Recueil 1996 (I)*, p. 97-100.
- Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires, *CIJ Recueil 1996 (I)*, p. 375-428.
- Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Yougoslavie), *CIJ Recueil 1996 (II)*, p. 634-630.
- Plates-formes pétrolières (République islamique d'Iran c. États-Unis d'Amérique), *CIJ Recueil 1996 (II)*, p. 822-841.

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et Tribunal pénal international pour le Rwanda (depuis 1997)

A participé au prononcé de nombreux jugements et décisions (presque tous en appel) et a émis des opinions individuelles dans les 81 affaires ci-après:

- *Le Procureur c. Erdemović* – IT-96-22-Tbis – 5 mars 1998
- *Le Procureur c. Bagosora* – ICTR-98-37-A – 8 juin 1998
- *Le Procureur c. Kovačević* – IT-97-24-AR73 – 2 juillet 1998
- *Le Procureur c. Blaškić* – IT-95-14T – 21 juillet 1998
- *Le Procureur c. Nyiramasuhuko* – ICTR-97-21-A – 28 octobre 1998
- *Le Procureur c. Nsengiyumva* – ICTR-96-12-A – 3 juin 1999
- *Kanyabashi c. Le Procureur* – IVTR-96-15-A – 3 juin 1999
- *Le Procureur c. Tadić* – IT-94-I-A – 15 juillet 1999
- *Le Procureur c. Delalić* – IT-96-21-T – 25 octobre 1999
- *Barayagwiza c. Le Procureur* – ICTR-97-19-AR72 – 3 novembre 1999
- *Le Procureur c. Tadić* – IT-94-I-A – 26 janvier 2000
- *Le Procureur c. Blaskić* – IT-95-14-T – 3 mars 2000
- *Barayagwiza c. Le Procureur* – ICTR-97-19-AR72 – 31 mars 2000
- *Semanza c. Le Procureur* – ICTR-97-20-A – 31 mai 2000
- *Kambanda c. Le Procureur* – ICTR-97-23-A – 13 juin 2000
- *Le Procureur c. Furundzija* – IT-95-17/1-A – 21 juillet 2000
- *Ngeze c. Le Procureur* – ICTR-97-27-AR72 – 5 septembre 2000
- *Le Procureur c. Simić* – IT-95-9-AR108bis – 27 mars 2001
- *Le Procureur c. Jelisić* – IT-95-10-A – 5 juillet 2001
- *Kayishema c. Le Procureur* – ICTR-95-I – 19 juillet 2001
- *Musema c. Le Procureur* – ICTR-96-13-A – 16 novembre 2001
- *Le Procureur c. Kajelijeli* – ICTR-98-44-A-T – 16 novembre 2001
- *Kajelijeli c. Le Procureur* – ICTR-98-44-A-A – 14 décembre 2001
- *Le Procureur c. Krajišnik* – IT-00-49 & 40-AR72.3 – 14 février 2002
- *Rutaganda c. Le Procureur* – ICTR-96-3-A – 28 juin 2002
- *Le Procureur c. Milošević* – IT-02-54-AR73.2 – 30 septembre 2002
- *Le Procureur c. Blagojević* – IT-02-60-AR65 & IT-02-60-AR65.2 – 3 octobre 2002
- *Le Procureur c. Šainović* – IT-99-37-AR65 – 30 octobre 2002
- *Le Procureur c. Kabuga* – ICTR-98-44 – 22 novembre 2002
- *Le Procureur c. Bobetko* – IT-02-62-AR54bis & IT-02-62-ARI08bis – 29 novembre 2002
- *Le Procureur c. Brdjanin* – IT-99-36-AR73.9 – 11 décembre 2002
- *Le Procureur c. Nikolić* – IT-94-2-AR72 – 9 janvier 2003
- *Le Procureur c. Milutinović* – IT-99-37-AR72 – 21 mai 2003
- *Le Procureur c. Milošević* – IT-02-54-AR73.5 – 21 mai 2003
- *Le Procureur c. Rutaganda* – ICTR-96-3 A – 26 mai 2003
- *Le Procureur c. Krstić* – IT-98-33-A – 1^{er} juillet 2003
- *Le Procureur c. Hadžihasanović* – IT-01-47-AR72 – 16 juillet 2003
- *Le Procureur c. Krnojelac* – IT-97-25-A – 17 septembre 2003
- *Prosecutor v. Nyiramasukuko* – ICTR-98-42-A15bis – 24 septembre 2003
- *Le Procureur c. Rukundo* – ICTR-2001-70-AR108 – 17 octobre 2003
- *Le Procureur c. Milošević* – IT-02-54-AR73.4 – 31 octobre 2003
- *Le Procureur c. Milošević* – IT-02-54-AR73.5 – 31 octobre 2003
- *Le Procureur c. Milošević* – IT-02-54-AR73.6 – 20 janvier 2004
- *Le Procureur c. Vasiljević* – IT-98-32-A-25 – février 2004
- *Mugiraneza c. Le Procureur* – ICTR-99-50-AR73 – 27 février 2004
- *Le Procureur c. Brojanin* – IT-99-36-A – 19 mars 2004
- *Le Procureur c. Krstić* – IT-98-33 – 6 avril 2004
- *Le Procureur c. Krstić* – IT-98-33-A – 19 avril 2004
- *Le Procureur c. Milutinović* – IT-99-37-AR72.2 – 8 juin 2004

- *Le Procureur c. Halilović* – IT-01-48-AR73 – 21 juin 2004
- *Le Procureur c. Karemera* – ICTR-98-44-AR15bis.2 – 22 octobre 2004
- *Le Procureur c. Prlić* – IT-04-74-AR73.1 – 24 novembre 2004 (avec d'autres juges)
- *Le Procureur c. Nikolić* – IT-94-2-A – 4 février 2005
- *Le Procureur c. Kvočka* – IT-98-30/1-A – 28 février 2005
- *Le Procureur c. Simić* – IT-95-9/1-A – 12 avril 2005 (avec un autre juge)
- *Semanza c. Le Procureur* – ICTR-97-20-A – 20 mai 2005 (avec un autre juge)
- *Le Procureur c. Blagojević* – IT-02-60-A – 12 avril 2005 (avec un autre juge)
- *Kamuhanda c. Le Procureur* – ICTR-99-54A-A – 19 septembre 2005
- *Le Procureur c. Haradinaj et al* – IT-04-84-AR65.1 – 10 mars 2006 (avec un autre juge)
- *Le Procureur c. Stakić* – IT-97-24-A – 22 mars 2006
- *Le Procureur c. Naletilić, Martinović* – IT-98-34-A – 3 mai 2006
- *Le Procureur c. Zigić* – IT-98-30/1-A – 26 juin 2006
- *Niyitegeka c. Le Procureur* – ICTR-96-14-R – 30 juin 2006
- *Gacumbitse c. Le Procureur* – ICTR-2001-64-A – 7 juillet 2006
- *Niyitegeka c. Le Procureur* – ICTR-96-14-R – 27 septembre 2006
- *Le Procureur c. Mlado Radić* – IT-98-30/1-R.1 – 31 octobre 2006
- *Le Procureur c. Blagoje Simić* – IT-95-9-A – 28 novembre 2006
- *Le Procureur c. Stanislav Galić* – IT-98-29-A – 30 novembre 2006
- *Ndindabahizi c. Le Procureur* – ICTR-01-71-A – 16 janvier 2007
- *Niyitegeka c. Le Procureur* – ICTR-96-14-R – 6 mars 2007
- *Brdanin c. Le Procureur* – IT-99-36-A – 3 avril 2007
- *Rwamakuba c. Le Procureur* – ICTR-98-44C-A – 18 avril 2007
- *Le Procureur c. Krajisnik* – IT-00-39-A – 11 mai 2007
- *Le Procureur c. Strugar* – IT-01-41-Misc.1 – 7 juin 2007
- *Le Procureur c. Gotovina* – IT-06-90-AR73.2 – 29 juin 2007
- *Le Procureur c. Prlić* – IT-04-74-AR65.4 – 20 juillet 2007
- *Rwamakuba c. Le Procureur* – ICTR-98-44-A – 14 septembre 2007
- *Le Procureur c. Limaj, Bala Musliu* – IT-03-66-A – 27 septembre 2007
- *Le Procureur c. Halilovic* – IT-01-48-A – 16 octobre 2007
- *Nahimana (Media) c. Le Procureur* – ICTR-99-52-A – 28 novembre 2007
- *Le Procureur c. Seselj* – IT-03-67-AR77.1 – 14 décembre 2007

Distinctions nationales

- Order of Excellence (O.E.) (1988).
- Order of Roraima (O.R.) (1980).
- Cacique's Crown of Honour (C.C.H.) (1970).

15. Sita Akele Muila, Angélique (République démocratique du Congo)

[Original: français]

Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République démocratique du Congo présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui soumettre la candidature de Mme Angélique Sita Akele Muila aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale lors des élections qui doivent avoir lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doivent se tenir au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 19 au 23 janvier 2009.

...

Exposé des qualifications

Exposé détaillé présenté conformément à l'article 36, paragraphe 4) a), du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la Résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États concernant la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale.

1. Considération morale (article 36, paragraphe 3 a) du Statut)

Mme Angélique Sita-Akele Muila jouit d'une haute considération morale dans sa vie privée et publique et est connue, dans les milieux professionnels et associatifs où elle a évolué, pour son impartialité, sa rigueur et son intégrité.

Mariée et mère de six enfants, Mme Sita s'applique à mener une vie familiale conforme à ses convictions religieuses et aux traditions de dignité dans lesquelles son père, Alphonse Sita Pambu, premier ambassadeur de la RDC auprès du Saint-Siège, l'a élevée. Sa formation scolaire et parascolaire dans des écoles et mouvements prestigieux ("Les Bergeronnettes", Lycée du Sacré Cœur à Kinshasa, Lycée Chateaubriand de Rome en Italie sous l'égide de l'Académie de Grenoble) lui a permis de se forger une personnalité de rigueur et de service à autrui qui constitue l'un de ses traits de caractère les plus marqués.

Sa fidélité aux valeurs sociales et morales telles la famille, le respect des lois et des droits fondamentaux de la personne, la justice, l'humanisme, la dignité et l'épanouissement de la femme, l'intégrité, le respect de la parole donnée, la ponctualité, le travail bien fait, etc., est attestée par tous ceux qui l'ont fréquentée ou la fréquente encore dans ses diverses activités associatives et professionnelles. C'est du reste à ce titre, outre ses compétences techniques, qu'elle a été ou est encore engagée dans les activités du Centre pour cadres et dirigeants chrétiens des entreprises au Congo (CADICEC) que dirige le Père Ekwa bis Isal, du Conseil d'administration de l'Institut africain pour le développement économique et social-agri-service-formation (INADES-Formation), du Conseil d'administration de l'ONG Femme-Plus comme trésorière, de l'Assemblée générale du Centre d'études pour l'action sociale (CEPAS), etc. Ces mêmes qualités lui ont valu d'être élue membre du Conseil de l'Ordre des avocats du Barreau de Kinshasa et d'être désignée Secrétaire de cet Ordre.

Des personnalités telles le Père Ekwa, Secrétaire général du CADICEC et Président du CEPAS ; Mlle Françoise Demeyer, Directrice du Lycée Motema Mpiko ; le Père Richard Ericum, membre de l'INADES-Formation ; Mme Bernadette Mulelebwe, Directrice

Nationale de l'ONG Femme-Plus ; M. Christian Hemedi, Président de la Coalition nationale pour la Cour pénale internationale ; Maîtres Kalemba Tshimankinda et Matadi Nenga Gamanda, anciens bâtonniers du Barreau de Kinshasa ; Maître Ngele Masudi et Mme Marie-Madeleine Kalala, anciens Ministres de la justice et des Droits de l'homme ; le Professeur Grégoire Bakandeja, ancien Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa ; M. Eusèbe Hounsokou, Représentant du HCR en RDC ; etc. peuvent attester de la haute considération morale dont jouit Mme Sita.

Cette haute considération morale ainsi que la formation, la compétence et l'expérience de Mme Sita au plan académique (docteur en droit de l'Université d'Aix-Marseille en France, Diplômée d'études approfondies en sciences pénales et criminologie, professeur de droit pénal à la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa), au plan judiciaire (avocat et Secrétaire du Conseil de l'Ordre du Barreau de Kinshasa), au plan politico-administratif (Assistante juridique du Ministre de la justice et Garde des Sceaux) pourraient valablement fonder sa désignation à de hautes charges judiciaires dans les juridictions nationales supérieures comme la Cour de cassation ou la Cour constitutionnelle.

2. Qualifications techniques : liste au titre de laquelle la candidature de Mme Sita est présentée aux fins des paragraphes 3 b) et 5 de l'article 36 du Statut de Rome

Aux termes de l'article 36 paragraphe 5, du Statut de Rome, il est établi aux fins de l'élection des juges de la Cour pénale deux listes contenant chacune respectivement les noms des candidats concourant au titre d'une part de leur compétence dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal, que ce soit en qualité de juge, de procureur ou d'avocat, ou en toute autre qualité similaire (Liste A) ; au titre d'autre part de leur compétence dans les domaines pertinents du droit international, tels que le droit international humanitaire et les droits de l'homme, ainsi qu'une grande expérience dans une profession juridique qui présente un intérêt pour le travail judiciaire de la Cour (Liste B).

Juriste, spécialiste des sciences pénales et de criminologie, professeur de droit pénal, avocat, Mme Sita a, ces dernières années, depuis 2003, œuvré particulièrement comme fonctionnaire des Nations Unies en qualité d'Administrateur national chargé de protection au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Elle y a vécu au contact des réalités du terrain et des drames des réfugiés et des personnes déplacées, le droit international humanitaire et les droits de l'homme. En 1999, elle a co-publié un ouvrage sur les crimes contre l'humanité en droit congolais aux éditions du CEPAS. Cette étude doctrinale et pratique l'a préparée à l'examen et au traitement des situations dramatiques nées des violations graves du droit international humanitaire. Son expérience au HCR, en RDC et l'instant d'une mission en Guinée Conakry, lui a permis de côtoyer, parmi les plus vulnérables des personnes réfugiées ou déplacées, des femmes et des enfants, notamment des femmes seules, des femmes violées, des enfants ayant perdu la trace de leurs parents, etc. ; de comprendre que si les drames vécus par ces personnes nécessitent des actions et des engagements humanitaires d'envergure, il convient par ailleurs d'en prévenir la survenance par l'exercice effectif de la justice au plan international, à la fois pour dissuader, punir et réparer ainsi que pour réaffirmer de la manière la plus forte les valeurs bafouées par ces violations.

Cette expérience, consolidée par de nombreuses formations spécialisées assurées par le HCR, a par ailleurs permis à Mme Sita de développer une expertise particulière dans les domaines de la protection des personnes vulnérables, notamment la protection des femmes violées, des personnes déplacées et des enfants victimes des affres de la guerre. Elle a ainsi été conviée à tenir des conférences sur des thèmes tels que:

- « Les violences domestiques faites à la femme au regard de la justice congolaise », Atelier organisé par la Sofejur, Lubumbashi, mars 2004 ;
- « Existe-t-il des mécanismes internationaux alternatifs à la Cour Pénale Internationale », Accountability Mechanisms for International Crimes: the cases of the DRC and Uganda, Expert Meeting 14 octobre 2004, Amsterdam ;
- « Faut-il une juridiction pénale internationale pour la RDC? (Cas des violences faites aux groupes vulnérables : les femmes, les enfants, les minorités, les réfugiés) », Association pour la Renaissance du Congo, 2004 ;
- « Les compétences rationae personae, ratione materiae, ratione temporis et ratione loci des chambres mixtes », Séminaire-atelier sur les chambres spécialisées mixtes au sein des juridictions congolaises, organisé par la Coalition congolaise pour la justice transitionnelle (CCJT) en collaboration avec l'International Center for Transitionnel Justice et la Division des droits de l'homme de la MONUC, Kinshasa, le 7 juin 2005 ;
- « Justice transitionnelle et répression des violences sexuelles faites aux femmes en République Démocratique du Congo », Fewer Africa, Nairobi, 2006 ;
- « Inventaire des problèmes que pose le livre 1^{er} du Code pénal congolais », dans *Actes de l'Atelier sur l'état des lieux du code pénal congolais*, Commission permanente de réforme du droit congolais, Kinshasa, 2006 ;
- « L'incidence des nouvelles lois relatives aux violences sexuelles sur la protection de la femme en milieu estudiantin », Le Club des Amis du droit, UPC, 2007.

A l'évidence, Mme Sita possède les compétences requises pour figurer sur les deux listes. Cependant, usant du bénéfice de l'option qu'autorise l'article 36, paragraphe 5, du Statut de Rome, elle choisit de présenter sa candidature dans le cadre de la Liste B.

3. Qualifications spéciales et représentation (article 36, paragraphe 8, du Statut de Rome)

Mme Sita s'est ainsi forgée une notoriété éminente, non seulement dans le domaine du droit international pénal, du droit international humanitaire et du droit des réfugiés – ce qui autorise de soutenir sa candidature dans la Liste B des candidats – mais aussi dans l'expertise académique des violences sexuelles faites aux femmes et aux violences faites aux personnes vulnérables, notamment les enfants – ce qui permet par ailleurs de présenter et de soutenir sa candidature dans le contexte de l'alinéa b) du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut de Rome.

Par référence aux sous-alinéas i), ii) et iii) de l'alinéa a) du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut de Rome, la candidature de Mme Sita, de nationalité congolaise (RDC), est à considérer dans:

- la représentation du système juridique romano-germanique, particulièrement dans son expression africaine;
- la représentation géographique de la région des États d'Afrique;
- et dans la représentation des femmes.

4. Connaissance de l'une des langues de travail de la Cour (article 36, paragraphe 3 c))

Enfin, Mme Sita a une excellente connaissance et une pratique courante d'au moins une des langues de travail de la Cour, en l'occurrence le français, et une connaissance moyenne de l'anglais.

Renseignements personnels

Diplômes universitaires

- 29 juin 2001 Doctorat en droit, Université d'Aix-Marseille III, Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence (France).
- 4 novembre 1983 Diplôme d'études approfondies (DEA), Université d'Aix-Marseille III, Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence (France), Institut des sciences pénales et de criminologie d'Aix-en-Provence.
- 25 juin 1982 Maîtrise en droit, option Carrières judiciaires Université d'Aix-Marseille III, Faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-en-Provence (France).
- 22 juin 1981 Licence en droit, Université d'Aix-Marseille III, Faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-en-Provence (France).
- 25 juin 1973 Baccalauréat série D, Lycée Chateaubriand de Rome (Italie), Académie de Grenoble.

Autres formations

- Juillet 2008 Participation à la neuvième session régionale de formation en droits humains et en droit des réfugiés co-organisée par la chaire UNESCO pour les droits de la personne et de la démocratie et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de Cotonou au Bénin.
- 2004 Participation à la formation sur les principes directeurs relatifs aux Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, organisée par le HCR.
- 1996 - 2001 Séminaire d'initiation à la légistique, Kinshasa 2001.
- Séminaire national sur le rôle de l'avocat dans l'édification d'un État de droit en RDC (Kinshasa, HRFOC et CAJEJ, décembre 2000).
- Atelier sur la lutte contre les violences faites à la femme (UNICEF et Ministère des affaires sociales, Kinshasa, 2000).
- Forum national sur les droits et le leadership de la femme zairoise (PNUD, UNICEF, Ministère de la santé publique et famille, Kinshasa, septembre 1996).

Expérience

- Depuis avril 2003 Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en RDC (Kinshasa), Administrateur national chargé de protection.
- Assistance juridique et judiciaire pour les personnes relevant du mandat du HCR, notamment en matière de violences sexuelles.

- Participation à la procédure pour la détermination du statut de réfugié à l'égard des demandeurs d'asile.
- Recherche d'une meilleure protection juridique et judiciaire pour les personnes relevant du mandat du HCR (apatrides, réfugiés, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, victimes d'infractions diverses telles que les violences sexuelles, les agressions physiques, escroqueries, vols, etc.).
- Participation aux travaux du module national de protection (approche intégrée) pour la rationalisation des interventions au bénéfice des populations civiles particulièrement des personnes déplacées, sous le leadership conjoint du HCR et de la MONUC.
- Point focal des accords tripartites, de la recherche des informations sur le pays et sur des situations particulières, des rapports de terrain, des rapports avec la Commission nationale pour les réfugiés (structure étatique), des formations sur le droit des réfugiés.
- Élaboration et rédaction des parties des rapports annuels de protection du HCR/RDC ainsi que des rapports des réunions tripartites (HCR – RDC – Pays voisins) et participation aux réunions tripartites avec la République centrafricaine (2004), le Congo Brazzaville (2005), la Tanzanie (2006) et l'Ouganda (2008).
- Participation à la préparation des réunions tripartites pour le rapatriement des congolais réfugiés dans les pays limitrophes de la RDC.
- Recherche d'informations diverses dans le cadre de la détermination du statut de réfugiés ou du renforcement de la protection des personnes sous mandat du HCR.
- Missions sur le terrain, incluant rencontres avec les autorités, des ONG, notamment à Kissidougou (Guinée Conakry) en 2004 pour résoudre des cas litigieux après les opérations de rapatriement.
- Conférence à la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa à l'occasion de la Journée internationale des réfugiés (Kinshasa, juin 2008).
- Séminaire sur les violences sexuelles liées au genre, Kinshasa 2003.

2001 - 2008

Faculté de droit de l'Université de Kinshasa : Professeur de droit pénal.

- Professeur de droit pénal général à la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa.
- Séminaire sur la justice transitionnelle et les violences faites à la femme, Amsterdam (Pays-Bas), 2002.
- Groupe de contact sur la justice transitionnelle en RDC, 2006.

- 2001 - 2003 Faculté de droit de l'Université protestante au Congo.
- Professeur invité à la Faculté de droit de l'Université protestante au Congo, jusqu'en 2003, titulaire du cours d'administration de la preuve.
- 1987 - 2003 Barreau de Kinshasa : Avocat.
- Membre du Conseil de l'Ordre des avocats du Barreau de Kinshasa/Gombe (2000 - 2002).
 - Vice-Présidente de la Commission des admissions (2000 - 2001).
 - Secrétaire de l'Ordre (2001 - 2002).
 - Consultante du Bureau international du Travail en législation et planification dans le cadre du Programme de renforcement du Système de protection sociale en RDC (Projet PNUD/BIT-ZAI/96/013, en mars et mai 1998).
- 2001 - 2003 Ministère de la justice et Garde des Sceaux : Assistante juridique.
- Examen de contentieux divers.
 - Membre de la Commission préparatoire de l'élaboration du Code de protection de l'enfant, en collaboration avec l'UNICEF et le Ministère des affaires sociales (2001).
 - Membre de la Commission chargée de l'examen du dossier des entreprises privées de presse mises sous tutelle du Ministère de la communication sur la régularité de la mise sous tutelle des chaînes de radio et de télévision Canal Kin 1, Canal Kin 2, RTKM, TKM (du 24 au 31 mai 2001).
 - Participation à la Commission d'élaboration du Code de conduite pour les agents publics de l'État.
 - Présidente du Comité de réhabilitation du Journal officiel de la RDC.
 - Plaidoyer pour l'avant-projet de loi de mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.
 - Séminaire-atelier sur les mesures urgentes de réforme des droits de l'enfant, Kinshasa, 2001.
 - Réunion préparatoire au lancement de la campagne sur l'enregistrement des mariages, Kinshasa, 2001.
 - Séminaire d'experts sur la ratification et la mise en œuvre par la RDC du Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale (présidence de l'atelier sur les principes généraux de droit pénal dans le Statut de Rome et en droit congolais), Kinshasa, 2001.
- 2001 - 2008 Commission permanente de réforme du droit congolais : Membre de la Commission et Vice-Présidente du Comité pour la réforme du Code pénal.
- Contribution à la rédaction de l'avant-projet de loi portant modification de certaines dispositions du Code pénal, du Code de

procédure pénale, du Code de l'organisation et de la compétence judiciaires, du Code pénal militaire et du Code judiciaire militaire en application du Statut de la Cour pénale internationale.

- Atelier sur l'état des lieux du droit pénal congolais, Kinshasa, 2006.
- Séminaire-atelier sur les options fondamentales de la réforme du Code pénal, Kinshasa, avril 2008.
- Rédaction du Livre 1er de l'avant-projet de Code pénal, 2008.

1981 - 2008

Centre pour cadres et dirigeants chrétiens des entreprises au Congo: Conseiller juridique, Membre de l'Assemblée générale, Membre du Conseil d'administration.

- Consultante en matière juridique et animatrice des séminaires de formation, 1981 - 2002.
- Membre du CADICEC depuis 1987.
- Membre du Conseil d'administration jusqu'en 2003.

1992 - 2003

Institut africain pour le développement économique et social-agri-service-formation (INADES-Formation), Abidjan (Côte d'Ivoire): membre.

- Membre du Conseil d'administration d'Inades-formation Congo de 1992 à 2002 notamment Vice-Présidente.
- Membre du Conseil d'administration d'Inades Formation International de 1995 à 2003.
- A ce titre, j'ai notamment participé aux travaux du Conseil d'administration qui se sont tenus à Yaoundé (1995, 2002), Abidjan (1996, 1997, 1998, 1999, 2000), Lomé (1996, 2000), Dar-es-Salam (1997), Kigali (1998), Ouagadougou (1999) et Machakos (2003).
- Évaluations du Directeur du Bureau national d'INADES-Formation/Côte d'Ivoire (1996 et 1999).
- Évaluation du Directeur du Bureau national d'INADES-Formation/Togo (1999).
- Évaluation du Directeur du Bureau national d'INADES-Formation/Burkina Faso (2000).
- Évaluation Directeur du Bureau national d'INADES-Formation/Congo (2001).
- Enquête pour le choix du Directeur du Bureau national d'INADES-Formation/Congo à Kinshasa et à Kananga.
- Co-animation de la réflexion sur l'évolution institutionnelle d'INADES-Formation, Abidjan et Lomé, 2000.
- Atelier Misereor de réflexion sur la politique de Misereor en RDC (Aachen 1999, Kinshasa 1999).
- Commission d'évaluation des projets du CRS/Congo (Secours Catholiques), novembre 1997.

- 2000 - 2008 Centre jésuite d'études pour l'action sociale (CEPAS) : Membre depuis 2000.
- Membre du Comité de rédaction de Zaire-Afrique/Congo-Afrique.
 - Évaluation du CEPAS.
 - Journées de réflexion du CEPAS sur les "Élections et bonne gouvernance en RDC", du 9 au 12 février 2006.
- 1995 - 1998 Commission paroissiale Justice et Paix de la Paroisse Saint-Édouard à Kinshasa Binza/Télécoms: Présidente de la Commission, et à ce titre membre du Conseil paroissial et membre de l'équipe décanale du Doyenné de Saint-Sacrement (Kinshasa/Ngaliema).
- 2000 Observatoire du droit de la famille (Établissement d'utilité publique): promotrice et directrice.
- Émission "Regards sur le droit" sur le droit de la famille (Radio Télévision Nationale Congolaise 2).
 - Projet de collecte des données judiciaires sur le droit de la famille dans les tribunaux de paix de Kinshasa/Gombe et Ngaliema.
 - Projet de scolarité des enfants démunis.
- 2001 - 2008 Fondation "Femme Plus" : Membre du Conseil d'administration, Trésorière.
- Évaluation de la Fondation.

Publications, conférences, exposés, travaux dirigés

- Étude comparée des dispositions de droit pénal spécial relatives à la femme, en France et au Zaïre, Mémoire pour le DEA de Sciences pénales et Criminologie (septembre 1983).
- La secrétaire de direction: son statut social et fonctionnel, obligations et droits, 12 avril 1984.
- Les relations interprofessionnelles dans l'entreprise, in *Bulletin Cadicec-Information* n° 42, pp. 18 et s.
- Améliorer les conditions de travail pour un meilleur rendement, in *Bulletin Cadicec-Information* n° 43, pp. 18 et s.
- La PME et la législation, in *Bulletin Cadicec-Information* n° 47, pp. 21 et s.
- Secrétaires de direction, êtes-vous réellement la collaboratrice de votre patron ?, I. L'inéluctable nécessité de la formation, in *Bulletin Cadicec-Information* n° 48, pp. 33 et s.
- La protection pénale de la qualité des eaux, in *Annales de la Faculté de droit* (Texte collectif, sous la direction du professeur Akele).
- S'engager, se désengager ... Que dit le Code du travail ? in *Bulletin Cadicec-Information* n° 58, pp. 23 et s.

- Liberté d'association, liberté individuelle face à la possibilité d'un pluralisme syndical, in Bulletin Cadicec-Information n° 62, pp. 11 et s.
- Rapport BIT "Législation sur la Sécurité Sociale" dans le cadre du Programme de Renforcement du Système de Protection sociale en RDC (1998).
- "Les Crimes contre l'Humanité en Droit Congolais", publié en collaboration avec le professeur Akele Adau, Ed. CEPAS, Kinshasa, 1999, 80 pages.
- "La situation matérielle de la veuve en droit congolais", in Congo-Afrique, n° 342, février 2000.
- "Le droit pénal de la famille. Essai d'analyse systémique et axiologique", Thèse de doctorat en droit, Aix-Provence, France, 29 juin 2001.
- "Droit pénal et liberté religieuse", Exposé réalisé dans le cadre du séminaire "Droits de l'Homme, croyances et libertés individuelles" organisé par l'Institut des Droits de l'Homme, 2001.
- "Rapport de recherche sur "Le droit pénal de la famille. Essai d'analyse systémique et axiologique", in Congo-Afrique, n° 366, Kinshasa, 2002, pp. 351 et s.
- "La protection pénale de la famille et de ses membres. Comment la famille et ses membres sont-ils protégés par la loi pénale ... ?", ODF Edition, Kinshasa, 2002.
- "Le juge et le divorce selon le code de la famille", RCN et Ministère de la Justice et Garde des Sceaux, 2002.
- "Les infractions généralement commises dans les milieux familiaux et scolaires", Kinshasa, Séminaire de formation de formateurs en droits de l'homme, en milieux scolaires, organisé par le Ministère des Droits Humains, 2004.
- "Observer et protéger la famille. Quelques pistes de recherche appliquée en droit de la famille", in Annales de la Faculté de droit, Presses de l'Université de Kinshasa, vol. XI-XXVII, 2004, pp. 127 et s.
- "Les violences domestiques faites à la femme au regard de la justice congolaise", Atelier organisé par la Sofejur, Lubumbashi, mars 2004.
- "Existe-t-il des mécanismes internationaux alternatifs à la Cour Pénale Internationale", Accountability Mechanisms for International Crimes: the cases of the DRC and Uganda, Expert Meeting 14 octobre 2004, Amsterdam.
- "Faut-il une juridiction pénale internationale pour la RDC? (Cas des violences faites aux groupes vulnérables: les femmes, les enfants, les minorités, les réfugiés)", Association pour la Renaissance du Congo, 2004.

"Les compétences rationae personae, rationae materiae, ratione temporis, ratione loci des chambres mixtes", Séminaire-atelier sur les chambres spécialisées mixtes au sein des juridictions congolaises, organisé par la Coalition Congolaise pour la Justice Transitionnelle (CCJT) en collaboration avec l'International Center for Transitionnel Justice et la Division des Droits de l'Homme de la MONUC, Kinshasa, le 7 juin 2005 "Justice transitionnelle et répression des violences sexuelles faites aux femmes en République Démocratique du Congo", Fewer Africa, Nairobi, 2006.

- "Justice transitionnelle et répression des violences sexuelles faites aux femmes en République démocratique du Congo", Fewer Africa, Nairobi, 2006.
- "Inventaire des problèmes que pose le livre 1er du Code pénal congolais", in Actes de l'Atelier sur l'état des lieux du code pénal congolais, Commission Permanente de Réforme du Droit Congolais, Kinshasa, 2006.
- "Droit pénal et liberté religieuse", Séminaire organisé par l'Institut des Droits de l'Homme sur "Droits de l'homme, croyances et libertés religieuses", 2001.
- "Le code de la famille et la protection des mineurs", Recyclage des magistrats organisé par le Ministère des Affaires Sociales, 2002.
- "L'incidence des nouvelles lois relatives aux violences sexuelles sur la protection de la femme en milieu estudiantin", Le Club des Amis du Droit, UPC, 2007.
- "Des lois indispensables pour la décentralisation effective", dans le cadre de la préparation du forum sur la décentralisation, Conférence épiscopale nationale du Congo, 2007.
- "Des lois indispensables pour l'application de la Constitution du 18 février 2006 de la RDC", Éditions du CEPAS, Octobre 2007.
- "Protection et autonomisation de la femme et de la jeune fille", Le Club des Amis du Droit, Université Protestante au Congo, 2008.
- "Note d'orientation scientifique sur les objectifs et la méthodologie du séminaire sur les options fondamentales de la réforme du code pénal congolais", in *Actes du Séminaire-Atelier sur les options fondamentales de la réforme du code pénal congolais*, avril 2008.
- "Le droit coutumier congolais", in *Actes du Séminaire-Atelier sur les options fondamentales de la réforme du code pénal congolais*, avril 2008.
- "Quelle stratégie pour combattre la corruption en République Démocratique du Congo ?", in *Actes du Séminaire-Atelier sur les options fondamentales de la réforme du code pénal congolais*, avril 2008.
- "Culture et droit pénal", in *Actes du Séminaire-Atelier sur les options fondamentales de la réforme du code pénal congolais*, avril 2008.
- "Le droit des réfugiés", Conférence à la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa à l'occasion de la Journée internationale des réfugiés, Juin 2008.

Informations complémentaires

Langues

Français : Excellente connaissance et pratique courante.
Anglais : Bonne connaissance de base.
Italien : Connaissances de base.
Espagnol : Connaissances de base.
Lingala : Excellente connaissance.
Kikongo : Bonne connaissance.

Informatique

Excellente maîtrise du Pack Office.

16. Sow, El Hadji Malick (Sénégal)

[Original: français]

Note verbale

La Mission permanente du Sénégal auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement du Sénégal a décidé de présenter la candidature de Monsieur El Hadji Malick Sow au poste de Juge à la Cour pénale internationale, sur la liste A, lors des élections prévues du 19 au 23 janvier 2009, à New York.

Le curriculum vitae de M. El Hadji Malick Sow est joint en annexe à la présente note.

...

Exposé des qualifications

Renseignements personnels

Nom : El Hadji Malick Sow
Date de naissance : 29 décembre 1955
Lieu de naissance : Dakar (Sénégal)
Nationalité : sénégalaise

Éducation

2004 Southern Methodist University, Dallas (Texas) ; Masters en droit international et en droit comparé.
1984 École nationale d'administration et de magistrature, Dakar; Brevet de magistrat.
1982 Université Cheikh Anta DIOP, Dakar - Maîtrise en droit, option droit des affaires.
1976 Baccalauréat, Lycée Van Vollenhoven, Dakar.

Autres diplômes

1998 Centre d'études stratégiques pour l'Afrique.
1996 The National Centre for State Courts.
1991 Certificate International Development Programme.
1991 Centre for Financial Engineering in Development and Department of Economics of the American University.

1991 Université du Minnesota, Hubert H. Humphrey Institute of Public Affairs.

Langues

Ouolof et Pular : langues maternelles
Français et anglais: parle, écrit et lit très bien
Allemand : notions
Arabe : notions

Expérience professionnelle

I. Comme Juge.

(a) *Depuis avril 2007, juge dans une Cour pénale internationale.*

- Nommé juge à la Cour spéciale pour la Sierra Leone le 25 avril 2007 ; siège comme juge suppléant dans la 2^{ème} Chambre de ladite Cour.

(b) *Juge dans des cours et des tribunaux nationaux.*

- Juge dans les différentes chambres de la Cour d'appel de Dakar

2006 - 2007 Magistrat hors échelle, Président de chambre, Président de la troisième chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Dakar.

- Présidait les audiences correctionnelles et jugeait en dernier ressort les affaires correctionnelles jugées en première instance par les tribunaux régionaux et départementaux.

Juge pour les élections.

- Président des commissions départementales de recensement des votes à Bambey ; lors de l'élection du Président de la République, a supervisé le processus électoral, fait le recensement des votes et proclamé les résultats partiels.

2005 - 2006 Juge-conseiller dans les chambres.

Juge à la première Chambre correctionnelle.

- Jugeait en dernier ressort les affaires correctionnelles jugées en première instance par les tribunaux régionaux et départementaux.

Juge à la Chambre d'Accusation.

- Jugeait des appels contre les ordonnances des juges d'instruction, contrôlait la régularité des procédures, revoyait et confirmait les charges contre les inculpés et décidait des renvois devant les cours d'assises des dossiers criminels ; contrôlait les activités de la police judiciaire.

Juge à la première Chambre sociale.

- Jugeait en dernier ressort les conflits entre employeurs et employés, y compris les conflits entre des organisations internationales telles que la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest ou le Comité international de la Croix-Rouge, les représentations diplomatiques et les organisations non gouvernementales, d'une part, et leurs employés, d'autre part.

2000 - 2003 Juge-conseiller dans les chambres.

Juge à la deuxième Chambre correctionnelle.

- Jugeait en dernier ressort les affaires correctionnelles jugées en première instance par des tribunaux régionaux et départementaux.

Juge-asseur pour les cours d'assises de Saint Louis et de Dakar.

- Jugeait les affaires criminelles inscrites aux sessions des cours d'assises de Dakar et de Saint Louis.

Juge pour enfants.

- Jugeait en dernier ressort les affaires concernant les mineurs jugées en premier ressort par les tribunaux pour enfants.

Juge pour les élections.

- Président des commissions départementales de recensement des votes à Podor et Bakel; membre de la Commission nationale de recensement des votes pour les élections législatives, municipales et rurales; jugeait les contentieux électoraux.

1994 - 1996 Juge-conseiller dans les chambres.

1995 - 1996 Juge à la 1^{ère} Chambre civile et commerciale.

- Jugeait en dernier ressort les affaires civiles et commerciales frappées d'appel, jugées en première instance par des tribunaux régionaux et départementaux.

1994 - 1995 Juge à la 2^{ème} Chambre sociale.

- Jugeait en dernier ressort des litiges entre employeurs et travailleurs jugés en premier ressort par des tribunaux du travail.

(c) *Juge dans des tribunaux régionaux*

1986 - 1990 Juge au Tribunal du travail de Dakar.

- Président des sections industries diverses, boulangeries, professions libérales, chargé de juger les litiges entre employeurs et employés dans la Région de Dakar.

1985 - 1986 Vice Président, Juge d'instruction et Président du Tribunal du travail de Diourbel.

Vice-président du Tribunal.

- Jugeait en première instance des affaires correctionnelles autres que les affaires instruites.

Juge d'instruction.

- Ouvrait des informations judiciaires et menait des enquêtes sur les affaires criminelles et correctionnelles concernant les adultes et les mineurs.

Juge pour les affaires concernant les enfants.

- Instruisait et réglait toutes les affaires criminelles et correctionnelles concernant les enfants.

Président du Tribunal du travail.

- Présidait les audiences du tribunal du travail et jugeait en première instance les litiges entre employeurs et travailleurs.

1984 - 1985 Juge au Tribunal régional de Ziguinchor.

Juge correctionnel.

- Présidait les audiences de flagrant délit et les audiences de la grande correctionnelle pour juger en première instance des affaires correctionnelles autres que les affaires instruites.

Juge d'instruction.

- Ouvrait des informations judiciaires et menait des enquêtes sur les affaires criminelles et correctionnelles mettant en cause des adultes.

Juge pour les affaires concernant les enfants.

- Instruisait et réglait toutes les affaires criminelles et correctionnelles concernant les enfants.

II. Conseiller technique du Ministre des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur (1998-2000).

- A assisté le Ministre dans la préparation et la participation à plusieurs réunions et conférences internationales, dont la Conférence de Rome pour l'adoption du Statut de la Cour pénale internationale.
- A assumé le traitement des dossiers suivants : Droits de l'homme; Prévention, gestion et règlement des conflits; Criminalité transfrontalière organisée; Trafic illicite des armes légères et de petit calibre; Trafic illicite de la drogue; Lutte contre le terrorisme; Campagne contre les mines antipersonnelles.

- A participé avec le Ministre à plusieurs réunions internationales, dont:
 - la Première réunion des Ministres en charge des droits de l'homme de l'Organisation de l'Unité africaine à Maurice;
 - la réunion du Conseil de médiation de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour le règlement de la crise en Côte d'Ivoire.
- A prononcé au nom du Ministre le discours d'ouverture du séminaire de la Commission africaine des droits de l'homme sur le droit à un procès équitable.
- A représenté le Ministre à plusieurs réunions dont:
 - la Conférence sur l'évaluation des conférences nationales et autres processus de transition politique en Afrique organisée à Cotonou (Bénin);
 - aux Manœuvres pour le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix organisées à Libreville (Gabon).
- A formé le personnel des ambassades et consulats en Europe et en Afrique aux différentes opérations pour le vote des Sénégalais de l'extérieur à l'élection du président de la République de mars 2000.
- A assuré la coordination des travaux du Comité scientifique et de la préparation du premier Séminaire pour hauts responsables du Centre d'études stratégiques pour l'Afrique.

III. Conseiller technique du Garde des sceaux, Ministre de la Justice (1996 - août 1998).

- A assisté le Ministre et collaborait avec lui à chaque étape du processus de création d'une cour pénale internationale et d'adoption du Statut de Rome.
 - A activement assisté le Ministre dans la préparation et l'organisation du Séminaire régional tenu à Dakar pour promouvoir la création d'une cour pénale internationale.
- Assumait la responsabilité des questions liées aux droits de l'homme.
 - A travaillé avec le Ministre sur la Charte pour les droits et le bien-être de l'enfant, sur les pires formes d'exploitation des enfants par le travail, ainsi que sur les problèmes de la mendicité des enfants et des enfants des rues.
- A participé aux réunions hebdomadaires sur le fonctionnement des juridictions pénales; membre de la Commission pour la Réforme de la Justice.
- A fait partie de la Commission d'experts de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).
 - A activement assisté le Ministre dans le plaidoyer pour l'acceptation de l'idée d'une harmonisation du droit des affaires et de la ratification du traité établissant l'OHADA; a participé à des réunions de ministres de la Justice de l'Organisation et à l'adoption des actes uniformes; a conduit la délégation du Sénégal à Yaoundé pour l'adoption de l'Acte uniforme sur l'arbitrage.

- A représenté le Ministre à divers conférences et séminaires.
 - A présidé, au nom du Ministre, la réunion des femmes juristes sur les violences faites aux femmes et les mutilations génitales féminines;
 - La réunion pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH.
- A participé à la rédaction de textes législatifs, notamment tous les amendements au code pénal sur les violences faites aux femmes et aux enfants, les mutilations génitales féminines et la pédophilie, ainsi que la législation sur la Société Civile Professionnelle et le Statut des notaires.
- Membre du Comité scientifique pour la préparation et l'organisation de la conférence internationale sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée et la corruption.
- Commissaire du gouvernement auprès de l'Ordre des experts et évaluateurs du Sénégal.
- Administrateur au Conseil de surveillance de la Société nationale de recouvrement du Sénégal.
- A représenté le Ministre à plusieurs réunions interministérielles, notamment sur l'énergie et l'électrification des campagnes.
- Rédaction des recours d'ordre du Garde des sceaux, Ministre de la Justice, auprès de la Cour de Cassation.

IV. Chargé de Mission du Médiateur de la République du Sénégal (1991 - 1994).

- Gérait les réclamations contre l'État, les collectivités locales, les établissements publics et tout organisme assurant une mission de service public.
- Participait activement à la rédaction du rapport annuel du Médiateur au Président de la République.
- Était chargé de l'étude et du règlement des dossiers de violation des droits de l'homme et des réclamations adressées au Médiateur par des organisations de défense des droits de l'homme.
- A travaillé sur le dossier des personnes déplacées lors du conflit entre le Sénégal et la Mauritanie.
- A coordonné les travaux des experts chargés d'étudier les relations entre les banques et leurs clients.
- A rédigé un guide pratique de la médiation et plusieurs notes sur l'organisation de l'institution du Médiateur et l'exécution des décisions de justice ainsi que sur les institutions de prévoyance sociale.

Enseignement

- Août 1996 - juillet 2000 Professeur au Centre de formation judiciaire (CFJ) ; Chargé de l'enseignement du cours de règlement du contentieux social aux élèves magistrats.
- Novembre 1986 - juin 1990 Professeur au Centre de formation et de perfectionnement administratif; Chargé de l'enseignement des cours de droit commercial, de droit pénal économique et de l'organisation judiciaire du Sénégal.

Expérience acquise à l'Organisation des Nations Unies, New York

- 15 juin 2004 -
15 décembre 2004 Bureau de la coordination des affaires humanitaires.
- A travaillé sur les dossiers relatifs à l'Islam et le droit international humanitaire, la protection des populations civiles, l'État de droit, les rapports civils/militaires et le droit international humanitaire, ainsi que sur le manuel de procédure pour les agents des nations unies intervenant hors de ou dans les zones de conflit ;
- Rapporteur pour le "Policy Development and Studies Branch" (PDSB) lors de la 59e session de l'Assemblée générale et pour les travaux du Conseil économique et social des Nations Unies.

Autres stages

- Avril - mai 1991 The United States Office of Personnel Management à Washington, D.C.
- A travaillé sur les dossiers de recrutement des agents des administrations des Etats-Unis à l'évaluation, la formation et le perfectionnement de ces agents aux procédures disciplinaires et aux sanctions.
- Octobre - janvier 1990 Banque mondiale, Washington D.C.
- A travaillé sur les programmes d'ajustement structurel, la pauvreté et la dette;
 - A écrit un document sur l'opportunité de modifier le Code du travail du Sénégal.

Activités à titre bénévole

A travaillé comme conseiller juridique du Réseau pour la Prévention de la Mortalité Maternelle et Infantile et l'Association Sénégalaise pour la Santé de la Reproduction. A fait plusieurs présentations sur le respect des droits de l'homme en relation avec la prévention de la mortalité maternelle et infantile.

Publications

- «Introduire la Conciliation en droit du travail au Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation de la Chambre de commerce et d'agriculture de Dakar», *Performance Magazine*, novembre - décembre 2000.
- “Women and Access to Justice”, *Le Diplomate*, 15 décembre - 15 janvier 2000.
- «Rôles du pouvoir judiciaire dans les nouvelles démocraties africaines», *Le Diplomate*, 15 mai - 15 juin 1999.
- «Transparence et régularité dans le processus électoral au Sénégal», *Le Diplomate*, 15 février - 15 mars 1999.

Mémoires d'étude et recherches

- Islam and International Humanitarian Law (2004).
- Comparative Study on how Juveniles are handled by International Criminal Courts (2004).
- Criminal Liability of Juveniles involved in the commission of the Crimes targeted by International Criminal Laws (2004).
- The Youth and the Laws in Senegal (1999).
- Guide de Procédure de Conciliation (1994).
- Structural Adjustment Programs, A Critic to deal with Poverty (1991).
- The right to die (1991).
- Le Principe de l'Indivisibilité de l'Aveu judiciaire (1984).
- La Protection des Consommateurs au Sénégal (1982).

Présentations en matière de droit pénal international

- La Haye, Pays Bas, 26-27 octobre 2007 - Les crimes les plus graves auxquels le monde d'aujourd'hui est confronté : contexte et description.
- Florence, Italie, 7-9 décembre 2006 - Ethics Conference Completion Strategies and the Training of Judges and Prosecutors in Sénégal.
- Abidjan, Côte d'Ivoire, mars 2002 - «Protection des droits humains dans la lutte pour la prévention de la mortalité maternelle».
- Seoul, Corée du Sud, octobre 2001 - “Criminal Justice and Crime Prevention”; Criminal Justice and Crime Prevention in Senegal.
- Dakar, Sénégal, septembre 1999 - Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples: Le droit à un procès équitable.

Autres présentations

- Dakar, Sénégal, février 2006 - La loi et le HIV/ SIDA.
- Dakar, Dakar, novembre 2000 - Typologie, prévention, gestion et règlement des conflits;
- Dakar, Sénégal, août 1998 - La Justice du futur.
- Dakar, Sénégal, mai 1998 - Les créances de salariés et les procédures simplifiées de recouvrement des créances.
- Lisbonne, Portugal, mai 1997 - La lutte contre la corruption en matières économique et financière au Sénégal.
- Dakar, Sénégal, mars 1997 - L'arbitrage, la conciliation et la médiation au Sénégal.
- Madrid, Espagne, août 1997 - Les origines des États modernes en Afrique : prévention, gestion et règlement des conflits.
- Dakar, Sénégal, juillet 1997 - La Charte Africaine des Consommateurs.
- Dakar, Sénégal, avril 1997 - La conciliation en droit du travail et en matière d'assurance dans le cadre du Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Dakar.
- Accra, Ghana, novembre 1994 - Democracy and conflicts resolutions in Senegal.
- Dakar, Sénégal, novembre 1993 - Pour une alternative de procédure en matière de licenciement pour motif économique.
- Saint Louis, Sénégal, décembre 1992 - Les enjeux du recours à l'appareil judiciaire.
- Dakar, Sénégal, mars 1992 - Les relations entre les banques et leur clientèle au Sénégal.
- Washington, DC, mai 1991 - Considerations on the modification of the Senegalese labour code.
- Washington, DC, mai 1991 - The Social Dimension of Structural Adjustment Programs.
- Dakar, Sénégal, avril 1989 - Les Tribunaux du Travail au Sénégal.

Participation à des conférences internationales et à des séminaires

- Droits humains et prévention de la mortalité maternelle, Abidjan, Côte d'Ivoire, mars 2002.
- Criminal Justice and Crime Prevention, Séoul, République de Corée, octobre 2001.
- Evaluation des conférences nationales et autres processus de transition politique en Afrique, Cotonou (Bénin), février 2000.
- Les Manœuvres pour le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECOMP), Libreville (Gabon), 27 et 28 janvier 2000.

- First meeting of Foreign Ministers of the ECOWAS Council for Mediation and Security, Bamako (Mali), 29 décembre 1999.
- La Cour de Justice de l'UEMOA, ses rapports avec les juridictions nationales, Dakar (Sénégal), 21 et 22 décembre 1999.
- Seminar for High-Ranking Officials of the Centre for Strategic Studies in Africa, Dakar (Sénégal), 1-12 novembre 1999.
- Institutionnalisation de la démocratie en Afrique (Coalition mondiale pour l'Afrique), Dakar (Sénégal), 29-30 octobre 1999.
- Le droit à un procès équitable en Afrique – Séminaire de la Commission africaine des droits de l'homme (a présidé la séance d'ouverture au nom du Ministre des affaires étrangères), Dakar (Sénégal), 9-11 septembre 1999.
- Problématique de l'indépendance du pouvoir judiciaire en Afrique, Ndjamena (Tchad), mai 1999.
- Access to justice and fair trial, Johannesburg (Afrique du Sud), 11-13 décembre 1998.
- La création d'une cour pénale internationale, Dakar (Sénégal), 5-6 février 1998.
- Tendances africaines actuelles, Madrid (Espagne), août 1997.
- Lutte contre la corruption dans la gestion économique et financière, Lisbonne (Portugal), mai 1997.
- Lutte contre la criminalité transnationale organisée et la corruption, Dakar (Sénégal), juillet 1997.
- L'Etat africain à l'aube du troisième millénaire, Dakar (Sénégal), avril 1997.
- Judicial Reform Roundtable II, Williamsburg, Virginie, 19-22 mai 1996.
- Global Peace and Conflicts Resolution, Accra (Ghana), 21-23 novembre 1994.
- Art de gouverner et processus de développement économique et social, Dakar (Sénégal), 24-26 avril 1992.
- Restructuring Industrial Enterprises, Washington, D.C., 11-15 mars 1991.
- Debt, Poverty, Equity, Global Challenges, Local Solutions, Washington et Minneapolis, décembre 1990 et juin 1991.

17. Tarfusser, Cuno (Italie)

[Original: anglais]

Note verbale

L'Ambassade d'Italie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note ICC-ASP/7/S/19 du 15 avril 2008, a l'honneur d'informer le Secrétariat que le Gouvernement italien a décidé de présenter la candidature de M. Cuno Tarfusser, actuellement Procureur général à Bolzano, aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale lors des élections qui auront lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir à New York du 19 au 23 janvier 2009.

M. Cuno Tarfusser réunit toutes les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires, comme prévu au paragraphe 3 a) de l'article 36 du Statut de Rome.

La candidature de M. Tarfusser est présentée au titre de la liste A, qui contient les noms des candidats ayant une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal, que ce soit en qualité de juge, de procureur ou d'avocat ou en toute autre qualité similaire, comme stipulé au paragraphe 3 b) i) et au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

Le document détaillé visé au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome et le curriculum vitae de M. Cuno Tarfusser sont joints à la présente note.

...

Exposé des qualifications

Exposé détaillé présenté conformément à l'article 36, paragraphe 4) a), du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États concernant la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale.

Le Gouvernement italien a décidé de présenter la candidature de M. Cuno Tarfusser, haut magistrat du Parquet italien qui exerce actuellement les fonctions de Procureur général à Bolzano, à un siège de juge de la Cour pénale internationale lors des élections qui auront lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir à New York, du 19 au 23 janvier 2009.

Le curriculum vitae de M. Tarfusser, en anglais, est joint.

La candidature de M. Tarfusser est présentée au titre de la liste A, qui comprend les noms des candidats ayant « une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal, que ce soit en qualité de juge, de procureur ou d'avocat ou en toute autre qualité similaire » (paragraphe 3 b) i) et paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome).

M. Cuno Tarfusser répond à toutes les conditions d'expérience et d'ancienneté requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires, comme indiqué au paragraphe 3 a) de l'article 36 du Statut de Rome.

Pendant toute sa carrière, M. Tarfusser s'est consacré au droit pénal et à la procédure pénale.

M. Tarfusser exerce une activité judiciaire depuis plus de 20 ans et a été Procureur adjoint et, depuis 2001, Procureur général à Bolzano. Il a une large expérience des poursuites de divers types de crimes. Il a poursuivi des crimes contre la personne, ainsi que de mauvais traitements, sévices et crimes sexuels dirigés contre des femmes et des enfants. Il a également été appelé à poursuivre des crimes liés au trafic de drogues, à la possession illégale d'armes, d'explosifs et d'armes de petit calibre et à des activités terroristes. En sa qualité de Procureur, il a également eu à s'occuper de la gestion des structures judiciaires et de tous les aspects concernant l'organisation des activités juridictionnelles. Dans le cadre de ses fonctions au Parquet, que ce soit en qualité de Procureur adjoint ou de Procureur général, il a acquis une grande expérience de la coopération judiciaire internationale et a, dans le contexte de ses activités, établi d'étroits contacts avec les autorités judiciaires d'autres États.

M. Tarfusser a l'expérience judiciaire des questions liées à la problématique hommes-femmes, notamment en ce qui concerne la violence contre les femmes.

M. Tarfusser est bilingue (italien et allemand), parle couramment l'anglais et a une bonne connaissance du français.

M. Tarfusser, de sexe masculin, est ressortissant italien et n'a la nationalité d'aucun autre État.

Renseignements personnels

Nom: Cuno Jakob Tarfusser

Date de naissance: 11 août 1954

Nationalité: Italienne

Éducation

1969 - 1974 Humanistisches Lyzeum, Bolzano, lycée germanophone.

1974 - 1975 Université d'Innsbruck, Faculté de droit.

1975 - 1979 Université de Padoue, diplôme en droit.

Carrière judiciaire et expérience professionnelle

1980 - 1985 Avocat dans un cabinet de Padoue, Italie.

1985 - 2001 Procureur adjoint au Bureau du Ministère public du Tribunal de première instance de Bolzano.

En sa qualité de Procureur adjoint, M. Tarfusser a participé à des enquêtes et des procès extrêmement divers concernant différents crimes:

- Crimes contre la personne et la liberté individuelle (en particulier violences sexuelles, viol, pédophilie, maltraitance des enfants, violence au foyer, coups et blessures, vol à main armée et meurtre) ;

- Crimes contre l'État (terrorisme) ;
- Crimes contre l'administration publique (extorsion de fonds, corruption, abus de pouvoir, détournement de fonds, etc.) ;
- Traite d'êtres humains et trafic de drogues et d'armes ;
- Délinquance financière et faillite frauduleuse ;
- Contrebande et fraude contre l'Union européenne ;
- Criminalité organisée, y compris délinquance économique comme blanchiment d'argent, faux et usage de faux, terrorisme et corruption. Ces poursuites ont été facilitées par un réseau efficace de contacts avec les services d'enquête mis en place par M. Tarfusser dans plusieurs pays.

2001 - 2008

Procureur général au Bureau du Ministère public du Tribunal de première instance de Bolzano.

Directeur du Bureau du Ministère public, M. Tarfusser a entrepris en juillet 2001 une réorganisation radicale du personnel consistant notamment à regrouper les substituts en équipes de travail plus spécialisées. L'un de ces groupes, composé de 3 substituts et 12 agents de police, hommes et femmes, est spécialisé dans la poursuite des crimes contre les droits de l'homme, en particulier la maltraitance des enfants et tous les types de sévices et de violences sexuelles et physiques contre les femmes et les enfants.

En 2004, sous la direction de M. Tarfusser, le Bureau du Ministère public a entrepris un vaste projet, complexe, de réorganisation des méthodes de travail en mettant en place un modèle d'organisation moderne et certifiable tendant notamment à optimiser l'utilisation des ressources. En 2005, le Bureau du Ministère public a publié sa première Charte du service au citoyen. Depuis 2005, le Bureau publie chaque année un bilan social et, en 2007, il a obtenu, ce que n'avait jamais fait une institution judiciaire, le certificat ISO 9001:2000.

Tous ces efforts ont permis de réduire les coûts de l'activité judiciaire de 70 pour cent environ, de rehausser les normes et la qualité du service et, ainsi, d'améliorer les relations avec les membres du public et les professionnels appelés dans leurs activités quotidiennes à entrer en contact avec le Bureau du Ministère public (juges, avocats, police et citoyens).

Le modèle organisationnel introduit au Bureau du Ministère public de Bolzano est aujourd'hui considéré comme un modèle pour l'ensemble de l'administration judiciaire italienne et comme une pratique optimale devant être étendue à d'autres services judiciaires.

2007 - 2008

Expert en matière de gestion des institutions judiciaires au Ministère de la justice.

Enseignement

1988

Enseignement de procédure pénale près de l'Académie de police de Bolzano.

Février 1996

Chargé de cours sur la législation italienne concernant la lutte contre la criminalité organisée à l'Académie de police de Münster (Allemagne).

1996 - 1997	Chargé de cours de procédure pénale, à l'intention des étudiants italiens, à la Faculté de droit de l'Université d'Innsbruck.
1996 et 2000	Enseignement des questions liées aux techniques d'enquête et à la coopération internationale au Département des douanes du Ministère des finances.
2001 - 2004	Chargé de cours de procédure pénale à l'École de spécialisation des professions juridiques de l'Université de Trente et de Vérone.
2007 - 2008	Chargé de cours d'administration judiciaire à la Faculté de droit de l'Université de Bari, à l'Académie de la police des finances à Rome et à la Faculté de droit de l'Université de Messine.
2008	Chargé de cours d'administration des affaires (au niveau de la maîtrise) à la Faculté de droit de l'Université de Vérone.
2008	Chargé de cours concernant l'organisation des méthodes de travail et la gestion des ressources humaines à la Faculté de psychologie de l'Université de Padoue.
2008	Chargée de cours d'organisation des services judiciaires et d'optimisation des ressources à la Faculté des sciences politiques de l'Université de Bologne.

Expérience judiciaire, missions et présentations à l'étranger

Exécution de commissions rogatoires dans plusieurs pays comme Allemagne, Autriche, Bélarus, Danemark, Espagne, France, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, République dominicaine, Royaume-Uni et Suisse.

Octobre 1995	Vienne, « La législation italienne relative à la lutte contre la criminalité organisée ».
Septembre 1997	Graz, « Techniques d'enquête spécialisées ».
Juin - juillet 1998/ septembre 2001	Wustrau (Allemagne), École de la magistrature, « Le Procureur général italien ».
Juin 2000	Innsbruck, « L'enquête préliminaire dans la procédure pénale italienne ».
Septembre 2000	Baden, exposé sur « Le blanchiment de l'argent et son réinvestissement dans des activités économiques et financières légales ».
Novembre 2001	Munich, Bureau des impôts de la Commission européenne, exposé sur « La confiscation du produit d'activités criminelles: fondements juridiques et pratique en Italie ».
Septembre 2002	Munich, Bureau des impôts de la Commission européenne, exposé sur « Les enquêtes transfrontières en matière de criminalité organisée ».

Novembre 2002/ avril 2003/mars 2004	Sofia, expert participant au programme de jumelage « Renforcement du Ministère public en Bulgarie ».
Juin 2006	Côme, Conférence internationale sur les systèmes à source ouverte, exposé sur « La cyberjustice en source ouverte ».
Septembre 2007	Trier, École de la magistrature, exposé sur « Le magistrat dans le système juridique italien ».
Janvier 2008	Munich, congrès sur « La protection des intérêts économiques de l'Union européenne grâce à la lutte contre la corruption: instruments juridiques mis en place par la législation italienne ».
Avril 2008	Luxembourg, Institut européen d'administration publique (IEAP), exposé sur « La norme ISO 9000:2001 comme cadre de gestion de la qualité: l'expérience du Bureau du Ministère public de Bolzano ».

Accueil de délégations étrangères

M. Tarfusser a accueilli de nombreuses visites du Bureau du Ministère public de Bolzano de plusieurs délégations, en particulier de pays germanophones comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, mais aussi d'autres pays comme la Bulgarie et, récemment, la Chine.

Connaissances linguistiques

Bilingue (italien et allemand), anglais courant et bonne connaissance du français.

18. Thomassen, Wilhelmina (Pays-Bas)

[Original: anglais]

Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note ICC-ASP/7/S/19 du 15 avril 2008, a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement néerlandais a décidé de proposer la candidature de Mme Wilhelmina Thomassen, actuellement juge de la Cour suprême des Pays-Bas, aux élections des juges de la Cour pénale internationale qui auront lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée, qui doit se tenir à New York du 19 au 23 janvier 2009.

La candidature de Mme Thomassen est présentée au titre du paragraphe 4 a) ii) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, c'est-à-dire conformément à la procédure de présentation de candidatures à la Cour internationale de Justice prévue dans le Statut de celle-ci.

La candidature de Mme Thomassen est présentée pour inclusion sur la liste A, qui contient les noms des candidats possédant une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal, que ce soit en qualité de juge, de procureur ou d'avocat, ou en toute autre qualité similaire.

Le document détaillé établi conformément au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et le curriculum vitae de Mme Thomassen sont joints à la présente note.

...

Exposé des qualifications

Exposé détaillé présenté conformément au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États Parties concernant la procédure de présentation de candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale.

Le Gouvernement néerlandais a décidé de proposer la candidature de Mme Wilhelmina Thomassen, actuellement juge de la Cour suprême des Pays-Bas, aux élections des juges de la Cour pénale internationale qui auront lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée, qui doit se tenir à New York du 19 au 23 janvier 2009.

La candidature de Mme Thomassen est présentée au titre de la liste A conformément au paragraphe 3 b) i) et au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Mme Thomassen, dont le curriculum vitae en anglais, en espagnol et en français est joint, est un juge expérimenté ayant une compétence reconnue dans le domaine du droit pénal, comme stipulé au paragraphe 3 b) i) de l'article 36. Après avoir commencé sa carrière comme avocat de la défense (1975 - 1986), elle a été nommée juge au Tribunal de grande instance de La Haye (1986 - 1991) puis juge à la Cour d'appel de La Haye (1994 - 1997). Elle a été nommée Vice-Présidente de ces deux juridictions. Elle est, depuis 2004, membre de la Chambre criminelle de la Cour de cassation des Pays-Bas.

Au cours de sa longue carrière de magistrat, Mme Thomassen a eu à connaître d'un grand nombre d'affaires pénales complexes, à l'occasion desquelles elle a fréquemment été appelée à présider et, pendant plusieurs années, elle a été juge d'instruction pour des affaires dans lesquelles se trouvait impliquée la criminalité organisée. Elle a par conséquent acquis une vaste expérience du droit pénal et de la procédure pénale.

Mme Thomassen a également fait carrière au plan international, entre autres comme juge à la Cour européenne des droits de l'homme (1998 - 2004). Son expérience internationale lui a valu d'être nommée professeur de droit international des droits de l'homme à l'Université Érasme de Rotterdam en 2006.

Indépendamment du droit pénal et du droit international relatif aux droits de l'homme, Mme Thomassen a toujours manifesté un vif intérêt pour le droit de la famille et le droit des mineurs, et en particulier pour la situation des femmes et des enfants. Elle a été juge pour enfants pendant trois ans et, à ce titre, a eu à connaître d'affaires concernant la protection de l'enfance. En tant qu'avocate et que juge, Mme Thomassen s'est occupée d'affaires relatives à la violence contre les femmes.

Du fait de sa longue carrière en qualité de juge, Mme Thomassen répond à toutes les conditions de considération morale, d'impartialité et d'intégrité requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires, comme prévu au paragraphe 3 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Mme Thomassen parle couramment l'anglais et le français et réunit par conséquent les conditions visées au paragraphe 3 c) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Mme Thomassen est de nationalité néerlandaise.

Renseignements personnels

Nom: Wilhelmina Maria Elisabeth Thomassen

Date et lieu de naissance: 8 septembre 1949, Rotterdam, Pays-Bas

Nationalité: Néerlandaise

Carrière judiciaire

Depuis 2004 Juge à la Cour de cassation des Pays-Bas (*Hoge Raad der Nederlanden*), Membre de la chambre criminelle.
Juge *ad hoc* à la Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg.

1998 - 2004 Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg.
Vice-présidente de la première section (mai 2000 - novembre 2001).
Membre du groupe de travail sur le règlement de la Cour.

1997 - 1998 Juge et Vice-présidente de la Cour d'appel de La Haye.
Protection de l'enfance et affaires familiales.

1994 - 1997 Vice-présidente du Tribunal de grande instance de La Haye.
Juge d'instruction senior en matière de crime organisé.

- 1991 - 1994 Conseillère en législation, Ministère de la Justice.
Protection de l'enfance et protection des données.
- 1986 - 1991 Juge au Tribunal de grande instance de La Haye.
Affaires pénales et familiales.
Juge pour enfants.
- 1975 - 1986 Avocate, membre du Barreau de Rotterdam et de La Haye.
Droit pénal, droit privé et droit de la famille.
- 1974 Maîtrise de droit, université de Leyde.

Fonctions et activités annexes

- Depuis 2006 Professeur de droit international des droits de l'homme, Université
Érasme de Rotterdam.
- Depuis 2006 Vice-présidente du Comité Helsinki des Pays-Bas.
- Depuis 2006 Membre du Comité consultatif du *NJCM bulletin*, revue néerlandaise
sur les droits de l'homme.
- Depuis 2006 Membre de la Commission des droits de l'homme du Conseil
consultatif pour les questions internationales, organe indépendant de
conseil au Gouvernement néerlandais.
- 2005 - 2007 Membre de la rédaction de *Nederlandse Jurisprudentie*, revue
néerlandaise sur la jurisprudence nationale et européenne.
- 2004 - 2007 Vice-présidente du Conseil néerlandais de la presse.
- 1996 - 1998 Membre du Comité directeur néerlandais sur le renforcement des
systèmes judiciaire et législatif en Moldavie (un projet du Programme
des Nations Unies pour le développement).
- 1994 - 1998 Membre de la rédaction de *Tijdschrift voor Familie- en Jeugdrecht*,
revue néerlandaise sur le droit de la famille et de l'enfance.
- 1994 - 1997 Présidente de l'Association néerlandaise des juges d'instruction.
- 1992 - 1996 Vice-présidente du Conseil de discipline néerlandais des pilotes
maritimes.

Interventions dans le cadre de formation ou de conférences

- Octobre 2007 La Haye (The Hague Institute for the Internationalisation of Law /
Maison Descartes): intervention sur l'"Égalité des armes" lors du
colloque "Comment juger les crimes les plus graves. Les meilleures
pratiques en matière de procédure pénale".
- Mai 2007 Salzbourg (Europaisches Forum Alpach/Université de Saint-Galle):
intervention sur "The role of courts in international constitutional and
human rights law" lors de la conférence *The role of courts in
international law*.

- Mars 2007 Saint-Marin (Conseil de l'Europe): intervention sur « Les rapports entre la Cour européenne des droits de l'homme et les États parties à la Convention » lors de la conférence sur « L'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme ».
- Janvier 2007 Rotterdam (Erasmus Law School): intervention "Legitimacy and reasoning" dans le cadre de la conférence *The Legitimacy of Highest Courts*.
- Octobre 2006 Paris (Conseil de l'Europe/Cour de cassation): intervention sur « Le filtrage des affaires devant les cours suprêmes d'un point de vue de la Convention européenne des droits de l'homme » lors de la conférence des présidents de cours suprêmes européennes sur le thème « L'accès à la Cour suprême : tendances et perspectives ».
- Juin 2006 La Haye (The Hague Institute for the Internationalisation of Law): intervention sur "The European Convention of Human Rights and the position of the national judge" lors du colloque *The Hague Colloquium on Fundamental Principles of Law*.
- Mai 2006 Université d'Utrecht: intervention sur « La marge d'appréciation dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme à l'égard de la manifestation de la religion » lors de la conférence « Religion et droits de l'homme ».
- Juillet 2005 La Haye : intervention "Institutional challenges facing the European Court of Human Rights" dans le cadre de *The Hague Joint Conference on Contemporary Issues of International Law*.
- Février 2005 Palais de la paix de La Haye (Club judiciaire) : « *Le Hoge Raad et l'application de la Convention européenne des droits de l'homme* », intervention sur l'application de la Convention européenne des droits de l'homme par la Cour de cassation des Pays-Bas.
- Octobre 2004 Strasbourg (Conseil de l'Europe) : « L'évolution de la structure familiale » dans le cadre de la conférence « Le code civil et l'Europe: influences et modernité ».
- 1998 - 2004 Ankara, Chypre, La Haye, Pristina, Londres, Paris, Sarajevo, Strasbourg : formations et conférences sur la Cour européenne des droits de l'homme, son organisation et sa jurisprudence, pour un public de juges, procureurs, avocats, universitaires et fonctionnaires.
- Novembre 2003 La Haye (Conseil de l'Europe) : "Living together with differences" dans le cadre du séminaire *Fundamental rights in a pluralistic society*.
- Mai 2003 Athènes: intervention "Organized crime and human rights" lors du deuxième Congrès des juristes européens.
- Mars 2002 Bruxelles (Commission européenne) : intervention sur "The quality of judgments" lors du séminaire *The quality of justice*.
- Septembre 2001 Université de Leyde : intervention « Mondialisation de la preuve dans les affaires pénales ».

- Juillet 2001 Saint-Pétersbourg (Banque mondiale) : intervention sur "The quality of judgments" dans le cadre de la conférence *Europe and Central Asia Regional Forum on legal and judicial reform*.
- Juin 2001 Paris (École nationale de la magistrature) : « La notion de proportionnalité dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme » lors du séminaire « L'acte de juger ».
- Avril 2001 La Haye : intervention "Evidence in cases concerning the right to life" devant le personnel du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.
- Novembre 2000 Londres (Institute of Global Law, University College London) : "The Convention, the Human Rights Act 1998, and the Charter of Fundamental Rights of the European Union, a plethora of instruments of human rights?".
- Avril 2000 Londres (Judicial Studies Board) : stage de formation pour des juges britanniques sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, à l'occasion de l'entrée en vigueur du *Human Rights Act*.
- 1994 - 1997 Bulgarie, France, Lituanie, Moldavie, Pays-Bas, République tchèque, Slovaquie et Ukraine : formations et conférences pour un public de juges, procureurs, avocats, universitaires, fonctionnaires et étudiants sur la transposition de la Convention européenne des droits de l'homme dans les systèmes juridiques nationaux de ces pays.

Distinctions

- Octobre 2007 Nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur pour son engagement en faveur des droits de l'homme en Europe.

Publications

- 'De rol van de rechter in het internationale recht' (Le rôle du juge en droit international) in: *Liber Amicorum Bert van Delden* (Boom, La Haye 2007).
- 'Publication of judgments on the internet' (with Willibrord Davids) in: *Human Rights, Democracy and the Rule of Law. Liber Amicorum Luzius Wildhaber* (Nomos, Zurich/Sankt Gallen 2007).
- *Fundamentele waarden in het recht* (Les valeurs fondamentales et la loi) (Boom, Rotterdam 2007).
- 'Het geheim van de raadkamer en de dissenting opinion' (Le secret des délibérations et l'opinion dissidente) in: *Nederlands Juristenblad* (2006, vol. 81. No. 12).
- 'Een stage bij de Cour de cassation in Parijs' (rapport sur un stage de deux semaines en France auprès de la Cour de cassation) in: *Trema* (2006, No. 7).
- 'Six Years as a Judge in the European Court of Human Rights 1998/2004' in: *Netherlands Quarterly of Human Rights*, (2004, vol. 22, No. 4).

- 'Samenleven met verschillen' (Vivre ensemble avec nos différences) in: *Gelijkheid en (andere) Grondrechten* (Kluwer, Deventer 2004).
- 'Pour le droit de recours individuel' (avec Josep Casadevall, Marc Fischbach et Françoise Tulkens) in: la réforme de *la Cour européenne des droits de l'homme. Droit et justice* (2003, vol. 48).
- 'Het individuele klachtrecht moet behouden blijven!' (Pour le maintien du droit de recours individuel) in: *NJCM-bulletin*, (2003, vol. 28, No. 1).
- 'Het Europese Hof voor de Rechten van de Mens in de 21e eeuw' (La Cour européenne des droits de l'homme au XXI^e siècle) in: *NJCM-Bulletin* (2000, vol. 25, No. 3).
- 'De bijdrage van de rechter aan de menselijke samenleving in Europa' (La contribution du juge à une société humaine en Europe) in: *Trema* (1999, vol. 18, no.2).
- 'Recht op een rechter' (Le droit d'accès au juge) in: *Ars Aequi Libri Prinsengrachteeks* (1999).
- 'Ontwikkeling van de taak en de plaats van de kinderrechter in het civiele recht en het strafrecht' (Les pouvoirs du juge pour enfants) in: *De kinderrechter, reden tot vreugde?* (Kluwer, Deventer 1998).
- 'Adoptie en medegezag' (Adoption et exercice conjoint de l'autorité parentale) in: *Tijdschrift voor Familie en Jeugdrecht* (1996, No. 4).
- 'Minderjarigheid en ouderlijk gezag' (Les mineurs et l'autorité parentale) in: *Nederlands Juristenblad* (1994, No. 38).
- 'De juridische afstammings-relatie tussen moeder en kind' (Filiation juridique entre mère et enfant) in: *Nemesis* (1994 No. 3).
- 'Adoptie in het licht van de mensenrechten' (Adoption et droits de l'homme) in: *Tijdschrift voor Familie en Jeugdrecht* (1994).
- 'De grenzen van interventie in familierelaties' (Les limites de l'intervention de l'État dans la vie familiale) in: *Nederlands Juristen Blad* (1993).

Langues

Néerlandais	Langue maternelle.
Français	Lu, écrit et parlé couramment.
Anglais	Lu, écrit et parlé couramment.
Allemand	Lu, écrit et parlé.

19. Thompson, Rosolu John Bankole (Sierra Leone)

[Original: anglais]

Note verbale

La Mission permanente de la République de Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement de la Sierra Leone a décidé de présenter la candidature du juge Rosolu John Bankole Thompson aux élections des juges de la Cour pénale internationale qui auront lieu lors de la reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir à New York du 19 au 23 janvier 2009. La candidature du juge Bankole Thompson est présentée conformément aux alinéas i) et ii) du paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome.

Le juge Bankole Thompson peut être élu dans l'une quelconque des catégories spécifiées à l'article 36, paragraphe 5, du Statut de Rome, mais le Gouvernement de la Sierra Leone a décidé de présenter sa candidature aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale au titre de la liste A aux fins de l'article 36, paragraphe 5. Le juge Bankole Thompson a exercé de hautes fonctions judiciaires dans son pays d'origine, la Sierra Leone, et est l'un des candidats du Groupe des États d'Afrique. Un exposé des qualifications et de l'expérience du juge Bankole Thompson est joint à la présente note. Il est également présenté l'exposé prévu à l'article 36, paragraphe 4) a), du Statut de Rome et au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6.

...

Exposé des qualifications

Exposé présenté conformément à l'article 36, paragraphe 4) a), du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6.

Le juge Rosolu John Bankole Thompson est le candidat aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale présenté par la Sierra Leone. L'objectif qu'il vise dans sa carrière de membre des professions juridiques, étant intimement convaincu que les aspirations de l'être humain ne sauraient être réalisées en dehors du contexte d'une société civile organisée, est de contribuer à faire bien comprendre au monde que notre civilisation moderne, malgré tous les progrès accomplis dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technologie, ne restera qu'un vernis fragile aussi longtemps que l'état de droit et l'administration juste et impartiale de la justice, aux échelons national et international, ne seront pas garantis.

Le juge Bankole Thompson est un universitaire. À ce titre, il a contribué à l'étude et à la compréhension de la richesse, de la complexité et de la diversité du patrimoine intellectuel, culturel et social de l'humanité, tel qu'il se reflète dans l'évolution et l'application du droit. En sa qualité de membre de la Première Chambre de première instance du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, il a immensément contribué à la jurisprudence de la Cour et partant au développement du droit humanitaire international et à la protection des droits de l'homme.

Le juge Bankole Thompson a apporté la preuve de sa compétence en matière de droit pénal et de procédure pénale en sa qualité de juge à la Haute Cour de la Sierra Leone et de professeur, aussi bien en Sierra Leone qu'aux États-Unis d'Amérique. Il a également apporté la preuve de sa compétence en matière de droit international en sa qualité de juge au Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Le juge Bankole Thompson réunit toutes les qualifications et qualités requises pour être juge à la Cour pénale internationale.

Renseignements personnels

Éducation

- Doctorat en droit (1976), Université de Cambridge (Christ's College). Sujet de la thèse de doctorat : Le droit et l'administration en Sierra Leone (1961 - 1973).
- Maîtrise en droit (1971), Université de Cambridge.
- Licence en droit avec mention (Second Class Upper) (1969), Université de Cambridge.
- Maîtrise en philosophie (1965), Université de Durham (Fourah Bay College, Sierra Leone).
- Licence ès lettres (1961), Université de Durham (Fourah Bay College, Sierra Leone).

Formation professionnelle

- Préparation au Barreau (1970), Council of Legal Education, Londres, Angleterre, suivie par l'admission au Barreau anglais.
- Diplôme d'enseignement (1962), Université de Durham (Fourah Bay College, Sierra Leone).

Titres et distinctions

- Outstanding Teaching Award (1993) décerné par Alpha Phi Sigma, Criminal Justice Honours Society, Kent State University, Kent, Ohio.
- Distinguished Teaching Award (1991) décerné par Lambda Alpha Epsilon, Criminal Justice Honours Society, Kent State University, Kent, Ohio.
- Titulaire émérite de la Chaire David L. Brennan (1988), Faculté de droit de l'Université d'Akron, Ohio.
- Certificate of Recognition (1988), décerné par la Chambre des représentants de l'État de l'Ohio à l'occasion de la nomination à la Chaire Brennan.
- Certificate of Exceptional Achievement (1986), décerné par l'État du Michigan en hommage au dévouement au service de la cause du droit et de la justice et de l'amélioration de la qualité de vie de l'humanité.
- Bourse d'études à l'étranger (1986), accordée par Operation Crossroads Africa Inc., New York, pour la réalisation d'un voyage d'études des institutions juridiques des États-Unis d'Amérique.
- Octroi d'une bourse du Commonwealth (1966) pour la poursuite d'études juridiques en Angleterre.

Documents présentés lors de réunions académiques et professionnelles

- | | |
|-----------|--|
| Mars 2000 | "Human Rights Violations in Africa: Challenges to International Criminal Justice", en qualité de conférencier invité par la Ohio State Student Bar Association de la Faculté de droit de l'Université de l'État de l'Ohio, Columbus, Ohio. |
|-----------|--|

- Février 2000 "Criminal Law Systems in Africa: Modernization Efforts and Prospects", document présenté lors d'une réunion conjointe du Centre d'études africaines et de la Faculté de droit de l'Université de l'État de l'Ohio, Columbus, Ohio.
- Février 2000 "Britain's Constitutional and Juridical Legacies in Commonwealth Africa", réunion du Centre d'études africaines de la Central State University, Wilberforce, Ohio.
- Février 2000 "Judicial Independence and Protection of Human Rights in Africa", document présenté en tant que conférencier invité devant les étudiants en droit international de l'Université de l'État de l'Ohio, Columbus, Ohio.
- Mars 1999 "Jury Nullification: Its Uses and Perils in American and English Criminal Laws: A Socio-Legal Historical Perspective", réunion annuelle de l'Academy for Criminal Justice Sciences, Orlando, Floride.
- Mars 1997 "Community Policing: Conceptual Problems and Implications for the Institution of Legality" (en collaboration avec Vic Bumphus), réunion annuelle de l'Academy of Criminal Justice Sciences, Louisville, Kentucky.
- Septembre 1996 "Press Freedom and Right to Fair Trial: A Study of Two Jurisdictions", réunion annuelle de la Midwestern Criminal Justice Association, Indianapolis, Indiana.
- Septembre 1993 "Juvenile Justice in Sierra Leone", réunion annuelle de la Midwestern Criminal Justice Association, Chicago, Illinois.
- Mars 1992 "Crime and Justice in Sierra Leone: An Agenda for Research", réunion annuelle de l'Academy of Criminal Justice Sciences, Pittsburgh, Pennsylvanie.
- Février 1991 "Social Justice in the United States: Problems, Challenges and Responses", allocution prononcée devant les professeurs et les étudiants de la Kent State University, Salem Campus, Salem, Ohio.
- Novembre 1990 "Constitutionalism in Sierra Leone: Past, Present and Future", allocution d'ouverture prononcée devant l'Association of Sierra Leoneans Abroad et la Howard University African Students Association, Washington.
- Octobre 1990 "Trafficking and Disposal of Hazardous Wastes: International Law Implications", exposé présenté devant l'International Law Society, Faculté de droit de l'Université d'Akron, Ohio.
- Mars 1990 "Legal Problems of Economic Integration in the West African Sub-Region", deuxième conférence annuelle de la Société africaine de droit international et de droit comparé, Annaba, Algérie.
- Novembre 1988 "Rape in Traditional African Society" (en collaboration avec Edna Erez), message transmis à la réunion annuelle de l'American Society of Criminology, Chicago, Illinois.

- Avril 1988 "Legal Pluralism in Sierra Leone: Some Anachronisms", Colloque des professeurs à la Faculté de droit de l'Université d'Akron, Ohio.
- Avril 1988 "Law and Development in West Africa", allocution prononcée en tant que conférencier invité devant les étudiants en sciences politiques de la Kent State University, Kent, Ohio.
- Avril 1988 "The Law of Constitutional Breakdowns: Judicial Innovation: Its Uses and Perils - Commonwealth Experience", Colloque des professeurs du Département des sciences politiques de la Kent State University, Kent, Ohio.
- Mars 1988 "General Defenses to Criminal Liability: Judicial Perspectives", exposé présenté en tant que conférencier invité lors d'un cours de droit pénal organisé par la Faculté de droit de l'Université d'Akron, Ohio.
- Mars 1988 "Drug-Testing: Some Fundamental Conceptual and Juristic Problems", exposé présenté en tant que conférencier invité lors d'un cours de droit constitutionnel organisé par la Faculté de droit de l'Université d'Akron, Ohio.
- Avril 1986 "The Law, the State and the Individual", allocution d'ouverture de la neuvième Conférence annuelle du Barreau de la Sierra Leone, Freetown, Sierra Leone.
- Avril 1984 "Legal Rights of Women in Sierra Leone", exposé présenté lors d'une réunion de l'Association sierra-léonienne pour les Nations Unies, Freetown, Sierra Leone.
- Avril 1984 "The Judicial Function in the Sierra Leone Society", exposé présenté lors de la sixième Conférence annuelle du Barreau de la Sierra Leone, Freetown, Sierra Leone.
- 1984 "Human Values: Legislative and Legal Aspects", allocution présentée lors d'une réunion de la Sierra Leone Association of University Women, Freetown, Sierra Leone.
- Avril 1983 "Law Reform in a Developing Country: Sierra Leone Reflections", allocution présentée lors de la cinquième Conférence annuelle du Barreau de la Sierra Leone, Freetown, Sierra Leone.
- Avril 1979 "Legal Aspects of Economic Integration: The Mano River Union Experience", allocution présentée lors de la première Conférence annuelle du Barreau de la Sierra Leone, Freetown, Sierra Leone.

Articles publiés

- "Drug-testing: Fundamental Conceptual and Juristic Problems", *Akron Law Review*, vol. 22, No. 2, automne 1988, p.123-132, Ohio, États-Unis d'Amérique.
- "Internal Conflicts in Marriage and Inheritance Laws in Sierra Leone: Some Anachronisms", *African Journal of International and Comparative Law*, vol. 1, troisième partie, juin 1991, p. 346-360, Londres, Angleterre.

- "Legal Problems of Economic Integration in the West African Sub-Region", *African Journal of International and Comparative Law*, vol. 2, première partie, mars 1990, p. 85-102, Londres, Angleterre.
- "Rape in Sierra Leone: Conflict Between the Sexes and Conflict of Laws" (en collaboration avec Edna Erez), *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, vol. 2 (hiver), décembre 1990, p. 201-210, Kansas, États-Unis d'Amérique.
- "Married Women's Property Rights in Sierra Leone: Legislative and Judicial Trends Towards Liberalization - A Historical Survey", *African Journal of International and Comparative Law*, vol. 3, première partie, juin 1991, p. 346-360, Londres, Angleterre.
- "Africa's Charter on Children's Rights: A Normative Break with Cultural Traditionalism", *International and Comparative Law Quarterly*, vol. 41, deuxième partie, avril 1992, p. 432-444, Londres, Angleterre.
- "Spatial Diffusion of the Ombudsman Institution: African Adaptations of a European Innovation - The Consolidation Problem", *The Ombudsman Journal*, No. 10, 1992, p. 57-66, Alberta, Canada.
- "Illegitimacy in Sierra Leone Law: A Lingering Anachronism - Comparative Perspectives", *African Journal of International and Comparative Law*, vol. 4, troisième partie, octobre 1992, p. 728-738, Londres, Angleterre.
- "Economic Integration Efforts in Africa: A Milestone - The Abuja Treaty", *African Journal of International and Comparative Law*, vol. 5, quatrième partie, décembre 1993, p. 743-767, Londres, Angleterre.
- "Emerging Trends and Influences in African Organized Crime" (en collaboration avec Gary Potter), *Criminal Organizations*, vol. 11, 1997, p. 4-9, États-Unis d'Amérique.
- "Prosecutorial Misconduct in Capital Cases in the Commonwealth of Kentucky: A Research Study (1976 - 2000)" (en collaboration avec le professeur Roberta Harding), *The Advocate*, Kentucky, vol. 25, No. 1, janvier 2003, p. 14-25.

Ouvrages publiés

- "The Constitutional History and Law of Sierra Leone (1961 - 1995)", The University Press of America Inc., Lanham, Maryland, 1997.
- "The Criminal Law of Sierra Leone", The University Press of America Inc., Lanham, Maryland, 1999.
- "American Criminal Procedures", Carolina Academic Press, Durham, North Carolina, 2007, en collaboration avec James Anderson.

Manuel publié

- "Gentium Lex Lux", publication du Ministère de l'éducation diffusé à la radio dans la série du même auteur intitulée "Law for Six", Freetown, Sierra Leone, 1977.

Collaboration à des ouvrages

- "The Criminal Justice System in Sierra Leone", in: Obi Ebbe [ed.], *Comparative and International Criminal Justice Systems*, publié par Butteront-Heinemann, Boston, Massachusetts, 1996, p. 83-102.
- "Due Procès and Legal Pluralism in Sierra Leone: The Challenge of Réconciliant Contradictions in the Laws and Cultures of a Developing Nation", in: Fields, C. et Richter Moore Jr. (ed.), *Comparative International Criminal Justice Systems*, Wieland Press Inc., Prospect Hughs, Illinois, 1996, p. 344-361.
- "Victimisation of Women in African Society: Conflict Between the Sexes and Conflict of Laws", in: Fields, C. et Richter Moore Jr. (ed.), *Comparative and International Criminal Justice Systems*, (deuxième édition) Wieland Press Inc., Prospect Hughs, Illinois, 2005, p. 33-54.

Expérience professionnelle et universitaire

Depuis janvier 2007	Doyen par intérim de la Faculté de droit de la Sierra Leone.
Depuis mars 2003	Membre de la Première Chambre de première instance du Tribunal spécial pour la Sierra Leone (tribunal chargé de juger les crimes de guerre créé par l'Organisation des Nations Unies).
Juin 2006 - juin 2007	Président de la Chambre de première instance du Tribunal spécial pour la Sierra Leone.
2004 - 2006	Examineur extérieur, Université de la Sierra Leone, programme d'études de baccalauréat en droit.
Juillet 2005 - juillet 2007	Examineur externe, Faculté de droit de la Sierra Leone.
Juin 2001 - mars 2003	Doyen des études de doctorat, Graduate School, Eastern Kentucky University, États-Unis d'Amérique.
Août 1995 - mars 2003	Professeur titulaire, Department of Criminal Justice and Police Studies, College of Justice and Safety, Eastern Kentucky University, États-Unis d'Amérique. (<i>Actuellement en disponibilité.</i>) Attributions: i) enseignement des aspects critiques de la justice pénale, de la justice pénale comparée ; du droit pénal et de la procédure judiciaire au niveau de la licence ; ii) enseignement des aspects juridiques de l'administration de la justice pénale, thèses I et II, au niveau du doctorat ; iii) recherche ; et iv) conseils aux étudiants.
Août 1994 - juillet 1995	Professeur associé titulaire, Department of Criminal Justice Studies, Kent State University, États-Unis d'Amérique. Attributions: i) enseignement, au niveau de la licence et du doctorat, du droit pénal, de la procédure pénale et du droit en matière de preuves, du droit civil et de la procédure civile et du fonctionnement des tribunaux ; ii) recherche ; et iii) conseils aux étudiants.

- Août 1990 - mai 1994 Professeur assistant (en voie de titularisation), Department of Criminal Justice Studies, Kent State University, États-Unis d'Amérique.
Attributions: i) enseignement, au niveau de la licence, du droit pénal, de la procédure pénale et du droit en matière de preuves, du droit civil et de la procédure civile, du fonctionnement des tribunaux et des rapports entre le droit et la société, et cours de doctorat concernant le droit, la justice et la société ; ii) recherche ; et iii) conseils aux étudiants.
- Août 1987 - mai 1990 Professeur émérite invité, Département des études panafricaines, des études de justice pénale et de sciences politiques, Kent State University, États-Unis d'Amérique.
Attributions: i) enseignement, au niveau de la licence et de la maîtrise, des problèmes juridiques en Afrique, de la criminalité et des sanctions en Afrique, des systèmes politiques africains, des aspects critiques de la justice pénale, de l'introduction de la justice pénale, du droit constitutionnel, des rapports entre le droit et la société et du droit comparé ; et ii) recherche.
- Printemps 1988 Titulaire émérite de la Chaire David L. Brennan de droit constitutionnel comparé, Faculté de droit de l'Université d'Akron, Ohio.
Attributions: i) direction du séminaire de doctorat sur le droit constitutionnel comparé ; chargé de cours et organisation d'un colloque de professeurs ; et ii) recherche.
- Octobre 1981 - juillet 1987 Juge à la Haute Cour de la Sierra Leone, Afrique de l'Ouest.
Attributions : examen (en première instance) d'affaires civiles et pénales. Juge, en appel, des décisions des Magistrates Courts. Juge résident, Bo, Sierra Leone (1985 - 1987).
- 1985 - 1987 Examineur externe à l'Université de la Sierra Leone.
- 1984 - 1987 Président de la Commission de réforme des lois de la Sierra Leone.
- 1982 - 1984 Chargé de cours à temps partiel à l'Université de la Sierra Leone.
Cours enseignés : droit constitutionnel et jurisprudence (au niveau de la licence et de la maîtrise).
- Décembre 1977 - août 1981 Juriste, Union du fleuve Mano (Afrique de l'Ouest), organisation intergouvernementale composée de la Sierra Leone, du Libéria et de la Guinée.
Attributions: conseils et avis juridiques sur divers aspects des activités de l'organisation; rédaction d'accords internationaux auxquels l'organisation était partie. Nombreux voyages internationaux.
- 1971 - 1977 Procureur, Bureau du Procureur général, Sierra Leone.
Promu au rang de Procureur principal.
Attributions: Poursuites d'affaires pénales devant la Haute Cour et défense pour le compte de l'État de dossiers

constitutionnels et d'affaires criminelles complexes devant les Cours d'appel de la Sierra Leone. Certaines des affaires de droit pénal et de droit constitutionnel ont fait jurisprudence.

1970 - 1971

Chargé de cours de droit à temps partiel, Cambridgeshire College of Arts and Technology, Cambridge, Angleterre. Sujets enseignés: système juridique anglais et droit de la responsabilité.

1962 - 1966

Professeur du secondaire, Prince of Wales School, Freetown, Sierra Leone. Sujets enseignés dans les grandes classes: langue et littérature anglaises, latin et logique. Responsable de la Senior Literary Society et de la Debating and Drama Society de l'école.

Participation à des séminaires judiciaires récents

30 avril - 1^{er} mai 2005

Tribunal spécial pour la Sierra Leone ; Séminaire sur la problématique hommes-femmes organisé à l'intention des juges du Tribunal spécial. Thème : "Gender Justice in International Law and Tribunals", Freetown, Sierra Leone.

25 - 28 juin 2004

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), La Haye ; échange inter-tribunaux des juges du TPIY et du Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Thème : « Visite de travail des juges du Tribunal spécial pour la Sierra Leone au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie », La Haye, Pays-Bas.

20 - 26 juillet 2003

Brandeis University, Brandeis Institute for International Judges; Theme: "The New International Jurisprudence: Building Legitimacy for International Courts and Tribunals", Salzburg, Autriche.

Associations et société professionnelles

- The Honourable Society of Inner Temple, Londres, Angleterre.
- The African Society of International and Comparative Law, Londres, Angleterre.
- The International Society of Family Law, Cambridge, Angleterre.
- The Midwestern Criminal Justice Association, Illinois, États-Unis d'Amérique.

20. Van den Wyngaert, Christine (Belgique)

[Original: français]

Note verbale

La Représentation permanente de la Belgique auprès des organisations internationales à La Haye présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement belge a décidé de présenter la candidature de Mme Christine Van den Wyngaert au poste de juge à la Cour pénale internationale lors des élections qui auront lieu lors de la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir à New York du 19 au 23 janvier 2009.

Conformément aux dispositions du paragraphe 3 b) i) et du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome, la Belgique souhaite que Mme Christine Van den Wyngaert figure parmi les candidats de la liste A.

Comme l'indique son curriculum vitae ci-joint, outre sa formation en droit et ses qualités académiques internationalement reconnues en droit pénal, Mme Van den Wyngaert a un parcours unique marqué par l'agrégation d'expériences judiciaires internationales allant de la Cour internationale de Justice – comme juge *ad hoc* – au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie – comme juge *ad litem* depuis 2003 puis comme juge permanent depuis 2005.

Détentrice de nombreuses distinctions académiques, Mme Van den Wyngaert a eu l'opportunité de servir à de nombreuses reprises comme experte auprès d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, dans un éventail de domaines allant des droits de l'homme au terrorisme en passant par la lutte anti-fraude. Cette complémentarité d'expériences et d'approches du droit international témoigne de sa maîtrise du domaine juridique dans toute sa complexité.

Mme Van den Wyngaert maîtrise parfaitement les langues française et anglaise en plus de sa langue maternelle, le néerlandais. La pratique académique de ces langues ainsi que le nombre d'ouvrages et articles rédigés et publiés dans ces langues prouve sa connaissance approfondie des deux langues de travail de la Cour.

...

Exposé des qualifications

Document détaillé soumis en application de l'article 36 paragraphe 4 (a) du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et du paragraphe 6 de la Résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États Parties relative aux modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges à la Cour pénale internationale.

Sur proposition de la Commission de nomination et de désignation du Conseil supérieur de la Justice qui nomme les candidats aux plus hautes fonctions de l'ordre judiciaire belge, et est également chargée de procéder au classement des candidats belges à un poste de juge à la Cour pénale internationale, le Gouvernement belge a décidé de poser la candidature de Mme Christine Van den Wyngaert, actuellement juge au Tribunal pénal international pour l'ex- Yougoslavie, à un poste de juge à la Cour pénale internationale lors de l'élection qui se tiendra durant la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États parties à New York du 19 au 23 janvier 2009.

Conformément à l'article 36, paragraphe 3b (i) et paragraphe 5 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, la candidature de Mme Van den Wyngaert est présentée au titre de la liste A.

Comme l'indique son curriculum vitae ci-joint, outre sa formation en droit et ses qualités académiques internationalement reconnues en droit pénal, Mme Van den Wyngaert a un parcours unique marqué par l'agrégation d'expériences judiciaires internationales allant de la Cour internationale de Justice – comme juge *ad hoc* – au Tribunal pénal international pour l'ex- Yougoslavie – comme juge *ad litem* depuis 2003 puis comme juge permanent depuis 2005.

Détentrice de nombreuses distinctions académiques, Mme Van den Wyngaert a en outre eu l'opportunité de servir à de nombreuses reprises comme experte auprès d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, dans un éventail de domaines allant des droits de l'homme au terrorisme en passant par la lutte anti-fraude.

Mme Van den Wyngaert maîtrise parfaitement les langues française et anglaise en plus de sa langue maternelle néerlandaise. La pratique académique de ces langues ainsi que le nombre d'ouvrages et articles rédigés et publiés dans ces langues prouve sa connaissance approfondie des deux langues de travail de la Cour.

Mme Van den Wyngaert est de nationalité belge.

Renseignements personnels

Nom: Christine Van den Wyngaert

Date et lieu de naissance: Anvers, Belgique, 1952

Nationalité: Belge

Occupation actuelle

Juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, La Haye, Pays-Bas.

Formation universitaire

Licenciée en droit, Université libre de Bruxelles (1974, *magna cum laude*).

Licenciée en criminologie, Université libre de Bruxelles (1975, *cum laude*).

Docteur en droit (Ph.D.), Université libre de Bruxelles (1979, *summa cum laude*).

Langues

Néerlandais, anglais, français : excellent.

Italien, allemand : bonne connaissance.

Espagnol : connaissance passive.

Carrière judiciaire internationale

- 2000 - 2002 Juge *ad hoc*, Cour internationale de Justice (CIJ) - Affaire République démocratique du Congo c. Belgique.
- 2003 - 2005 Juge *ad litem*, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.
- Depuis 2005 Juge permanent, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Carrière académique

- 1974 - 1984 Chargée de recherche, Fonds national de la recherche scientifique
- 1985 - 2005 Professeur de droit, Université d'Anvers, chaire de droit pénal et de procédure pénale (droit pénal et procédure pénale belge, droit pénal comparé, droit pénal européen et international).
- 1996 - 1997 Visiting fellow, Université de Cambridge, Royaume-Uni - Centre d'études juridiques européennes (1994 - 1996), Centre de recherche en droit international.
- 2001 Visiting Professor, Faculté de droit de l'Université de Stellenbosch, Afrique du Sud.

Prix académiques

- Prix Janine Segers, Bruxelles, 1977.
- Prix Winkler Prins, Bruxelles, 1980.
- Prix Henri Rolin, Bruxelles, 1985.
- Docteur honoris causa, Université d'Uppsala, Suède, 2001.
- Prix de la Ligue des droits de l'homme, Anvers, 2007.

Experte auprès d'organisations gouvernementales et non gouvernementales

- Observateur pour la Ligue des droits de l'homme lors du procès de haute trahison de Helen Passtoors, Afrique du Sud, Johannesburg, 1986.
- Experte auprès de la Commission traitant des affaires humanitaires, Bruxelles, Ministère des affaires étrangères (liste de "personnel qualifié" conformément à l'article 6 du Protocole additionnel aux Conventions de Genève).
- Vice-présidente de la Commission de réforme de la procédure pénale (Commission Franchimont), Bruxelles, Ministère de la justice, 1991 - 1998.
- Experte auprès de l'Association internationale de droit pénal, Rapporteur général, Congrès international sur le crime organisé (IV^{ème} section), Budapest, 1999.

- Experte auprès de la Commission européenne (Direction générale XX) et de l'Office européen de la lutte anti-fraude (OLAF) : coauteur de plusieurs études traitant du problème de la fraude au sein de l'Union européenne (dont "Corpus Juris portant dispositions pénales pour la protection des intérêts financiers de l'Union européenne" (1993 - 2000) et "Protection pénale des intérêts financiers de l'Union européenne dans les pays candidats" (2000 - 2002).
- Experte auprès de la Commission "Rule of Law", La Haye, Ministère de la justice et Ministère de l'intérieur, 2007 - 2008.
- Experte auprès de l'International Law Association (ILA), Comité "terrorisme" (1985 - 1989); Comité "extradition et droits de l'homme (1992 - 1998)", Comité "Cour pénale internationale (2005 - 2008)".

Publications

Livres

- The Political Offence Exception to Extradition. The Delicate Problem of Balancing the Rights of the Individual and the International Public Order, Kluwer, 1980, 270 pages.
- La protection juridique des intérêts financiers des Communautés européennes, F. Tulkens [edit.] et Y. Verougstraete, Maklu 1992.
- Comparative Criminal Procedure Systems in the European Community, C. Gane et al. [edit.], Butterworth, 1993, 408 pages.
- EG-fraudebestrijding in de praktijk, C. Fijnaut et L. Huybrechts [edit.], Maklu 1994.
- International Criminal Law and Procedure, J. Dugard [edit.], Dartmouth, 1996, 550 pages.
- Corpus Juris portant dispositions pénales pour la protection des intérêts financiers de l'Union Européenne, avec E. Bacigalupo, G. Grasso, K. Tiedemann, Nils Jareborg, D. Spinellis et J. Spencer, sous la direction de M. Delmas Marty, Economica, 1997.
- Een nieuwe rechtshulpwetgeving inzake internationale rechtshulp in strafzaken.- Anvers: Maklu, 2002.- 421 p., avec Vermeulen G., Vanderbeken T., de Busser E., Stessens G., Masset A. et Meunier C.
- International Criminal Law. A Collection of International and European Instruments, Martinus Nijhoff [edit.], 3^{ème} édition, 2005, 1542 pages.
- Strafrecht en Strafprocesrecht in hoofdlijnen, Maklu, 2006, 1314 pages, 6^{ème} édition.

Articles²

- "Repressive violence: a legal perspective", in Hoefnagels, M. (ed.), *Repression and repressive violence*, Amsterdam, 1977, 51-67.
- "La Belgique et l'exception pour délits politiques en matière d'extradition: analyse critique de la pratique judiciaire et administrative", *Rev. D. pén.*, 1979, 833-863.

² La liste n'inclut pas les articles écrits en néerlandais, la langue maternelle de l'auteur.

- "La définition du délit politique dans la théorie et la pratique de l'extradition" in *Mélanges P. Bouzat*, Paris, 1980, 403-431.
- "L'espace judiciaire européen face à l'euroterrorisme et le problème de la sauvegarde des droits fondamentaux", *Rev. int. Crim. pol. technique*, 1980, 298-310.
- "L'espace judiciaire européen: vers une fissure au Conseil de l'Europe?", *R.D.P.*, 1981, 511-543.
- "Terrorisme individuel et terrorisme d'État: une différence d'analyse?", in *Licéité et références légales aux valeurs. Xe Journées d'études Jean Dabin*, Louvain, 1982, 641-657.
- "Les infractions graves aux Conventions de Genève et à leurs protocoles additionnels eu égard aux règles internationales concernant la prescription des crimes de guerre et l'extradition", *Rev. D. pén., militaire D. de la guerre*, 1982, 451-462
- "Coping with non-international armed conflicts: the borderline between national and international law" (avec B. De Schutter), *The Georgia Journal of Int. & Comp. Law*, 1983, 279-290.
- "Criminal law and the European Communities: defining the issues", *Mich. Yb. Int. Legal Studies*, 1983, 247-270.
- "Les euromissiles et le droit pénal international", in *Les conséquences juridiques de l'installation éventuelle des missiles Croisés et Pershing en Europe*, Acta Colloquium 1^{er}-2 octobre 1983, Bruxelles, 1984, 109-114.
- "Guerilla and international humanitarian law; aspects of criminal law and human rights" in *Guerilla and humanitarian law* (Henri Dunant Series, nr. 7), 87-103, 1984.
- "Structure et méthodes de la coopération internationale et régionale en matière pénale. Rapport belge au XIII^e Congrès de l'Association internationale de droit pénal, première partie", *Rev. D. pén.*, 1984, 517-546 et *Rev. int. D. pén.*, 1984, 97-118.
- "The political offence exception, Defining the issues and searching for a feasible alternative", *R.B.D.I.*, 1985, 741-753.
- "The State v. H. Passtoors, The observer's report. A European perspective", *South African Journal of Human Rights*, 1986, 278-296.
- "War crimes, extradition and statutory limitations", in Bassiouni, M.C. (ed.), *International Criminal Law*, 1986, III.
- "Aviation Terrorism, Jurisdiction and its Implications", in *Proceedings of the international Conference on Aviation Security*, La Haye, 1987, 136-153.
- "The death penalty. Military offences and international crimes", *Rev. int. D. pén.*, 1987, 737-748 et *Revue de droit pénal militaire et de droit pénal militaire et de droit de la guerre*, 1988.
- "Le droit pénal belge et la répression des délits internationaux: problèmes légaux surgissant de la mise en œuvre des délits internationaux", *Rev. D. pén.*, 1988, 603-617.

- "The political offence exception to extradition: how to plug the terrorist's loophole", *Israel Yearbook on Human Rights*, 1989, 297-316 en *Rev. int. D. pén.*, 1991, 291-310.
- "Belgian criminal law and the suppression of international crimes: legal problems emerging from the implementation of international crimes", *Rev. int. D. pén.*, 1989.
- "Applying the European Convention on Human Rights to extradition: opening Pandora's box?", *Int. & Comp. L. Q.*, 1990, 757-779.
- "Double criminality as a condition to jurisdiction" in: Jareborg, N., (ed.), *Double criminality. Studies in international criminal law*, Faculté de droit de l'Université d'Uppsala, Iustus Förlag, 1989, 43-56.
- "Extradition et asile politique", in Chiavario, M, Gauthier, J., Stanoiu, R. en Van den Wyngaert C., *L'extradition et l'asile politique*, Bruxelles, Bruylant, 1990.
- "The suppression of war crimes under Protocol I", in *Liber amicorum F.Kalshoven*, Leiden, 1991, 197-206.
- "Les accords de la Saint Michel et le droit pénal" (avec J. Messine en F. Tulkens), *Journal des Tribunaux*, 1992.
- "Rethinking the law of international criminal cooperation: the restrictive function of international human rights by establishing individual-oriented bars", in *Principles and procedures for a transnational criminal law*, Max Planck Institute for foreign and international criminal law, Eser, A. en Lagodny, O (eds), Freiburg, 1992, 489-503.
- "The structure of the draft code and the general part", in *Commentaries concerning the International Law Commission's Draft articles on the code of crimes against the peace and security of mankind*, Nouvelles études pénales, 1993, 53-61.
- "The political offence exception", in D'Amato, A. (ed), *International Law Anthology*, Anderson Publishing Company, 1993, 240-41.
- "Commentaire de la loi du 16 juin 1993 relative à la répression des infractions graves au droit international humanitaire", *Rev. D. pén.*, 1994 (avec A. Andries, E. David et J. Verhaegen).
- "Mutual Legal Assistance in Criminal Matters in the European Union", in *Changes in Society, Crime and Criminal Justice in Europe*, Fijnaut et al. [edit.], Kluwer, 1995, p. 137-179 (avec G. Stessens).
- "The Compensation of Victims of Violent Crimes in Belgium", in *The Compensation of Victims of Violent Crime*, Greer, D., Max Planck Institut, Freiburg-im-Breisgau [edit.], 1996, p. 67-96.
- "Extradition and Human Rights (part II)", *International Law Association, Subcommittee Extradition and Human Rights*, Helsinki, 1996 (avec J. Dugard).
- "The Criminal Justice System Facing the Challenge of Organised Crime (Section IV - International Cooperation)", *Revue internationale de droit pénal*, 1997, p. 624-636.

- "Organised Crime, Proactive Policing and International Cooperation in Criminal Matters: Who Polices the Police in a Transnational Context?", in *Undercover Policing and Accountability from an International Perspective*, Institut européen d'administration publique, 1997.
- "War Crimes, Genocide and Crimes Against Humanity: Are States Taking National Prosecutions Seriously? (Jurisdiction, Statutory Limitations and the Legality Principle)", in *International Criminal Law*, vol. 3, Bassiouni [edit.], M.C., Transnational publishers, 1999.
- "Les modifications quant à l'information dans *La loi du 12 mars 1998 réformant la procédure pénale*", Franchimont M. [edit.], Liège, Éditions de la Collection scientifique de la Faculté de droit de Liège, 1998, p. 29-56.
- "Une perspective "eurocentrique" sur la répression de la délinquance transnationale européenne: le projet espace judiciaire européen et le *corpus juris*", in *Les systèmes comparés de justice pénale: de la diversité au rapprochement - Comparative Criminal Justice Systems: From Diversity to Rapprochement*, Toulouse, Erès, 1998, p. 443-446.
- "Strafklageverbrauch durch Belgische 'transactie'", *Neue Zeitschrift für Strafrecht*, 1998, p. 153 (annotations par Bundesgerichtshof, 13 Mai 1997).
- "Reconciling Extradition with Human Rights", *American Journal of International Law*, 1998, p. 187-212 (avec J. Dugard).
- "Extradition and Human Rights (part III)", *International Law Association, Committee Extradition and Human Rights*, Taiwan 1998 (avec J. Dugard).
- "Lignes de force pour une réforme du droit d'extradition", in *X^e Colloque sur la réforme du droit de la procédure pénale* (8-9 Octobre 1998), Maklu, 1998, p. 171-231.
- "The Transformations of International Criminal Law as a Response to the Challenge of Organised Crime", *Revue internationale de droit pénal*, 1999
- "The International non bis in idem Principle: Resolving some of the Unanswered Questions", *International and Comparative Law Quarterly*, 1999 (avec G. Stessens).
- "Protection 'PIF' et espace judiciaire européen: bilan et perspectives à l'aube du troisième millénaire", *Agon*, décembre 1999.
- "*Corpus Juris*, Parquet européen et juge national. Vers une chambre préliminaire européenne?", *Agon*, August 1999 and "*Corpus Juris*, European Public Prosecution and National Trials for Eurocrimes: Is there a Need for a European Pre-Trial Chamber?", *Agon*, November 1999 and "*Corpus iuris*, Ministerio Fiscale Europeo y juicios nacionales para eurocrimenes: ¿es necesaria una Sala de Justicia Europea para la fase previa?", *Revista del Poder judicial*, 1999, p. 239-240.
- "*Corpus juris*, Parquet européen et juge national: vers une chambre préliminaire européenne?", in De Kerchove, G. et Weyemberg, A., *Vers un espace judiciaire pénal*, Ed. ULB, Institut d'études européennes, 2000, 131-139.
- "Mutual recognition and the corpus juris", in De Kerchove, G. et Weyemberg, A., *La reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires pénales dans l'Union européenne*, Ed. ULB, Institut d'études européennes, 2001, 213-222.

- "Ne bis in idem principle, including the issue of amnesty", In: *The Rome statute of the International Criminal Court*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p. 705-729 (avec T. Ongena).
- "Non applicability of statutes of limitation", In: *The Rome statute of the International Criminal Court*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p.823-872 (avec J. Dugard).
- "The position of victims of acts of racism and racial discrimination in Belgium", *Rev. intern. dr. pén.* (Fr.) 2002, afl. 1-2, 111-140 (avec I. Vandaele et S. Vandeginste).
- "Eurojust and the European Public Prosecutor", in Walker, N. (ed), *The European area of freedom, security and justice*, Oxford University Press, 2004, 201-240.
- "International cooperation" and "The protection of the financial interests of the EU in the candidate states. Final report" in *Study on "penal and administrative sanctions, settlement, whistleblowing and corpus juris in the candidate countries*, (P. Cullen, ed.) Europäische Rechtsakademie Trier, 2004.
- "Jurisdiction over Crimes of Terrorism", in Heere, W. (ed), *Terrorism and the Military, International Legal Implications*, Asser Press, 2003, 147-155.
- "Belgique", In: *L'harmonisation des sanctions pénales en Europe / Delmas-Marty M.* [edit.], e.a., Paris, UMR de droit comparé, Société de législation comparée, 2003, p. 31-43 (avec Vandromme, S.).
- "Eurojust and the European Public Prosecutor", in WALKER, N. (ed), *The European area of freedom, security and justice*, Oxford University Press, 2004, 201-240.
- "International Law and harmonized procedure", *Washington University Global Studies Review*, 2005, 669-674.
- "International Courts and Tribunals as fact (and truth) finders in post-conflict societies: can disparities with ordinary international courts be avoided?", *Proceedings of the American Society of International Law*, 2006, 63-68.
- "Disparities between evidentiary rules before international courts and tribunals: can a clash be avoided?", *International Commentary on Evidence*, 2007 (<http://www.bepress.com/ice/vol4/iss1/art7/>).

Contributions et conférences récentes

Juillet 2002	Fiesole, European Institute, "Eurojust and the European Public Prosecutor".
Octobre 2002	Bruges, College d'Europe, "From a European Legal area towards a European criminal justice system?".
Novembre 2002	Bruxelles, Parlement européen, "The challenges facing JHA in the field of the criminal law: tasks for the Convention".
Décembre 2002	Siracuse, Institut supérieur international des sciences criminelles, "Universal Jurisdiction and Immunities: ICL quo vadis after the judgement of the ICJ in the Yerodia-case?".

- Avril 2003 Washington, Panel de discussion, American Society of International Law, "Immunity, Universal Jurisdiction and the Arrest Warrant Judgment".
- Juin 2003 La Haye, International Criminal Justice Network, "Universal jurisdiction: the Belgian experience".
- Octobre 2003 Université de Louvain, "The Belgian debacle around the War Crimes Act".
- Octobre 2003 Bruxelles, Association for International Relations, "International criminal law in the third millennium".
- Novembre 2004 Saint Louis (États-Unis), Université de Saint Louis, "International tribunals and harmonised of hybrid systems of criminal procedure: the practitioner's perspective".
- Décembre 2004 La Haye, International Criminal Justice Network, "Unwillingness to prosecute under the ICC Statute".
- Octobre 2005 Bruxelles, Facultés universitaires Saint Louis, "Les défis de la justice pénale internationale".
- Janvier 2006 Cambridge, Angleterre, Expert meeting convened by Lord Justice Auld, "Codification of criminal procedure, in Belgium".
- Mars 2006 Université de Gand, Delva-lectures, "The contribution of international ad hoc tribunals to the development of international criminal law and procedure".
- Avril 2006 Panel Discussion, American Society of International Law, Washington. "International courts and tribunals as conflict solvers. Adjudication of war crimes and genocide before the ICJ, international criminal courts and human rights courts".
- Avril 2006 La Haye, Colloque Palais de la Paix, 60^e anniversaire de la CIJ, Intervention sur "Potential disparities between decisions of international courts and tribunals".
- Octobre 2006 Antwerp, Osterrieth huis, ouverture officielle de l'année judiciaire du tribunal de commerce, "International criminal tribunals and the development of international criminal law".
- Novembre 2006 Genève, Institut des hautes études internationales et du développement, "Democracy, Separation of Powers and the Fight against Terrorism", "Role international criminal courts in the fight against terrorism".
- Décembre 2006 Anvers, cérémonie pour la remise de prix de la Ligue des droits de l'homme, "Human Rights between sword and shield".
- Juin 2007 La Haye, Joint conference American Society of International Law – Nederlandse Vereniging voor Internationaal recht on Contemporary Issues of International Criminal Law, "Head of State Immunities for Former Leaders. The arrest warrant case – Obituary of national prosecutions of ministers suspected of war crimes"?.
- Novembre 2007 Anvers, Festival du film, "The road to Guantanamo".

- Février 2008 Anvers, Order of de Prinse, "The importance of the international criminal tribunals for the development of international criminal law and procedure".
- Mars 2008 La Haye, Grotius Centre for International Legal Studies, Séminaire Marie Curie, "The Legacy of the ad hoc tribunals".
- Mars 2008 Ghana, Accra, Séminaire de formation pour les juges, "Immunities and Universal Jurisdiction".
- Mai 2008 Paris, Université Paris II Panthéon Sorbonne, "Indépendance et impartialité des juges internationaux. Les juridictions pénales internationales".
- Mai 2008 La Haye, Hague Forum for Judicial Expertise, Séminaire pour les juges de la Cour spéciale pour le Cambodge, "Legacy of the International ad hoc tribunals".

21. Vukoje, Dragomir (Bosnie-Herzégovine)

[Original: anglais]

Note verbale

L'Ambassade de Bosnie-Herzégovine au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer de ce qui suit.

Le Haut Conseil de la magistrature de la Bosnie-Herzégovine a décidé de présenter la candidature de M. Dragomir Vukoje, juge à la Cour de Bosnie-Herzégovine, aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale.

Le curriculum vitae de M. Vukoje et l'exposé présentés conformément au paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties relative à la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges à la Cour pénale internationale (ICC-ASP/3/Res.6) sont joints.

...

Exposé des qualifications

Exposé présenté conformément au paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties relative à la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges à la Cour pénale internationale (ICC-ASP/3/Res.6).

1. État indiquant de manière détaillée en quoi le candidat présente les qualités requises au paragraphe 3 a) de l'article 36 :

Le juge C Dragomir Vukoje ayant été nommé par le Haut Conseil de la magistrature de la Bosnie-Herzégovine aux fonctions de juge à la Cour de la Bosnie-Herzégovine, fonction qui, indépendamment des qualifications professionnelles, exige également que leur titulaire soit réputé pour son impartialité professionnelle et jouisse d'une haute considération morale, les conditions exigées au paragraphe 3 a) de l'article 36 se trouvent satisfaites.

2. État indiquant de manière détaillée en quoi le candidat présente les qualités requises au paragraphe 3 b) de l'article 36 :

Le curriculum vitae de M. Vukoje montre, de même que le fait qu'il occupe les fonctions de juge à la Cour de la Bosnie-Herzégovine, qu'il est juge depuis 1994 et s'occupe exclusivement d'affaires pénales et qu'à la Cour de la Bosnie-Herzégovine, il a présidé la Chambre de première instance lorsqu'elle a été appelée à connaître d'affaires de crimes contre l'humanité et contre les valeurs protégées par le droit international, qui sont au nombre des aspects les plus épineux du droit pénal. M. Vukoje a également été juge à la Chambre d'appel, Section I, chargée des crimes de guerre, de la Cour de la Bosnie-Herzégovine, et qu'il a également à ce titre été appelé à s'occuper d'affaires pénales. Ce qui précède montre que le candidat répond aux conditions visées au paragraphe 3 b) ii) de l'article 36 concernant la compétence en matière de droit international humanitaire.

3. État indiquant de manière détaillée en quoi le candidat présente les qualités requises au paragraphe 3 c) de l'article 36 :

Le certificat joint montre que M. Vukoje a une excellente connaissance du français, qui est l'une des langues de travail de la Cour, et le parle couramment. Également joint est un certificat attestant que M. Vukoje a suivi avec succès des cours d'anglais.

4. État indiquant de manière détaillée en quoi le candidat présente les qualités requises au paragraphe 4 a) de l'article 36 :

L'élection de M. Vukoje aux fonctions en question a été réalisée par le Haut Conseil de la magistrature, qui est l'autorité compétente en matière d'élection des juges à tous les niveaux en Bosnie-Herzégovine, conformément à la Loi relative au Haut Conseil de la magistrature ainsi qu'à la procédure de présentation de candidatures aux plus hautes fonctions judiciaires en Bosnie-Herzégovine. Les conditions visées au paragraphe 4 a) i) de l'article 36 du Statut de Rome se trouvent ainsi réunies.

5. Informations concernant la liste au titre de laquelle la candidature est présentée, conformément au paragraphe 5 de l'article 36 :

Considérant que M. Vukoje possède les qualifications prescrites par le paragraphe 3 b) i) de l'article 36, sa candidature est présentée au titre de la Liste A.

6. Informations visées au paragraphe 8 a) i) - iii) de l'article 36 du Statut:

Lorsqu'il a élu M. Vukoje, le Haut Conseil de la magistrature de la Bosnie-Herzégovine a eu à l'esprit les dispositions du paragraphe 8 a) i) - iii) de l'article 36 du Statut.

7. Informations indiquant si le candidat est spécialisé dans certaines matières, conformément au paragraphe 8 b) de l'article 36 du Statut:

Il ressort clairement du curriculum vitae de M. Vukoje que, dans son travail quotidien de juge à la Cour de la Bosnie-Herzégovine, l'intéressé est appelé à statuer sur des questions faisant intervenir de graves violations du droit international humanitaire appelant une analyse de nombreuses publications juridiques et de la jurisprudence pertinente. Il est également à même d'échanger des vues avec ses collègues juges internationaux et, ce faisant, d'approfondir sa connaissance des autres systèmes juridiques. En outre, le juge Vukoje a participé à de nombreux séminaires concernant, entre autres, la mise en œuvre de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et des instruments internationaux relatifs au droit humanitaire et a suivi des cours de formation en France et au Royaume-Uni ainsi qu'au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

8. Indication de la nationalité de la personne dont la candidature est proposée, conformément au paragraphe 7 de l'article 36 du Statut :

Le juge Dragomir Vukoje est ressortissant de la Bosnie-Herzégovine et sa candidature est présentée par ce pays.

Renseignements personnels

Date de naissance: 27 août 1951

Lieu de naissance: Trebinje (Bosnie-Herzégovine)

Nationalité: Bosnie-Herzégovine

Connaissances linguistiques

Français (écrit et parlé), anglais (connaissances de base).

Antécédents professionnels

Actuellement:	Juge à la Cour de la Bosnie-Herzégovine, Sarajevo – Chambre d'appel, Section I chargée des crimes de guerre, Section II chargée de la criminalité organisée.
1976 - 1993	Juriste à la société <i>Elektodistribucija</i> de Trebinje.
1993 - 1998	Juge au Tribunal d'instance de Trebinje.
1998 - 2005	Juge au Tribunal de district de Trebinje.
Depuis 2005	Juge à la cour de la Bosnie-Herzégovine.

Formation

Juin 1970	Fin d'études secondaires à Trebinje.
Novembre 1974	Faculté de droit, Belgrade (Serbie).
Septembre 1993	Examen d'admission au Barreau, Podgorica (Monténégro).
Juin 1997	Voyage d'études (Conseil de l'Europe et institutions judiciaires françaises) organisé conjointement par le Service des affaires européennes et internationales du Ministère de la justice de la France.
Novembre 1997 - juin 1998	Stage de six mois au Département international de l'École nationale de la magistrature de Paris (France). Études théoriques et pratiques au Tribunal de grande instance de Tarbes.
30 septembre - 24 octobre 2002	Stage de deux mois à l'École nationale de la magistrature et études pratiques au Tribunal de grande instance de Saint-Étienne (France), sur le thème « La présentation au sein des institutions judiciaires françaises ».

Autres cours

- Séminaire sur le thème « Le nouveau Code pénal de la Republika Srpska – grandes orientations de la restructuration » (Teslić, 1^{er} - 2 décembre 2000).
- Participation au séminaire international organisé par l'Open Society Institute sur le thème « Le droit international humanitaire devant le TPIY et les tribunaux nationaux ». Parmi les conférenciers internationaux, il y a lieu de citer notamment Almiro Rodrigues (ancien juge du TPIY), Aryeh Neier (Président de l'Open Society Institute New York), Frank Orten (Médiateur pour les droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine), Eugene O'Sullivan et John E. Ackerman (auteurs, en collaboration, de l'ouvrage "ICTY Practice and Procedure") et John Richard William Day Jones (Conseil de la défense devant le TPIY, Londres, Royaume-Uni) (Sarajevo, 11 et 12 février 2002).
- Participation au séminaire sur le thème « La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », organisé par l'America's Development Foundation (ADF) en coopération avec l'AID des États-Unis (Banja Luka, 13 septembre 2002)

- Participation à un séminaire sur les crimes de guerre organisé à l'intention du personnel de la Cour et du Ministère public de la Bosnie-Herzégovine par le Ministère de la justice des États-Unis, le TPIY, le Bureau du Procureur de la Bosnie-Herzégovine et les centres de formation à la magistrature de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et de la Republika Srpska. Animateurs: Dermot Groome, Antoinette Issa, Gabrielle McIntyre, Catherine Marchi-Uhel et Frederick Harhoff (Sarajevo, 4 - 8 mars 2005).
- Séminaire sur le thème « La procédure pénale » organisé par le Ministère de la justice des États-Unis et les centres de formation à la magistrature. Animateurs: M. Manuel Rent, juge, et M. Steven Kessler, Procureur (27 - 29 septembre 2005).
- Séminaire sur le thème « Les crimes de guerre ». Animateurs: Azra Miletić et Almiro Rodrigues, juges (Sarajevo, Ilidža, 17 novembre 2005).
- Voyage d'études au TPIY : suivi du procès *Milošević* et de l'affaire dite des *Trois de Vukovar* (Mrkšić, Radić, Šljivančanin), et réunion avec Carla Del Ponte, David Tolbert, Hugo Holtius et Fausto Pocar (La Haye, 23 - 25 janvier 2006).
- Participation à un voyage d'études des juges de la Cour de Bosnie-Herzégovine (institutions judiciaires de l'Angleterre et du sud du Pays de Galles), organisé par le Global Conflict Prevention Pool (Londres, 11 - 18 février 2006).
- Réunion consultative sur « La protection des droits de l'homme dans le droit pénal de la Bosnie-Herzégovine » organisée par l'Association des centres de formation à la magistrature de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et de la Republika Srpska (Neum, 18 - 21 mai 2006).
- Chef de groupe lors de la réunion consultative de juges sur le thème « Appui à la création de la Chambre chargée des crimes de guerre en Bosnie-Herzégovine : formation de juristes professionnels ». Conférenciers : Professeur Zoran Pajić, King's College de Londres, et Professeur William Schabas, Directeur de l'Irish Centre for Human Rights de la National University of Ireland, Galway (Irlande) (Vlašić, Bosnie-Herzégovine, 18 - 20 septembre 2006).
- Présentateur lors de la conférence régionale organisée sur le thème « Les procès nationaux de coupables de crimes de guerre – l'initiative à prendre » par le Ministère de la justice des États-Unis et l'International Aid Office for the Professional Training of Courts, Prosecutor's Offices and Police de l'Ambassade des États-Unis à Belgrade, le Bureau chargé des crimes de guerre de l'Ambassade des États-Unis et le Humanitarian Law Fund (Miločer, Monténégro, 17 - 20 octobre 2006). Participants : Klint Williamson (Ambassadeur des États-Unis chargé de la poursuite des crimes de guerre), Sern Nazaro (jurisconsulte du Ministère de la justice des États-Unis), Nikolas Akerman (Directeur régional pour l'Europe centrale et orientale du Ministère de la justice des États-Unis), Nataša Kandić (Directrice du Humanitarian Law Fund), David Tolbert (Procureur adjoint du TPIY) et Joe Paonesa (United States Marshal).
- Participation, notamment en qualité de rapporteur, au séminaire organisé par le Centre de formation à la magistrature sur le thème « Les juges des Cours suprêmes de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et de la Republika Srpska, de la Cour d'appel du district de Brčko et de la Chambre d'appel en matière pénale de la Cour de la Bosnie-Herzégovine » (Sarajevo, 29 et 30 mai 2007).
- Participation à la conférence internationale sur le thème « L'indépendance de la magistrature et les défis de la transition » organisée par l'Association des juges de Serbie, l'organisation Magistrats européens pour la démocratie et les libertés et l'Association des procureurs et substituts de Serbie (Belgrade, 2 juin 2007).

- Sixième et septième réunions consultatives sur la législation pénale (Neum, 6 - 10 juin 2007 et 2008).
- Présentation du projet « Les pertes de vies humaines en Bosnie-Herzégovine 1991 – 1995 », IDC Sarajevo, évaluation du projet par trois experts indépendants: Patrick Ball, Philip Verwimp et Ewa Tabeau (Sarajevo, 21 juin 2007).
- Participation à 20 autres séminaires.

Publications

- Participation au séminaire international organisé par l'Open Society Institute sur le thème « Le droit international humanitaire devant le TPIY et les tribunaux nationaux ». Parmi les conférenciers internationaux, il y a lieu de citer notamment Aryeh Neier (Président de l'Open Society Institute New York), Eugene O'Sullivan et John E. Ackerman (auteurs, en collaboration, de l'ouvrage "ICTY Practice and Procedure"), Professeur Peter Murphy, Professeur Zoran Pajić, John Richard William Day Jones, Rodney Dixon, entre autres, (Sarajevo, 11 - 12 février 2002).
- Rapporteur lors de la troisième conférence annuelle sur le droit pénal, pour le thème « Problèmes actuels d'application du droit pénal en Bosnie-Herzégovine », organisée par l'Association des juges de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, l'Association des Procureurs de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, l'Association de droit pénal et de criminologie de la Republika Srpska, la Cour d'appel du district de Brčko, l'Ordre du Barreau de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, l'Association des juges et des Procureurs de la Republika Srpska, le Centre de formation à la magistrature de la Republika Srpska, le Centre de formation à la magistrature de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, en coopération avec ABA/CEELI, sur le thème « Nouvelles solutions juridiques de nature à améliorer l'efficacité du procès pénal ». Le rapport a été publié dans la revue *Le droit et la justice*, Sarajevo, pages 1 à 9.
- Participation à la conférence sur le thème « Effort de sensibilisation des communautés locales en Bosnie-Herzégovine: l'œuvre menée par le TPIY pour poursuivre les crimes de guerres commis à Foči/Srbinje », organisée par le Programme de sensibilisation du TPIY et le Comité d'Helsinki pour les droits de l'homme en Republika Srpska (9 octobre 2004).
- Rapporteur sur le thème « La signification historique du Code civil et de la codification » lors du colloque tenu à la Faculté de droit de Sarajevo sur le thème « Code civil et droit européen » le 15 octobre 2004.